U d'/of OTTAWA
39003002428687

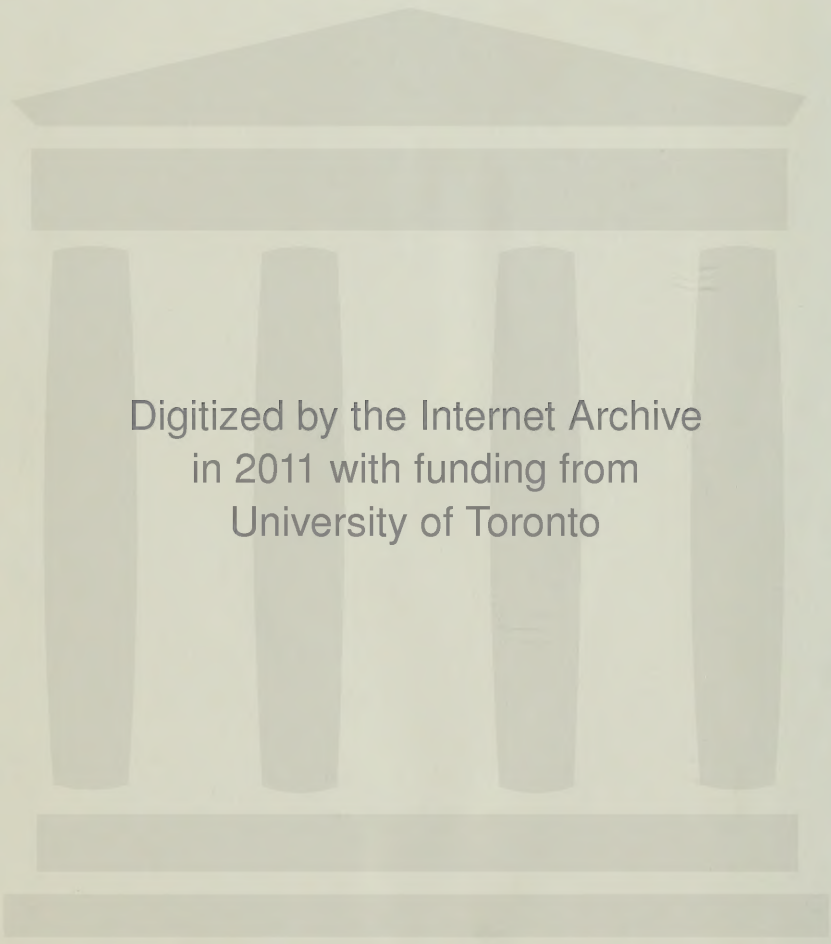
Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lederniersjour00fost

VOL. II, NOS. 2-3 JAN.-APR., 1921

Smith College Studies in Modern Languages

EDITORS
CAROLINE F. BOURLAND HOWARD R. PATCH
ERNST H. MENSEL MARGARET ROOKE
ALBERT SCHINZ

LE DERNIER SÉJOUR DE J.-J. ROUSSEAU À PARIS, 1770-1778

BY
ELIZABETH A. FOSTER, Ph.D.

NORTHAMPTON, MASS.
SMITH COLLEGE

PARIS
LIBRAIRIE E. CHAMPION

Published Quarterly by the
Departments of Modern Languages of Smith College

Entered as second-class matter at the postoffice at Northampton, Mass.,
under the Act of Aug. 24, 1912

Universitas

PQ
2049
.P3F67
1921

LE DERNIER SÉJOUR DE J.-J. ROUSSEAU À PARIS, 1770-1778

BY

ELIZABETH A. FOSTER, Ph.D

TABLE DES MATIERES

PAGE

INTRODUCTION i

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE iii

Chapitre

I. De Monquin à Paris 1

II. Logement à Paris 7

III. Finances 13

IV. Occupations 25

V. Visites 39

VI. Anciens amis 48

VII. Nouveaux amis 70

VIII. Jean-Jacques Rousseau et Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti 89

IX. La lecture des Confessions 93

X. La chute à Ménil-Montant 102

XI. Projets de quitter Paris et départ 108

XII. Travaux littéraires 121

XIII. Ecrits sur la Botanique 145

XIV. La Musique 151

XV. Les motifs du retour à Paris 176

XVI. Conclusion 183

INTRODUCTION

Les bibliographies de Rousseau nous offrent une longue liste d'études spéciales sur toutes sortes de problèmes relatifs aux différentes périodes de sa vie. Pour n'en citer que quelques-unes des plus connues, il y a d'abord le livre de M. Ritter sur *La famille et la jeunesse de J. J. Rousseau* (1896) ; pour la période suivante ceux de Mugnier *Mme. de Warens et J. J. Rousseau* (1891), de Montet *Mme. de Warens et le pays de Vaud* (1897), de Benedetto *Mme. de Warens* (1914), et le *Rousseau aux Charmettes* de Houssaye (1863) ; ensuite plusieurs études sur Rousseau à Venise, par Saint Marc Girardin, A. de Montaigu et d'autres. Les rapports de Rousseau avec Mme. d'Houdetot ont été étudiés par Brunel, Erich Schmidt, Ritter, et Buffenoir ; et il y a en outre pour cette période l'étude générale de Aug. Rey sur *J. J. Rousseau dans la vallée de Montmorency* (1909). Puis on a le *Rousseau au Val de Travers* (1881) et le *Rousseau et le pasteur de Montmolin* (1884) de Berthoud ; une étude sur *Rousseau à l'île de Saint-Pierre* par Metzger (1875) ; le *Rousseau in England* de Churton Collins (1908) ; le travail de Courtois sur le même sujet dans le VIe volume des *Annales;* et le *Rousseau au Château de Trie* de Sorel (1904). Ensuite vient le livre de Bougeault, *Etudes sur l'état mental de Rousseau et sa mort à Ermenonville* (1883), et toute une série d'ouvrages sur la "folie" ou la "neurasthénie" de Rousseau et sur la question du suicide. En somme, il y a quelque étude d'ensemble pour presque chaque année de sa vie ; pour une seule période, celle de son dernier séjour à Paris, 1770 à 1778, ce travail n'a pas été fait.

Pour ces huit ans on est obligé de se contenter des récits assez sommaires qu'on trouve dans les *Vies* de Rousseau ; et qui se basent, en général, sur les mémoires de Dusaulx, d'Olivier de Corancez et de Bernardin de Saint-Pierre. Les plus détaillées de ces biographies ne sont pas de récente date, et l'érudition a marché depuis : celle de Musset-Pathay, sur laquelle se fondent en grande partie toutes les autres, parut il y a bientôt cent ans (en 1821) ; celle de Morin, qui relève plusieurs points intéressants sur la question

de l'authenticité du *Devin du Village* et sur les manuscrits des *Dialogues,* date de 1851 ; les gros tomes de Brockerhoff sur *Rousseau, sein Leben und seine Werke* sont de 1874; et la plus récente vie, celle de Beaudouin qui fut publiée en 1891, fourmille d'erreurs de détails. Quant à l'ouvrage de M. Faguet, paru en 1911, il est nécessairement très bref sur cette période et ne consacre au dernier séjour à Paris qu'un chapitre de dix-neuf pages.

Nous osons donc penser qu'un travail comme celui que nous avons entrepris ne sera pas entièrement inutile.

Nous exprimons ici notre reconnaissance à ceux qui ont obligeamment mis à notre disposition leur érudition au cours de cette étude: à M. Lucien Foulet et à M. Daniel Mornet, de Paris, pour des conseils et des renseignements bibliographiques; à M. Charles Robert et à M. Emile Lombard, de la Bibliothèque de Neuchâtel, qui ont beaucoup facilité nos recherches dans le dédale de la correspondance inédite de Rousseau; à M Eugène Ritter, qui a mis à notre disposition pour y puiser librement des notes portant sur les années de la vie de Rousseau étudiées ici et qu'il avait recueillies au cours de sa longue carrière de savant; à M. Alexis François, secrétaire de la Société J. J. Rousseau; et surtout à M. Albert Schinz, professeur à Smith College, qui nous a suggéré d'abord le sujet de ce travail et qui en a ensuite surveillé la rédaction.

ELIZABETH A. FOSTER.

Postscriptum:—Pendant que nous lisions les épreuves de ce travail, nous avons reçu le troisième tome du grand ouvrage de L. Ducros. Dans ce volume, intitulé *Jean-Jacques Rousseau, de l'Ile de Saint-Pierre à Ermenonville,* l'auteur étudie, au chapitre VII (pp. 201-249) la période du dernier séjour à Paris; mais le travail de M. Ducros consiste surtout dans l'analyse de l'état mental de Rousseau d'après les données des *Dialogues* et des *Rêveries* et ne touche pas aux problèmes d'érudition qui font l'objet de ces pages.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Pour faciliter l'impression, nous signalons ici les ouvrages cités le plus fréquemment, avec l'abréviation dont nous nous servons pour chacun. Les autres indications bibliographiques se trouvent dans les notes.

Ann.	1.	*Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau.*
Beaud.	2.	Beaudouin—*La vie et les oeuvres de Jean-Jacques Rousseau.* Paris 1891.
B-B.	3.	Barruel-Bauvert—*Vie de J. J. Rousseau.* Londres et Paris 1789.
B. de St.-P.	4.	Bernardin de Saint-Pierre—*Essai sur la vie de Jean-Jacques Rousseau.* (Paru d'abord en 1836.) Edit. Souriau, Société des textes français modernes. 1907.
Bosscha	5.	Bosscha—*Lettres de J. J. Rousseau à Marc-Michel Rey.* Amsterdam et Paris 1858.
Brizard	6.	Brizard—*Mémoires pour la vie de Jean-Jacques Rousseau.* Fiches manuscrites—à l'Arsenal—no. 6099.
Brockerhoff	7.	Brockerhoff — *Jean-Jacques Rousseau sein Leben und seine Werke.* Leipzig, 1863.
Buffenoir	8.	H. Buffenoir—*Le prestige de J. J. Rousseau* Paris, 1909.
Coignet	9.	Coignet — *Notice sur Jean-Jacques Rousseau* dans M-P. Inéd. vol. I.
Corancez	10.	Corancez—*De Jean-Jacques Rousseau.* Articles publiés dans le *Journal de Paris* An VI (1798).

Corr. sec.	11.	Métra—*Correspondance secrète politique et littéraire,* etc.
Dusaulx	12.	Dusaulx—*De mes rapports avec Jean-Jacques Rousseau.* An VI (1798).
Escherny	13.	Escherny — *Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie.* vol. III. Paris 1811.
Eymar	14.	Eymar—*Mes visites à Jean-Jacques Rousseau* dans M-P. *Inéd.* vol. II. 1825.
Godet	15.	Godet—*Lettres inédites de J. J. Rousseau à Mme. Delessert.* Genève et Paris 1911.
Grimm	16.	Grimm—*Correspondance littéraire.* Edit. Tourneux.
	17.	Rousseau—*Oeuvres Complètes.* Edit. Hachette.
H. VI		*Musique et Botanique.*
H. VIII et IX		*Confessions.*
H. IX		*Dialogues* et *Rêveries* etc.
H. XI et XII		*Correspondance.*
Jansen, B.	18.	Jansen—*J. J. Rousseau als botaniker.* Berlin 1885.
Jansen, F.	19.	Jansen — *Jean-Jacques Rousseau—Fragments inédits.* Berlin et Paris 1882.
Jansen, M.	20.	Jansen—*J. J. Rousseau als musiker.* Berlin 1884.
J. de P.	21.	Le *Journal de Paris.*
Le B. de P.	22.	Le Bègue de Presle. *Relation des derniers jours de M. Jean-Jacques Rousseau.* Neuchâtel 1778 et Paris 1779.
Marin	23.	*Gazette à la Main.* Manuscrit à la Bibliothèque de la Ville de Paris.

Mem. sec.	24.	Bachaumont—*Mémoires secrets,* etc.
Merc.	25.	*Le Mercure de France.*
Monin	26.	Monin—*Les oeuvres posthumes et la musique de Rousseau aux Enfants Trouvés.* Dans R. H. L. 1915.
Morin	27.	Morin, G. H.—*Essai sur la vie et le caractère de J. J. Rousseau.* Paris, 1851.
M-P. *Inéd.*	28.	Musset-Pathay—*Oeuvres inédites de J. J. Rousseau.* Paris, 1825.
M-P. *Vie*	29.	Musset-Pathay—*Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau.* Paris, 1821.
Petitain	30.	Petitain—*Appendice aux Confessions.* Dans les *Oeuvres complètes de J. J. Rousseau.* Paris—Lefèvre, 1839. t. I.
Prévost	31.	Prévost—*Rousseau à Paris.* Dans le *Journal de Genève,* 28 février, 1789.
Pougens	32.	Pougens—*Correspondance de J. J. Rousseau avec Mme. de Créqui, M. de Luxembourg et M. de Malesherbes.* Paris, 1818.
R. H. L.	33.	*Revue d'histoire littéraire de la France.*
Roth.	34.	Rothschild—*Lettres inédites de J. J. Rousseau à Mme. Boy de la Tour.* 1762-1772. 1892.
Rousseana	35.	Cousin d'Avalon—*Rousseana.* Paris, 1810.
Str. M.	36.	Streckeisen-Moultou—*Oeuvres et correspondance inédites de Jean-Jacques Rousseau.* Paris, 1861.
Vaughan	37.	Vaughan, C. E.—*The Political Writings of Jean-Jacques Rousseau.* Cambridge, 1915.

LE DERNIER SÉJOUR DE J.-J. ROUSSEAU À PARIS, 1770-1778

CHAPITRE I

De Monquin à Paris

Après un an et demi de séjour en Angleterre, où il s'était enfin réfugié, Rousseau rentra en France au printemps de 1767 et se rendit presque aussitôt à Trye, propriété de son ami et bienfaiteur le Prince de Conti. Il y demeura avec Thérèse pendant une année. Ensuite, "pour chercher, dit-il, dans un peu de voyages et d'herborisations, les amusements et distractions dont j'avais besoin" (H. XII.87) il se mit en route seul, visita Lyon, et Grenoble, et s'arrêta enfin à Bourgoin, où "Mlle. Renou" alla le rejoindre en août 1768. Au mois de février suivant ils délogèrent de nouveau, à cause de "l'air marécageux" de Bourgoin, et s'installèrent à Monquin.

Le 22 juillet 1769, en revenant de Nevers, où il était allé voir le Prince de Conti, Rousseau s'arrêta quelques jours à Lyon (H. XII.155) pour y voir ses amis les Boy de la Tour, et les Delessert, et dès ce moment il formait le projet d'y revenir. (Godet. p. 33.) Au mois de janvier 1770 il écrivit à Mme. Boy de la Tour qu'il lui fallait quitter Monquin plus tôt qu'il n'avait compté à cause des tracasseries avec les gens du pays; et il annonça son arrivée à Lyon pour le commencement de mars. (Roth. p. 209.) Mais le mauvais temps et les mauvais chemins retardèrent longtemps son voyage, et ce ne fut que le 10 avril qu'il quitta Monquin (Godet. p. 52.) ; il couchait le même soir à Lyon dans la chambre retenue pour lui près de chez elle par Mme. Delessert. (Godet. p. 47).

Il n'avait d'abord compté probablement y faire qu'un court séjour. Dès la fin de 1769, en effet, il était travaillé par une autre idée, parlant à ses amis des "grands et tristes devoirs" qui l'appelaient; et nous savons qu'avec M. de Saint-Germain, au

moins, il avait discuté son projet de retourner à Paris.[1] Il est certain, en tout cas, qu'au moment de quitter Monquin il n'avait pas encore de plans bien arrêtés; il ne sait pas, dit-il (H. XII. p. 209) "ce qu'il fera", quoiqu'il sache très bien "ce qu'il veut faire." Or, arrivé à Lyon[2] il y voyait ses anciens amis, en faisait de nouveaux, allait dans le monde, aux concerts, aux spectacles, aux dîners, et se montrait content et aimable. Il herborisait avec M. de la Tourette et avec Julie Boy de la Tour. Il fit la connaissance de M. Coignet au concert du vendredi saint, le trouva sympathique et l'engagea à faire de la musique pour sa scène de *Pygmalion.* Tous les deux s'y intéressaient beaucoup et la musique fut bientôt faite (Voir chapitre XIV). Dans la société que fréquentait Rousseau à Lyon, le théâtre de salon était un divertissement favori. Le soir même de son arrivée, il assista à une représentation de la *Mélanie* de la Harpe.[3] Sachant, donc, que le célèbre Rousseau et M. Coignet s'occupaient de *Pygmalion,* on eut l'idée de le jouer. La première représentation eut lieu sur la scène de l'Hôtel de Ville, probablement au commencement du mois de mai;[4] les acteurs étaient Mme de Fleurieu et M. Le Texier. On compléta la soirée en jouant *Le Devin du Village* avec les mêmes acteurs et M. Coignet dans le rôle du Devin. Le spectacle eut assez de succès pour qu'on le répétât

[1] Cf. la réponse de Saint-Germain à la lettre MXXVI (H. XII. p. 180) publiée dans Jansen, Fr. p. 68, et Dusaulx, p. 271: "A présent que vous êtes loin du foyer de tous les maux dont le souvenir vous met si souvent hors de vous-même, pourquoi s'obstiner à s'y replonger? Q'allez-vous faire à Paris . . . ?"

[2] Pour son séjour à Lyon cf. le récit de Coignet, dans M-P. inéd. I. p. 461 f.

[3] Cf. le récit de Brizard f. 227. "Etant arriveé à Lyon [il] alla le soir même à une comédie de société où l'on jouait *Mélanie.* Il fut si enchanté de la manière dont Mme. Fleurieu, jeune et jolie femme, rendit ce rôle, qu'à peine la pièce finie, il l'attendit dans la coulisse et se précipita à ses pieds en embrassant ses genoux. Made de Fl.—— (indéchiffrable) de se sentir serrée dans les bras d'un homme jetta un épouv. cri; mais aussitôt qu' on lui eut dit [que] cet homme était J. J. R., elle qui adorait J. J. se jetta aussi à ses genoux. Cette scène fut fort singulière et n'amusa pas moins les spéctateurs que celle de *Mélanie.*"

[4] Grimm en parlait déjà le 15 mai.

plusieurs fois.[5] Le bruit de ces représentations se répandit, et on en parla même à Paris. Rousseau se plaisait beaucoup à distribuer parmi ses amis les billets d'auteur qu'on lui envoyait régulièrement; il paraissait aussi assez satisfait de ses interprètes, car plusieurs mois plus tard, le 28 septembre, il écrivait de Paris à M. de la Tourette (H. VI. p. 90): "On a présenté *Pygmalion* à Montigny. Je n'y étais pas, ainsi je n'en puis parler. Jamais le souvenir de ma première Galathée (Mme. de Fleurieu) ne me laissera le désir d'en voir une autre."

Il fut donc très sensible à l'accueil qu'on lui fit à Lyon, et il y resta plus longtemps qu'il n'avait pensé. A. M. de Saint-Germain il écrivait le 19 avril:[6] "des inconvénients que j'aurais dû prévoir retardent ma marche"; mais il semblerait plutôt qu'il trouvait le séjour de Lyon si agréable qu'il oublia un peu les "tristes devoirs" qui l'appelaient à Paris. D'après Coignet, ce qui l'aurait décidé à quitter enfin Lyon c'est l'insuccès d'une motet de sa composition qu'il avait fait jouer au grand concert. C'est une raison un peu mince. Quoiqu'il en soit, il ne quitta Lyon que le 8 juin, et après deux jours de voyage en carosse il arriva à Dijon, où il resta encore quelques jours.[7] Là aussi il paraît avoir trouvé

---

[5] Godet p. 53. A Mme. Delessert—ce samedi matin (5, 12, ou 19 mai): "Dans la supposition que le petit spectacle de l'Hôtel de Ville puisse amuser un moment l'excellente maman et toute sa digne famille, il mande à sa chère cousine qu'il y a 6 billets pour lundi et autant pour mardi qui leur sont destinés . . . etc."

Cf. aussi Godet. p. 54—du 26 mai 1770.

"Je ne puis encore, chère Cousine, vous faire en ce moment une réponse précise quant aux billets; le petit nombre *qu'on me fournit ordinairement* est presque tout engagé . . . Je reçois en ce moment des billets, en moindre nombre que ci-devant, vu l'extrême affluence des curieux. . . . "

[6] L'édition Hachette, suivant l'indication de l'édition Musset-Pathay, met cette lettre après celle du 3 juin 1770, à Saint-Germain, en y ajoutant la note "Ou plutôt 19 *juin*, car Rousseau ne voyagea pas en avril." Il n'y a pas de raison pour contester la date du 19 *avril*. Le voyage dont il parle dans cette lettre est celui qu'il fit le 10 avril de Monquin à Lyon.

[7] Pour le séjour de Rousseau à Dijon cf. la lettre de Robinet à M. de la Tourette, du 16 juin 1770. (Ms. à Neuchâtel.) Pour le voyage de Lyon à Paris, cf. la lettre de Rousseau à M. de la Tourette, 4 juil. 1770. (H. VI. p. 88.)

la vie très agréable. Il dîna chez M. Robinet, un ami de M. de la Tourette, et le trouva très aimable. En arrivant à Paris il remercia M. de la Tourette de lui avoir procuré cette connaissance (H. VI. p. 90). Il visita M. le Président de Brosse; il alla au spectacle. Il prenait ses repas à la table d'hôte de l'auberge. Partout il y avait foule pour le voir. Le 15 juin, il repartait, mais fit une nouvelle halte à Montbard, où Robinet lui avait appris qu'il trouverait M. de Buffon et les deux d'Aubenton. Buffon lui fit "l'accueil le plus obligeant."[8] Enfin il se reposa encore quelques jours à Auxerre avant d'achever son voyage.

On ne sait pas au juste la date de son arrivée à Paris, mais ce fut probablement entre le 20 et le 25 juin, car le 30 juin d'Alembert écrivait à Voltaire: "Jean Jacques est actuellement à Paris," et on lit à la date du 1er juillet dans les *Mémoires Secrets* qu'il "s'est présenté *il y a quelques jours* au café de la Régence." Or il ne pouvait guère y être avant le 20, puisqu' il ne quitta Dijon que le 15, et mit probablement deux jours de Dijon à Auxerre, et deux d'Auxerre à Paris, à ajouter aux quelques jours de repos à Auxerre.

S'il est exact que, las de sa vie retirée et obscure, il avait voulu en revenant à Paris attirer sur lui l'attention du public, comme le prétendent quelques-uns de ses biographes, Rousseau y réussit à merveille. Nous avons déjà vu qu'on était renseigné à Paris sur ce qu'il faisait pendant son séjour à Lyon, et le 11 juin, la *Gazette à la main de Marin* annonçait qu'il allait "venir incessamment à Paris." La nouvelle de son arrivée avait dû se répandre bien vite; pendant les tout premiers temps de son séjour, les gens faisaient des rassemblements pour le voir prendre son café et jouer aux échecs au Café de la Régence; si bien, raconte Grimm (15 juil. 1770), qu'on se vit obligé de le prier de ne plus se montrer dans les cafés, à cause de la foule qui encombrait la rue. Et ce

[8] Cf. Buffon. *Corresp. inédite.* Paris 1860, p. par Henri Nadault de Buffon. Lettre de Buffon, 5 déc. 1771, et *note de l'éditeur.* "En 1771 (erreur de date) J. J. visita Montbard. Buffon le reçut avec une distinction marquée. Son beau-frère conduisit R. dans les jardins. Là, devant le cabinet d'étude de Buffon, R. se prosterna, adressant une invocation inspirée au génie de Buffon."

n'étaient pas seulement les badauds qui s'occupaient de Rousseau; Mme. du Deffand dit, dans une lettre à Walpole, le 15 juillet: "Nous avons ici Jean Jacques. Si je me délectais à écrire, j'aurais de quoi remplir deux feuilles sur son compte. . . . Le spectacle que cet homme donne ici est au rang de ceux de Nicolet (théâtre des Boulevards). C'est actuellement la population des beaux esprits qui s'en occupe."

Personne ne pouvait comprendre qu'il osât se montrer ainsi à Paris étant toujours sous le coup du décret de prise de corps, ni qu'il le fît impunément. Voltaire surtout en était exaspéré, et il écrivait le 11 juillet à Richelieu: "Il est plaisant qu'un garçon horloger, avec un décret de prise de corps soit à Paris, et que je n'y sois pas." On ne s'expliquait cette indifférence de la part du gouvernement qu'en supposant qu'il était protégé. Les *Mémoires secrets* du 1er juillet disaient: "On assure qu'il a parole du procureur général de n'être pas inquiété." Henri Meister écrivait le 22 juillet à son père, "La protection de quelques amis puissants, et la douceur de ses juges, font toute sa sûreté." On disait aussi que le Procureur Général le laissait tranquille à condition qu'il n'écrivît ni n'imprimât plus rien (Grimm, 15 juil. 1770, et Brizard.): autant de bruits dont nous ne connaissons ni l'origine ni le bien fondé. Mais nous savons bien que Rousseau jouissait depuis assez longtemps de la protection du Prince de Conti, et que dans ses délogements successifs pendant les années 1767-1770, il ne faisait aucune démarche sans avoir obtenu sa permission. Et peut-être n'est-il pas besoin de chercher plus loin la clef de l'énigme,—il paraît probable que pendant sa visite à Nevers au mois de juillet 1769 il ait parlé au Prince du désir qu'il avait de rentrer à Paris, et qu'il ait obtenu son consentement et la promesse de sa protection.

Si ce fut à condition de ne rien écrire ou imprimer, Rousseau l'a bien vite oublié, ou n'a jamais eu l'intention de tenir sa parole, ou, tout au moins, il tint sa promesse selon la lettre seulement. En

effet, dès son arrivée il s'occupa de ses *Confessions,*[9] et s'il ne les imprima pas alors, comme on sait, il essaya au moins de les répandre autant que possible en les lisant à des groupes d'amis et de connaissances. Rousseau lui-même ne nous apprend rien à ce sujet; nous n'avons plus de lettres adressées au Prince de Conti après son retour à Paris; et dans une lettre à Dusaulx (H. XII, p. 233) il dit: "me voici. . . seul, étranger, sans appui, sans amis, sans parents, sans conseil, armé de ma propre innocence et de mon courage, à la merci des adroits et puissants persécuteurs." Mais on ne doit peut-être pas prendre au pied de la lettre ce qu'il dit, car il en est à l'article de ses ennemis.

[9] Lettre à Mme. de Nadaillac 20 *juil.* 1770. (Neuchâtel.) "Permettez que je vous prie de vouloir bien me faire passer par une voie sûre le cahier de *Confessions* dont vous avez bien voulu être dépositaire et que j'ai besoin de recevoir en ce moment."

Cf. aussi, *Confessions* VII. (H. VIII p. 195.)

Jansen—Fr. p. 24 f. *Rédaction des Confessions.*

Schinz—R. H. L. 1906. *Le manuscrit de la première ébauche des Confessions.*

CHAPITRE II

Logement à Paris

On ne sait pas où il est descendu en arrivant; peut-être chez Duchesne, comme il l'avait fait en 1765 (H. XI. p. 298); nous savons au moins qu'il fit envoyer là ses effets (Roth. p. 221). En tout cas, ayant décidé de se fixer à Paris "au moins pour un certain temps," il s'installa dès la première semaine de juillet, avec Thérèse, dans son ancien logement, "rue Platrière, à l'hôtel du St. Esprit" (Roth. p. 222).[1] Mais, après s'être installé dans l'unique pièce qui composait ce logement, il n'en fut pas du tout content. Il trouva que l'air humide et malsain gâtait ses plantes[2] et nuisait à sa santé (H. XII. p. 220), et il se plaignit à Mme. Boy de la Tour (Roth. p. 226) de l'inconvénient de n'avoir qu'une pièce, ce qui le livrait, sans refuge, aux curieux qui "pleuvaient" chez lui. Le 27 août, il parlait à cette amie de son projet de changer de chambre; nous ne savons pas s'il y donna suite. Il ne le semble pas, puisque vers le commencement de novembre il reprit ce sujet, cette fois avec Dusaulx[3]; il autorisa même celui-ci à lui chercher un appartement, mais s'en repentit aussitôt, et dans sa lettre du 7 novembre (Dusaulx, p. 36 et H. XII. p. 221), refusa de déloger. Un peu plus tard il changea une troisième fois d'avis. C'est Dusaulx qui nous le raconte (p. 71): "Pour être plus voisins, je m'avisai de lui renouveler la proposition que je lui avais faite. Cette fois il s'agissait d'un joli appartement contigu au mien, qui donnait sur les Tuileries, et dont le prix ne

---

[1] Les manuscrits de la lettre du 4 juillet 1770 à M. de la Tourette et celle du 20 juillet à Mme. de Nadaillac portent l'adresse "rue plastrière (sic) à l'Hôtel du Saint Esprit." (Mss. à Neuchâtel.)

[2] A. M. de la Tourette, 25 janvier 1772 (H. VI. p. 93) "Quoique j'eusse rassemblé qq. plantes depuis mon arrivée à Paris, ma négligence et *l'humidité de la chambre que j'ai d'abord habitée* ont tout laissé pourrir."

[3] Dusaulx—p. 34 f. "Vous me trouvez mal logé, me disait-il? En effet, je ne le suis pas trop bien; mais j'y reste, parce que j'y suis:—Voulez-vous l'être mieux? Permettez-moi de vous chercher un appartement. Il y consentit d'abord, ensuite se rétracta: un moment après, il me laissa le maître à condition que dans le nouveau logement il y aurait un réduit propre à recevoir ses plantes et sa musique."

m'inquiétait pas. Il le connaissait.—J'y songeais, me répondit il, et j'en meurs d'envie: ma femme l'a vu; c'est notre affaire à tant d'égards! . . . Honnête homme, chargez-vous de cette négociation: que je sache avant deux heures à quoi m'en tenir; je vous attends." Mais Rousseau se repentit aussitôt de ce qu'il avait dit, et Dusaulx n'était pas plus tôt sorti de chez son ami que celui-ci alla louer "à deux pas d'ici un réduit à ma mesure et qui sera fort commode en y mettant des planches" (Dusaulx. p. 74). Cet épisode s'est passé probablement au mois de décembre, car le 28 décembre Rousseau écrivait à Mme. Boy de la Tour (Roth. p. 235), "J'ai pris, depuis quelque temps un petit logement, assez joli, quoiqu'au 5e, auprès de mon ancienne demeure." Il en parle aussi à du Peyrou (H. XII. p. 240) le 2 juillet 1771. "Je me suis logé l'automne dernier moins au large, et à un 5e, mais assez agréablement selon mon goût et en grand et bon air." Cela s'accorde très bien encore avec le témoignage du Duc de Croÿ-Solre,[4] qui alla le voir au mois de mars 1772. "Ayant appris qu'il était à un hôtel garni, j'y allai. Un vieux homme me dit qu'il *n'y logeait plus,* mais que *c'était à trois portes de là.* Nous y allâmes à tâtons quoique ce fût de jour; ayant gagné la rampe, je montai toujours, sachant que c'était un 6e."[5] C'était probablement l'appartement de la maison Venant, dont parle Musset-Pathay (Vie—I, p. 180), et où on dit (Petitain, Beaud. Brock.) que Rousseau passa les 8 ans de son séjour à Paris—ce qui, du reste, n'est pas exact, comme nous allons voir tout à l'heure. Au rez-de-chaussée de la maison, ou d'une maison voisine, il y avait la boutique d'un marchand de tableaux où on envoyait des lettres

[4] Duc de Croÿ—*Extraits des Mémoires*—p. par Grouchy 1894.

[5] Il se trompe; c'était au 5ième. Cela se trouve à plusieurs reprises dans les lettres de Rousseau de 1771-1774.

pour Jean Jacques.[6] Nous en avons au moins une,—celle de Cossé[7] (du 25 juillet, 1770) adressée à "M. Rousseau, chez un marchand de Tableaux, vis-à-vis l' Hôtel des Postes, à Paris."

L'appartement de Rousseau se composait de deux pièces, l'une obscure et donnant sur l'escalier, qui servait de cuisine et d'antichambre, l'autre plus grande, avec deux fenêtres qui donnaient sur la rue Platrière. Selon Dusaulx et le Prince de Ligne,[8] ce n'était qu'un "grenier," un "galetas," "séjour de rats," et la renommée publique avait répandu cette idée, puisque Eymar, en racontant sa première visite chez le philosophe, dit que le tableau de désordre, de mesquinerie et même de lésine, qu'on lui avait fait était absolument contraire à la vérité. La description qu'il donne (M-P. inéd. II. p. 14), le 2 mai. 1774—trop longue pour être reproduite ici—ressemble assez à celle qu'on trouve dans Bernardin de Saint-Pierre en juin 1772. (B. de St. P. p. 31). La tenture de la chambre et les couvertures des deux petits lits étaient en cotonnade bleue et blanche; la table où travaillait Rousseau se trouvait à côté de la cheminée; il y avait une commode de bois de noyer placée entre les deux fenêtres; une grande armoire et quelques chaises de paille. Bernardin de Saint-Pierre mentionnait une épinette, tandis qu'Eymar, en 1774, quoique sa description soit très minutieuse, n'en parle pas. Peut-être a-t-il fallu que Rousseau s'en défasse, pour faire des économies.[9] Entre juin 1772 et

---

[6] Mais cf. ce que Rousseau en dit dans le premier *Dialogue* (H. IX p. 135, note). "On a mis pour cela dans la rue un marchand de tableaux tout vis-à-vis de ma porte, et à cette porte, qu'on tient fermée, un secret, afin que tous ceux qui voudraient entrer chez moi soient forcés de s'adresser aux voisins qui ont leurs instructions et leurs ordres."

[7] Ann. VI p. 274 (Ms. à Neuchâtel.) cf. aussi

St. de Girardin—*Mémoires* p. 19, "il demeurait alors rue Platrière dans le voisinage de la Grande Poste."

Eymar—(mai 1774) "rue Platrière, vis-à-vis l'hôtel de la poste."

B. de St. P. (p. 31) en 1772 "rue Platrière à peu près vis-à-vis l'hôtel de la poste."

[8] Prince de Ligne—*Mes conversations avec J. J. Rousseau,* dans ses *Mélanges militaires, littéraires,* etc., X.

[9] Cf. B. de St. P. p. 103. "Mais peu à peu il semblait s'exercer à quitter toutes les choses de la vie; il se défit de son forte piano, de son herbier—" etc.

Mais voir chapitre IV, p. 34. En 1775 ou 1776 Stanislas de Girardin *essayait chez Jean-Jacques* la musique copiée par celui-ci.

mai 1774 il doit avoir fait d'autres menus changements dans l'arrangement de son mobilier; en effet Bernardin dit qu'il y avait, fixés aux murs, un plan du parc et de la forêt de Montmorency et une estampe du roi d'Angleterre, tandis qu'Eymar parle de plusieurs médaillions en plâtre représentant Rousseau lui-même, et de deux belles estampes[10] simplement encadrées—le paralytique servi par ses enfants, et un homme d'Etat assis. Il y avait, en outre, un serin dans sa cage, et aux fenêtres des caisses et des pots remplis de plantes.

Tous les deux nous font la description d'un intérieur très modeste, et même pauvre, mais propre, et assez agréable. Nous savons que Rousseau s'y plaisait beaucoup. En 1771 M. Delessert, revenant de Paris à Lyon, avait excité la commisération de sa belle-soeur en lui parlant de la pauvreté du logement de Rousseau. Dans sa lettre du 6 décembre de cette année, celui-ci la tranquillisa (Godet. p. 78) "Je ne comprends pas ce que Monsieur votre beau-frère a pu vous dire de mon logement, pour exciter là-dessus votre commisération. Mais je puis vous assurer que ce logement, quoique fort petit et fort haut, est fort gai, fort agréable, et qu'il paraît charmant à tous ceux qui me viennent voir, et que je n'en ai jamais occupé aucun qui fût plus de mon goût."

En effet, il était tellement content de cet appartement qu'il y resta quatre ans, et n'en déménagea que par nécessité, à cause d'un "voisinage scandaleux" qu'on lui avait donné. (Godet. p. 174-5.)

Son nouveau logement fut encore rue Platrière, seulement "quelques portes plus bas, vis-à-vis l'hôtel de Bullion."—donc plus près de la rue Coquillière (Voir plan. p. 12.) Mais quoique plus grand et plus commode, il lui plaisait pourtant beaucoup moins que l'autre. Il dit à Mme. Delessert qu'il y resterait "en attendant que j'en trouve qui me convienne d'avantage"—mais c'est là la dernière indication que nous ayons de lui à ce sujet, et nous ne savons pas s'il a persisté dans sa résoluton de changer de nouveau. Une phrase de Bernardin de Saint-Pierre (p. 23)

[10] Cf. la lettre à Rey, 18 octobre 1773 (Bosscha, p. 307.) La comtesse d'Egmont a fait cadeau à Rousseau de quatre ou cinq belles estampes encadrées, "lesquelles font l'ornement de ma chambre."

semblerait cependant indiquer que oui. En racontant comment il est allé chez Rousseau vers la fin de mai 1778, seulement pour apprendre que son ami était parti depuis quinze jours, il dit: "Je passai chez lui *au carrefour de la rue Platrière*." Or, une maison située "vis-à-vis l'hôtel de Bullion" ne pourrait pas être aussi "au carrefour de la rue Platrière."

Il est certain, donc, que pendant son séjour de 8 ans, Rousseau a habité—sans compter l'Hôtel du St. Esprit, où il s'est installé à son arrivée et où il n'est resté que quatre ou cinq mois—au moins deux maisons différentes. Il se peut qu'il en ait habité aussi une troisième, à l'angle de la rue Platrière et de la rue Coquillière.[11] Je ne crois pas qu'on puisse déterminer avec pleine exactitude l'emplacement de ces maisons dans la rue Platrière actuelle.[12]

---

[11] A ce sujet du logement de Rousseau on trouve des renseignements assez contradictoires donnés par ses visiteurs. Par exemple, selon Grimm, janvier 1773, il habite "un 4e de la rue Platrière"; le Duc de Croÿ, en 1772, monte pour le voir au 6e; Pierre Picot, en 1771 le trouve au 3e, Eymar, en 1774 au 5e. Pour les 4 premières années de son séjour, ces choses-là n'ont aucune importance, car nous savons de Rousseau lui-même, qu'il habitait au 5e et qu'il ne changea de logement qu'à la fin de 1774. Aprés la lettre du 17 déc. 1774 à Mme. Delessert, nous n'avons pas un mot à ce sujet de Rousseau, donc pas moyen de contrôler les renseignements contradictoires, qui peuvent être de simples erreurs, ou bien des indications d'un nouveau déménagement. Il n'y en a, du reste, que de l'année 1776.—cf. Mme. Roland (lettre à Sophie Cannet, 29 fév. 1776): "J'entre dans l'allée d'un cordonnier, rue Platrière; je monte au second;" et Grimm—*Corr. litt.* Sept. 1776 et le *Mercure* de déc. 1776, qui parlent de son "5e étage."

[12] En 1912 on discuta ce sujet dans le supplément littéraire du *Figaro* du 13 juillet, et dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 30 juillet, 10 septembre et 10 octobre.

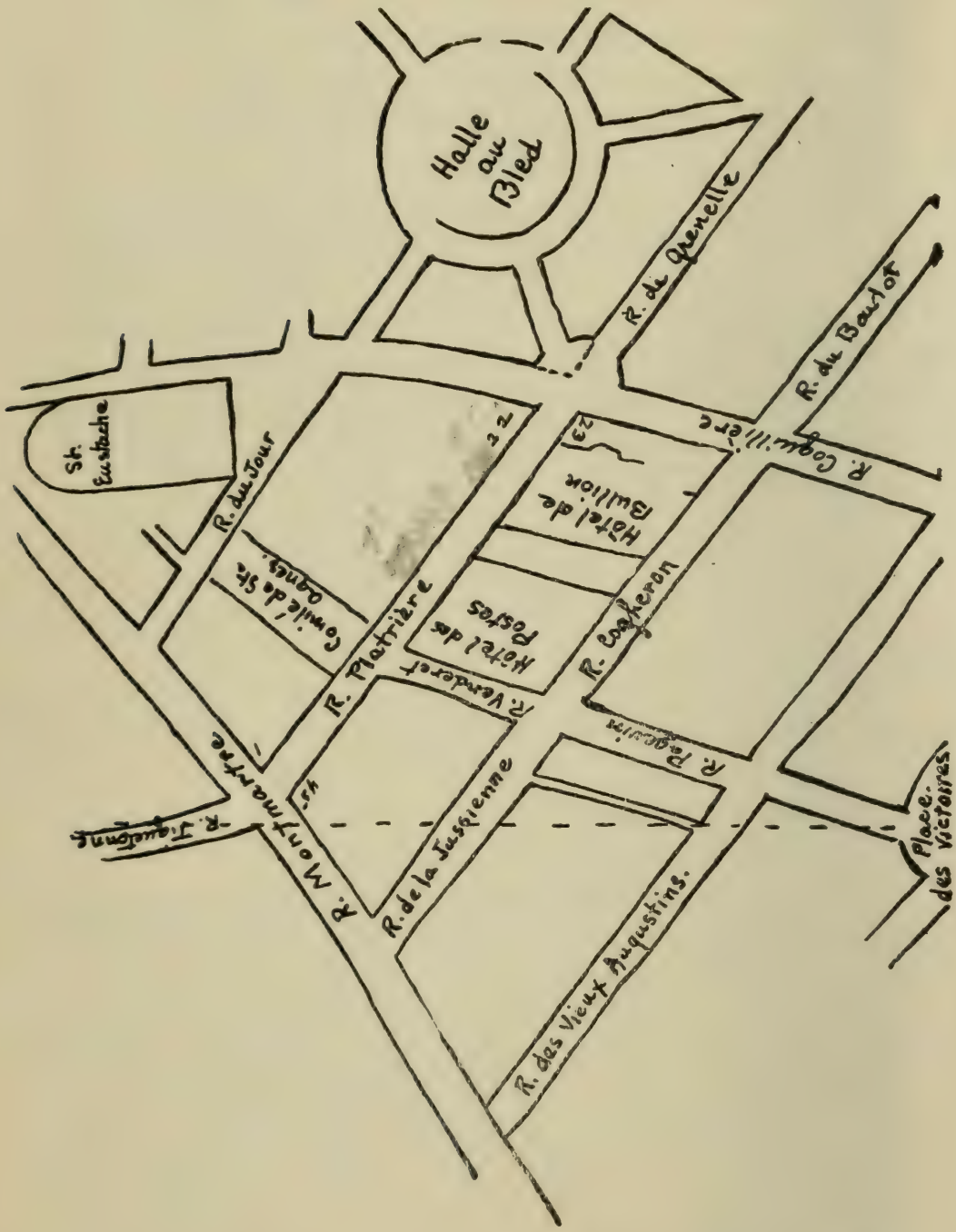

JAILLOT, *Recherches sur Paris.* 1773.
(Archives de la Seine.)

N. B. L'Hôtel des Postes occupe aujourd'hui le même emplacement. L'Hôtel de Bullion est devenu la Salle des Ventes. (*Figaro,* Suppl. litt. du 13 juillet, 1912.)

CHAPITRE III

Finances

Pour les frais de son voyage à Paris, et pour s'y établir, il fallut que Rousseau se servît du capital qu'il avait dans la maison Boy de la Tour à Lyon. Il toucha 623 fr. le 7 juin, 1770 (Godet. App. I) avant de quitter Lyon, et au mois de novembre M. Boy de la Tour, étant à Paris, lui paya tout ce qui restait à son nom—1200 fr. Il y laissait cependant encore 2400 fr. qu'il avait déposés le 7 avril de cette même année au nom de Thérèse, et le 17 mars 1771 il écrivit à Mme. Boy de la Tour (Roth. 237): "Les dettes que j'ai été forcé de contracter pour me mettre dans mes meubles, et la gêne de ma situation présente me forcent de disposer de la petite somme qui reste entre les mains de Monsieur votre fils, et que j'avais compté laisser à ma femme." Il en reparla le 27 mars (Godet. p. 59.) et le 3 avril (Roth. p. 240). Entre le 3 et le 27 avril M. Boy de la Tour, faisant de nouveau un court séjour à Paris, paya à Thérèse 1220 fr. (Godet. App. I), à peu près la moité de son dépôt. Le 17 déc. 1771, Rousseau en retira encore 100 fr. pour la pension qu'il faisait à sa tante; et le 3 janvier 1772, il accusa réception à M. Boy de la Tour (Roth. p. 247) de 1232 l. 10 s.—le solde du "petit capital," en disant: "Il n'a pas moins fallu que la plus indispensable nécessité pour m'engager à retirer ce petit dépôt." Entre le 7 juin 1770 et les premiers mois de 1772, Rousseau avait donc mangé les 4275 fr. environ, qu'il avait dans la maison Boy de la Tour, et il ne lui restait plus que ses rentes viagères, et ce qu'il pouvait gagner en copiant de la musique.

Essayons maintenant de déterminer ce qu'il avait en fait de rentes viagères. Voici ce que nous savons à ce sujet de lui-même:

1. $17\frac{1}{2}70$—à Mme. Delessert (Godet. p. 41):—"Me voyant réduit pour toutes ressources, en comptant ce qui est dans les mains de Monsieur votre frère (M. Boy de la Tour) à 600 fr. de rente, dont 200 sont très mal assurés."

2. 15 janvier 1772—à M. de Sartine (H. XII. p. 243 note)—en se plaignant des faux bruits au sujet des pensions qu'on lui

supposait: "Celles en particulier de Mme. Duchesne se réduisent toutes à une rente de 300 fr. stipulée dans le marché de mon *Dictionnaire de Musique*. J'en ai une de 600 fr. de milord Maréchal, dont je jouis par l'attention de celui qu'il en a chargé à ma prière, mais sans autre sûreté que son bon plaisir, n'ayant aucun acte valable pour le réclamer de mon chef. J'ai une rente de 10 livres sterling, pour mes livres que j'ai vendus en Angleterre, sur la tête de l'acheteur et sur la mienne, en sorte que cette rente doit s'éteindre au premier mourant. Tout cela fait ensemble 1100 fr. de viager, dont il n'y a pas 300 de solides. Ajoutez à cela quelque argent comptant, dernier reste du petit capital que j'ai consumé dans mes voyages et que je m'étais réservé pour avoir quelque avance en faisant ici mon établissement."

3. Dans une conversation citée par Bernardin de Saint-Pierre (p. 60) et qui aurait eu lieu un peu après la date de la lettre à Sartine:[1] "Un libraire de Hollande par reconnaissance m'a fait 600 livres (fr.) de pension viagère dont 300 l. sont réversibles à ma femme après ma mort. Voilà toute ma fortune. Il m'en coûte 100 louis (2400 fr.) pour entretenir mon petit ménage; il faut que je gagne le surplus."

4. Dans le *Second Dialogue* (H. IX, p. 219), ". . . de tout cela bien calculé et bien prouvé, il résulta qu'avec quelque argent comptant, provenant tant de son accord avec l'Opéra que de la vente de ses livres de botanique et du reste d'un fond de mille écus (3000 fr.) qu'il avait à Lyon, et qu'il retira pour s'établir à Paris, toute sa fortune présente consiste en 800 fr. de rente viagère incertaine, et dont il n'a aucun titre, et 300 fr. de rente aussi viagère, mais assurée, du moins autant que la personne qui doit la payer sera solvable. 'Voilà très-fidèlement, me dit-il, à quoi se borne toute mon opulence.' "

De ces quatre citations, celle de Bernardin de Saint-Pierre ne mérite probablement pas une discussion très sérieuse. Les données

[1] B. de St. P. p. 62: "Il me raconta que, *dans le temps même où il me parlait*, un libraire de Paris mettait en vente une nouvelle édition de ses ouvrages et répandait le bruit . . . qu'il lui avait passé un contrat de 1000 écus de pension. R. s'en plaignit à M. de Sartine."

y sont très inexactes; (1) la pension du "libraire de Hollande" (Rey) n'était que de 300 l.; (2) c'était une pension faite à Thérèse, non pas à Rousseau; (3) d'ailleurs, Rousseau ne fait pas mention des trois autres pensions dont il parla lui-même à M. de Sartine vers le temps où cette conversation aurait eu lieu. Ce n'est pourtant pas au compte de Rousseau qu'il faut mettre tout cela; il est beaucoup plus probable que Bernardin, qui est d'une inexactitude extrême dans tous ces détails de dates et de chiffres, en écrivant quelque temps plus tard son rapport de cette conversation, a oublié et embrouillé ce que Rousseau lui avait dit.

Quant au passage tiré de la lettre à Mme. Delessert, on ne s'attendrait pas naturellement à ce qu'il établît des comptes exacts en écrivant à une amie. Il y parle de 600 francs de rente "dont 200 très mal assurés." Les 200 doivent être la pension que Dutens lui payait pour les livres vendus en Angleterre (cf. lettre à M. de Sartine); reste 400 fr., dont 300 sont probablement la pension payée par Duchesne, et 100 l'intérêt du capital qui était dans les mains de M. Boy de la Tour. Il ne compte pas ici la pension de 300 fr. que Thérèse tenait du libraire Rey, ni la pension de Milord Maréchal. Nous verrons tout à l'heure la raison de cette dernière omission.

Les deux autres citations sont d'une importance beaucoup plus grande; dans toutes les deux, Rousseau prétend établir un compte très exact. (Mais remarquons que c'est toujours avec l'intention de faire ressortir sa pauvreté—relative.) Dans la liste de pensions fournie par la lettre à M. de Sartine, notons que Rousseau ne donne à la livre sterling qu'une valeur de 20 fr. tandisque la valeur en était à cette époque 24 fr.;[2] notons aussi qu'il n'y compte pas, non plus que dans la lettre à Mme. Delessert, la pension de Thérèse, quoique, en se plaignant des bruits qu'on faisait courir sur sa fortune, il parle de pensions qu'on suppose faites à sa femme aussi bien que de celles qu'on lui attribue à lui.

Le passage du *Second Dialogue* date *d'au moins deux* ans plus

[2] Cf. citation d'une lettre de Milord Maréchal à la page 17.

tard que la lettre à M. de Sartine,[3] mais ce que Rousseau y dit s'accorde très bien avec les données de cette lettre. Les 300 fr. assurés doivent être la pension de Duchesne, et les 800 incertains seraient donc les 200 de Dutens et les 600 de Milord Maréchal. Depuis janvier 1772, sa fortune a été augmentée par la vente de ses livres de bontanique et par ce que l'Opéra lui paya en 1774. Il ne manque pas de signaler cette augmentation, mais sans en dire rien de précis. De sorte que, sur ce point, nous ne savons pas à quoi nous en tenir.[4] Dans ce passage Róusseau ne parle pas non plus de la pension de Thérèse. Il est permis évidemment, en dressant la liste de ses ressources d'omettre les pensions payées à sa femme, et ce que Rousseau dit au sujet de sa fortune est donc assez exact—à la lettre ; mais puisqu'il n'y a pas de raisons de croire que les 300 fr. de Thérèse n'entrassent pas dans le budget du ménage, il me semble que son mari aurait montré plus d'honnêteté en ajoutant, dans ces déclarations, cette pension aux autres.

Pour débrouiller cette affairs des pensions, il faut remonter jusqu'en 1762. Au commencement de cette année, ou à la fin de l'année précédente, Marc-Michel Rey offrit de faire à Thérèse une pension à vie de 300 l., "en reconnaissance du bien que vous

---

[3] Pas avant 1774, date de la réconciliation entre Rousseau et les directeurs de l'Opéra, mentionnée par les *Mémoires sec.* à la date du 24 avril 1774.

[4] Beaudouin (II. p. 478) dit d'une façon très précise que sa fortune fut augmentée "de 340 l. par an, par le placement d'une somme de 2000 écus qu'il reçut de l'Opéra." Je ne sais pas d'où M. Beaudouin tire ses renseignements. Cela ne se trouve assurément pas dans le passage cité de du Peyrou (*Discours préliminaire* en tête de la seconde partie des *Confessions* —éd. 1790, p. VIII) et qu'il donne comme seule reférence. "M. de Girardin nous apprit, dit du Peyrou, qu'elle (Thérèse) avait outre ce viager (300 fr. de Rey—400 fr. de Milord Maréchal) la propriété d'un contrat de 15000 l. de principal provenant des 2000 écus (6000 l.) qui par ordre du Roi d'Angleterre lui furent comptés à la mort de Rousseau. . . . *Deux autres mille écus* (6000*l.*) *avaient été payés par la direction de l'Opéra de Paris.* . . . " Or les 6000 l. (ou fr.) en question furent payés à Thérèse par le nouveau directeur de l'Opéra, De Vesmes de Valgay, quand il lui acheta, *après la mort de Rousseau,* les six nouveaux airs du *Devin.* (Monin. R.H.L. p. 50—*Les œuvres posthumes et la musique de J. J. Rousseau.*)

(Rousseau) m'avez fait."[5] Pendant les trois premiers mois de 1762, il discuta avec Rousseau les arrangements à faire pour cela (Bosscha. p. 129, 132, 138), et lui envoya enfin une copie du contrat par lequel il promit de payer, lui-même ou par ses héritiers, 300 l. par an en argent de France, à partir de 1763 (Bosscha. p. 153 note). C'était donc une rente viagère des mieux assurées.

En 1764, Rousseau fit avec Duchesne le contrat pour la publication du *Dictionnaire de musique,* en lui laissant le choix entre "200 louis (4800 fr.) en trois payements égaux, ou 100 louis (2400 fr.) en recevant le manuscrit et une pension viagére de 300 fr. bien assurés" (H. XI. p. 184.) De ces deux formes de payement proposées par Rousseau, Duchesne choisit la seconde.

En 1765 Milord Maréchal, ayant appris que l'entreprise de faire une Edition Générale des oeuvres avait manqué, écrivit à Rousseau le 22 mai "Vous m'appelez votre père. . . . ne puis-je exiger par l'autorité que ce titre me donne, que vous permettiez que je donne à mon fils 1200 fr. (50 l. sterling) de rente viagère?" (M-P. Vie II. p. 160). Rousseau n'en accepta que la moitié[6]—600 fr. en rente viagère, dont le capital de 300 louis (7200 fr.) fut remis par Milord Maréchal à du Peyrou au mois de juillet 1776 (H. XI, p. 373).

Mais à l'époque même où Rousseau acceptait cette pension de

---

[5] Rey à Rousseau. (inédit) Ann. X. p. 38. Article sur *Rousseau et M. M. Rey.* par A. Schinz.

[6] *Confessions* XII (H. IX. p. 69.) "Milord Maréchal m'en avait offert une de 1200 fr. que je n'avais acceptée qu'en la réduisant à moitié. Il m'en voulait envoyer le capital, que je refusai, par l'embarras de le placer. Il fit passer ce capital à du Peyrou, entre les mains de qui il est resté et qui m'en paye la rente viagère. . . . Joignant donc mon traité avec du P., la pension de Milord M. dont les ⅔ étaient réversible à Thérèse après ma mort, et la rente de 300 fr. que j'avais sur Duchesne je pouvais compter sur une subsistance honnête, et pour moi, et après moi pour Thérèse, à qui je laissais 700 fr. de rente, tant de la pension de Rey que de celle de Milord Maréchal. . . . "

Milord Keith, il fit un accord avec du Peyrou[7] qui se substitua à la compagnie Neuchâteloise, laquelle avait entrepris et puis abandonné l'Edition Générale (Bosscha. p. 250). Du Peyrou reçut "le recueil" de tous les matériaux pour l'édition générale, tant manuscrits qu'imprimés, avec les mémoires de la vie de Rousseau et toutes les pièces qui s'y rapportaient, et en échange il promit de payer à Rousseau une rente viagère de 1600 fr. (Bosscha. p. 251).

Puis, pendant le séjour en Angleterre, Rousseau reçut de M. Dutens, pour ses livres, une pension de 10 l. sterling (240 fr.) et aussi la pension (de 100 l. sterling) que lui fit le roi d'Angleterre. De sorte qu'en 1767 quand ils rentrèrent en France, Rousseau et Thérèse auraient eu, sans compter celle du roi, des pensions viagères s'elevant à 3000 francs, ce qui leur aurait amplement suffi. Mais à ce moment commença pour Jean Jacques une période de trouble et d'agitation extraordinaires, pendant laquelle il renonça à la pension du roi d'Angleterre, et rompit son accord avec du Peyrou,[8] restant son débiteur de 100 louis (2400 fr.) que du Peyrou lui avait déjà payés et que Rousseau tenait à restituer. Il pensait renoncer aussi à la pension de Milord Maréchal, mais se décida enfin à la recevoir au moins assez longtemps pour pouvoir

---

[7] H. XI. p. 253—lettre à du Peyrou, 23 mai 1765. "Comme . . . notre convention générale est faite, rien ne presse sur le reste."

Bosscha, p. 263—lettre à Rey, 18 octobre 1765. "Il est vrai que l'accord pour l'édition de mes écrits est une affaire faite."

Confessions XII (H. IX. p. 69 "Je lui remis tous les matériaux de cette édition . . . j'y joignis l'engagement de lui remettre les mémoires de ma vie, et je le fis dépositaire généralement de tous mes papiers, avec la condition expresse de n'en faire usage qu'après ma mort. Au moyen de cela la pension viagère qu'il se chargeait de me payer suffisait pour ma subsistance."

[8] H. XII. p. 80—lettre à M. d'Ivernois, 26 avril 1768. "Je crois pour de bonnes raisons, devoir renoncer à la pension du roi d'Angleterre; et pour des raisons non moins bonnes j'ai rompu irrévocablement l'accord que j'avais fait avec M. du Peyrou."

payer les 100 louis de du Peyrou.[9] Il lui proposa cet arrangement le 24 mars 1768:—"il me semblait que, sans rien changer à la destination de cette rente, quatre ou cinq ans, dont une partie est déjà écoulée, suffisaient pour acquitter ces 100 louis." Nous ne savons pas ce que du Peyrou en dit; mais depuis ce temps-là jusqu'en 1770 nous n'entendons plus parler de cette rente. Dans une lettre du 28 février 1770, Rousseau lui écrivait: "Je n'avais pas besoin, mon cher hôte, de la note que vous m'avez envoyée pour être convaincu de votre exactitude dans les comptes. Cette note me fait plaisir, en ce que *j'y vois approcher le temps où nous serons tout à fait quittes,* et vous me faites désirer de vivre au moins jusque-là. Il n'est pas temps encore de parler des arrangements ultérieurs." (H. XII. p. 202). Le 5 novembre, en renvoyant un mandat de du Peyrou, il disait: "Pourquoi voulez-vous prendre des arrangements positifs sur des suppositions, et m'envoyer un mandat sur vos banquiers sans savoir si je suis équitablement dans le cas de m'en prévaloir. Attendez du moins que, de retour chez vous, vous puissiez vérifier par vous-même l'état des choses, et ne m'exposez pas, en recevant des payments avant l'échéance, à redevenir votre débiteur sans en rien savoir." On pourrait conclure de cela que du Peyrou avait accepté la proposition de Rousseau, et qu'il recevait lui-même la rente provenant des 300 louis de Milord Maréchal jusqu'en 1770, quand, sa dette acquittée, Rousseau recommença à toucher les 600 francs par an.

---

[9] Cf. H. XII. pp. 73, 81, 83—lettres à du Peyrou, 24 mars, 29 avril, 10 juin 1768. " . . . ayant nettement refusé de vous rembourser de vos 100 *louis* sur l'argent qui vous a été remis par milord maréchal . . . il faut ou que je tire de ma poche ces 100 *louis* pour vous les rendre, ou que je vous en reste débiteur. Or je ne veux point rester votre débiteur." . . . "Refuserez-vous de vous rembourser de ces 100 *louis,* parce que je ne veux pas recevoir les 200 *autres?* . . . Vous me pressez de vous répondre catégoriquement si je veux recevoir la rente viagère . . . Je vous réponds à cela que, si vous refusez de vous rembourser sur le capital, je la recevrai jusqu'à la concurrence du payment des 100 *louis* que je vous dois . . . Je la recevrai . . jusqu'à ce que vous soyez payé; après cela je verrai ce que j'aurai à faire . . . Bien entendu qu'aussitôt que la somme qui vous a été remise pour moi par milord maréchal lui sera restituée, il faudra bien qu'à votre tour vous receviez la restitution des 100 *louis.*" (H. XII. p. 81-2).

De sorte que pendant les années 1768-1770 il ne touchait que les 200 fr. de Dutens, les 300 fr. de Duchesne, les 300 fr. que Rey payait à Thérèse, et environ 100 fr. d'intérêt du petit capital qui était dans la maison Boy de la Tour; 900 fr. donc, y compris la pension de Thérèse, et de ces 900 fr. il payait chaque année 100 fr. à sa vieille tante, Mme. Goncerut.[10]

Ce n'était donc pas sans raison qu'il se plaignait de sa pauvreté à cette époque-là; il n'avait, en effet, que la moitié des 1600 fr. "qui est la somme que je dépense annuellement, dit-il à Rey (Bosscha. p. 250), depuis que je vis dans mon ménage." A partir de juillet 1770, quand il toucha de nouveau la pension de Milord Maréchal il avait environ 1440 fr. de rentes viagères qui lui furent payées jusqu'au moment de sa mort.[11] Ajoutons que sa tante mourut au commencement de 1775 (Godet. p. 175), et dès lors Rousseau n'eut plus à prendre sur sa petite rente les 100 fr. qu'il lui payait tous les ans depuis 1768.

En résumé, les Rousseau semblent avoir touché 800 fr. au moment de quitter Monquin, environ 1300 fr. de la fin de 1770 jusqu'à 1775, et environ 1400 fr. de 1775 jusqu'à la mort de Jean-Jacques.

Il est bien certain que Rousseau ne croyait pas pouvoir vivre à Paris sans avoir quelque chose de plus que ses pensions viagères. Dans le *Second Dialogue* (H. IX. p. 219), ayant déclaré qu'il ne possédait que 1100 fr. de rente, plus quelque argent comptant:

---

[10] Pour la pension faite à la tante Goncerut cf.
H. XII p. 55—lettre à M. d'Ivernois, 29 janvier, 1768.
H. XII p. 63—lettre à M. Guy, 17 février, 1768.
Godet—pp. 41, 57, 60, 62, 119, 158—à Mme. Delessert.

[11] Pension de Duchesne—"servie jusqu'à la mort de Rousseau"—ce sont les mots de d'Avenel—R. d. d. m—15 nov. 1908.

Pension de Dutens—devait s'éteindre au premier mourant—Dutens n'est mort qu'en 1812.

Pension de Rey—payée à Thérèse après la mort de Rousseau—Cf. lettre de Girardin à Rey, 8 août 1778, Bosscha—p. 316.

Pension de Milord Maréchal—Cf. Lettres de du Peyrou à Rey 7 déc. 1778, 16 jan. 1779. Bosscha, p. 311, 312: "Il (M. de Girardin) doit si peu ignorer que les 600 l. de pension viagère constituée à M. R. sont réversibles pour 400 l. à sa veuve, que dès ma première lettre . . . je lui mandai cet arrangement et lui remis pour Mme. R. une lettre de 300 l. pour les 6 premiers (mois) de l'année échus en juillet, etc. . . . "

"Vous pourriez, continua-t-il, dire comme tant d'autres que, pour un philosophe austère, onze cents francs de rente devraient. . . suffire à ma subsistance. . . . A cela je réponds, premièrement, que je ne suis ni philosophe, ni austère, et que cette vie dure, dont il plaît à vos messieurs de me faire un devoir, n'a jamais été ni de mon goût, ni dans mes principes, tant que par des moyens justes et honnêtes, j'ai pu éviter de m'y réduire. . . . sans avoir jamais été riche, j'ai toujours vécu commodément; et il m'est de toute impossibilité de vivre commodément dans mon petit ménage avec onze cents francs de rente."

En faisant ses plans pour rentrer dans la capitale, il avait pensé à reprendre son ancien métier de copiste et il en avait parlé évidemment à des amis, car très tôt après son arrivée à Paris, dans sa première lettre à M. de la Tourette (H. VI, p. 89) il lui dit, en parlant de ses dîners en ville et de ses visites: "Tout ceci n'est pas le moyen de reprendre la copie de la musique d'une façon bien lucrative, et j'ai peur qu'à force de dîner en ville je ne finisse par mourir de faim chez moi." A peine était-il à Paris depuis trois semaines qu'on y parlait de sa décision de se faire copiste comme d'une chose connue,[12] et Grimm (15 juil.) prétendait même que Rousseau disait avoir besoin de gagner 1500 francs par an avec ses copies pour être à son aise. Il y avait naturellement des gens qui l'accusaient de se faire copiste par affectation. Morellet, par exemple, dit dans ses *Mémoires* (Chap. 5, p. 107): "Rousseau continue froidememt de copier de la musique comme il faisait avec affectation devant ceux qui venaient le voir, en répétant qu'il fallait qu'il vécût de son travail." Jean-Jacques savait qu'on portait contre lui ces accusations et il s'en plaignit, entre autres auprès de M. de Sartine le 15 janvier 1772 (H. XII, p. 242.); aussi dans le *Second Dialogue* (H. IX, p. 219). Après sa mort on imagina encore autre chose, et on commença à répandre le bruit qu'il n'employait pas pour lui-même l'argent gagné en

[12] Mme. du Deffand. *Correspondance complète avec ses amis*—Paris 1865, lettre à Walpole 15 juil. 1770.

copiant, mais qu'il le donnait à de plus pauvres que lui.[13] Lui-même déclara toujours qu'il le faisait par nécessité. "Pourquoi voulez-vous que, sur mes vieux jours, je fasse sans nécessité le dur apprentissage d'une vie plus que frugale, à laquelle mon corps n'est point accoutumé; tandis qu'un travail qui n'est pour moi qu'un plaisir me procure la continuation de ces mêmes commodités, dont l'habitude m'a fait un besoin, et qui, de toute autre manière, seraient moins à ma portée ou me coûteraient beaucoup plus cher?"

Maintenant que gagnait-il ainsi? Ce que nous savons confirme que pendant les deux ou trois premiers mois de son séjour il ne s'était pas, peut-être, livré très sérieusement à son travail. Son registre de copies (tenu régulièrement depuis le 1er avril 1772 jusqu'au 22 août 1777) ne fait commencer son travail que le 1er septembre 1770 (Jansen, M. p. 475), et ce ne fut qu'à la fin de 1771 ou le commencement de 1772 que les commandes lui vinrent en abondance, et qu'il se décida à s'y livrer tout entier (Roth. p. 249; Godet. p. 115). A partir de ce moment il travaillait avec un tel acharnement qu'il ne se donnait même plus le temps d'écrire des lettres. (Cf. sa dernière lettre à Mme. Boy de la Tour, le 18 janvier 1773: "Mes occupations me tiennent surtout en hiver, cloué à ma besogne avec une telle assiduité que je n'ai plus le temps ni le courage d'écrire aucunes lettres.") Son registre de copies montre un total de 9,236½ pages de musique copiées entre le 1er avril 1772 et le 22 août 1777. 9,236½ pages à 10 sous la page (M-P. inéd. II. p. 23) nous donnent 4,618 fr. en cinq ans et demi, ou environ 838 fr. par an. Ce qui, ajouté à ses rentes viagères, lui faisait un revenu d'environ 2,238 fr.

Rousseau cessa de tenir son registre à la date du 22 août 1777, comme s'il renonçait désormais à ce travail. Nous apprenons aussi par Pierre Prévost, précepteur des enfants de Mme. Delessert, et qui connaissait Rousseau à cette époque-là, que Jean-Jacques avait "cessé de copier de la musique la dernière année de sa vie, et déjà auparavant il se livrait peu à ce travail." De sorte que même

[13] *L'Année littéraire* 1778 t. VIII, lettre de Mme. de la Motte (i. e. Mme. de la Tour de Franqueville) et *Correspondance Secrète* de Métra, 1er janvier 1780.

en ne payant plus les 100 fr. par an à sa tante, Jean-Jacques était vraiment plus pauvre à partir de 1777 qu'il n'avait été depuis 1771. Si, en 1774, il ne croyait pas pouvoir vivre commodément sans ajouter à ses rentes viagères ce qu'il gagnait par sa copie, cela lui devenait naturellement encore plus difficile, à mesure que lui et sa femme viellissaient et sentaient le besoin d'une vie plus aisée. Malheureusement aussi, au moment où il commençait à moins gagner, Thérèse tombait malade; il fallait ajouter encore aux dépenses du ménage en lui donnant une domestique (H. IX, p. 403) et voilà Rousseau qui tombe dans une crise de découragement et de pessimisme, et qui écrit au mois de février 1777 le fameux mémoire dans lequel il demande n'importe où un asile pour lui et pour sa femme.

Même après sa mort, on discutait encore si c'était par nécessité qu'il avait copié de la musique. LeBègue de Presle dit que Rousseau, à la fin de sa vie, *quoiqu'il n'eût pas un revenu assez grand pour vivre à Paris et payer un domestique,* n'était pas "à la misère," puisqu'il avait 1440 livres de rentes viagères. L'auteur des *Mémoires Secrets* (9 mars 1779) est d'une autre opinion—"La cause, dit-il que M. LeBègue de Presle donne au départ de Rousseau. . . est. . . . assez gauche. . . puisqu'il convient que ce philosophe possédait 1450 l. de rentes constituées, *premier fonds assez suffisant pour un ménage aussi médiocre que celui de Rousseau.*" Il est probablement vrai qu'on aurait pu vivre à Paris avec les 1300 ou 1400 fr. de rente dont disposaient Jean-Jacques et Thérèse à partir de la fin de 1770; encore plus, quand, à partir de 1774, cette rente fut augmentée par l'argent reçu de l'Opéra et par les 100 fr. par an qu'il n'avait plus à payer à sa tante. Mais il est aussi probable que Rousseau ne savait pas—nous venons de voir qu'il ne voulait pas—vivre de si peu, surtout vers la fin de sa vie lorsqu'il ne se sentait pas la force de se priver et de faire des économies. Il me semble aussi, d'après les faits que nous avons computés, que Rousseau voulait toujours se faire croire un peu plus pauvre qu'il ne l'était. Ce n'était pas, évidemment, pour obtenir des cadeaux—puisqu'il n'en voulait

jamais recevoir; c'était probablement encore une manifestation de sa manie—pour faire ressortir plus clairement ses malheurs et la méchanceté de ses ennemis.

TABLEAU DES RENTES DONT DISPOSAIENT ROUSSEAU ET THERESE DE 1767 A 1778

Rousseau	1767	1768	1769	1770	1771	1772	1773	1774	1775	1776	1777	1778	
Duchesne.....	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	Rentes Viagères
Milord Maréchal..	600	----	----	----	600	600	600	600	600	600	600	600	
du Peyrou.....	1600	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	
Dutens.....	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	
Intérêt sur son capital.....	----	100	100	100	?	----	----	----	----	----	----	----	
Copie.....	----	----	----	----	?	838	838	838	838	838	?	----	
Total.....	2740	640	640	640	1140	1978	1978	1978	1978	1978	1140	1140	
Rente que R. payait à sa tante.....	100	100	100	100	100	100	100	100	----	----	----	----	
Reste.....	2640	540	540	540	1040	1878	1878	1878	1978	1978	1140	1140	
Thérèse													
Rey.....	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	Rente Viagère
Rente Totale dont disposaient Rousseau et Thérèse.....	2940	840	840	840	1340	2178	2178	2178	2278	2278	1440	1440	
P. du Roi d'Angleterre.....	2400	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	

CHAPITRE IV

Occupations

1. *La copie.*

Rousseau venait donc à Paris en 1770 avec l'intention de reprendre son métier de copiste de musique. Comme nous venons de le voir, il se plaignait d'abord des visites et des distractions de la vie sociale qui l'empêchaient de se mettre bien sérieusement au travail; mais il obtint quand même et livra quelques commandes dès l'été de 1770.[1]

C'était surtout la matinée qu'il consacrait à ce travail. Selon Bernardin de Saint Pierre (p. 49-50) "il se levait à cinq heures du matin en été, se mettait à copier de la musique jusqu'à sept heures et demie; alors il déjeunait et pendant son déjeuner il s'occupait à arranger sur du papier les plantes qu'il avait cueillies l'après-midi de la veille; après déjeuner il se remettait à copier de la musique. Il dînait à midi et demi. A une heure et demie il allait prendre du café assez souvent au "Café des Champs Elysées" où nous nous donnions rendez-vous. Ensuite il allait herboriser dans les campagnes." Pendant l'hiver il sortait moins et travaillait davantage. (Roth. pp. 249 et 258.)

Ses visiteurs le trouvaient presque toujours penché sur sa copie, qu'il continuait tranquillement, "notant et causant à la fois." C'est ainsi qu'il reçut pour la première fois Bernardin de Saint-Pierre (p. 31), Goldoni,[2] et Champagneux (Buffenoir p. 199) en 1775. "Dès la seconde visite, dit Champagneux, il me demanda la permission de continuer son travail, dont il dit qu'il était obligé de se faire une ressource pour vivre. . . . Quand j'avais le talent d'amener la conversation sur des sujets qui piquaient sa curiosité ou flattaient son coeur, adieu règle et notes—il oubliait tout cela pour se livrer à l'expansion de ses idées."

---

[1] H. XII. A M. de Saint-Germain, 14 août 1770: "J'y exerce mon ancien métier de copiste."

[2] Goldoni. *Mémoires* 1787—III. p. 126 s.

Mieux que cela, depuis qu'on savait que Jean-Jacques s'était fait copiste, les curieux se servaient volontiers de ce prétexte pour entrer chez lui en apportant de la musique à copier, qu'ils oubliaient même parfois de retirer et de payer.[3] Eymar—qui s'était lui-même servi de ce moyen de faire la connaissance du philosophe—raconte (M-P. inéd. II, p. 23f.) que pendant sa seconde visite, il arriva un jeune homme "d'une figure intéressante qui vint apporter quelques feuilles de musique à copier, et dont l'embarras et la timidité déguisèrent mal le véritable motif de visite. Rousseau s'en aperçut, et néanmoins le reçut fort bien. Il se chargea de sa musique et fixa le jour auquel elle serait prête—mais quand le jeune homme fut sorti il se tourna vers nous et dit: Cette personne m'a bien l'air d'être venue chez moi dans un tout autre but que celui qui a paru l'y amener." Une autre fois un seigneur russe,[4] le comte Schouvalof, qui avait employé la même ruse avec assez de succès, gâta tout, une fois la conversation engagée, en avouant que sa musique à copier n'était qu'un simple prétexte. "Rousseau fronce le sourcil et ramasse en hâte la musique.—Je suis chambellan de sa Majesté Impériale.—Tant pis pour vous, répond le citoyen de Genève. Puis, en se levant: Voilà votre musique et votre argent; remportez-les; mais comme vous m'avez fait perdre deux heures, je retiens 12 francs.[5] Puis il le pousse hors de sa chambre et referme la porte."

C'est ainsi que le Marquis de Girardin fit, en 1775 ou 1776, la connaissance de celui qui devait être son hôte à Ermenonville en 1778. Son fils Stanislas nous raconte[6] que son père fit connaissance avec Rousseau à son retour d'Italie. Jean-Jacques

---

[3] Cf. son Registre de copies de musique. (Jansen M. p. 475) "18 pages en parties séparées . . . pour Mme. la Comtesse d'Egmont dont elle a oublié de me payer la copie" . . . "77 pages de *Duo de Guzman,* copiées pour Mme. la Princesse de Pignatelli, et qui ne m'ont pas non plus été payées."

[4] Comte d'Allonville—*Mémoires secrets de* 1770 *à* 1830. *Chap.* XIV. p. 181.

[5] A raison de 10 sous le page, cela ferait 12 pages par heure; plus qu'il n'aurait vraiment pu faire en une heure de travail. Il fait payer cher au chambellan impérial ces deux heures gaspillées!

[6] Stanislas de Girardin—*Mémoires, journal et souvenirs.* 1829.

"demeurait alors rue Platrière dans le voisinage de la Grande Poste. Mon père s'était introduit chez lui en lui portant de la musique italienne à copier,—il multipliait par ce moyen les occasions de le voir. Il me menait quelques fois avec lui pour essayer la musique copiée par Jean-Jacques."

Sa clientèle, cependant, ne se composait ni exclusivement, ni en majeure partie de ces curieux. S'il en avait été ainsi, on les aurait vus venir d'abord en foule, pendant que son retour à Paris faisait sensation, et puis en nombre toujours diminuant, tandis que c'est juste le contraire qui eut lieu. Lui-même ne date (Jansen, M. p. 475.) le commencement de son travail sérieux que du premier septembre 1770 (deux mois après son retour) et le petit commerce ne battit son plein qu'encore plus tard (Roth. p. 249). "L'ouvrage, qui durant près de deux ans ne venait qu'avec peine, m'est venu tout d'un coup en abondance et assez à propos" (Godet. p. 115). Le premier avril 1772, il commença à tenir un registre (Jansen, M. p. 475 s. et H. IX. p. 215) de toutes ses copies payées, "dans l'ordre où elles ont été faites, et sous chacun de ces numéros est marqué, avec la date du jour où la copie a été achevée, le nom de la personne pour qui elle a été faite, ensuite l'indication de la pièce, le nombre des parties séparées. . . . et enfin le nombre des pages." Les numéros sont arrangés en centaines, chaque centaine marquée par une lettre de l'alphabet. Il fait commencer le registre au numéro B. 1., ayant réservé la centaine A au travail fait entre le premier septembre 1770 et le premier avril 1772—travail qui par conséquent ne figure pas dans le registre. La dernière entrée, celle du 22 août 1777 est E. 60., ce qui fait 360 copies (9,236½ pages) en cinq ans et demi. Toutes les copies faites depuis le premier avril 1772 portaient à la fin, avec les initiales JJR, une lettre et un numéro correspondants à ceux du registre. Il y a, en outre, à la fin du registre, une page où il inscrivait la musique qu'il copiait gratuitement pour des amis, et enfin une liste des pièces qui restaient entre ses mains au moment où il cessa de tenir son registre. Il s'était résigné, vers la fin de sa vie, à abandonner

ce travail qui devenait de plus en plus difficile et pénible. Sa main n'était plus ni assez ferme, ni assez rapide, et sa vue s'affaiblissait;[7] il trouvait aussi qu'il gaspillait trop de temps avec des importuns qui apportaient ou remportaient leur musique. "Un autre inconvénient très grave me forcera d'abandonner enfin ce travail.. . . . c'est l'abord fréquent d'étrangers. . . . qui s'introduisent chez moi sous ce prétexte, et qui savent ensuite s'y cramponner malgré moi." (H. IX, p. 227 note.)

Nous venons de voir le soin qu'il mettait à inscrire et à numéroter toutes ses copies et à séparer celles qu'on lui payait de celles dont il faisait cadeau à ses amis; nous allons voir qu'il se piquait aussi de faire de très belles et de très exactes copies. Grimm disait déjà le 15 juillet 1770: "il prétend n'avoir pas son pareil;" et il semble que cette fois Grimm n'ait pas beaucoup exagéré. Le Prince de Ligne (op. cit.), ayant entendu parler de ce faible de Rousseau, en profita pour s'assurer un bon accueil. Etant allé le voir pendant la première quinzaine de juillet 1770, il lui parla d'abord de ses gros livres de botanique, et puis lui demanda: "Est-il vrai que vous soyez si habile pour copier la musique?"—et Rousseau de lui montrer ses copies, en disant: "Voyez comme cela est propre." En recevant la visite de Goldoni,[8] le philosophe se leva, lui montra une copie qu'il était en train de faire, et dit, mais peut-être en plaisantant un peu:—"Voyez si personne copie de la musique comme moi; je défie qu'une partition sorte de la presse aussi belle et aussi exacte qu'elle sort de chez moi." En effet, elles étaient très belles, et, selon Corancez, "d'une exactitude rare." Eymar (M-P. inéd. II, p. 47) en parle aussi avec enthousiasme. "Je n'ai rien dit encore de la beauté et de la perfection de sa copie. . . . Elle ne laissait absolument rien à désirer. Notes, paroles et

[7] LeB. de P.; aussi H. IX. p. 227: "Il est vrai qu'avancé déjà dans la vieillesse, il ne peut espérer de vaquer longtemps encore à son travail: sa main déjà tremblotante lui refuse un service aisé; sa note se déforme, son activité diminue; il fait moins d'ouvrage et moins bien dans plus de temps."

aussi—Girardin à du Peyrou, 22 juil. 1778.

[8] Goldoni—Op. cit.

signes, tout semblait être moins l'ouvrage de la plume que du burin. . . . Il se piquait même d'y mettre du luxe, et de la prodigalité, s'il est permis de nommer ainsi l'élégance la plus recherchée. Chaque première page, après le titre, était ornée d'une vignette ou d'un fleuron; une belle encre rouge marquait le genre du morceau et faisait ressortir à l'œil les piano et les forte: les paroles étaient alignées sous le chant avec un réglet, un tiret proprement façonné servait à réunir les parties qui devaient aller ensemble; enfin, au bout de la derniére page, le nombre total des mesures était rapporté, et le tout se terminait par un chiffre ou une signature en lettres initiales à peu près de cette manière—JJR cop.; telle était la copie de Rousseau."

Avec "l'honnêteté d'un ouvrier de bonne foi," comme dit Bernardin de Saint-Pierre (p. 60), il faisait très consciencieusement les copies qu'on lui demandait, et refusait toujours d'accepter plus que le prix qu'il avait fixé, quoiqu'on essayât parfois de lui faire la charité en lui payant davantage (B.-B., p. 363). Cependant, par une logique assez bizarre, il se faisait payer plus cher (10 sous la page) parce qu'il travaillait plus lentement et faisait plus de fautes que n'en faisaient d'autres copistes "moins distraits et plus expéditifs que lui."[9]

Ce ne fut pas sans protestations de la part de ses amis que Rousseau s'occupa ainsi pendant ses années de Paris. Tous se faisaient un devoir de le plaindre, ou de l'engager à reprendre plutôt sa plume de philosophe. Mais lui, ayant renoncé définitivement à faire des livres, paraissait très content et ne trouvait pas bon que ses amis se mêlassent tellement de ses affaires à lui. "Vous me plaignez, dit-il à ce sujet à Goldoni (op. cit.) parceque je m'occupe à copier? Vous croyez que je ferais mieux de composer des livres pour des gens qui ne savent pas lire et pour fournir des articles à des journalistes méchants? Vous êtes dans l'erreur. J'aime la musique de passion, je copie des originaux

[9] Eymar—M-P. inéd. II. p. 23; aussi H. IX p. 226. "Il travaille lentement, pesamment, fait beaucoup de fautes, efface ou recommence sans cesse; cela l'a forcé de taxer haut son ouvrage, quoiqu'il en sente mieux que personne l'imperfection."

excellents, cela me donne de quoi vivre, cela m'amuse et en voilà assez pour moi." Bernardin de Saint-Pierre (p. 65) lui demandait s'il n'aurait pas pu prendre quelque autre état que celui de copiste, et Rousseau lui répondit: "Il n'y a point d'emploi qui n'ait ses charges. Il faut une occupation. J'aurais cent mille livres de rente que je copierais de la musique: c'est pour moi à la fois un travail et un plaisir." Il prétendait aussi qu' "en copiant de bonne musique il jouissait d'un concert parfait." (Prévost.)

Il avait donc trouvé un métier qui l'occupait sans le fatiguer, et en même temps lui procurait un vrai plaisir; qui lui donnait de quoi mener une vie indépendante et pas trop dure, tout en le laissant libre d'arranger comme il voulait sa journée dont il ne devait compte à personne.

2. *La Botanique.*

L'étude de la botanique devenait par moments chez Rousseau une vraie passion. Pendant son séjour à Lyon, avant d'arriver à Paris, il avait herborisé avec ses amis de là-bas, et à peine rentré dans la capitale, il se mit en relations avec les principaux botanistes et jardiniers du jour. Il alla voir le jardin d'un M. Cochin (H. VI, p. 88); il fit la connaissance de Richard (Ibid.), qui promit de lui montrer les jardins du Trianon; surtout on lui fit accueil au Jardin du Roi (H. VI, pp. 89 et 90). Il y allait causer avec les deux de Jussieu, l'oncle et le neveu, et assistait aux promenades d'herborisation qu'ils avaient l'habitude de faire avec leurs éléves (*Mém. Sec.* 22 et 26 juil. 1770). Ce fut au Jardin du Roi aussi qu'il fit la connaissance du grand Lamarck,[10] et du jardinier Thouin dont la collection de graines (H. VI, p. 94) excita tellement son émulation que pendant deux ou trois ans il demandait à tout le monde[11] des fruits et des graines pour

[10] *Revue hebdomadaire* 21 nov. 1908 p. 309. Lamarck se lie avec les botanistes du Jardin des Plantes et herborise avec Jean Jacques Rousseau, qui ne parait pas l'avoir séduit. Article d'Edmond Perrier.

[11] A Linné—le 21 sept. 1771 (H. XII, p. 241). A M. de la Tourette, le 26 nov. 1770 (H. VI, p. 90), le 25 janv. 1772 (H. VI, p. 92). A M. de Malesherbes (H. VI, p. 63).

augmenter sa petite collection ; il en recevait même de l'Angleterre. (H. VI, p. 94).

Il aurait voulu cependant consacrer encore plus de temps à la botanique, et il trouvait que d'autres soins la lui avaient fait extrêmement négliger. "Depuis que je suis à Paris, écrivait-il le 26 novembre à M. de la Tourette, (H. VI, p. 91) je n'ai été que 3 ou 4 fois au Jardin du Roi ; quoiqu'on m'y accueille avec la plus grande honnêteté, et qu'on m'y donne volontiers des échantillons de plantes, je vous avoue que je n'ai pu m'enhardir encore à demander des graines. . . ." Mais il faisait déjà des projets pour la saison prochaine, où il comptait se "remettre au courant de la botanique." Il parlait aussi d'une promenade d'herborisation qu'il comptait faire "le printemps prochain" à Montmorency (Ibid.) Il y alla, en effet, pendant le printemps ou l'été de 1771 avec Antoine Laurent de Jussieu et "la caterve du Jardin du Roi," mais sans réussir à trouver le *plantago monanthus* qu'il désirait surtout revoir, et que, lui, ainsi que les autres membres de l'expédition, cherchaient avec soin autour de l'étang (H. VI, p. 62).

Cela nous étonne—et cela étonnait déjà les contemporains—que ces parties d'herborisation aient pu convenir au "promeneur solitaire." Et de fait, elles ne lui plaisaient pas trop ; il finit par y renoncer. Au printemps de 1772, il écrivait à Malesherbes : "J'ai suivi M. de Jussieu l'aîné (Bernard) dans sa dernière herborisation, et je la trouvai si tumultueuse et si peu utile pour moi que quand il en aurait encore fait, j'aurais renoncé à l'y suivre." Cependant, à en croire Antoine Laurent de Jussieu, le neveu, Rousseau aurait herborisé avec lui et M. Thouin toutes les semaines pendant cinq des derniers étés de sa vie.[12]

Rousseau avait toujours aimé la promenade, et depuis qu'il s'intéressait aux plantes, il l'aimait davantage encore. Tous les jours pendant la belle saison, il se promenait l'après-midi. Le plus souvent il était seul. Thérèse ne partageait pas son enthousiasme pour la nature, et son mari avait toutes les peines

[12] *Annales du Museum d'histoire naturelle*, Paris, 1808, t. XI.

du monde à obtenir cinq ou six fois l'an qu'elle sortît avec lui (H. XII, p. 220). Parfois il fut accompagné par un ami; par Dusaulx pendant les quelques mois que dura leur amitié (Dusaulx, p. 112); au moins une fois il alla herboriser avec Monsieur de Malesherbes, probablement pendant l'été de 1771.[13] Après qu'il se fut lié d'amitié avec Bernardin de Saint-Pierre (au mois de juin 1771),[14] il prit l'habitude de sortir avec lui. Au moins une fois par semaine pendant qu'il faisait beau, ils parcouraient l'après-midi les environs de Paris, causant et herborisant. Parfois même on partait le matin à 7 heures, on dînait à 2 heures dans quelque village et on ne revenait que le soir ou à la nuit. Un lundi de Pâques (probablement en 1776 ou 1777)[15] ils firent une expédition au Mont Valérien (B. de St.-P., p. 106). Ce jour-là ils dînèrent dans le réfectoire d'une communauté de religieux, assistèrent ensuite dans la chapelle à la litanie des voyageurs, et se promenèrent dans le cloître et dans le jardin d'où on jouissait d'un spectacle magnifique. "Vue immense; grand rideau de nuages et de pluies; Paris élevant ses tours; des coups de lumière au loin. . . . des nuages plombés, se succédant de l'ouest, remplissaient les vallons." (B. de St.-P., p. 109.) Une autre fois Bernardin conduisit Rousseau à Romainville (B. de St.-P., p. 109), pour lui montrer à son tour un paysage à son goût. On passa une journée délicieuse, on dîna au cabaret de Romainville et pour ajouter au plaisir, on eut du café que Bernardin avait apporté, sachant que c'était une des "choses de luxe" que Rousseau aimait.

Ils parcoururent de cette façon les bords de la Seine, le Pré St. Gervais, le Bois de Boulogne, le Parc de la Muette, les hauteurs de Sèvres, etc.; Rousseau herborisant, le chapeau sous le bras ou accroché à sa poche, même en plein soleil, et armé

---

[13] A M. de Malesherbes, 21 oct. 1771 et 11 nov. (1771)—(Pougens.)

[14] Cf. Bernardin de Saint-Pierre—p. 31. Bernardin se trompe d'une année. La lettre de Rousseau citée par lui à la page 35, et dont l'orginal existe au Musée Carnavalet, est datée: "ce vendredi 3 août 1771."

[15] Cf. p. 109 du récit de Bernardin: "J'ai été à la Trappe. . . ." Il avait visité la Trappe pendant un voyage qu'il fit au printemps de 1775.

d'une loupe, d'une boîte de fer blanc et d'un "petit louchet de fer blanc ajusté avec une serpette de même, qu'il agençait au bout de sa canne pour attraper les plantes qu'il ne pouvait atteindre" (B. de St.-P., p. 163). Bernardin s'intéressait plutôt aux conversations qu'aux plantes. C'était pendant ces promenades autour de Paris que Rousseau cueillait les plantes destinées à la composition de ses herbiers.

Outre son grand herbier in-folio, auquel il faisait toujours des additions, il se donna beaucoup de peine pendant les deux premières années de son séjour pour en faire un joli petit in 8 pour Mlle. Julie Boy de la Tour. Il le lui avait promis au printemps de 1770, quand il herborisait avec elle dans les environs de Lyon (Godet. p. 82). Enfin, vers la fin d'avril 1772 le travail fut achevé et Rousseau confia le paquet à M. Guyenet qui retournait au Val de Travers. Le précieux envoi n'arriva cependant à sa destination qu'après d'assez longs délais (Roth. p. 255). Au mois de juillet "la tante Julie"—comme Rousseau avait l'habitude de l'appeler—l'attendait encore; et Rousseau s'inquiétait. "Je n'ai pas laissé, dit-il, d'y prendre quelque soin. C'est une perte qui, quoique petite, ne me serait pas facile à réparer promptement" (Godet. p. 98). Voici la description de cet herbier (Ann. II, p. 261); on ne s'étonne pas que Rousseau ait mis deux ans à le faire: "Chaque plante a été disposée dans un feuillet double et fixée au moyen de bandelettes en papier vert et doré sur le recto du second feuillet, lequel est encadré de deux filets à l'encre rouge. Deux feuillets doubles demeurés vides, ouvrent et terminent l'herbier; sur l'un est écrit 'Ceci est le dessus' et sur l'autre, 'Ceci est le dessous.' Des arabesques à l'encre bleue. . . . ornent les faces extérieures de deux cartons qui servent de couvertures: il y a quatre attaches en soie de même couleur." Pour chaque plante, le numéro et le nom sont inscrits sur le recto du premier feuillet, et l'herbier est accompagné d'une liste numérotée du contenu. "Jamais, dit Prévost, herboriste n'a poussé plus loin la délicatesse et la propreté dans l'arrangement des plantes sur le papier. . . . Son moussier de format in 12 était un petit chef

d'œuvre d'élégance." Il mettait évidemment le même soin à faire de beaux herbiers qu'à produire de belles pages de musique, et la même recherche de l'élégance se voit dans la copie des deux premières parties de la *Julie* qu'il fit pendant l'hiver de 1757. (H. VIII, p. 313). Lui-même dans son *Second Dialogue* dit: "Il s'attache plus à faire de jolis herbiers qu'à classer et caractériser les genres et les espèces. Il employait un temps et des soins incroyables à dessécher, à conserver aux fleurs leurs couleurs naturelles; de sorte que, collant avec soin ces fragments sur des papiers qu'il ornait de petits cadres, à toute la vérité de la nature il joignait l'éclat de la miniature et le charme de l'imitation." (H. IX, p. 188).

Deux années plus tard, vers la fin de mai 1774, Rousseau envoya à Lyon un second herbier, destiné, celui-ci à l'amusement et à l'instruction de sa petite élève Madelon Delessert (Godet. p. 165), pour qui il avait aussi écrit les *Lettres élémentaires sur la Botanique.*

Enfin, en même temps qu'il composait l'herbier de Mlle. Boy de la Tour, Rousseau en faisait un encore pour M. de Malesherbes qui aimait la botanique et l'étudiait sous la direction de son ami. En octobre 1771, Jean-Jacques lui envoya un "échantillon d'herbier" de format in 4°, dans lequel it avait mis, entre autres, un morceau du "vrai *papier,* qui jusqu'ici n'était point connu en France, pas même de M. de Jussieu." C'était son ami M. de la Tourette de Lyon qui l'avait rapporté de Naples et qui le lui avait donné.

A ce moment-là Rousseau s'intéressait particulièrement aux mousses et aux lichens—goût qu'il avait pris à Wootton. Il alla les étudier au Bois de Boulogne (H. VI, p. 62.) et il engagea Malesherbes à en faire de même dans son parc. Pour lui faciliter cette étude, il lui envoya en décembre un "moussier," en offrant de classer et de nommer, autant qu'il lui serait possible, les échantillons que Malesherbes lui enverrait. (H. VI, p. 64).

Non content de travailler à son herbier à lui, et d'en faire pour ces trois amis (qui étaient aussi en quelque sorte ses élèves),

il fut tellement transporté par son enthousiasme qu'il conçut l'idée,—dans l'automne de 1771,—de faire aussi des herbiers à vendre à des amateurs de botanique. Au mois de novembre il fit part de son projet à Malesherbes, qui lui répondit, le 2 janvier 1772, qu'il était bien sûr de six personnes qui en demanderaient, et peut-être davantage. Rousseau en parla aussi dans ses lettres, à M. de la Tourette (H. VI, p. 94) et à la Duchesse de Portland (H. VI, p. 77.) Il comptait collectionner les plantes pendant l'été de 1772 et puis les arranger et faire les herbiers au cours de l'hiver suivant. En effet, il rassembla une quantité de plantes, et fit de grands préparatifs, mais quand le moment arriva de se servir de tout cela, il se sentit effrayé par la tâche qu'il s'était imposée. Il renonça donc à vendre des herbiers,[16] mais il continua trois ou quatre collections miniatures "pour donner encore quelque objet à ses courses champêtres."

Le découragement dont il se sentit pris au moment d'arranger toutes ses plantes contribua sans doute à diminuer son goût pour la botanique à partir de l'hiver de 1773.[17] Jusqu'alors il avait entretenu des correspondances presque entièrement botaniques avec M. de la Tourette de Lyon, avec M. de Malesherbes, et avec la Duchesse de Portland, sans parler du traité élémentaire sous forme de lettres qu'il composait pour la fillette de Mme. Delessert. Dès le mois de janvier 1773, il dit à M. de la Tourette que son occupation principale (la copie) et la diminution de ses forces avaient ralenti son goût pour la botanique. A plusieurs reprises ensuite il se plaignit de l'appesantissement et de la paresse qui l'empêchaient de courir les bois et les prés; et enfin, le 6 octobre, il annonçait à M. de Malesherbes qu'il avait entièrement abandonné les herbiers et presque entièrement la botanique. Le 15 décembre il en fit part aussi à Mme. Delessert: "le partage d'un temps qui

[16] A Malesherbes—18 avril 1773—(Pougens)—"J'ai ramassé une grande quantité de plantes. J'ai acheté des boites, du papier, du carton, des portefeuilles, j'ai fait des cadres. Ce n'est que quand j'ai voulu venir enfin à l'emploi de tout cela que j'ai senti mon insuffisance."

[17] Jansen (*Rousseau als Botaniker*) l'attribue à sa préoccupation—pendant la période de 1773-1776—de l'idée du complot, et de la composition des *Dialogues*.

m'est nécessaire et dont la botanique ne me dédommagerait pas m'ont forcé d'y renoncer." Mais il répéta qu'il serait toujours rempli d'empressement de faire ce qu'il pourrait pour le divertissement ou l'enseignement de Mme. Delessert et de sa famille; et il fit même l'effort de lui écrire, au printemps de 1774, une dernière lettre sur les arbres fruitiers. Mais c'est là la fin de ses correspondances botaniques. Le 11 juillet 1776, il écrivait à la Duchesse de Portland: "Je me suis défait de tous mes livres de botanique,[18] j'en ai quitté l'agréable amusement devenu trop fatiguant."

Pourtant, voici bien Rousseau. Après avoir renoncé à tout—livres, herbiers et même sa collection de graines "qu'il a donnés à M. Boin, (sic.—il a voulu dire *Thouin*) jardinier du Jardin du Roi, qu'il estimait beaucoup" (B. de St.-P., p. 92), et après s'être borné pendant quatre ans à revoir seulement dans ses promenades les plantes communes des environs de Paris, un brusque revirement se produisit au printemps de 1777; une fois de plus il se livra à l'étude de la botanique "avec un engouement qui tient de l'extravagance. . . . Tout d'un coup, âgé de 65 ans passés, privé du peu de mémoire que j'avais et des forces qui me restaient pour courir la campagne; sans guide, sans livres, sans jardin, sans herbier, me voilà repris de cette folie, mais avec plus d'ardeur encore que je n'en eus en m'y livrant pour la première fois. . . . Hors d'état de racheter des livres de botanique, je me suis mis en devoir de transcrire ceux qu'on m'a prêtés." (H. IX, p. 373.) Cela est confirmé par Pierre Prévost, qui connut Rousseau pendant les dernières années de sa vie. "Il se procurait divers livres de botanique—surtout d'anciens auteurs—dont il faisait des extraits écrits et rangés avec un soin et

[18] Cf. aussi *Rêveries* (H. IV, p. 373) et Bernardin de Saint-Pierre, p. 103. En 1770, Rousseau avait promis ses livres de botanique à du Peyrou: "J'ai apporté (à Paris) mes livres et mon herbier par votre conseil même, et parce qu'en effet ils m'ont fait tant de bien dans mes malheurs que j'ai résolu de ne m'en détacher qu'à la dernière extrémité; . . . Du reste leur destination n'est point changée; et puisque vous m'avez demandé la préférence, selon toute apparence ils ne tarderont pas beaucoup à vous revenir." (H. XII, p. 222). En fin de compte, cependant, les livres furent achetés par un M. Malthus (H. IX, p. 216 note).

un ordre recherchés." Ce travail à la fin de sa vie prit la place des courses de botanique auxquelles il dit avoir renoncé par lassitude et par ennui, parceque les environs de Paris ne lui offraient plus rien de piquant. Nous savons par sa correspondance que, pendant les premières années de son séjour, il empruntait des livres de botanique à M. de Malesherbes. Il en consultait aussi à la Bibliothèque du Roi, et les notes et les extraits qu'il tirait de ces livres se trouvent encore parmi ses manuscrits. (Jansen, B. p. 172).

Non content de lire et de faire des extraits, Rousseau commença aussi à refaire un herbier, et il a dû y travailler avec assiduité, ayant composé pendant ce dernier été de sa vie (1777) "six cahiers de plantes, chacun de l'épaisseur d'un volume in 4° ordinaire." (Prévost.) Pour faire cela, il sortait souvent de 9 heures du matin à midi ou même jusqu'à une heure, et l'après-midi jusqu'à la nuit. Le soir et le matin avant de sortir, il s'occupait à arranger sur le papier les plantes qu'il avait cueillies. A Ermenonville il en trouva encore beaucoup de très intéressantes dont il s'empressa d'enrichir sa collection.

Un "dernier herbier" de Jean-Jacques, qui compte onze volumes, et qui aurait été légué par lui à Mlle. de Girardin l'aînée, se trouve—à l'exception du troisième tome—au Musée botanique de Berlin (Jansen, B. p. 256). En 1823 on mit en vente à Paris, au Musée Européen, "l'herbier que Rousseau avait recueilli pour son usage. Sa veuve en avait fait hommage à M. LeBègue de Presle, médecin et ami particulier de Rousseau. Cet herbier se compose d'environ 1,500 familles, format in 4°."[19] Enfin, M. Buffenoir a vu chez le Marquis Stanislas de Girardin à Paris le "dernier herbier de l'auteur des *Confessions,*" composé de 6 cartons et contenant des notes de la main de Rousseau. Le Marquis de Girardin a signé en 1894 la déclaration que voici:

[19] Deville—*La botanique de Jean Jacques Rousseau.* Paris, 1823, p. 317-318.

"Je certifie que cet herbier est celui que J. J. Rousseau recueillit à Ermenonville chez mon arrière-grand-père le Marquis de Girardin . . . et que cet herbier me vient directement de ma famille, dont il n'est jamais sorti." (Buffenoir. App. II, p. 453.)

Voilà encore un problème à résoudre.

CHAPITRE V

Visites

Pendant ce dernier séjour à Paris, les lettres que Rousseau écrivait à ses amis sont pleines de phrases comme celles-ci: "Je suis livré . . . sans refuge à tous ceux qui m'obsèdent, et qui tâchent de ne pas me laisser un moment de liberté."—"Voilà des arrivants, il faut finir" (Roth. p. 228.)—"Je suis, depuis mon arrivée, tellement accablé de visites et de dîners que si ceci dure, il est impossible que j'y tienne" (H. VI, p. 89)—"Vu qu'on ne me laisse pas trop disposer de mon temps" (Roth. p. 223.)—"A l'égard des gens qui pleuvent chez moi" (H. VII, p. 247).

Tout au commencement il ne laissa pas, quoiqu'il en dise, d'être un peu flatté de cet empressement; mais bientôt il commença à s'inquiéter. Par exemple, dans une lettre au Comte Wielhorski (à la requête duquel il avait fait les *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*) il parlait des "visites aussi frivoles qu'affectées que, depuis l'écrit que je vous remis, j'ai souvent reçues de plusieurs personnes d'une nation dont je ne pense pas mieux que vous, qui sûrement m'aime encore moins que je ne l'estime" (Ann. VIII, p. 77). C'est en avril 1774 qu'il dit cela; dans les *Dialogues* (H. IX, p. 268-9) il parle avec encore plus d'amertume des gens qui l'obsèdent, traduisant leur curiosité et leurs bêtises en termes de haine et de mépris. Des gens qui venaient se plaindre auprès de lui, lui demander des conseils, ou des secours, il dit: "La façon dont ils se présentent, le ton qu'ils prennent en lui parlant, les fades louanges qu'ils lui donnent, le patelinage qu'ils y joignent, le fiel qu'ils ne peuvent s'abstenir d'y mêler, tout décèle en eux de petits histrions grimaciers qui ne savent ou ne daignent pas mieux jouer leurs rôles. . . . Mais quand ils n'ont plus retrouvé la facilité de s'introduire avec ce pathos, ils ont bientôt repris leur allure naturelle et substitué, pour forcer sa porte, la férocité des tigres à la flexibilité des serpents. Il faut avoir vu les assauts que sa femme est forcée de soutenir sans cesse, les injures et les outrages qu'elle essuie

journellement de tous ces humbles admirateurs, de tous ces vertueux infortunés, à la moindre résistance qu'ils trouvent."

Il y a évidemment de l'exagération dans ce qu'il dit là; mais nous avons le témoignage de ses amis pour prouver qu'il ne se plaignait pas absolument sans cause. Dusaulx, qui le connut pendant la première année de son séjour, et qui—on ne voit pas trop bien pourquoi—lui plut beaucoup, quoique pas très longtemps, nous raconte (Dusaulx. p. 55-6) que Rousseau le pria un jour de recevoir à sa place les visiteurs: des "importuns et de charmantes importunes, dont j'entends à peine le langage entortillé." "Là-dessus, dit Dusaulx, arrivèrent des femmes de la cour, dont quelques-unes y allaient, il est vrai, mais sans en être; toutes dévotes ardentes de Jean-Jacques, et suivies de jolis messieurs saupoudrés d'ambre, et qui sifflaient en parlant. Le moment d'après survint la muse limonadière,[1] les mains pleines de petits vers innocents qu'elle faisait ou faisait faire dans son café pour les mariages, les naissances, les morts de tous les rois, princes et princesses de l'Europe. . . . La conversation s'engage: Jean-Jacques dit quelques mots d'un air embarrassé . . . puis il me fait signe de jouer mon rôle. Après les avoir honnêtement reçus et expédiés de même, au nom du maître du logis, ils s'en allèrent si contents qu'ils promirent de revenir bientôt. J'avoue que j'étais aussi fort content de moi-même: Rousseau ne l'était pas tant. . . . Si je vous laissais aller, Monsieur, vous me mèneriez plus loin que je ne veux."

"Il venait des hommes de tout état le visiter," dit Bernardin de Saint-Pierre (p. 65), et plus loin: "chez lui, j'y ai toujours vu du monde" (p. 100).

Quand Escherny vint à Paris en 1770 et recommença à fréquenter Rousseau, après une longue séparation, "il se répandit, dit-il (Escherny III, p. 156 s.), que j'avais quelque crédit sur son esprit . . . il me venait de tous côtés de la ville et de dehors

[1] Mme. Bourette, limonadière et auteur d'une comédie et d'un recueil de vers. Cf. Quérard *La France littéraire,* I, p. 467, et Musset-Pathay, *Vie,* II, p. 28. Elle essaya, mais sans succès, d'attirer Rousseau à son café.

des gens qui désiraient voir et connaître Rousseau. On me les adressait, ou ils venaient directement à moi; j'en refusais plusieurs sous différents prétextes; mais ceux que je lui présentais étaient toujours très bien reçus, et le nombre n'en était pas petit."

A côté de cela, nous avons aussi les récits plus ou moins détaillés de quantité de visites. A quoi bon avoir été chez Jean-Jacques si on n'en parlait pas à tout le monde? Aussi chacun s'est-il empressé de raconter son entrevue dans des lettres, dans des mémoires et même dans les journaux. Citons seulement quelques-uns des plus intéressants et des moins connus de ces récits, sans répéter ici ceux de Eymar, de Corancez, de Dusaulx, de Bernardin de Saint-Pierre et d'autres qu'on trouvera chez tous les biographes de Rousseau depuis Musset-Pathay.

Dès son arrivée à Paris, le Prince de Ligne[2] se précipita chez Rousseau sans s'être même muni d'un prétexte pour le voir. Ne sachant comment expliquer sa visite, il feignit de se tromper, demanda si c'était là qu'habitait M. Rousseau de Toulouse (Rédacteur du *Journal Encyclopédique*). "—Je ne suis que Rousseau de Genève, répondit Jean-Jacques. —Ah, oui, ce grand herboriseur. Je le vois bien. Que d'herbes, et de gros livres! Ils valent mieux que tous ceux qu'on écrit." Il fit semblant d'admirer l'herbier, "ce recueil très peu intéressant," et ensuite la musique que Rousseau était en train de copier, et réussit ainsi à gagner l'attention et l'intérêt du philosophe. "Je ne m'aperçus pas qu'il se méfiât de moi le moins du monde. A la vérité, je l'avais tenu bien en haleine depuis que j'entrai, pour ne pas lui donner le temps de réfléchir sur ma visite."

En 1772 le Duc de Croÿ,[3] ami du Prince de Ligne, voulant, lui aussi, voir le philosophe, pria le Prince de le présenter, "Mais, dit-il, voyant que cela traînait, et étant persuadé que je

---

[2]Prince de Ligne. *Mélanges militaires*, etc. X p. 268 s. Dans son *Manuel bibliographique*, tome III M. Lanson signale un article de la *Revue illustrée* de 1903, par Ad. Brisson, *Quelques pages inédites de Moreau le Jeune*, où se trouve le récit d'une visite à J. J. Rousseau. Ces "pages inédites" ne sont que des extraits copiés mot à mot des *Mélanges militaires* du Prince de Ligne.

[3] Duc de Croÿ. *Extraits des Mémoires*, p. par Grouchy 1894.

l'apprivoiserais d'abord, en ne lui parlant que des objets qui l'intéressaient alors, qui étaient la botanique, et de plus, ayant grand désir de savoir ce qu'il pensait du plan de mes ouvrages, et de sonder sa façon de penser sur les grands objets, je résolus d'y aller tout simplement. . . . Parvenu à sa porte, je frappai. Sa femme toujours en manière de servante m'ouvrit et m'annonça. Je la suivis de peur qu'il ne dise qu'il n'y était pas, et, ayant débuté par des objets qui l'intéressaient et qui nous conduisirent à bien d'autres, nous fûmes bientôt bons amis. . . . Il me reçut bien, sans gêne; il a le meilleur ton de la bonne compagnie." La conversation dura deux heures; on discuta entre autres choses la manière d'étudier la botanique, les oeuvres de Rousseau, les antiquités, etc., pendant que Thérèse tricotait à côté de son mari, et s'inquiétait beaucoup de ce que le laquais du Duc toussait, craignant qu'il ne s'enrhumât dans leur petite antichambre.

Mais tous les visiteurs n'étaient pas aussi habiles que ces deux messieurs, et ne réussirent pas, par conséquent à capter l'intérêt et la confiance de l'ombrageux Jean-Jacques. Il y avait, par exemple, le jeune homme d'Alais (M-P. inéd. II, p. 29) qui admirait beaucoup la *Julie*. Voulant lier connaissance avec l'auteur, il s'adressa à Madame Mazoyer, de Lyon, qu'il savait être une amie de Rousseau, et il lui demanda une lettre—que la dame lui refusa net. Elle lui suggéra, cependant, l'idée de porter à Rousseau des figues fraîches que celui-ci aimait beaucoup, et elle permit même de les offrir en son nom et de sa part. Evidemment elle ne connaissait pas trop bien les idées de son ami au sujet des cadeaux, sans cela elle aurait su que ce n'était pas là un moyen de se mettre dans ses bonnes grâces. Le jeune homme, lui, ne soupçonnait même pas qu'il y eût dans ce petit cadeau de quoi frustrer toutes ses espérances, et se vantait déjà à ses compagnons de voyage de sa future amitié avec le grand homme. "Arrivé à Paris, sa première affaire est d'aller chez Rousseau. Il lui présente, de la part de l'amie de Lyon, le précieux paquet qu'il tient gracieusement à la main; . . . il le prie de l'agréer, ajoutant qu'il s'estime le plus heureux des mortels d'en être le porteur . . . et cent

autres grossières flagorneries du même genre qui ne tardèrent pas à faire sourciller Rousseau.—Madame Mazoyer, lui dit froidement celui-ci, a sans doute accompagné son obligeant envoi d'une lettre ou d'un billet?—Non, monsieur, répond le jeune homme; ella a jugé que l'objet n'en valait pas la peine; elle m'a tout simplement chargé de vous les remettre de sa part, et moi, enchanté. . . . etc, etc.—N'allez pas plus loin, reprend Rousseau, je reçois très rarement des présents et je n'en reçois jamais auxquels ne soit joint un avis de la personne dont ils viennent. Je remercie Mme. Mazoyer de ses figues, mais je ne les accepte pas.—Quoi! vous me feriez l'affront de les refuser!—Je n'entends pas vous faire un affront, j'entends seulement ne pas me départir d'une régle inviolable que je me suis prescrite.—Cela est bien dur pour moi, et je ne m'attendais pas à un semblable accueil.—J'en suis fâché, mais je n'en fais point d'autre à ceux qui, sans titre, viennent m'offrir des cadeaux, et veulent me forcer à les accepter."

Les gens qu'il accueillait ainsi s'en plaignaient naturellement à leurs amis, de sorte qu' avoir accès auprès de lui passait pour très difficile "surtout, dit Eymar (M. P. inéd. II, p. 7), depuis que le bruit courait de cette brusque réponse: 'l'ours n'est pas visible,' qu'il venait de faire à un visiteur importun, en lui fermant sa porte." Par conséquent on imagnait les moyens les plus bizarres et les plus inattendus pour se faire recevoir. Un seigneur russe, par exemple, se déguisa en perruquier et lui porta le matin sa perruque. Rousseau à sa maladresse eut des doutes. Il vérifia que le garçon perruquier s'était laissé corrompre, et ne voulut plus des services du maître. (Brizard.)

Corancez, qui, quoique bon ami du philosophe, s'était fait une loi de ne lui présenter personne, avait une fois chez lui une jeune Anglaise, amie de sa femme et qui désirait ardemment voir Rousseau. Pour lui donner ce plaisir sans, cependant, se départir de la règle qu'il s'était imposée, Corancez lui proposa de prendre le costume de la bonne et de venir avec lui chez Rousseau un jour où il devait y conduire un de ses enfants que Jean-Jacques voulait voir. La ruse réussit très bien—Rousseau remarqua l'air délicat

de la prétendue bonne, mais sans soupçonner apparemment la vérité. Il causa avec elle et la plaignit d'avoir un état dont les fatigues paraissaient devoir surpasser ses forces.

Encore un cas. Cette fois, c'est un Monsieur Deville, qui raconte[4] comment en 1774 ou 1775, se trouvant un jour dans le magasin du bonnetier, chez qui il habitait, rue Montmartre, il entend le propriétaire qui disait à un de ses garçons: "Allez porter les bas à M. Rousseau." Deville demande si c'est de Jean-Jacques Rousseau qu'il s'agit, et sur une réponse affirmative, sollicite la permission d'accompagner le garçon. "Vous en êtes le maître, répliqua le bonnetier, et nous nous acheminons vers la rue Platrière, où Rousseau demeurait alors. Nous arrivons chez lui, nous frappons à sa porte qu'il ouvre lui-même. Je vis en entrant qu'il s'occupait à copier de la musique.—Monsieur, je vous apporte les bas que vous avez demandés, dit le jeune homme.—Ah, fort bien, répondit Rousseau, voyons. A peine le jeune homme avait déroulé son paquet que nos oreilles sont frappées du bruit d'une sonnette qui venait de la rue; nous reconnûmes aussitôt qu'on portait le saint viatique à un mourant. A l'instant Jean-Jacques ouvre sa fenêtre, ôte son bonnet, se met à genoux, ferme les yeux et se recueille un instant. Nous en fîmes autant. Quand le saint viatique fut passé, il se lève et ferme sa fenêtre. Ma surprise était extrême, et je ne puis m'empêcher de lui dire:—Quoi, Monsieur Rousseau, vous êtes protestant, et vous vous agenouillez devant le saint viatique?—Oui, monsieur, me répondit-il, quand on prononce le nom de Dieu, il faut que tout genou fléchisse."

Mais les ruses ne réussissaient pas toujours. Bernardin de Saint-Pierre dit avoir été témoin plus d'une fois de la manière sèche dont Jean-Jacques éconduisait quelques-uns de ses visiteurs. En 1771, il refusa de recevoir chez lui Mme. de Créqui, en lui disant, "Je reçois chez moi, j'en conviens, des gens pour qui je n'ai nulle estime; mais je les reçois par force; je ne leur cache pas mon dédain." (H. XII, p. 238.) Le 23 mai 1776, dans une lettre

[4] Dans *La Quotidienne* du 21 juin 1819.

à Mme. la Comtesse de. . . . le ton est encore plus amer: "Je serais touché de l'honneur de votre visite faite avec les sentiments dont je me sens digne; mais quiconque ne veut voir que le rhinocéros doit aller, s'il veut, à la foire, et non pas chez moi." (H. XII, p. 251) En 1776 la jeune Marie Phlipon essaya de se faire recevoir mais ne réussit même pas à franchir le seuil de l'anti-chambre.[5]

On a beaucoup reproché à Rousseau cette sauvagerie. Sans essayer de l'excuser, on peut cependant se l'expliquer. Il n'est guère probable, naturellement, que tous ces gens fussent des ennemis, des espions. Au contraire, il y en avait sans doute qui admiraient Rousseau et qui, venant en toute sincérité lui témoigner leur admiration et leur reconnaissance, se seront montrés, à cause de leur timidité, gênés et mal à l'aise; et cela n'aura pas manqué d'éveiller des soupçons chez Jean-Jacques. D'autres encore, quoique bien intentionnés, auront froissé et contrarié, par leur maladresse et manque de sympathie, le grand homme à qui ils voulaient rendre hommage. Il est bien certain, d'ailleurs, que beaucoup des gens qui allaient chez lui n'avaient vraiment d'autre but que de voir cet original tout simplement pour pouvoir dire qu'ils l'avaient vu. En tout cela il n'y avait probablement qu'une curiosité frivole, qui tenait à se satisfaire sans égards aux sentiments qu'elle pouvait exciter chez la victime de ses importunités. La victime, cependant, pour peu qu'elle eût de pénétration, ne pouvait manquer de s'apercevoir de la frivolité de ces prétextes de visites,[6] et de sentir que ce n'était ni un vrai besoin, ni une admiration sincère, ni sympathie intellectuelle, ni conformité de goûts qui les attiraient chez lui. Cette conviction bien établie, seul un homme très vain et très frivole lui-même n'en aurait pas été dégoûté. Rousseau, plus que ne l'aurait été un autre, fut

---

[5] Mme. Roland. *Lettres aux demoiselles Cannet*, 1841. Lettre à Sophie Cannet, 29 févier, 1776.

[6] Il la voyait, en effet. Cf. Bernardin de Saint-Pierre Op. cit. p. 65—"Je lui disais,—Sans le savoir ne vous serais-je pas importun comme ces gens-là?—Quelle différence, me répondit-il, d'eux à vous. Ces messieurs viennent par curiosité, pour dire qu'ils m'ont vu, pour connaitre les détails de mon petit ménage et pour s'en moquer."

profondément blessé et déçu; et, passant toujours d'un extrême à l'autre, il ferma un jour sa porte et refusa obstinément de recevoir des inconnus, et même des gens qu'il connaissait, mais qui lui avaient déplu. Il avait fini par se persuader que c'étaient des ennemis, ou qu'ils étaient employés par ses ennemis.

Nous venons de citer seulement quelques récits de visites d'occasion. Or il y eut des visiteurs réguliers, dont les relations avec Rousseau sont plus importantes, et qui méritent un chapitre spécial. Avant d'y arriver, ajoutons brièvement qu'il y eut aussi des correspondances. Ceux qui ne pouvaient pas venir le voir lui écrivaient volontiers des lettres; et il "lui faudrait, dit-il (H. IX, p. 269), vingt ans d'application pour lire seulement tous les manuscrits qu'on le vient prier de revoir, de corriger, de refondre. . . il lui faudrait dix mains et dix secrétaires pour écrire les requêtes, placets, lettres, mémoires, compliments, vers, bouquets, dont on vient à l'envi le charger, vu la grande éloquence de sa plume et la grande bonté de son coeur: car c'est toujours là l'ordinaire refrain de ces personnages sincères."[7] Il brode, bien entendu; cependant il y a là quelque chose de vrai. Nous avons dans la correspondance de cette période au moins une réponse de Rousseau à une lettre de ce genre écrite par un jeune homme qui prétendait vouloir se suicider.[8] Ennuyé par ces lettres, il prit bientôt l'habitude de

[7] Cf. aussi *Dialogues*—H. IX, p. 269, note. "Au moment même où j'écris ceci, une dame de province vient de me proposer douze francs, en attendant mieux, pour lui ecrire une belle lettre a un prince. C'est dommage que je ne me sois pas avisé de lever boutique sous les charniers des Innocents; j'y aurais pu faire assez bien mes affaires."

[8] H. XII, p. 227. AM. . . . 24 nov. 1770.

Cf. aussi Eymar, Op. cit. p. 31. "J'avais reçu d'un avocat de mes amis, M. Beaux de Maguilles, un gros paquet contenant entr'autres papiers une lettre pour Rousseau, qu'il me chargeait de lui rendre en main propre, me prévenant qu'il y avait inséré le prospectus du plan d'un grand ouvrage de philosophie qu'il avait composé et sur lequel il désirait consulter le philosophe de Genève avant de le livrer à l'impression."

n'en recevoir que celles dont il connaissait l'écriture (H. VI, p. 79). De cette façon il se protégeait contre les importuns, et il évitait de payer le port d'une quantité de lettres qui coûtaient cher et qui ne valaient rien. Naturellement il courait aussi le risque de perdre ainsi des lettres qui lui auraient fait plaisir, ou qui auraient pu lui être de quelque profit.

CHAPITRE VI

Amis

I. Ses anciens amis.

Loin de fuir ses amis d'autrefois, Rousseau les rechercha. Dès le 5 juillet 1770, il écrivait à Mme. Boy de la Tour, "J'ai repris . . . mes anciennes connaissances; j'ai eu du plaisir à les retrouver et elles ont aussi marqué de la satisfaction à me revoir," et le mois suivant il dit la même chose à M. de Saint-Germain (H. XII, p. 219). Il refusa même la connaissance d'un certain M. Desboulmiers,[1] en disant que "les anciennes connaissances doivent être préférées aux nouvelles," et qu'il n'a même plus le temps de suffire aux anciennes.

Non seulement il recevait les visites de ses amis de Paris, mais ses amis de Lyon et d'autres villes aussi profitaient des affaires qui les amenaient à Paris pour aller le saluer; et lui, semblait toujours les voir avec plaisir. Nos renseignements proviennent parfois des correspondances et des mémoires de ses amis, mais surtout de la correspondance de Rousseau lui-même. Or, à cette époque il n'écrivait pas beaucoup, et il est fort probable qu'il recevait bien des visites dont nous ne voyons aucune trace dans la correspondance.

Ducis et Deleyre.

On ne pouvait s'attendre, naturellement, à le voir renouer ses relations avec ses anciens amis du monde des lettres—tout cela était fini depuis longtemps et ne convenait plus à sa manière de vivre ni de penser. Il avait conservé, néanmoins, l'amitié de Ducis,[2] et de Deleyre, qui "avait de grands rapports avec lui"

---

[1] Plan—*Rousseau raconté par les gazettes de son temps.* Paris, 1912, p. 151.

[2] Dusaulx—p. 126. "Je vais consulter Ducis dont il aimait la droiture, dont il estimait la vigueur tragique, et auquel il était d'autant plus attaché qu'il le voyait rarement."

nous dit M. Dusaulx (p. 50)[3] avec un léger ton de jalousie. Une lettre de Ducis à Mme. Deleyre[4] nous apprend que lui et Deleyre se sont rencontrés chez Rousseau un jour, au mois de juillet 1777 (le dernier été de sa vie) et qu'ils l'ont trouvé de bonne humeur, d' "une gaieté bonne et naïve." L' année suivante, au moment même de la mort du philosophe, Deleyre projetait d'aller avec Ducis le voir "dans sa nouvelle demeure d'Ermenonville." Ducis ne savait pas s'il pourrait y aller, mais "j'en ai le désir, dit-il. C'est sûrement à vous que je dois le bon accueil qu'il m'a toujours fait." Ducis est trop modeste. Il ne devait qu'à lui-même le bon accueil dont il parle ici. Le Marquis de Fontanes—venu à Paris vers 1777[5]—en est témoin. Ce fut pendant la seconde année de son séjour que, se promenant un jour avec Ducis, ils rencontrèrent Jean-Jacques; "Ducis, qui le connaissait, l'aborda, et, avec sa franchise cordiale, réussissant à l'apprivoiser, le décida à entrer chez un restaurateur. Après le repas, il lui récita quelques scènes de son *Oedipe chez Admète,* et lorsqu'il en fut à ces vers où l'antique aveugle se rend témoinage:

. . . *Ecoutez-moi, grands Dieux! etc.*

Jean-Jacques, qui avait jusque-là gardé le silence, saute au cou de Ducis, en s'écriant d'une voix caverneuse: "Ducis, je vous aime."

Non content d'admirer les tragédies de son ami, Rousseau l'engagea à pénétrer dans le domaine de la haute comédie en traitant le sujet de Timon le Misanthrope. "J'ai suivi le conseil de M. Rousseau de Genève, écrivait Ducis le 9 novembre 1776, Timon le Misanthrope est l'unique tableau qui depuis deux mois soit sur mon chevalet."[6]

---

[3] Cf. aussi une lettre de Deleyre à Dusaulx écrite après la mort de Rousseau et avant la publication des *Confessions*: "Je l'ai connu et. pratiqué depuis vingt-cinq ans." Cité par Thiébaut, *Voyage à Ermenonville,* 1819, p. 171.

[4] Ducis—*Lettres.* Edit. nouvelle—Paris 1879.

[5] Sainte Beuve *Portraits littéraires.* II, p. 312.

[6] Campenon *Lettres sur Ducis.* 1824, p. 247.

Romilly

Il reçut aussi, pendant tout son séjour à Paris, le sieur Romilly,[7] horloger Genevois qu'il connaissait depuis longtemps, qui l'invitait parfois à dîner et qui lui présenta son gendre, M. de Corancez. Celui-ci aussi resta en relations avec Rousseau jusqu'au moment du départ pour Ermenonville, et plus tard alla avec M. Romilly assister aux obsèques de leur ami.

Malesherbes

M. de Malesherbes et Rousseau, quoiqu'ils ne se vissent que rarement, correspondirent[8] jusqu'a la fin de 1773, surtout à propos de la botanique. Plus que cela, Malesherbes prêtait des livres à Rousseau, et Rousseau, de son côté, lui envoyait des plantes et des conseils pour ses herbiers. M de Malesherbes invita plusieurs fois son ami à venir herboriser dans sa propriété de Malesherbes près de Fontainebleau—invitations que Rousseau n'acceptait pas, du reste—mais, à en juger par sa lettre du 1er novembre 1772, Malesherbes le connaissait évidemment trop bien pour se formaliser de refus, même répétés. "Je ne vous ai point fatigué de lettres, écrit-il, pendant le cours de cette année, ni de visites pendant le temps que j'ai été à Paris, parce que je sais que cela vous importune." La correspondance cesse à partir de 1774, quand Rousseau se refroidit à l'endroit de la botanique—mais il n'oublie pas tout à fait son ami, et lui écrit de nouveau en 1777, à la nouvelle de la mort de Madame de Malesherbes.

Dandiran

Il avait d'autres amis moins connus dans le monde et dans les lettres, et qui ne nous ont rien dit de leurs rapports avec

---

[7] *Mém. Sec.* 21 juil. 1778: "M. J. J. Rousseau était fort lié avec un horloger, beau-père du Sieur Corencé (sic.)" 5 nov. 1778: ". . . Sieur du Rumilly (sic), fameux horloger, le compatriote et l'ami de Rousseau. . ." Jean-Jacques cite dans son *Dictionnaire de Musique* (H. VII. p. 20) un carillon qu'il avait composé pour être exécuté sur une pendule faite par Romilly.

[8] Les lettres se trouvent dans Pougens; dans Jansen, B. p. 293 ss. et en manuscrit à la Bibliothèque de Neuchâtel.

lui. Un certain M. Dandiran, par exemple, petit banquier à Paris, et chargé par Rey de payer la pension que celui-ci faisait à Thérèse. Il le voyait naturellement plusieurs fois par an pour affaires, mais ils étaient aussi des amis. Eymar (M.P. inéd. II, p. 51 s.) dit qu'au moment où il lui fallut quitter Paris, ce M. Dandiran projetait justement une partie de campagne qui devait durer trois jours. On devait aller chez un Genevois, ami du banquier, et Rousseau "avait promis d'y venir."

Coindet

Un autre Genevois, Coindet, caissier de la Maison Necker et Thélusson et ancien ami de Rousseau, maintenait des relations avec celui-ci et, selon Gaberel,[9] lui rendait "tous les services imaginables . . . dans ses affaires pécuniaires." Ce fut probablement de lui et de Moultou que Madame de Staël tira ses renseignments sur Rousseau.[10]

Roguin

Parmi les bons amis qui visitèrent Rousseau à Paris, il faut donner une place à M. Roguin, frère de Mme. Boy de la Tour de Lyon et neveu de son ami Daniel Roguin d'Iverdun. Rousseau connaissait la famille depuis 1762, quand Mme. Boy de la Tour lui avait offert comme logement une petite maison du village de Motiers-Travers. Depuis ce temps-là il était resté en relations d'amitié—ainsi que d'affaires (Voir chapitre III)—avec toute la famille, mais surtout avec la fille aînée de Mme. Boy de la Tour, Mme. Delessert. Ce M. Roguin, l'oncle de Mme. Delessert, était au moins pendant une partie de l'année "voisin"

---

[9] A. Gaberel *Particularités inédites sur le caractère et les croyances de Jean-Jacques Rousseau.* 1858.

[10] Dans ses *Lettres sur les ouvrages et le caractère de Jean-Jacques Rousseau,* elle cite comme authorité "un Genevois qui a vécu avec Rousseau pendant les vingt dernières années de sa vie dans la plus grande intimité." Dans sa réponse à une lettre de la Comtesse de Vassi, fille de M. de Girardin, elle précise: "Un Genevois, *secrétaire de mon père,* et qui a passé, une partie de sa vie avec Rousseau; un autre nommé Moultou. . . . confident de ses dernières années, m'ont assuré ce que j'ai écrit." M-P. Vie I, 280.

de Jean-Jacques; et il alla le voir souvent pendant l'été de 1770 (Roth. p. 225). En 1772, au mois d'octobre, comme M. Roguin rentrait à Lyon, Rousseau ne voulut pas le laisser partir sans lui donner pour sa soeur "un petit signe de vie." (Roth. p. 253).

Boy de la Tour et *Delessert*

Pendant l'automne de 1770, les deux fils de Mme. Boy de la Tour firent un séjour à Paris et allèrent chez Rousseau. "J'ai eu le plaisir, dit-il, de les accompagner à Versailles, et j'aurais tort de n'avoir pas trouvé ce voyage agréable puisqu'ils n'ont rien épargné pour me le rendre tel." (Roth. p. 229). Evidemment il ne l'a pas trouvé tout à fait agréable! La veille de leur départ, Rousseau dîna avec eux chez Mme. de Faugnes (Neuchâteloise, amie de Mme. de Luze et qu'il connaissait depuis 1764) et leur confia des lettres pour Madame Boy de la Tour ainsi que pour M. de la Tourette (H. VI, p. 91). En 1771, au cours de l'automne, ce fut le beau-frère de Mme. Delessert qui passa à Paris; il alla naturellement voir Jean-Jacques, qui le chargea de lettres pour sa belle-soeur (Godet p. 76). Au printemps de 1773, ce fut le tour de M. Delessert (le mari, cette fois) de faire un assez long séjour dans la capitale; le 26 avril Rousseau écrivait: "j'ai eu hier le plaisir de passer la journée avec votre cher mari." (Godet p. 127.) Le 24 mai, au moment du retour à Lyon, Rousseau dit que M. Delessert est venu le voir "un grand nombre de fois" et qu'il l'a trouvé si aimable et "d'une société si agréable que je ne le verrais partir sans regret si je ne savais préférer votre bonheur à mon plaisir." (Godet p. 143.) Au mois de mai de l'année suivante (1774), M. Delessert fait un second très court séjour à Paris (Godet p. 164), et au commencement de 1775 il y est de nouveau—mais cette fois Rousseau dit qu'il n'a "profité que bien peu du plaisir de voir votre cher mari depuis son arrivée." (Godet, p. 176.) Et ce n'est pas seulement les membres de la famille qu'il reçoit, il marque aussi du plaisir à recevoir chez lui de leurs amis. Le 23 août 1774 il écrivait: "Rien ne pouvait me donner une plus pure joie que d'apprendre l'entier rétablissement de ma Tante Julie (Emilie Julie Boy de la Tour, soeur de Mme.

Delessert). J'ai vu ici avec bien du plaisir son amie Rosette, qui m'a paru vive et douce comme elle, et que leur amitié m'a rendue encore plus intéressante." (Godet p. 171). En 1774, en parlant d'un jeune homme qui était venu avec M. Gaujet le voir et lui présenter une lettre de la part de Mme. Delessert, il dit: "Parent de votre cher mari, attaché à votre maison, et honoré de votre estime, il a tous les titres possibles pour être toujours reçu chez moi avec plaisir." (Godet p. 172.)

Négociants de Lyon

D'autres fois encore c'étaient quelques négociants qui, faisant la navette entre Paris et Lyon, allaient apporter à Rousseau des salutations de la part de tous les amis de là-bas. Nous l'entendons parler, dans ses lettres, d'un M. de Chateaubourg (H. VI, p. 94), d'un M. Gaujet (Godet, p. 172 et p. 177), d'un M. de Luc (Godet, p. 153), et d'un M. Teissier (Godet, p. 158) qui lui ont donné plusieurs fois des nouvelles de Lyon, et qui se chargent, en rentrant chez eux, de petites commissions que leur confie Rousseau. Il y avait aussi un certain M. Rigot (Godet, p. 167) qui venait de temps en temps de la part de Mme. Delessert.

Guyenet

Au printemps de 1772, M. Guyenet de Motiers—celui qui avait pris le parti de Rousseau dans l'affaire avec M. de Montmollin et les pasteurs neuchâtelois, et qui avait épousé sa jeune amie Isabelle d'Ivernois—frappait à la porte de Rousseau et emporta, à son, retour, l'herbier destiné à Julie Boy de la Tour (Roth, p. 255).

Laliaud

Au commencement de l'année 1773 arrivait M. Laliaud, de Nimes, qui avait passé par Lyon où il avait rencontré M. Delessert. (Roth, p. 257). L'année suivante, au cours d'une de ses visites, M. Eymar ayant mentionné M. Laliaud, Rousseau et Thérèse, demandèrent tous les deux avec empressement des nouvelles de leur ami. (M-P. inéd. II, p. 25 s.)

Delessert

Non seulement il recevait des visites des membres de la famille Delessert, et de leurs nouvelles par d'autres amis, mais il entretenait avec Mme. Delessert et avec sa mère une correspondance telle qu'il n'en entretenait plus avec personne. Ces charmantes lettres témoignent bien l'intérêt affectueux qu'il prenait à toute la famille et à tout ce qui s'y passait.[11] Mme. Delessert lui demandait des conseils qu'il voulait bien lui donner, pour soigner et la santé et l'éducation de ses enfants (Godet, pp. 61, 81, 146, 168). C'est pour la fille aînée de Mme. Delessert qu'il écrivit les lettres sur la Botanique; et il les continue même après avoir perdu son goût pour cette étude. La dernière lettre à Mme. Boy de la Tour est du 18 janvier 1773; après cette date, sachant qu'elle ne se porte pas très bien et que cela la fatigue beaucoup d'écrire des lettres, il n'écrit plus qu'à Mme. Delessert, qui lui donne des nouvelles de toute la famille. Cependant, après le 8 mars 1776, la correspondance s'arrête. Nous savons qu'en ce temps-là Rousseau n'écrivait presque pas de lettres, et il est possible qu'il ait cessé toute correspondance, même avec les amis qu'il aimait le mieux. Toutefois, le ton un peu sec de la dernière lettre trahit un malentendu quelconque, "Ne doutez jamais, dit-il, que votre sincère amitié ne me soit toujours précieuse. Jamais, en fait d'amitié et de sincérité, Rousseau ne fut en reste avec personne. Et il ne voudrait pas commencer par vous. Je vous aimerai toujours quoiqu'il arrive . . . quand même ce ne serait pas un retour." C'est pendant une crise de pessimisme et de désespoir qu'il a écrit ce billet,—une dizaine de jours seulement après la tentative qu'il a faite de déposer à Notre-Dame le manuscrit des *Dialogues*. Deux fois déjà, en 1770[12] et en 1771,[13] il y avait

[11] Godet, p. 118. A Mme. Delessert, 5 déc. 1772: "Parlez-moi de vos enfants, de toute votre famille, de tout ce qui vous touche; il me semble que j'ai plus faim qu'à l'ordinaire d'une lettre de vous."

[12] Rothschild, p. 234. A Mme. Boy de la Tour, 28 déc. 1770: "Vous avez trop de bonté d'entrer en explication avec moi sur mes maussades gronderies—c'est assez de les pardonner."

[13] Rothschild, p. 244. A Mme. Boy de la Tour, 20 juil. 1771: "Il y a longtemps que je m'aperçois que quelqu'un se cache et s'interpose entre vous

eu quelque froissement, mais dans ces deux cas le malentendu s'était vite dissipé sans laisser de trace. Dans ce dernier cas, de 1776, nous ne savons pas si, ou comment les choses se sont arrangées. Il y a cependant une autre explication possible. Depuis deux ou trois années Mme. Delessert parlait d'un projet qu'elle avait fait de venir à Paris avec une partie au moins de sa famille.[14] Le 2 février 1775 ce voyage avait été une fois de plus remis. "Il m'est pourtant bien difficile, dit Rousseau, de voir sans un peu de murmure renvoyer si loin ce voyage que vous m'aviez promis." Il se peut donc que le voyage se soit enfin accompli et que nous n'ayons plus de lettres tout simplement parcequ'on n'avait plus besoin de se servir de ce moyen de communication. Je n'ai rien trouvé qui prouve cela d'une façon absolue. Mais il est certain que M. Pierre Prévost, de Genève, qui était en 1775 précepteur des enfants Delessert, était à Paris et connut Rousseau pendant les deux dernières années de sa vie (1777 et 1778). Il est possible, même probable, qu'il y accompagna Mme. Delessert et ses enfants.

De la Tourette

Après les Delessert et les Boy de la Tour, les amis dont Rousseau paraissait faire le plus de cas étaient M. de la Tourette, conseiller à la Cour des Monnaies de Lyon, et M. et Mme. de Fleurieu, frère et belle-soeur de celui-ci. Le 4 juillet 1770, il écrivait à cet ami: "Je n'ai point trouvé de société mieux tempérée et qui me convînt mieux que la vôtre, point d'accueil plus selon mon coeur que celui que sous vos auspices j'ai reçu de l'adorable

---

et moi. . . . Je n'ai pas mérité votre changement ni celui de votre fille." Cf. Godet. 62: A Mme. Delessert, 13 août 1771: "Vous n'aurez pas de peine à rassurer un coeur qui, trop effarouché par des trahisons sans exemple, avait conçu des craintes plutôt que des soupçons. . . . Vous en avez effacé jusqu'à la moindre trace."

[14] Godet, p. 167. A Mme. Delessert, 23 août 1774: "Je vous sais gré de nourrir l'espérance que vous m'avez donnée de vous voir quelque jour à Paris."

Mélanie." (Voir chap. I, p. 2, note 3.) M. de Fleurieu était à Paris en 1770 quand Rousseau y arriva, et il alla au moins une fois le voir. Mais Rousseau oublia son adresse et ne put pas lui rendre sa visite. Il s'en excusa deux fois auprès de M. de la Tourette (H. VI, p. 90 et 91.) Un peu plus tard, de la Tourette et son frère revinrent à Paris y faire ensemble un séjour, pendant lequel ils eurent naturellement l'occasion de voir Rousseau. De son côte, Rousseau alla les voir à la veille de leur départ, le 19 mars, pour leur souhaiter un bon voyage, et pour les charger d'une lettre pour Mme. Boy de la Tour. Avant de partir, M. de la Tourette avait eu l'idée de présenter à Thérèse un portrait de son mari; malheureusement le modèle ne goûta pas du tout la copie—et même il y vit une tentative de persécution, sans attribuer de mauvaises intentions, du reste, à de la Tourette. Il lui rendit le portrait en lui disant: "Je ne puis mieux vous marquer la considération que j'ai pour vous qu'en vous rendant sans le briser ce monument de la méchanceté de mes ennemis."[15] Ils continuèrent à correspondre; cependant, comme ils s'écrivaient surtout au sujet de la botanique, la correspondance cessa vers le commencement de 1773, quand la passion de Rousseau pour cette étude se fut refroidie, et que la copie occupa de plus en plus son temps. Il explique tout cela à M. de la Tourette: "La nécessité d'une vie trop sédentaire, et l'inhabitude d'écrire des lettres, en augmentent journellement la difficulté, et je sens qu'il faudra renoncer bientôt à tout commerce épistolaire, même avec les personnes qui, comme vous, me l'ont toujours rendu instructif et agréable." (H. VI, p. 93.)

d'Escherny

En 1770 M. d'Escherny, de Neuchâtel, qui connaissait Rousseau depuis 1764, était à Paris et recommença à fréquenter le Genevois. Non seulement celui-ci le recevait bien, mais il accueillait aussi les personnes que d'Escherny lui amenait—jusqu'au jour où M. Osterwald, directeur de la Société typographique de

[15] A M. de la Tourette, 19 mars 1771. Manuscrit à la Bibliothèque de Neuchâtel. Ne se trouve pas dans l'édition Hachette.

Neuchâtel, se fît présenter rue Platrière. "Il ambitionnait vivement, dit d'Escherny, d'être imprimeur de la collection entière de ses oeuvres—ce qui pouvait lui valoir un bénéfice considérable. Je ne prévoyais guère que cette présentation me brouillerait avec lui: il nous reçut fort mal; c'était la première fois, je n'y comprenais rien. M. du Peyrou m'expliqua l'énigme; il m'écrivit que ce chef d'imprimerie. . . . était le même magistrat qui par son crédit et son influence avait quelques années auparavant empêché cette même entreprise d'une édition générale à Neuchâtel parce qu'on avait refusé de l'y associer." (Escherny). Jamais d'Escherny ne réussit à convaincre Rousseau qu'il était innocent. Dès ce moment la porte de son ancien ami lui fut fermée.

Comte de Conzié

En 1772, au printemps, Rousseau reçut la visite du Comte de Conzié, son ancien voisin des Charmettes, qui écrivait à Rey, le 17 mars, qu'il avait vu Jean-Jacques à Paris et qu'il l'avait trouvé gros, bien portant et content de son sort. (Bosscha, p. 294 note 2).

Rey

Au commencement de l'année suivante il vit arriver chez lui le gendre de Rey. A cette occasion, il écrivait le 28 février à son ancien ami qu'il avait eu du plaisir à recevoir ainsi de ses nouvelles, et que "s'il arrivait que j'en eusse encore quelquefois par vous-même . . . je les apprendrais toujours avec autant de plaisir et d'intérêt que lorsque nous nous connaissions le mieux." (Bosscha, p. 304). Le 15 septembre, il prévenait Rey de deux arrangements "relatifs à ma situation présente qui m'interdit toute occupation oiseuse—l'un de n'avoir plus de correspondance suivie et de ne faire de réponses aux lettres que je reçois que quand elles sont nécessaires—l'autre de ne répondre aux propositions qu'on peut me faire que lorsque je les accepte." (Bosscha, p. 304). Vers ce temps-là la petite Rey, filleule de Jean-Jacques, faisait pour son parrain une paire de manchettes, et à propos de ce cadeau il fit une chose vraiment cruelle! Au lieu de remercir gentiment la petite fille et de garder les manchettes, quand même il ne

voulait pas les mettre, il se crut obligé de les renvoyer en disant: "Je suis fâché qu'un travail si mignon ne soit pas à mon usage. . . . Je les accepte de tout mon coeur; mais pour que l'ouvrage de ma Jeannette ne soit pas perdu, je la prie de l'offrir de ma part à M. son frère aîné." (Bosscha, p. 306.) La dernière lettre que nous avons de Rousseau à Rey, datée du 16 décembre 1773, accuse réception d'un examplaire de *l'Héloïse* qu'il avait demandé, et continue ainsi:—"Vous me marquez que vous m'envoyez l'édition originale; l'exemplaire que j'ai reçu est d'une édition très différente. Vous me ferez grand plaisir de me marquer, et même le plus tôt qu'il sera possible, si ce quiproquo vient de vous; car je désire extrêmement, et pour vous et pour moi, de savoir à quoi m'en tenir sur cet article." (Bosscha, p. 308.) Rey reçut cette letre le 22 décembre et y répondit le même jour (Bosscha, p. 308, note). Le 23 janvier 1774 (un mois plus tard) Jean-Jacques écrivait dans la *Déclaration relative à différentes réimpressions de ses ouvrages,* qu'il fit imprimer dans les Gazettes:[16]—"Sa confiance dans le libraire Rey ne lui laissa pas supposer qu'il participât à ces infidélités, et en lui faisant parvenir sa protestation contre les imprimés de France, toujours faits sous le nom du dit Rey, il y joignit une déclaration conforme à l'opinion qu'il continuait d'avoir de lui. Depuis lors il s'est convaincu aussi par ses propres yeux que les réimpressions de Rey contiennent les mêmes altérations, suppressions, falsifications que celles de France." Evidemment, la réponse de Rey n'avait pas suffi à expliquer les fautes d'impression qui à Rousseau paraissaient être des falsifications voulues, et la correspondance cessa absolument; nous ne retrouvons plus même de billets pour accuser reception des paiements de la pension de Thérèse.[17]

---

[16] Bosscha—(p. 303, note, et p. 308, note) date cette déclaration du mois de *janvier* 1774—date qui se trouve aussi dans l'édition Musset-Pathay. Hachette, au contraire, la donne comme étant du 23 *février.* Elle fut insérée dans la *Gazette de littérature, des sciences et des arts,* du 19 février, 1774.

[17] Sur les rapports de Rousseau avec Rey—voir Schinz: *J. J. Rousseau et le libraire-imprimeur Marc-Michel Rey.* Ann. X.

du Peyrou

Quant à du Peyrou, Rousseau avait à peu près cessé ses rapports avec lui même avant de quitter Monquin. Le 7 juin 1770,[18] il lui écrivit au moment de quitter Lyon, mais sans lui dire où il allait, et ce ne fut qu'en faisant un voyage à Lyon que du Peyrou apprit enfin son séjour et son adresse. Depuis l'arrivée à Paris, nous n'avons que trois lettres—la dernière est du 2 juillet 1771. Du Peyrou, passant par Paris au mois de mai 1775, alla cependant voir Rousseau, qui le reçut et qui causa avec lui, entre autres, de Milord Maréchal "l'homme qu'il aimait et respectait au-dessus de tous les hommes."[19]

Brooke-Boothby

Il gardait aussi quelques souvenirs agréables de son séjour en Angleterre, et écrivait de temps en temps à la Duchesse de Portland (H. VI, p. 76-80), à Milord Harcourt (H. XIII, p. 245), et il reçut, au mois d'avril 1776 la visite de Brooke-Boothby,[20] jeune Anglais qui avait été son voisin à Wootton. Ils parlèrent des amis anglais de Rousseau. Lorsqu'ils se séparèrent, Rousseau lui confia un manuscrit du premier *Dialogue*. Un autre Anglais vint le voir au cours de l'automne de la même année. C'était un M. Court Dewes, frère de Mary Dewes, jeune fille avec qui Rousseau avait herborisé dans la campagne autour de Wootton, et qui lui envoya par son frère une très gentille petite lettre "pour servir d'introduction à mon frère qui désire ardemment connaître une personne qu'il a longtemps connue et admirée dans ses ouvrages. . . . et pour vous marquer ma reconnaissance de ce que M. Boothby m'a appris que vous m'aviez honorée de votre souvenir."

---

[18] Cette lettre se trouve parmi les autres conservées à la Bibliothèque de Neuchâtel; cependant je ne l'ai jamais trouvée imprimée, ni dans les éditions de la correspondance, ni dans les *Annales J. J. Rousseau*. Je la crois donc inédite. Sur l'extérieur une autre main que celle de Rousseau a écrit, sous l'adresse à du Peyrou, ces mots: "Hôtel du Saint-Esprit, rue Platrière."

[19] Lettre de du Peyrou à Mme. de la Tour de Franqueville, dans *Jean Jacques Rousseau vengé par son amie*. 1779.

[20] Courtois, *Séjour de Rousseau en Angleterre*. Ann. VI, p. 99.

(Ann. VI, p. 100). Malheureusement pour lui, M. Dewes arriva au moment où Rousseau venait d'être renversé à Ménil-Montant par le chien de M. de Saint-Fargeau (le 24 octobre 1776). Le 6 novembre il écrivait à une amie (Ibid.), "I called at his lodgings. . . . I was admitted into a little kind of anti-chamber filled with bird-cages; there I saw Mme. Rousseau (late Vasseur); she told me her husband (she repeated "mon mari" 10 times I believe in 5 minutes' conversation) had had a fall, had hurt himself and could not see anybody, but if I would call again in a week's time I might see him. I left my letter (celle de sa soeur que je viens de citer) and about a week after sent to know how he did and if he was well enough to admit me; but he still continued too ill to receive visits. . . . I shall call upon him again tomorrow and then if I do not succeed shall give the matter up." Nous ne savons pas s'il a finalement réussi à le voir.

Moultou

De 1776 jusqu'en 1778, nous n'avons pas de mention de visites; mais au commencement du mois de mai de cette année, trois semaines à peine avant le départ de Rousseau pour Ermenonville, un ancien ami, Moultou,[21] vint avec son fils Pierre à Paris. Ils n'échangeaient plus de lettres depuis huit ans. Une seule fois, à notre connaissance, au mois de mai 1772, Moultou avait écrit pour envoyer à son ami une lettre de la Duchesse de Portland (H. VI, p. 78); de Rousseau nous n'avons plus de lettres depuis celle qui est datée de Monquin le 6 avril 1770 (H. XII, p. 211) et dans laquelle il disait: "Voici peut-être la dernière fois que je vous écrirai. . . . Vous n'ignorerez pas où je serai, mais je dois vous prévenir qu'après avoir été ouvertes à la poste, mes lettres le seront encore dans la maison où je vais loger." C'était au moment où Rousseau pensait que le séjour qu'il comptait faire à Paris lui serait dangereux. Je ne trouve rien qui explique son silence une fois qu'il se voit tranquillement établi; d'autant

[21] Str-M. p. XIV. Cf. aussi Naville, dans la *Bibliothèque Universelle*, avril 1862, et la *Lettre du Dépositaire des Mémoires à M. du Peyrou.*

plus qu'il gardait assez d'amitié à Moultou et assez de confiance en son intégrité pour remettre entre ses mains, en mai 1778, tous ses manuscrits, dont le plus important était celui des *Confessions;* tout au plus pourrait-on dire, si on en juge d'après le récit qui nous en est fait, que Rousseau se montra d'abord mal disposé envers Moultou, le soupçonnant de connivence avec ses détracteurs. Il lui dit trois fois "M. Moultou, vous êtes bien changé." Lorsque Moultou comprit enfin ce que Jean-Jacques voulait dire, il demanda que Rousseau l'entendît avant de le condamner; et il réussit évidemment à calmer les soupçons de son ami. On rappela Pierre Moultou qui, pendant ce temps-là, causait avec Thérèse dans l'autre pièce, et Rousseau lui dit, "Je viens de confier à. . . . votre père ce que j'ai de plus précieux—ces manuscrits qu'il m'a promis de faire imprimer après ma mort. Pour le cas où il mourrait avant moi, pouvez-vous me donner votre parole d'honneur que vous prendriez sa place?" Pierre le promit. Deux jours plus tard, Moultou fit une seconde visite chez Rousseau, qui lui demanda au moment où il le quittait: "Où allez-vous, mon cher, finir votre matinée?—Chez Voltaire, lui répondit Moultou.—Que vous êtes heureux, lui répliqua Rousseau, vous allez passer d'agréables moments!"[22] Cela se passait quelque semaines seulement avant la mort de Voltaire et deux mois avant celle de Rousseau.

---

[22] En plusieurs occasions Rousseau a dit du bien de cet homme, qui ne disait jamais que du mal de lui. Par exemple, en parlant de lui avec Bernardin de Saint-Pierre, il disait: "Personne n'a mieux réussi à faire un compliment;" "son premier mouvement est d'être bon, la réflexion le rend méchant." (B. de St.-P. p. 4). Lorsque Voltaire revint à Paris en 1778, quelqu'un qui était allé chez Rousseau parlait de Voltaire avec dédain; Rousseau répondit: "Je ne puis approuver ni partager vos sentiments injustes envers le plus grand poète de la nation." (Rousseana p. 198). Le lendemain du jour où Voltaire fut couronné au Théâtre Français, quelqu'un vint en rendre compte à Rousseau devant Corancez, en se permettant des plaisanteries contre Voltaire—"Comment, dit Rousseau avec chaleur, on se permet de blâmer les honneurs rendus à Voltaire dans le temple dont il est le dieu. . . . qui voulez-vous donc qui y soit couronné?" (Corancez). Les témoignages de Mme. de Genlis et de Dusaulx servent aussi à confirmer cette générosité de la part de Rousseau. On ne saurait en dire autant de Voltaire. Voici, par exemple, des choses qu'il dit de Jean-Jacques: "Je ne connais point de plus méprisable charlatan" (à d'Alembert 27 juil. 1770); "La satire (de La Harpe) est fort juste, et tombe sur le plus détestable fou que j'ai jamais lu. . . . ce polisson m'indigne et ses partisans me mettent en colère." (à Mme. du Deffand, 8 août 1770).

Saint-Germain

La correspondance avec M. de Saint-Germain ne continua pas très longtemps après l'arrivée de Rousseau à Paris. La lettre du 7 janvier 1772 (H. XII, p. 24) explique l'attitude de Rousseau: "Moi vous oublier, monsieur! écrit-il, pourriez-vous penser ainsi de vous et de moi? Non, les sentiments que vous m'avez inspirés ne peuvent non plus s'altérer que vos vertus, et dureront autant que ma vie. Mes occupations, mon goût, ma paresse, m'ont forcé de renoncer à toute correspondance." C'est la dernière lettre adressée à Saint-Germain que nous ayons. Dusaulx, dans son livre, reproche à Rousseau le ton sec et froid de cette lettre:— "Que cette lettre est loin de ressembler à celles qu'il avait écrites avec tant d'abandon, lorsqu'il ambitionnait l'estime et l'affection de M. de Saint-Germain. D'autres temps d'autres moeurs; non que je veuille l'accuser d'ingratitude; l' ingrat sait ce qu'il doit et le nie, ou du moins le dissimule. Jean-Jacques convient de tout, mais il allègue son impuissance." (Dusaulx, p. 276.) Ici comme dans tout son livre, Dusaulx est sévère; et son jugement décèle une amertume due probablement à la fin désastreuse de son intimité avec Jean-Jacques.

Mme. de la Tour de Franqueville

Il reste à parler de Mme. de la Tour de Franqueville, une des admiratrices les plus enthousiastes de Rousseau, une des plus exigeantes aussi, et celle qu'il traîta peut-être avec le plus d'injustice et de sévérité. Elle avait commencé à lui écrire en 1761 sous le nom de *Julie;* elle réussit à l'intéresser et à entretenir une correspondance[23] avec lui sans qu'ils se fussent jamais vus. Dès le commencement, cependant, elle se plaignait qu'il ne répondait pas assez tôt à ses lettres, et cela finit par ennuyer Jean-Jacques, qui voulait toujours faire les choses quand bon lui semblait. Depuis plusieurs années il ne lui écrivait que deux ou trois fois par an— toujours, du reste, sur un ton affectueux. La dernière lettre avant

[23] *Correspondance avec Mme. de la Tour de Franqueville* et *du Peyrou.* 1803.

sa rentrée à Paris est de juillet 1769 et il n'y dit rien de ses projets. Elle cependant lui avait écrit sept fois depuis cette date sans obtenir un mot de réponse. C'est peut-être dans ces sept lettres qu'il faut chercher la cause des soupçons de Rousseau et de sa résolution de rompre absolument cette liaison épistolaire; quoiqu'il en soit, il ne lui avait donc pas annoncé son arrivée dans la ville. Elle, d'autre part, savait qu'il était là, mais elle ne dit rien jusqu'au 2 août; alors, ne pouvant plus se contenir, elle lui écrit: "Quoi, mon cher J. J., vous êtes à Paris depuis plus d'un mois, logé presqu'à ma porte, sans prendre aucun arrangement pour me procurer le bonheur de vous voir!. . . . La crainte de vous déplaire m'a retenue. . . . j'ai cru m'y conformer (à vos intentions) en ne me permettant pas la moindre plainte dans la lettre que je vous ai fait remettre par M. Guy" (le 25 juillet). Elle lui demande une explication de son silence, et ajoute dans un post scriptum: "Au cas que votre indisposition contre moi soit assez forte pour vous inspirer une réponse dure, de grâce n'en chargez pas verbalement mon laquais." Il lui répond qu'il la verra "aussitôt que la chose sera possible." Mais, le 2 septembre, ne l'ayant pas encore vu, elle lui écrit qu'elle va partir le 10 pour passer deux mois à la campagne; et elle demande la permission de venir le voir; elle aime mieux faire cela, dit-elle, que de le recevoir chez elle. Deux jours plus tard il répond par un tout petit billet très froid et très sec, en refusant et de la recevoir et d'aller chez elle. Le ton de ce mot est tellement différent de celui qu'il avait toujours employé dans leur correspondance qu'elle eut bien raison de s'en plaindre. Cependant elle ne se fâcha point, comme l'auraient fait la plupart des gens:—"Je ne vous demande pas la cause de ce changement; je la devine; je vous plains". . . . et elle persistait dans son désir de le voir avant son départ. "Les inconvénients que je trouvais à vous recevoir ont disparu devant l'inconvénient bien plus grand de rompre avec vous tout commerce. Venez, mon cher Jean-Jacques, je serai chez moi lundi et mardi, ne devant partir que mercredi." Elle dit aussi qu'elle avait formé le projet de publier leur correspondance

et qu'elle allait s'en occuper pendant son séjour à la campagne. Malgré ses prières, la pauvre dame est forcée de s'en aller sans avoir vu Rousseau, et pendant quelques mois elle ne lui écrit plus. Le printemps suivant, à son retour de la campagne, elle recommence; "Venez me voir, mon cher Jean-Jacques, ou dites-moi pourquoi vous n'y venez pas. . . . J'insiste. . . . mon illustre ami, sur la communication des motifs de votre résistance. . . . qui pourait se représenter le plus aimant des hommes. Jean-Jacques Rousseau, enfonçant d'une main sûre un fer empoisonné dans le sein de l'amitié, qui, sous les traits d'une femme qu'il craignit de trop aimer, ne cesse de lui tendre les bras?" Elle lui annonça aussi qu'ayant relu leur correspondance, elle renonçait absolument à la rendre publique "tant que nous existerons tous les deux." Cette lettre lui attira enfin une réponse de Rousseau (H. XII, p. 239)—mais quelle réponse! Il y expliquait avec une franchise terrible, que leur commerce lui était devenu onéreux, qu'elle était la plus exigeante de toutes ses correspondantes, et en même temps celle qu'il connaissait le moins; que l'ostentation des services qu'on s'empressait de lui rendre cachait souvent un piège plus ou moins adroit; qu'il ne connaissait pas le vrai motif de son empressement, et qu'enfin il avait toujours cru qu'il était permis de rompre les liaisons d'amitié quand elles cessaient de convenir, surtout quand ces liaisons étaient purement épistolaires, et "pourvu que cela se fît franchement, sans tracasserie et sans éclat." Sans doute l'exigence et l'empressement de la dame lui étaient déjà à charge avant son arrivée à Paris, de sorte que le terrain était tout préparé aux soupçons. Pendant presque deux semaines, Mme. de la Tour fut tellement écrasée par cette cruelle lettre qu'elle ne dit mot. Elle n'y répondit que le 26 avril, en déclarant que cette lettre serait la dernière, et qu'elle ne comprenait rien à ses reproches. "Adieu pour jamais, lui dit-elle. Vous n'entendrez plus parler de moi qu' après ma mort." Mais en même temps elle lui envoya "pour que vous le jetiez au feu" un petit

écrit[24] que la détention à la Bastille de M. Guy l'avait empêchée de publier. Ce petit écrit lui valut encore une lettre de Rousseau, car le libraire Guy, sorti de la Bastille, en parla avec Jean-Jacques et lui fit penser évidemment que Mme. de la Tour voudrait ravoir le manuscrit ou qu'elle voudrait au moins connaître l'opinion de Rousseau. Le 7 juillet 1771, il lui renvoie le manuscrit avec ces mots: "Voici le manuscrit dont Mme. de la Tour a paru en peine, et que je ne tardais à lui renvoyer que parce qu'elle m'avait écrit de le garder. Je l'ai trouvé digne de sa plume et d'un coeur ami de la justice." S'étant repenti un peu de sa cruauté, il refusa d'accepter son "adieu pour jamais." "Les temps, dit-il, peuvent changer et. . . . je ne désespérerai jamais de la Providence. Mais en attendant, je crois porter bien plus de respect à nos anciennes liaisons en les interrompant jusqu'à de plus grandes lumières, que de les entretenir avec une confiance altérée et des réserves indignes de vous et de moi." Elle essaya d'obtenir encore une lettre en lui demandant les noms de baptême et même le nom de famille de Mme. Rousseau "car je ne les sais que par la voix publique, et tout ce qu'on sait ainsi, on le sait mal." Jean-Jacques refusa pourtant de continuer la correspondance, et lui renvoya pour toute réponse une feuille de papier à lettre pliée et adressée, et qui ne contenait que les mots: "Thérèse Le Vasseur." Elle se contint encore jusqu'au printemps suivant; mais vers la fin de mars 1772, elle ne put plus résister à son désir de voir son cher Jean-Jacques et elle imagina d'aller chez lui avec de la musique à faire copier. Naturellement il ne la reconnut pas, ne l'ayant vue qu'une seule fois, six ans auparavant pendant son séjour au Temple, en route pour l'Angleterre, et il la remit à trois mois pour lui rendre quatre pages de musique. Ce qui la surprit et la désespéra, ce fut qu'ayant su qui elle était, il ne rapprocha pas ce terme. Au bout de 17 jours elle perdit patience et écrivit pour lui demander de la

[24] *La Vertu vengée par l'amitié*—ms. à la Bibliothèque de Neuchâtel—p. 1. "la seconde lettre. . . . a pour titre, *Réflexions sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de J. J. Rousseau, et de M. Hume;* elle fut faite dans les premiers jours de 1767, et *n'a jamais paru.*" Puis on a ajouté la note suivante: "Non: mais en 1772 J. J. la lut et l'honora de son approbation."

recevoir plus tôt, parcequ'elle comptait quitter Paris pendant les premiers jours de juin, et pour se plaindre d'une certaine Madame Pasquier qui avait eu plus de chance qu'elle. "Vous lui avez paru fâché de terminer un objet (la copie d'un morceau de musique) qui servait de prétexte à ses visites. . . . enfin vous l'avez engagée à vous voir à son retour."[25] Il n'y a pas de réponse de Jean-Jacques, et le 23 juin elle lui fit une seconde visite pour reprendre sa musique. Elle lui proposa en même temps de comparer avec les bonnes éditions de ses oeuvres celles qu'il croyait frauduleuses—offre qu'il refusa en réitérant qu'il ne voulait plus recevoir ni ses visites, ni ses lettres; "le résultat de ces réflexions est de me confirmer pleinement dans la résolution dont je vous ai fait part ci-devant, et à laquelle vous vous devez, selon moi, de ne plus porter d'obstacle." (H. XII, p. 246.) Elle persistait, néanmoins, dans son intention de comparer les bonnes éditions de ses oeuvres avec celle que faisait alors Simon, et de lui envoyer le résultat de ce travail; mais elle promettait de le délivrer de sa présence jusqu'à ce qu'il fût libre des "incroyable soupçons" qui l'obsédaient. Elle ne le revit plus et ne reçut plus de ses lettres; mais elle ne l'oublia pas. En décembre 1773, elle lui envoya des extraits d'une lettre d'une de ses amies lui apprenant que Jean-Jacques avait mis ses enfants aux Enfants Trouvés; "Eh bien! mon cher Jean-Jacques, dit-elle—affectez-vous donc encore des propos du public!. . . . Au reste, vous voyez comme je tiens ma parole." En mars 1775, elle reprit la plume pour lui apprendre qu'elle était séparée de son mari et qu'elle avait repris son nom de Franqueville. Au mois de juin de l'année suivante, elle envoya savoir de ses nouvelles avant d'aller à la campagne, et de nouveau au mois de novembre, quand elle apprit l'accident qui lui

[25] Il est intéressant de remarquer que cela est confirmé par le fils de Madame Pasquier. "Ma mère, dit-il, n'avait pu résister au désir très naturel de voir d'un peu près ce Jean-Jacques si célèbre; elle s'était servie. . . . du prétexte. . . . de lui porter de la musique à copier. Ma mère était spirituelle, et l'attrait de sa conversation fut assez pour que le prétendu philosophe témoignât le désir de la revoir. L'exil du Parlement qui survint en 1771 mit fin à ces relations." Chancelier Pasquier—*Histoire de mon temps, mémoires.* 1893-1895. Chap. I.

était arrivé à Ménil-Montant. "Je reviens de la campagne, mon cher Jean-Jacques. J'apprends l'accident qui vous est arrivé, et j'envoie, avec le plus inquiet empressement, savoir s'il n'a point eu de suites fâcheuses, car bien que le changement de mon nom ne vous ait inspiré la moindre inquiétude sur celui de mon sort, bien que vous me traitiez avec une indifférence assommante, jamais, non jamais, je n'en concevrai pour vous." Et elle tint parole. Elle n'écrivît plus à Jean-Jacques, mais après sa mort elle écrivit contre ceux qui attaquaient sa mémoire. Elle finit par recueillir plusieurs lettres qu'elle avait écrites pour le défendre de son vivant, en ajouta d'autres, et publia le tout sous le titre de *La Vertu vengée par l'Amitié*. Elle avait eu bien des raisons de se plaindre de Rousseau, et cependant elle fut toujours la plus fidèle et la plus dévouée de ses amis.

Nous croyons avoir solidement établi que Rousseau, à son arrivée à Paris, contrairement à ce qu'on aurait attendu de sa nature ombrageuse et contrairement aussi à l'opinion généralement reçue, ne se déroba pas à la société de ses anciens amis. Au contraire, il recevait avec plaisir les visites de ses amis et connaissances qui venaient à Paris, et non-seulement cela, mais, dès son arrivée, il chercha à se remettre en relation avec les gens de sa connaissance qui se trouvaient dans la capitale. Il faisait des visites, comme aussi il en recevait; il dînait en ville chez Mme. de Chenonceaux (H. XII, p. 221), chez Mme. de Faugnes (Roth. p. 231), chez Mme. Trudaine de Montigny;[26] il voyait Mme. Brionne (H. XII, p. 217-218) et Mme de Créqui;[27] il envoyait à Mme. de Verdelin un recueil de romances (Str-M. p. 582). Le 28 décembre 1770, il écrivait à Mme. Boy de la Tour; "Je vivrais

[26] Morellet *Mémoires sur le dix-huitième siècle*, 1821. Chapitre 5, I, p. 103.

[27] H. XII, p. 220-221, et 238. Cf. aussi M-P. inéd. I, p. 373-4. La lettre de Rousseau à cette dame qui se trouve à la page 238 de l'édition Hachette, tome XII, est mal datée. On devrait y mettre 1776, et non 1771. Mme. de Créqui ne cessa de voir Rousseau qu'en 1776—cf. sa lettre du 7 août 1783, à Servan: "J'ai acquis. . . . votre dernier ouvrage sur Jean-Jacques, que j'ai tant aimé, que j'ai tant connu, et dont j'avais tant rabattu (sic.) les *deux dernières années* de sa vie."

en tout avec assez d'agrément si les sociétés où je me plais étaient moins éparses, et qu'en cette saison les rues de Paris fussent plus praticables pour un piéton qui commence à s'appesantir."

Il faut reconnaître d'ailleurs que cela ne dura pas très longtemps. Le premier enthousiasme du retour passé, la lassitude reprit peu à peu le dessus. Et rien d'étonnant à cela chez un sexagénaire qui n'était point habitué à cette vie mondaine. Enfin son métier de copiste l'accaparait passablement. Le 17 septembre 1770, il écrivait à M. de Saint-Germain: "Il est vrai que je tâche insensiblement de reprendre la vie retirée et solitaire qui convient à mon humeur." En 1772 il n'allait "plus chez personne, ni à la ville, ni à la campagne." (H. XII, p. 246.) Cependant en 1777[28] son ancien ami Dupin de Francueil réussit à l'amener chez lui pour le présenter à sa jeune femme, Marie-Aurore de Saxe, qui devint, plus tard, grand'mère de Georges Sand. Voici comment elle raconte cette visite:[29] "Depuis mon mariage je ne cessais de tourmenter M. de Francueil pour qu'il me le (Rousseau) fît voir; et ce n'était pas aisé. Il y alla plusieurs fois sans être reçu. Enfin un jour il le trouva jetant du pain sur sa fenêtre à des moineaux. . . . Avant que je visse Rousseau, je venais de lire tout d'une haleine la *Nouvelle Héloïse* et, aux dernières pages, je me sentis si bouleversée que je pleurais à sanglots. . . . Pendant cela M. de Francueil, avec l'esprit et la grâce qu'il savait mettre à tout, courut chercher Jean-Jacques. Je ne sais comment il s'y prit, mais il l'enleva, il l' amena, sans m'avoir prévenue de son dessein. Jean-Jacques céda de fort mauvaise grâce. . . ." La jeune femme, ne sachant pas que Rousseau l'attend dans le salon, ne se presse pas de finir sa toilette. "Enfin je vais au salon, j'aperçois un petit homme assez mal vêtu et comme refrogné, qui se levait lourdement, qui machonnait des mots confus. Je le regarde et

[28] Selon Georges Sand le mariage de M. de Francueil avec Marie-Aurore de Saxe eut lieu le 13 avril 1777. Elle dit que le premier enfant naquit "neuf mois après le mariage, *jour pour jour*." Or la date de la naissance de cet enfant est le 13 janvier 1778. Georges Sand *Histoire de ma vie*. Première partie, chapitre 3.

[29] Georges Sand, op. cit.

je devine. Je crie, je veux parler, je fonds en larmes. Jean-Jacques, étourdi de cet acceuil, veut me remercier et fond en larmes. Francueil veut faire une plaisanterie, et fond en larmes. . . . On essaya de dîner pour couper court à tous ces sanglots. Mais je ne pus rien manger, M. de Francueil ne put avoir d'esprit, et Rousseau s'esquiva en sortant de table, sans avoir dit un mot."

Dans une lettre du 14 août 1772, il laissait voir encore plus clairement son pessimisme: "A moins d'affaires, je n'irai plus chez personne; mes visites sont un honneur que je ne dois plus à qui que ce soit désormais. Un pareil témoignage d'estime serait trompeur de ma part." (H. XII, p. 247). C'est en conséquence de ces humeurs noires qu'il retira même, et pour des causes qui nous paraissent peut-être bien insuffisantes, son amitié à Rey et à Mme. de la Tour de Franqueville.

Par contre, il fit pas mal de nouveaux amis.

CHAPITRE VII

Amis

II. Nouveaux amis.

Dès les premiers temps de son séjour, Rousseau s'était montré plus disposé que d'habitude à faire de nouvelles connaissances. On remarqua ce changement chez lui, et on en parlait. Dans les *Mémoires Secrets,* à la date du 22 juillet 1770, on lit: "Ce qu'il y a de sûr, c'est. . . . qu'il se prête à la société; qu'il va manger fréquemment en ville, en s'écriant que les dîners le tueront." Et Grimm (15 juil. 1770) dit qu'il "va beaucoup dans le monde, chez les belles dames. . . . qu'il va souper aussi chez Sophie Arnoud avec l'élite des petits-maîtres et des talons rouges, et il paraît que c'est Rulhières qu'il a choisi pour conducteur." Cette fois-là Grimm n'était pas aussi bien renseigné que d'habitude. Voyons comment Musset-Pathay (Vie. I, p. 181-2) raconte l'histoire. Rousseau, dit-il, "dînait quelques fois chez Sophie Arnoud, mais tête à tête ou du moins avec un ou deux convives. Un jour, des seigneurs de la cour, voulant le connaître, prièrent Mlle. Arnoud de les faire souper avec lui. Le refus qu'elle fit, parce qu'elle était certaine d'en éprouver un de Jean-Jacques les mécontenta; ils revinrent souvent à la charge et menacèrent Sophie Arnoud de se brouiller avec elle. Pour éviter cette rupture elle fit auprès de Rousseau une tentative inutile. Voici comment elle se tira d'affaire. Le tailleur de la Comédie avait quelque ressemblance avec Jean-Jacques; elle le remarque et se résout à lui faire jouer le rôle de Rousseau. . . . Le jour est pris; les invitations sont faites; le tailleur arrive et joue fort bien son rôle. Il y avait environ une douzaine de convives du haut parage. Mlle. Arnoud plaça le tailleur à sa droite, ayant pris ses mesures pour enivrer ses hôtes, comptant sur le vin pour rendre l'illusion plus complète, et voulant le ménager au prétendu Rousseau parce qu'il était nécessaire qu'il fût entièrement muet. . . . Ce qu'il y eut de singulier, c'est que chacun admira le muet. . . . et trouva qu'il répondait parfaitement à l'idée qu'on s'était faite de son esprit et de ses talents. . . .

Il fut question de ce repas dans toutes les sociétés de Paris. . . . Sophie Arnoud leur raconta quelque temps après le tour qu'elle leur avait joué (et dont on tient le récit d'elle-même.). . . . Il paraît que Grimm ne fut pas détrompé."

D'une façon générale, cependant, le témoignage de Grimm est confirmé par la correspondance de Rousseau et par les récits des contemporains.

Rulhières

Rulhières connaissait Rousseau déjà depuis 1762; mais en 1770, il chercha à se pousser bien avant dans son intimité (Dusaulx. p. 178). Cependant, comme il n'aimait guère en Rousseau que l'homme célèbre, et ne le fréquentait que pour raconter de lui plus tard, dans les cercles où il brillait, des anecdotes et des traits amusants, il ne put pas, malgré son habileté, faire durer ce jeu très longtemps. Le philosophe apprit un jour que Rulhières s'occupait à écrire une comédie intitulée le *Méfiant;* il la crut dirigée contre lui, et il cessa d'en recevoir chez lui l'auteur. Dusaulx (p. 184) raconte à ce sujet une anecdote qui lui aurait été communiquée par Rulhières lui-même: celui-ci s'était vanté d'avoir conservé assez longtemps son crédit auprès de Rousseau: "Mais il faut en convenir, ajouta-t-il, je touche à la fin, et viens d'avoir mon tour. . . . J'allai dernièrement sur les onze heures du matin chez Jean-Jacques. Je sonne, il m'ouvre.—Que venez-vous faire ici? Si c'est pour dîner, il est trop tôt; si c'est pour me voir, il est trop tard. Puis, se ravisant:—Entrez; je sais ce que vous cherchez, et n'ai rien de caché. . . . même pour vous. Cela me promettait une bonne scène! J'entre; la marmite était au feu.—Ma chère amie, dit Jean-Jacques, as-tu salé le pot? Y as-tu mis des carottes?—et bien d'autres questions de la même importance. . . . Vous voilà suffisamment instruit des secrets de ma maison, et je défie votre sagacité d'y jamais rien trouver qui puisse servir à la comédie que vous faites. . . . J'attendais son dernier mot.—Bon soir, monsieur, allez finir votre *Défiant.*—Je vais vous obéir; mais, pardon, mon cher Jean-

Jacques, est-ce *défiant* qu'il faut dire, ou *méfiant*. . . .—Comme il vous plaira, monsieur, comme il vous plaira; bon soir."

La Comtesse d'Egmont

Ce fut Rulhières qui amena chez Rousseau la Comtesse d'Egmont,[1] qui passait pour la plus jolie femme de la cour. Rousseau lui dédia à la fin de 1771 un recueil de vingt-cinq chansons qu'il avait composées sur des paroles dont elle lui avait fourni la plus grande partie.[2] Au printemps de cette année, elle l'avait amené dans sa propriété de campagne—le château de Braisne, à 18 kilomètres de Soissons—pour qu'il y fît une lecture de ses *Confessions* devant elle et devant ses amis le Prince de Pignatelli, la marquise de Mesmes, le marquis de Juigné (H. IX, p. 82). Le 8 mai elle écrivait au roi de Suède, Gustave III,—qui, sous le nom du comte de Haga, venait de faire un séjour à Paris, pendant lequel il avait appris son accession au trône (au mois de février 1771) :—"J'oubliais de dire à Votre Majesté que j'avais passé cinq jours à la campagne pour entendre les mémoires de Rousseau. Il ne nous a lu que sa seconde partie, la première ne pouvant se lire à des femmes, m'a-t-il dit." Selon M. Buffenoir (App. I, p. 450), il aurait herborisé aussi avec elle dans le parc de ce château de Braisne. Le manuscrit des *Confessions* passa même, par l'entremise de la jeune Comtesse ou de Rulhières,[3] entre les mains du prince royal de Suède.

---

[1] Morellet—*Mémoires.* Ch. V. p. 107.

[2] Mme. de Staël—*Lettres inédites à Henri Meister.* Usteri et Ritter. Paris 1903. *Notice* sur Meister. Lettre de Meister à Bodmer, 6 janvier 1772. "Il (Rousseau) vient d'en dédier vingt huit à la comtesse d'Egmont." Cf. aussi Jansen, M. p. 475.

[3] Musset-Pathay—*Vie.* I. p. 205: "Le roi de Suède en obtint la communication par l'entremise de Rulhières." Mais cf. aussi Monin (R. H. L. 1915 p. 78) qui dit que Rulhières (ou Mme. d'Egmont) lui fait quitter sa robe d'Arménien, et se vêtir convenablement pour se faire présenter à la légation. "Peu de jours après, le 9 mars 1771, il fit au nouveau roi de Suède la lecture d'un fragment de ses mémoires." M. Monin ne dit pas d'où il tire ces renseignements. Il se trompe absolument au sujet de la robe d'Arménien, que Rousseau ne portait plus quand il revint à Paris. Est-ce qu'il se trompe aussi sur les autres points?

Dusaulx

Sur la recommandation de son ancien ami Duclos, Rousseau reçut M. Dusaulx, jeune littérateur qui lui plut beaucoup. La liaison commença en 1770, bientôt après l'arrivée de Jean-Jacques à Paris, mais ne dura que six ou sept mois—la dernière lettre de Rousseau est du 16 février 1771—et se termina par une querelle. Plus tard—en 1798—Dusaulx publia leur correspondance dans le livre bien connu qu'il intitula *De mes rapports avec J. J. Rousseau,* et qui trahit l'amertume que lui avait inspirée son insuccès auprès de Rousseau. D'après son récit, le grand homme l'ayant reçu d'abord très froidement, alla le chercher deux mois plus tard, et ils devinrent presque aussitôt "de vieux amis." "Excepté Rulhières, dit-il, qui avait usurpé les grandes entrées. . . . j'étais le seul qui pût le voir à toute heure, et j'en usais librement" (Dusaulx. p. 51). "J'allais chez lui; il venait chez moi, y dînait quelquefois. . . .[4]—J'ai donc enfin trouvé ce que je charchais! me disait-il en me dévorant des yeux, mais je ne vous vois pas assez souvent, je veux vous voir tous les soirs." (Dusaulx. p. 42.)

On serait tenté de croire que M. Dusaulx se flattait un peu, mais on sait que Rousseau avait parfois de ces enthousiasmes, et il faut avouer que les quelques lettres qu'il écrivit à Dusaulx ne contredisent pas le témoignage de ce dernier. Par exemple: "Toutes vos bontés, monsieur, lui écrivait-il le 7 novembre 1770, me trouveront toujours sensible et reconnaissant parce que je suis sûr de leur principe." Le 10 février 1771, même après le commencement de leur querelle, Rousseau lui écrivait: "En lisant et relisant votre lettre, je sens qu'il me faut du temps pour y penser.

---

[4] Dusaulx aurait aussi amené Rousseau chez Alexis Piron. Est-ce que ce récit de la visite chez Piron est authentique? Morin (p. 296) ne s'y fie pas. En tout cas, les détails ne sont pas tous exacts, car Dusaulx dit que c'était justement ce jour-là la fête de Piron—et la fête de Piron serait au mois de juillet. (Il naquit le 9 juillet 1689, et la fête de Saint Alexis est le 17 juillet). Or, au commencement du mois de juillet 1770 Dusaulx ne connaissait pas encore Rousseau—ou venait seulement de faire sa connaissance—et au commencement du mois de juillet 1771 il ne le voyait plus depuis quatre ou cinq mois!

Permettez que j'attende le retour du sang-froid. Un homme comme vous mérite bien qu'on délibère quand il s'agit de s'en détacher"; et dans la dernière lettre, du 16 février, il lui dit: "J'aurais tort assurément d'être difficile en liaisons, et bien plus de me refuser à la vôtre, puisque votre société me paraît très agréable, et que, sans vous confondre avec tous les empressée qui m'entourent, je vous compte parmi ceux que j'estime le plus."

Dusaulx aurait donc joui pendant plusieurs mois de la confiance de Jean-Jacques qui lui parlait de sa vie, de ses *Confessions,* de ses amis, qui aurait devant lui "passé en revue jusqu'à ses moindres connaissances—pour s'en plaindre il est vrai."[5] Rousseau lui montra aussi les "matériaux de sa vie," qu'il était en train de revoir un jour, au moment de l'arrivée de Dusaulx; c'étaient des lettres dont il avait gardé copie et dont il se servait comme pièces justificatives. "Si vous voulez me bien connaître, dit-il à son ami, parcourez-les tandis que je vais achever ma tâche journalière," et il l'engage à lire surtout la longue lettre à M. de Saint-Germain (H. XII, p. 180). Ce serait aussi avec l'assistance de Dusaulx qu'il aurait fait les arrangements pour la première lecture des *Confessions,* (Dusaulx, p. 60) et qu'il dressa la liste de ceux qu'il consentirait à y admettre. Dusaulx assista lui-même aux deux premières de ces séances, chez le Marquis de Pezay et chez le poète Dorat. A plusieurs reprises Rousseau demanda à son ami son opinion sur les *Confessions,* et très naturellement il fut déçu. La première fois, Dusaulx n'avait pas voulu parler: "—Je vous le dirai une autre fois, j'y pense encore.—Et le sort de mes cinq enfants, et les frèdaines de ma jeunesse? lui demanda Rousseau. —Comme je ne vois là rien d'exemplaire, vous n'auriez pas dû en parler." Un jour enfin, quand ils se promenaient à Vincennes, Rousseau revint à la charge, et cette fois Dusaulx prétend avoir dit tout ce qu'il pensait. Il est sûr de l'avoir fait avec toutes les précautions possibles pour "l'éclairer sans l'aigrir," et il débite un

[5] Dusaulx, p. 275—Mais cf. Bernardin de Saint-Pierre, p. 124. "Il ne m'a jamais parlé de ses autres amis, et je ne crois pas à eux de moi." (sic) Cependant nous verrons que Rousseau exposa à Corancez toute sa querelle avec Dusaulx et qu' à propos de cela il faillit se brouiller aussi avec Corancez.

long discours où il le traîte assez sévèrement—par exemple: "Je veux croire que vous n'ayiez rédigé les mémoires de votre vie qu'à bonne intention, et seulement pour vous rendre compte de vos propres erreurs: mais vous conviendrez que vous avez été plus loin, et que sans cesse vous passez les bornes prescrites par une saine morale. . . . Vous croyez que vos *Confessions,* remplies de détails purement domestiques, et même scandaleux, ajouteront à votre réputation de grand écrivain et d'honnête homme? Pour moi je n'en crois rien,—au contraire. Qui n'a pas été tenté de laisser après soi des mémoires ou confessions? C'est la manie du moindre barbouilleur de papier." Rousseau ne s'en fâcha pourtant pas; au contraire il lui dit: "Je suis content de vous; nous n'en serons pas moins amis." On ne voit pas trop pourquoi Dusaulx refuse de croire à la bonne foi de Rousseau, ni pourquoi il voit dans ce calme une indication de la duplicité dont il l'accuse toujours. En effet, à la façon dont Dusaulx écrivit plus tard le récit de ce qui s'est passé entre eux, on voit bien que son amour-propre a beaucoup souffert par la fin de leur liaison. Persuadé que Rousseau veut l'éprouver, il soupçonne des arrière-pensées et finalement se montre tout aussi méfiant—retrospectivement—que Jean-Jacques lui-même. Il prétend connaître celui-ci à fond, et se rendre bien compte des particularités de son caractère, et cependant il fait toujours des choses qui ne pouvaient manquer de froisser cette sensibilité excessive. Son empressement déplairait même à des gens moins difficiles que Rousseau. Prenez par exemple sa réponse au très gentil billet d'invitation que Rousseau lui envoya le 4 janvier 1771:—"Jamais nouvelle mariée, près de passer dans les bras d'un amant chéri, ne prononça son *oui* avec plus d'allégresse que je ne m'empresse de vous envoyer ce *petit oui* si gracieusement demandé. . . . L'heureuse soirée! Je la marquerai d'une pierre blanche à la manière antique. . . . Que de grâce et d'urbanité dans ce billet subitement tombé de votre plume! Heureux homme! Vous avez quand il vous plaît tous les dons de l'esprit, tous les accents qui vont au coeur—etc., etc." (Dusaulx. p. 76-7). Il n'est pas étonnant que des paroles tellement affectées

aient fait naître chez Rousseau des doutes sur leur parfaite sincérité.

Déçu dans les espérances qu'il avait fondées sur la lecture de ses *Confessions,* Rousseau passait évidemment par une crise de pessimisme et de méfiance,[6] et malheureusement ce fut à ce moment que Dusaulx s'avisa de lui lire le portrait qu'il avait fait d'un maître fourbe, et dans lequel il avait mis ces lignes: "Tel fut le monstre qui s'était emparé de ma jeunesse. Que d'art et de perfidie! Il me tenait de beaux discours et de non moins touchants que l'illustre Jean-Jacques en a composé depuis sur les moeurs et sur l'éducation." C'en était trop pour la sensibilité ombrageuse du philosophe qui ne pouvait pas supporter de se voir ainsi mis en parallèle avec un "monstre," un "maître fourbe." Ayant compris que Rousseau en était sérieusement irrité, Dusaulx raya aussitôt les lignes fatales, mais sans réussir à fléchir son ami, qui le quitta en disant: "Ne nous revoyons plus jusqu'à nouvel ordre. . . . Je vous écrirai sous peu de jours; en attendant je vous laisse avec votre conscience." Ce fut vraiment la fin car les trois ou quatre lettres qui suivirent ne firent qu'augmenter le malentendu et rendre impossible désormais tout rapprochement.

Mme. de Genlis

A lire Dusaulx on croirait volontiers qu'il fut pendant ces six ou sept mois presque le seul ami de Rousseau—du moins qu'il le voyait constamment et plus que personne, exception faite de Rulhières. Mais nous savons, par les lettres de Rousseau lui-même que ce fut pendant ce temps qu'il sortait le plus. Ce fut aussi, probablement, la période de ses rapports avec Mme. de Genlis.[7] On ne peut pas cependant en être tout à fait sûr à cause de l'inexactitude des dates dans les *Mémoires* de cette dame. Elle dit, par exemple, que quand elle fit la connaissance de Rousseau elle avait dix-huit ans, et que lui était à Paris depuis six

[6] Dusaulx. p. 125: "A compter de cette époque, néanmoins, je l'ai trouvé plus souvent sombre, mystérieux, et concentré en lui-même. Il vint au point qu'il évitait mes yeux et baissait les siens lorsque je les rencontrais."

[7] Mme. de Genlis—*Souvenirs de Félicie.* I. p. 289 ss.

mois; or, étant née en 1746, elle avait dix-huit ans en 1764 quand Rousseau habitait Motiers-Travers. De même elle prétend l'avoir vu tous les jours "pendant plus de six mois"—jusqu'en mai 1771 alors;—mais ailleurs elle dit qu'ils se brouillèrent à la première du *"Persifleur,"* qui eut lieu le 8 février 1771; et encore que Rousseau "nous parla de ses *Confessions,* qu'il avait lues à Mme. d'Egmont"; et ce ne fut que le 8 mai 1771 que celle-ci écrivait à à Gustave III de Suède qu'elle avait passé "cinq jours à la campagne pour entendre les Mémoires de Rousseau." Donc il aurait parlé des *Confessions* à Mme. de Genlis après le commencement de mai, tandis qu'elle prétend ne l'avoir plus revu apres le 8 février. Impossible, on le voit de se fier à ses dires; aussi bien, elle n'écrivit ses souvenirs que sept ou huit ans plus tard; en 1770-1771 elle ne rédigeait pas encore de journal.

Jean-Jacques, qui connaissait déjà évidemment M. de Genlis et M. de Sauvigny (auteur de la comédie du *Persifleur*), fut mené un soir par celui-ci chez Mme. de Genlis pour l'entendre jouer de la harpe. On avait dit à la jeune dame que son mari comptait lui jouer un tour en lui présentant l'acteur Préville déguisé en Rousseau; aussi, voyant entrer le philosophe, le prit-elle tout naturellement pour Préville déguisé et, comme il ne l'embarrassait pas du tout, elle "lui répondait très cavalièrement tout ce qui lui passait par la tête." Il la trouva fort originale et sa naïve gaieté ne lui déplut pas. Il se montra gai, "me regardait toujours en souriant avec cette sorte de plaisir qu'inspire un enfantillage bien naturel; et en nous quittant, il promit de revenir le lendemain dîner avec nous." Ce ne fut qu'après le départ du visiteur, assure-t-elle, qu' elle apprit son erreur et sut qu'elle avait causé avec le philosophe lui-même.

La connaissance une fois faite, ils se virent tous les jours; Rousseau dînait chez Mme. de Genlis et "ne s'en allait communément qu'à dix heures du soir."[8] Pendant plusieurs mois, selon Mme. de Genlis, tout alla bien, et Rousseau "n'avait montré

[8] Si cette liaison occupait les mêmes mois que celle de Rousseau avec Dusaulx, Rousseau n'aurait pas eu le temps de faire autre chose que causer avec ses amis!

ni susceptibilité ni caprice," lorsque M. de Genlis, un beau jour, eut l'imprudence de lui envoyer un panier de vingt-six bouteilles d'un certain vin que Rousseau aimait beaucoup, et dont il avait consenti à accepter deux bouteilles. M. de Genlis ne connaissait évidemment pas les sentiments de Rousseau au sujet des cadeaux et fut très étonné de recevoir son panier tout entier avec un billet de trois lignes qui "exprimait avec énergie le dédain, la colère et un ressentiment implacable." M. de Sauvigny leur apprit que Rousseau était vraiment furieux et ne voulait plus jamais les revoir. Pourtant une lettre de Mme. de Genlis arrangea un peu les choses; Rousseau revint à la maison; mais s'il se montrait comme autrefois très aimable pour Mme. de Genlis, il ne rendit jamais entièrement ses bonnes grâces au mari. Le malentendu qui termina définitivement cette liaison ne date que de quelque temps plus tard et, d'après le récit de Mme. de Genlis, aurait été dû à une nouvelle crise de méfiance de la part de Jean-Jacques. Celui-ci avait consenti à l'accompagner au théâtre pour assister à la première du *Persifleur*—dont il "paraissait aimer beaucoup" l'auteur—à la condition qu'on serait dans une loge grillée pour que Rousseau pût voir sans être vu. Le soir du spectacle, Rousseau arriva chez Mme. de Genlis de très bonne humeur, mais il parut surpris qu'elle eût une parure si brillante, pour se cacher dans une loge grillée. Arrivés au théâtre, il refusa de laisser baisser la grille et se mit derrière la jeune dame, de sorte que pour voir il était forcé d'avancer la tête entre M. et Mme. de Genlis. On le vit, le reconnut, et on "répétait de proche en proche dans le parterre, mais tout bas: c'est Rousseau! c'est Rousseau! et tous les yeux se fixaient sur notre loge; mais on s'en tint là." Cet incident contraria vivement le grand homme, qui soupçonna que la jeune Mme. de Genlis n'avait eu d'autre intention que d'attirer sur lui l'attention du public. Il refusa de rentrer souper avec elle, après la pièce, et s'en alla chez lui. Le lendemain il persista dans sa rancune, et cela choqua tellement Mme. de Genlis qu'elle ne voulut pas faire la moindre démarche pour le ramener. Elle ne le revit jamais. Il y eut toutefois un petit épilogue quelques années

plus tard. Sachant par Mlle Thouin—du Jardin du Roi, et dont Rousseau voyait souvent le frère—que Rousseau eût beaucoup aimé avoir accès aux jardins de Monceaux où le public n'entrait qu'avec des billets: "J'obtins pour lui une clef du jardin avec la permission d'aller s'y promener tous les jours et à toute heure, et je lui envoyai cette clef par Mlle. Thouin. Il me fit remercier et j'en restai là."[9]

Le récit de Mme. de Genlis est fort intéressant, et à part l'inexactitude de ses dates, elle n'est pas peut-être plus injuste dans son interprétation des motifs et des idées de Rousseau qu'il ne le fut envers elle.

Le Comte d'Albaret

Une autre amitié aussi intime peut-être, et aussi passagère que celles de Dusaulx et de Mme. de Genlis, mais moins connue, ce fut celle du Comte d'Albaret. C'etait un jeune homme dont Rousseau s'était "engoué ridiculement" dit Meister, écrivant à son ami Bodmer. Ce dut être en 1771. L'abbé Brizard en a fait mention dans ses *Mémoires pour la vie de Rousseau.* Le 12 septembre 1771, Meister écrivait encore à son ami: "On a vu Rousseau quelquefois chez le Comte d'Albaret, mais il vient de se brouiller avec lui aussi légèrement qu'il s'était lié." La cause de la brouille, toujours selon Meister,[10] aurait été que le Comte d'Albaret avait fait exécuter une ariette italienne avant de faire chanter une des romances de Jean-Jacques. Dans sa colère, Rousseau l'aurait traité de "monstre."

Voilà donc trois exemples de connaissances faites au commencement de son séjour, et toutes les trois éphémères. Il n'y a rien d'extraordinaire, puisque parmi un groupe de nouvelles connaissances il y en a très souvent qui nous plaisent d'abord, mais qui ne nous conviennent pas vraiment et que nous cessons de fréquenter, une fois la nouveauté passée. Tel serait encore plus sûrement le cas chez un homme comme Rousseau, dont le carac-

[9] Cela indiquerait que Rousseau continuait ses visites au Jardin du Roi, et qu'il restait en relations avec les gens dont il avait fait là la connaissance.

[10] Lettre du 6 janvier 1772.

tère était à la fois si prompt aux enthousiasmes et si méfiant. Il y en eut d'autres d'ailleurs, parmi les connaissances qu'il fit aux premiers temps de son séjour, qui ont su conserver son amitié.

Les Venant

Il voyait très souvent, dit-on, la famille de M. Venant, épicier retiré et propriétaire d'une des maisons que Jean Jacques habita dans la rue Plâtrière. Mme. Venant surtout lui plut[11] par son bon sens, ses manières et sa franchise, et, sachant cela, on eut recours à elle lors de la chute qu'il fit à Ménil-Montant en 1776. Elle ne réussit cependant pas à lui persuader de se laisser saigner —traitement qu'on voulait lui imposer, et auquel il s'opposait obstinément (M.-P. Vie I, p. 183).

Et puis deux hommes surtout le connurent pendant cette période de sa vie, qui l'aimèrent toujours assez pour lui pardonner ses brusqueries et sa susceptibilité: Bernardin de Saint-Pierre et Oliver de Corancez.

Corancez

Ce dernier dit l'avoir connu pendant les douze dernières années de sa vie; dans ce cas la connaissance se serait faite bientôt après le séjour en Angleterre. Tout ce que Corancez rapporte, cependant, ne date que d'après le retour à Paris. Présenté par son beau-père, M. Romilly, ami et compatriote de Jean-Jacques, Corancez ne manqua pas de ressentir comme tout le monde les effets du caractère ombrageux de Rousseau, mais il considérait cela comme "un tribut qu'il fallait payer" et il aimait assez sincèrement son ami pour payer ce tribut sans se plaindre. Il nous raconte deux épisodes qui auraient sûrement mis fin à toute relation avec d'autres, s'ils avaient été, par exemple, du genre sermonneur de Dusaulx. La première fois, il s'agissait de la pension du Roi d'Angleterre, que Rousseau ne recevait plus depuis quelques

[11] Le 30 décembre 1770, l'Abbé Galiani crivait à l'Abbé Raynal d'aller rue Platrière voir "la jolie mercière qui tient lieu de tout sur la terre à Jean-Jacques Rousseau, n'en déplaise à sa gouvernante." Musset-Pathay, *Vie,* I p. 180.

années ; Corancez, persuadé qu'il en avait besoin, se laissa entraîner par son zèle, et sans demander permission à Rousseau, il fit obtenir par son ami le secrétaire d'ambassade en Angleterre une lettre de change sur un banquier de Paris pour 6,336 livres (la somme due alors). Il obtint aussi qu'on dispensât Rousseau d'en donner quittance, c'est-à-dire qu'on consentît à se contenter de la lettre de Corancez déclarant que Rousseau avait touché l'argent. Ayant fait tous ces arrangements, Corancez se présenta chez Rousseau. Il connaissait assez bien son ami pour soupçonner déjà que les choses n'iraient pas toutes seules, et il avait bien deviné quelle réponse lui ferait Jean-Jacques. Rousseau l'écouta avec étonnement, et puis répondit qu'il pouvait bien gouverner ses affaires lui-même et qu'il ne savait pas par quelle fatalité les autres croyaient toujours mieux savoir que lui ce qu'il devait faire ; s'il ne touchait plus sa pension, c'était parce qu'il ne voulait plus la toucher, etc. Corancez, au lieu de l'accuser d'ingratitude et de se fâcher, s'excusa, assura Rousseau que l'affaire n'aurait pas de suites désagréables pour lui, et le quitta.[12] Il n'osa cependant retourner lui-même chez Rousseau ; il y envoya son beau-père, et celui-ci réussit à le persuader que Corancez n'était pas son ennemi.

La seconde fois, ils faillirent se brouiller à propos de la correspondance entre Rousseau et Dusaulx. Rousseau s'était avisé de la lire à Corancez pour savoir son opinion. Il ne s'était pas, peut-

[12] Cet épisode a dû se passer au printemps de 1771 ; le 25 juillet 1771, Rousseau écrivait au chevalier de Cossé, qui, lui aussi, avait essayé de lui faire toucher cette pension : "La pension que vous dites m'avoir été retirée, et que vous offrez de me faire rendre, m'a été apportée avec les arrérages, ici, dans ma chambre, *il n'y a pas quatre mois,* en une lettre de change de 6000 fr." H. XII. p. 240. Pour la lettre de Cossé—cf. *Ann.* VI. p. 274. Avant Corancez, et le Chevalier de Cossé, M. Dutens et le Colonel Roguin s'étaient déjà mêles de la même affaire. Dans une lettre à M. Dutens le 8 novembre 1770, (H. XII, p. 221) Rousseau refuse de la recevoir, se déclare très surpris du procédé du Colonel Roguin, qui savait déjà les idées de Rousseau à ce sujet. "Je trouve très bizarre, dit-il, qu'on s'inquiète si fort de ma situation, dont je ne me plains point et que je trouverais très heureuse si l'on ne se mêlait pas plus de mes affaires que je ne me mêle de celles d'autrui." Cf. aussi à Mme. Boy de la Tour, 26 november 1770 : "M. le Colonel votre frère. . . . vient de me faire une tracasserie avec M. Dutens au sujet de la pension du Roi d'Angleterre, dont je ne le remercierai pas, etc."

être, remis encore de l'état d'agitation où l'avait jeté cette dispute, et quand Corancez lui demanda s'il n'y avait pas une autre lettre entre la dernière de Dusaulx et la dernière de Jean-Jacques, Rousseau se fâcha; il fit froide mine pendant plusieurs jours, croyant que Corancez l'accusait d'avoir supprimé des lettres défavorables à sa cause. Corancez n'en continua pas moins ses visites, et réussit enfin à convaincre Rousseau de l'injustice de ses soupçons. Il ne s'est jamais aperçu, dit-il, que Rousseau lui ait gardé aucun ressentiment; au contraire, il semblait le recevoir toujours avec plaisir, surtout quand Corancez venait accompagné de ses enfants, que Rousseau aimait à voir, pour pouvoir "jouir en eux des vertus de leur mère." Les Rousseau et les Corancez faisaient parfois des excursions ensemble;—une fois, par exemple, ils étaient allés à Meudon en "batelet," et ce fut pendant cette promenade que Rousseau leur raconta l'histoire de sa fuite d'Angleterre. Ils dînaient parfois ensemble, soit chez les uns, soit chez les autres. Rousseau promit de mettre en musique toutes les paroles que Mme. Corancez lui enverrait. L'air composé, elle venait chez lui l'entendre et l'approuver ou le rejeter. M. Corancez aussi lui fournissait parfois des paroles. Une fois ce fut un duo entre *Tircis et Dircé* que Rousseau mit "en musique charmante;" une autre fois, un petit opéra que Corancez avait esquissé sur le roman de *Daphnis et Chloé*. (Voir chapitre XIV.)

Cette amitié continua, évidemment sans interruption, jusqu'au moment où Rousseau quitta subitement Paris pour aller à Ermenonville. Il avait déjà parlé avec M. de Corancez de son désir de se réfugier à la campagne. Celui-ci lui avait offert un petit logement qu'il possédait à Sceaux, et avec beaucoup de peine le lui avait fait accepter. Presque immédiatement après, Rousseau s'en alla sans dire mot à ses amis, et à sa prochaine visite Corancez ne trouva que Thérèse, qui ne lui dit même pas que son mari avait déjà quitté Paris.

Bernardin de Saint-Pierre

Passons maintenant à Bernardin de Saint-Pierre.[13] Vers le milieu de janvier 1771, au moment de quitter L'Ile de France, Bernardin écrivait à son ami Rulhières qu'il allait avoir le plaisir de jouir de deux étés dans la même année. Rulhières, qui voyait encore Rousseau en ce temps-là, lui montra la lettre de Bernardin et, aussitôt après l'arrivée de celui-ci à Paris, le présenta rue Platrière.[14]

Jean-Jacques était déjà prévenu en sa faveur par la lettre que Rulhières lui avait montrée, et la connaissance ainsi commencée devint bientôt une amitié sincère. Les deux amis passaient ensemble une grande partie de leur temps assis près du feu pendant les soirées d'hiver et se promenant, pendant la belle saison, dans les champs et les bois des environs de Paris. Ils causaient de botanique, de littérature, de philosophie et de religion. Rousseau pria son ami d'écrire la suite *d'Emile,* dont il avait déjà dressé le plan (B. de St. P., p. 174), mais Bernardin s'y refusa absolument. Malgré l'intimité qui régnait entre eux, Rousseau ne lui montra jamais ses *Confessions* (Ibid., p. 29) ; il avait été déçu dans les espérances qu'il avait fondées sur leur lecture dans les salons, et il ne voulait même plus en parler ; "Ne parlons pas des hommes, parlons de la Nature," disait-il à Bernardin (Ibid., p. 29, note 1.)

---

[13] D'après les récits de B. de St.-P. lui-même, ils continuèrent à se voir jusqu'au départ de Rousseau pour Ermenonville, et je ne trouve qu'un seul auteur qui conteste cela. Petitain dit: "la liaison ne dura guère, ayant été brusquement interrompue par le fait de Mme. Rousseau. . . . Nous avons su de bonne part cette circonstance, dont Bernardin de Saint-Pierre a eu la discrétion de ne point parler."

[14] La date ne peut pas être établie d'une façon bien précise. Selon M. Souriau (*B. de Saint-Pierre d'après ses manuscrits,* p. 119) B. de St.-P. ne rentra en France qu'*au mois de juin* 1771 ("A peine arrivé en France. . . . B. écrit à sa sour, le 9 juin 1771, pour lui annoncer son retour.") mais à la page 133 il dit: "Dès son retour en France, B. était entré en relations avec Jean-Jacques, et se vantait à ses amis au *mois de mai* 1771 de connaître le grand homme." B. de St.-P. lui-même, dans son *Essai* dit que ce fut au mois de *juin* 1772 (p. 31) ; et le billet que lui écrivait Rousseau au sujet du café que son ami voulait lui donner "quelques jours" seulement après avoir fait sa connaissance (p. 35) porte la date du 3 *août* 1771. Ce fut probablement à *la fin de mai,* ou au *commencement de juin* 1771.

Plus d'une fois ils faillirent se brouiller; tout au début, à propos d'un paquet de café dont Bernardin voulut lui faire cadeau, et plus tard tout simplement parce que Rousseau se trouvait un jour de mauvaise humeur. Cette fois, ce fut Rousseau qui fit le premier pas vers la réconciliation—comme il devait le faire, du reste, puisque c'était lui qui avait eu tort. Voici comment Bernardin raconte cette histoire (Ibid., p. 66 s.):—"Un jour que je lui rapportais un livre de botanique. . . . il me reçoit sans rien dire, d'un air austère et sombre; je lui parle; il ne me répond que par monosyllabes. En copiant sa musique, il effaçait et ratissait à chaque instant son papier. . . . J'ouvre pour me distraire un livre qui était sur sa table.—"Monsieur aime la lecture," me dit-il d'une voix troublée. Je me lève pour me retirer. Il se lève en même temps et me reconduit jusque sur l'escalier, en me disant, comme je le priais de ne pas se déranger: "C'est ainsi qu'on en doit agir envers les personnes avec lesquelles on n'a pas une certaine familiarité." Je ne lui réponds rien, mais agité jusqu'au fond du coeur d'une amitié si orageuse, je me retirai résolu de ne plus retourner chez lui. Il y avait deux mois et demi que je ne l'avais vu lorsque nous nous rencontrâmes une après midi. . . . Il vint à moi et me demanda pourquoi je ne venais plus le voir.—Vous en savez la raison, lui répondis-je.—Il y a des jours, me dit-il, où je veux être seul. . . . Je serais fâché, ajouta-t-il d'un air attendri, de vous voir trop souvent, mais je serais encore plus fâché, de ne vous pas voir du tout. . . . L'humeur me surmonte. . . . Je la contiens quelque temps; ensuite je ne suis plus le maître; elle éclate malgré moi. J'ai mes défauts. Mais, quand on fait cas de l'amitié de quelqu'un, il faut prendre le bénéfice avec les charges." Il m'invita à dîner chez lui pour le lendemain."

Il ne saurait être question de relater ici en détail les divers épisodes de leur liaison; on trouvera tout cela raconté d'une façon charmante par Bernardin de Saint-Pierre lui-même dans son *Essai sur la vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau.* Jusqu'au milieu du mois de mai 1778, ils continuèrent à faire leurs prome-

nades d'herborisation; puis, brusquement et sans mot dire, Rousseau disparut après avoir donné à son ami rendez-vous pour un voyage à Sèvres. Le pauvre Bernardin lui écrivit sans obtenir de réponse, puis alla chez lui seulement pour apprendre qu'il était allé depuis quinze jours se réfugier à la campagne. Puis un jour lui arriva la nouvelle de sa mort à Ermenonville, le 2 juillet.

Il semble que Bernardin ait vu presque exclusivement le bon côté du caractère de Rousseau. C'est que les deux hommes se convenaient et que la société de Bernardin faisait ressortir les meilleurs traits de Jean-Jacques.

Prévost

Même pendant la dernière moitié de son séjour à Paris, quand il avait presque cessé de sortir, Rousseau faisait encore de nouvelles connaissances. Par exemple, celle du professeur Pierre Prévost de Genève, qui était venu à Paris en 1776 ou 1777—probablement avec la famille Delessert—et qui dit avoir joui de l'avantage de voir souvent Jean-Jacques dans sa vieillesse.

Duprat

Ainsi encore le jeune Comte Duprat, lieutenant-colonel au régiment d'Orléans, lorsqu'il était à Paris, ne manquait guère, nous dit Musset-Pathay (Vie II, p. 74), d'aller tous les matins visiter Rousseau. Celui-ci l'aimait assez pour s'inquiéter quand une fois une semaine entière passa sans visite. Ayant appris que le Comte était malade, il alla tous les jours se promener devant sa maison. Enfin, malgré la loi qu'il s'était imposée de ne plus aller chez personne, il finit par céder à l'anxiété, entra dans l'hôtel et pénétra jusqu'à la chambre du Comte.

C'était avec lui et avec son ami le Commandeur de Menon que Rousseau faisait des arrangements pendant l'hiver de 1777-1778 pour se retirer dans une propriété de Duprat dans le voisinage de Lyon—plans qui, du reste, ne furent jamais mis à exécution (Voir chap. XI). Nous n'avons que très peu de renseignements sur ces messieurs, mais les quelques lettres échangées entre Rousseau et Duprat indiquent une certaine intimité. C'était peut-être la

musique qui l'avait rapproché du Commandeur de Menon; car nous apprenons par son registre qu'il lui avait donné la copie d'une chanson dont le Commandeur lui-même avait fait les paroles et l'air, et Rousseau la basse et l'accompagnement.

Desjobert

Il avait donné des copies aussi à un certain M. Dessobert (Jansen, M. 477). C'est probablement le M. Desjobert, dont Saint-Beuve[15] raconte l'histoire suivante qu'il tenait d'un de ses amis, qui la tenait de son père. M. Desjobert était fiancé à une jeune fille qui lui demanda un jour;—Connaissez-vous M. Rousseau?—Non.—Comment peut-on être homme, avoir vingt-cinq ans et ne pas connaître Rousseau? Le jeune homme résolut de tout faire pour connaître Rousseau. La première fois, il ne réussit pas à le voir; il y retourna avec de la musique à faire copier. On la prit à la porte et lui dit de repasser dans huit jours. Cela continua pendant des mois sans qu'il réussit à voir Rousseau. Enfin, un jour, on lui dit que Rousseau voulait lui parler. Il entra et Rousseau lui expliqua que, le chat ayant renversé l'encrier sur le cahier, il faudrait refaire la copie. La conversation s'engagea et Rousseau apprit que le jeune homme se destinait aux Eaux et Forêts et qu'il savait la botanique. Ils firent aussitôt des arrangements pour herboriser ensemble. Ils se promenèrent plusieurs fois et Desjobert gagna la confiance du philosophe au point que lorsqu'il fallut quitter la rue Platrière pour Ermenonville, ce fut lui que Rousseau chargea de vendre ses livres.

Le Bègue de Presle

Parmi les nouveaux amis de ces dernières années il faut mentionner aussi le docteur Le Bègue de Presle, quoique nous ne sachions pas la date de leur première rencontre. M. Magellan,[16] qui fit la connaissance de Rousseau à Ermenonville, dit dans son

[15] Saint-Beuve—*Causeries du lundi.* XV, p. 242s. Cf. aussi Ann. VII, p. 197.

[16] Magellan—*Derniers jours de Rousseau;* publié à la suite de la notice de Le Bègue de Presle. Paris 1779.

récit des derniers jours du philosophe que celui-ci était "intimement lié" avec M. Le Bègue de Presle, ainsi qu'avec M. Aublet,[17] botaniste du roi; et Thiébaut de Berneaud, dans son *Voyage à Ermenonville,* dit que Le Bègue de Presle "fut toujours l'ami du citoyen de Genève." Le seul renseignement que nous tenions de Le Bègue de Presle lui-même est que, depuis 1777, Rousseau lui parla de son désir de quitter la ville; qu'enfin Le Bègue de Presle réussit à lui faire accepter l'offre du Marquis de Girardin, et que ce fut lui qui l'accompagna à Ermenonville.

de Flamenville

Il y avait aussi, parmi les gens qu'il recevait avant son départ de Paris, le jeune de Flamenville, chevalier de Malte. "Il m'avait donné de lui une excellente opinion, dit Corancez, par le prix qu'il mettait à se conserver chez Rousseau. Il y venait assez fréquemment, et souvent nous nous y rencontrions." Les relations avaient été assez cordiales pour que M. de Flamenville risquât le voyage d'Ermenonville. N'ayant pas réussi d'abord à voir Rousseau, il lui écrivit une lettre[18] dans laquelle il lui offrait un asile dans ses terres, en Picardie ou en Normandie: "Je suis bien fâché, Monsieur, écrivait-il, que votre temps ne m'ait pas permis de vous voir. Les bontés dont vous m'avez honoré m'ont fait croire que ce ne serait pas une indiscrétion à moi que de me présenter chez vous. Je serais au désespoir que vous prissiez mon empressement pour importunité! *L'amitié que vous m'avez toujours témoignée* me rassure sur cette crainte." Cette lettre a dû persuader à Rousseau de recevoir le jeune homme, puisque celui-ci, de retour à Paris, déclara à Corancez avoir reçu du

[17] J. B. Christ. Aublet. 1723-1778, botaniste du Roi, auteur de l'*Histoire des plantes de la Guyane française.*

[18] Le manuscrit se trouve à la Bibliothèque de Neuchâtel. Nous croyons que cette lettre est inédite.

philosophe, "un papier[19] écrit de sa main pour le prier de lui trouver un asile dans un hôpital."

Le sujet des amis et connaissances qu'on connaît au Rousseau de cette époque n'est point épuisé; mais les pages précédentes suffiront pour convaincre qu'il n'était pas le sauvage pour lequel on a voulu le faire passer souvent.

[19] *Mémoire* écrit au mois de février 1777. Voir H. IX, p. 403, et chapitre XI de ce travail.

CHAPITRE VIII

Jean-Jacques Rousseau et Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti

En l'an VI parut chez Royon un livre extraordinaire intitulé *Mémoires historiques de Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti, écrits par elle-même.* Dans ce livre, la soi-disant Princesse de Montcairzain se déclare fille naturelle du Prince de Conti et de la Duchesse de Mazarin. Elle raconte en détail sa vie, d'abord au palais du Temple chez son père, son enlèvement au moment même où elle allait être légitimée par le roi en 1773, et ensuite sa vie de misère, dévorée par une obsession:—se faire reconnaître publiquement comme fille du Prince de Conti. M. Lenôtre a étudié cette affaire dans un travail qu'il a publié sous le titre de *Montcairzain.* Il arrive à cette conclusion:[1] "De ces constatations et de bien d'autres similaires, on peut conclure que les Mémoires de Stéphanie-Louise, malgré l'extravagance de leur rédaction, reposent sur un fond de vérité." Est-ce qu'on doit donc la croire quand elle prétend avoir eu comme précepteur J. J. Rousseau? M. H. Buffenoir le pense évidemment, puisqu'il lui consacre un chapitre dans son livre *Le Prestige de J. J. Rousseau* (p. 101 ss.) "Son témoignage à l'adresse de Rousseau, dit-il à la page 115, a, selon nous, une importance toute spéciale, puisque, enfant, et au milieu d'un cadre propice, elle vécut dans l'intimité du philosophe, reçut ses leçons, entendit ses préceptes, recueillit directement sa morale."

Il serait bien intéressant de pouvoir constater que pendant les deux ou trois premières années de son séjour à Paris, Rousseau s'occupait, entre autres choses, de l'éducation de la fille de son bienfaiteur, et qu'il mettait en pratique les théories de son *Emile.* Malheureusement tout cela parait très invraisemblable; le récit fourmille de détails contradictoires qui en affaiblissent la valeur. "C'est au Temple, dit-elle (Buffenoir p. 103), c'est sous

[1] Lenôtre—*Vielles Maisons, Vieux Papiers,* 4e série, p. 112-3, note.

le toit de mon père que Jean-Jacques Rousseau trouva un refuge quand il fut inquiété pour son *Emile;* et il ne le quitta que pour aller dans son château de Trye, qui plaisait davantage à cet amant de la Nature." Elle oubliait évidemment, ou elle ne savait pas qu'entre son court séjour au Temple (dec. 1765) et son séjour au château de Trye (juin 1767-juin 1768) Rousseau avait passé presque un an et demi en Angleterre.

Elle raconte ailleurs comment son père lui promit un jour de l'emmener à Versailles pour le mariage du Dauphin—"La première chose que je fis, dit-elle, dès que mon père m'eut quittée, ce fut de confier à ma mère, à mon institutrice, *à Jean-Jacques.* . . . ce qu'on venait de me promettre." Or, la cérémonie du mariage du Dauphin eut lieu le 16 mai 1770, et en ce moment Rousseau était à Lyon (il y fut du 10 avril jusqu'au 8 juin), n'arrivant à Paris qu'à la fin de juin (Voir chapitre I). Il est impossible, donc, qu'il fût devenu le maître de la petite fille avant le 1er juillet 1770.

D'après les *Mémoires,* Rousseau aurait copié pour son élève plusieurs cahiers de musique de sa composition, et aurait rédigé aussi pour son instruction des principes élémentaires de mathématique: "Dédié à son Altesse Sérénissime par J. J. Rousseau, *citoyen de Genève*" (Buffenoir p. 116). On pourrait peut-être vérifier ce qu'elle dit au sujet de la musique en examinant le registre de ses copies tenu par Jean-Jacques, et qui appartient maintenant au Marquis de Girardin (Jansen, M. p. 475). Mais ce ne serait pas très concluant, puisque, si les copies dont elle parle dataient d'avant le 1er avril 1772, elles n'y seraient pas inscrites, le registre ne commençant qu'à cette date. Quant aux "Principes élémentaires de mathématique," le renseignement ne peut pas être exact. Rousseau ne se serait pas servi en 1770-1773 du titre de *Citoyen de Genève;* il y avait renoncé publiquement dès 1763.[2]

[2] Cf. Actes inscrits sur le registre du Conseil d'Etat de Genève, 16 mai 1763—"Lecture faite d'une lettre du sieur J. J. Rousseau, adressée à M. le premier syndic Favre, en date de Motiers-Travers, le 12 de ce mois, par laquelle il renonce à la bourgeoisie de cet état." (M.-P. inéd. I, p. 455.)

Il semble aussi très invraisemblable que Rousseau soit allé presque tous les jours au Temple pendant les premiers temps de son séjour sans que personne en ait fait mention et sans qu'il en parle lui-même nulle part, ni dans les *Dialogues* ni dans ses lettres.

Encore un point:—"Quoique Jean-Jacques parût, dit-elle, prendre un véritable plaisir à diriger mon éducation, cependant, par suite de son caractère libre et indépendent, il ne s'asservissait point à venir tous les jours, ni à des heures marquées; il faisait même quelquefois d'assez longues absences dont nous ignorions les causes; *car quoiqu'il fût souvent incommodé,* il n'aimait point qu'on le fatiguât de questions sur sa santé. . . " Cela aurait été vrai d'une autre période de sa vie, mais justement pendant les premières années de son séjour à Paris, il se portait bien. "Il se porte mieux qu'il ne fit jamais, lit-on dans les *Dialogues.* Il n'a plus ses souffrances habituelles, cette maigreur, ce teint pâle, cet air mourant qu'il eut constamment dix ans de sa vie—pendant tout le temps qu'il se mêla d'écrire." (H. IX, p. 239). Le 2 août 1770, Mme. de la Tour lui écrivait ". . . Je vous aurais dit avec quelle joie j'apprenais (quoique ce ne fût pas par vous) que vous jouissiez d'un embonpoint qui ne vient qu'avec la santé." Pendant ce temps-là il ne se plaint de sa santé qu'assez rarement dans ses lettres.

D'ailleurs, on ne voit pas trop comment, avec sa copie et ses herborisations, il aurait eu le temps de soigner si minutieusement l'éducation de la fillette. Nous avons vu déjà au chapitre IV, que depuis octobre ou novembre 1771 il travaillait avec acharnement à sa copie.[3]

La précision même des détails, qui donne un air de vraisemblance au récit, paraît suspecte quand on se souvient que l'auteur raconte à trente-six ans des choses qui se seraient passées quand elle n'en avait que huit! D'autant plus qu'on peut prouver, comme

[3] Cf. A Mme. Boy de la Tour, 16 avril 1772—"Depuis six mois le travail étant venu avec abondance. . . . j'ai cru devoir m'y livrer tout entier, et j'ai passé l'hiver cloué sur ma chaise avec une telle assiduité que de peur de rebuter les pratiques, je ne me suis permis aucune distraction." (Roth. p. 349).

nous venons de voir, que plusieurs de ces détails ne sont pas du tout exacts.

Ce ne sont pas là, et on s'en rend bien compte, des preuves absolument convaincantes de la fausseté des prétentions de Stéphanie-Louise, mais elles suffisent au moins à nous empêcher de partager la belle confiance de M. Buffenoir dans la véracité de ces *Mémoires* de la soi-disant Princesse de Bourbon-Conti. Nous serions plutôt de l'opinion de M. Alexis François, qui écrivait dans un compte-rendu de l'article de M. Lenôtre: "Malgré tout, malgré ces efforts de la critique pour éclairer une destinée aussi singulière, malgré la précision des détails et l'espèce de vraisemblance du récit des *Mémoires,* cette éducation d'une jeune fille de haute lignée par Jean-Jacques, après son retour et son établissement à Paris, demeure mystérieuse." (Ann. VII, p. 172).

CHAPITRE IX

La Lecture des Confessions

Que ce fut là le seul motif de son retour à Paris ou non, il est certain en tout cas que Rousseau était arrivé avec l'intention d'y faire connaître ses *Confessions*. Pendant son séjour à Lyon il en parlait déjà à son ami M. de la Tourette; celui-ci, ayant vu dans une Gazette que Rousseau lisait ses *Confessions* à Paris, lui demandait par une lettre du 14 janvier 1772: "Y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander si l'*Avant-Courreur* a dit vrai en annonçant que vous aviez lu, devant plusieurs amis, les mémoires de votre vie, et *si cet ouvrage . . . est réellement achevé. J'en connais le préambule, vous cûtes la complaisance de me le dire de vive voix dans une de nos promenades.*"[1]

Trois semaines environ après son arrivée (le 20 Juillet 1770),[2] Rousseau écrivit de Paris à l'abbesse de Nadaillac. ". . . . permettez, Madame, que je vous prie de vouloir bien me faire passer par une voie sûre le cahier de *Confessions* dont vous avez bien voulu être dépositaire,[3] et que j'ai besoin de recevoir en ce moment." Cinq jours plus tard, il accusait réception du paquet.

---

[1] Cela indiquerait-il qu'au moment de son séjour à Lyon (avril-juin 1770), Rousseau n'avait pas encore achevé les douze livres des *Confessions*, et qu'il y travaillait encore après son arrivée à Paris? M. Jansen (F. p. 60) croit que le dernier livre fut écrit en tout ou en partie à Paris. Cependant la lettre de M. de la Tourette pourrait tout aussi bien se rapporter à la troisième partie que Rousseau avait projetée, mais qu'il n'écrivit pas.

[2] Plusieurs auteurs donnent, au lieu du 20 *juillet*, le 20 *septembre*; entre autres M. Buffenoir (p. 266). Cela est dû à une erreur de Mme. de Nadaillac dans sa lettre du 9 octobre 1778 à du Peyrou, où elle dit: "Vous verrez, Monsieur, par la copie fidelle de la lettre du 20 *7bre* 1770 qu'il (le dépôt du manuscrit des *Confessions*) m'a été demandé et par celle du 25 *7bre* 1770 que je l'ai envoyé." Or la "copie fidelle" porte la date $17\frac{20}{7}70$, et la seconde celle du $17\frac{25}{7}70$,—c'est-à-dire le 20 juillet et le 25 juillet 1770.

[3] Il avait laissé entre les mains de Mme. de Nadaillac, dont il fit la connaissance pendant son séjour à Trye, un manuscrit des *Confessions*, une liasse de lettres qui lui furent écrites au sujet de la *Julie* (Hach. IX, p. 2) et quelques livres italiens concernant la Corse (cf. lettre de Girardin à du Peyrou, 7 novembre 1778).

Ce fut aussi vers le commencement du séjour à Paris (probablement en septembre ou en octobre 1770) que Dusaulx le trouva une fois "s'amusant à repasser ce qu'il appelait les matériaux de sa vie; c'étaient des lettres qu'il avait écrites et dont il avait gardé copie." (Dusaulx p. 51)

Pendant ce premier été à Paris, il revoyait donc ses *Confessions* et les pièces justificatives; il en achevait peut-être la deuxième partie qu'il n'avait pas pu terminer à Monquin; et il se préparait pour en faire des lectures.

En effet, il les lut plusieurs fois, en tout ou en partie, dans l'hiver de 1770-1771. Le bruit que firent ces séances éveilla la curiosité publique; on en parla dans les journaux et dans les correspondances du temps. La Harpe, dans sa *Correspondance Littéraire* (Lettre LXXXIX), dit qu' "il est bien sûr que les Mémoires existent manuscrits, puisque *nombre de gens en ont entendu la lecture,* mais l'impression est encore une chose problématique." Meister, en donnant des nouvelles de Jean-Jacques dans une lettre du 12 septembre 1771,[4] dit que "ce qu'on sait de plus neuf, c'est qu'il a lu les mêmoires de sa vie au roi de Suède et au marquis de Pezay." De son côté, Madame d'Epinay écrivait à M. de Sartine (M-P. *Vie.* I, p. 209), "Je dois vous dire encore que la personne dont je vous ai parlé hier matin a lu son ouvrage aussi à M. Dorat, à M. de Pezay et à M. Dusaulx. C'est une des premières lectures qui en ait été faite." Et l'Abbé Brizard ajoute qu'il "les a rendus aussi publics qu'il le pourrait . . . les a lus à un grand nombre de personnes entre lesquelles on compte un roi et plusieurs princes."

Il est difficile cependant de débrouiller l'histoire de ces lectures. Il y en a trois pour lesquelles nous avons des renseignements assez précis—une chez le Marquis de Pezay, une chez le poète Dorat, et une autre chez la Comtesse d'Egmont. Quant aux dates où elles auraient eu lieu, les opinions diffèrent. Selon M. Buffenoir (p. 265 s.) celle chez Mme. d'Egmont serait la première, la seconde aurait été chez de Pezay, et la dernière chez

[4] Mme. de Staël—*Lettres inédites à Henri Meister.* Paris, 1903.

Dorat. Selon M. Faguet,[5] la lecture chez Mme. d'Egmont serait la seconde. De fait la séance chez le Marquis de Pezay semble bien avoir été la toute première, et celle qui eut lieu chez la Comtesse d'Egmont la dernière. Reprenons en détail les faits.

I. *La séance chez le Marquis de Pezay.* Les principaux documents relatifs à cette séance sont: le récit de Dusaulx (p. 60 s.); la lettre de Dorat, publiée dans plusieurs journaux au moment de la mort de Rousseau; et le rapport publié par Barruel-Bauvert (p. 390), lequel est basé, dit-on, sur le témoignage de Le Mierre.

"Il s'agissait, dit Dusaulx, de la lecture de ses *Confessions*. . . . Ce n'était pas une petite affaire que d'arrêter la liste de ceux qu'il consentirait à y admettre.—Vous le voulez, me dit-il? hé bien! faisons-la, cette liste, et mettez votre nom le premier. Je lui proposai plusieurs noms de personnages très célèbres: il les rejeta.—Je vous avertis que je n'entends pas qu'il y ait à cette lecture plus de huit personnes, moi compris. J'en exclus, sans exception, toutes mes anciennes connaissances; il m'en faut de nouvelles. . . . La liste fut bientôt faite: Dorat, Pezay, Barbier de Neuville, Le Mierre, etc. y furent inscrits." Cela, avec Rousseau et Dusaulx, ne fait que six et on ne parle pas d'autres assistants à cette lecture—cependant Dusaulx a mis un etc. comme s'il y en avait eu encore d'autres. Furent-ils tous de nouvelles connaissances? "A proprement parler, dit bien vaguement Dusaulx, il ne les connaissait pas."

Ces préparatifs, cette liste si soigneusement dressée, indiquerait déjà que ce fut là la première lecture. Elle a dû se faire vers la fin de décembre 1770 ou, au plus tard, dans les tout premiers jours du mois suivant, car le 4 janvier (1771) Rousseau invita Dusaulx à souper (H. XII, p. 229) et après le repas il lui demanda: "Vous avez entendu la lecture de mes *Confessions*, qu'en pensez-vous?"

La séance commença à six ou sept heures du matin (les témoignages ne sont pas d'accord sur ce point); dura jusqu'à deux heures du matin suivant, et ne fut interrompue que par deux courts repas. Avant de commencer la lecture, Rousseau "tira de

[5] E. Faguet—*Vie de Rousseau.* Paris, 1911. Chap. 25.

sa poche deux ou trois pages qu'il avait écrites pour se concilier notre bien-veillance et capter notre attention."[6] Il est très probable que ces deux ou trois pages ne furent autre chose que le préambule publié par Streckeisen-Moultou dans *Oeuvres et Correspondance inédites de J. J. Rousseau,* mais qui ne figure dans aucune édition des *Confessions.* Le petit discours fut écrit évidemment pour la première lecture qu'il fit, puisqu'il y dit: "Il m'importe de commencer par ce que j'ai à dire de plus essentiel, afin que, s'il survenait des obstacles à d'autres séances, le fruit de celle-ci ne fût pas perdu," et encore: "Vous êtes *les premiers,* vous serez probablement les seuls à qui j'aurai fait ce récit." Ajoutons que toute la première partie en est adressée à un auditoire composé d'hommes seulement. ("Après de longues incertitudes, je me détermine à verser les secrets de mon coeur dans le nombre petit, mais choisi, *d'hommes de bien* qui m'écoutent.") Plusieurs fois aussi il se sert du mot, *Messieurs.* Le dernier alinéa, où il s'adressa aux "dames, qui ont la bonté de m'écouter," doit avoir été ajouté pour une autre lecture faite en présence d'une compagnie mixte—très probablement la compagnie rassemblée chez la Comtesse d'Egmont, et dont nous reparlerons plus tard.

Evidemment on ne pouvait pas lire à haute voix tout le livre des *Confessions,* même dans une séance de dix-sept à dix-huit heures. Il fallait choisir, et le préambule que nous venons de citer nous indique très précisément la partie qu'il choisit. "Je me bornerai donc, Messieurs, à vous faire aujourd'hui le narré fidèle de mon âme depuis mon entrée en France jusqu'à mon départ de Montmorency, lors du décret rendu contre moi"—cela comprendrait les livres 7-11.

En arrivant au chapître de ses enfants mis aux Enfants Trouvés (H. VIII, p. 243), "il s'arrêta, nous regarda d'un air interrogatif, tout le monde baissa les yeux.—N'avez-vous rien à m'objecter? On ne lui répondit que par un morne silence. . . .

[6] Ensuite, comme s'il citait ces quelques mots d'introduction, Dusaulx insère dans son récit (p. 66) un passage pris dans la lettre de Rousseau à Saint-Germain, du 26 fév. 1770 (H. XII, p. 197)—comme il fait, du reste, en d'autres endroits où il veut faire parler Rousseau. Cf. ce qu'il en dit lui-même à la page 47.

Rousseau qui avait vu notre détresse. . . . nous apostropha en ces termes:—Hommes justes! Vous ne devez pas me juger sans m'avoir entendu: écoutez donc, sur ce qui concerne ma conduite à l'égard de mes enfants, une défense consciencieuse et que j'ai déposée dans le sein d'un homme vertueux."—Ici Dusaulx renvoie à un passage de la lettre à M. de Saint-Germain (H. XII, p. 186). En ce point, le récit de Dusaulx diffère notablement de celui de Barruel Bauvert—"Lorsqu'il fut à l'article des Enfants-trouvés, un silence morne régna dans l'assemblée; il vit toutes les figures allongées et portant l'empreinte de l'improbation. . . . J'entends votre silence, Messieurs, dit le grand homme, en s'interrompant lui-même; et posant son manuscrit sur une table, il en déchira sur-le-champ, quatre pages qui contenaient sa justification."

Tout le monde fit des notes sur ce qui se passa à cette séance (Dusaulx p. 67). Elle fit beaucoup de bruit "aussi fut-elle suivie de plusieurs autres dont la sensation alla toujours en diminuant. . . . ce grand feu se perdit en fumée."

II. Parmi ces "plusieurs autres," il y eut *une séance chez le poète Dorat.* Nos seuls renseignements viennent de Dusaulx (p. 68 s.) Il ne s'y fit évidemment qu'une lecture très fragmentaire; on a dû y passer la plus grande partie du temps à causer. "La séance des mémoires ou confessions en provoqua bientôt une autre chez le poète Dorat. Un essaim de jeunes littérateurs, la plupart inconnus, s'y rendit des différents quartiers. La conversation tomba d'abord sur la grande conspiration à laquelle on feignait de croire par égard pour la manie de Jean-Jacques, et aussi pour en tirer quelques anecdotes, dont on était très friand, et qui avaient alors grand cours dans le commerce." A la fin, dit Dusaulx sur un ton peu aimable, tout le monde était plein de vénération pour lui, et Rousseau s'en alla chez lui très content, "se frottant les mains et souriant à ses pensées."

Si la sensation que faisaient ces lectures "alla toujours en diminuant," comme le prétend Dusaulx, elle restait du moins assez grande pour susciter une opposition active de la part de deux personnes de marque. M. de Malsherbes d'abord, qui, ne se sentant pas assez d'influence sur Rousseau, alla prier Dusaulx

d'intervenir et de demander la suppression de quelques anecdotes capables de déshonorer des familles entières. Mme. d'Epinay, ensuite, qui avait beaucoup plus de raisons que M. de Malesherbes de craindre les révélations des *Confessions.* Elle ne se contenta pas de si peu; elle alla droit à M. de Sartine, lieutenant de Police, et lui demanda de faire cesser ces lectures; le lendemain de son entrevue, elle lui écrivit une lettre qui est publiée déjà dans le livre de Musset-Pathay (*Vie.* I, p. 209), et puis ailleurs. Nous allons, néanmoins, à cause de son grand intérêt, la citer encore.

"ce vendredi, 10

"Il n'y a rien de si insupportable pour les personnes surchargées d'affaires, monsieur, que ceux qui n'en ont qu'une. C'est le rôle que je meurs de peur de jouer avec vous; mais comptant, comme je le fais, sur votre amitié et sur votre indulgence, je dois vous dire encore, que la personne *dont je vous ai parlé hier matin,* a lu son ouvrage aussi à M. Dorat, à M. Depezay et à M. Dusaulx: c'est une des premières lectures qui en ait été faites. Lorsqu'on prend ces messieurs pour confidents d'un libelle, vous avez bien le droit d'en dire votre avis, sans *qu'on soit censé vous en avoir porté des plaintes.* J'ignore cependant s'il a nommé les personnages à ces messieurs. Après y avoir réfléchi, je pense qu'il faut que vous parliez à lui-même avec assez de bonté pour qu'il ne puisse s'en plaindre, mais avec assez de fermeté cependant pour qu'il n'y retourne pas. Si vous lui faites donner sa parole, je crois qu'il la tiendra. Pardon mille fois, mais il y va de mon repos. . . ." Cette lettre fit probablement suspendre la lecture des *Confessions*—au moins à Paris. On sait que Rousseau fut mandé à la police, mais on ignore ce qui se passa entre M. de Sartine et lui (M-P. *Vie,* I, p. 210).

III. Il est permis de supposer que ce fut là la raison pour laquelle *la lecture qu'il fit devant la Comtesse d'Egmont et ses amis* eut lieu à la campagne et non à Paris. C'était à la fin d'avril ou au commencement de mai 1771; Rousseau avait accepté l'hospitalité de Mme. d'Egmont au château de Braisne, près

de Soissons, pour lire là ses *Confessions* "à M. et Mme. la Comtesse d'Egmont, à M. le Prince de Pignatelli, à Mme. la Marquise de Mesme et à M. le Marquis de Juigné." (H. IX, p. 82). C'est la seule de ces occasions pour laquelle nous ayons le témoignage précis de Rousseau lui-même. Non seulement il nous donne la liste de ses auditeurs, mais il cite un dernier alinéa qu'il avait ajouté pour cette occasion au texte des *Confessions,* et il nous rend compte de l'impression qu'il produisit: "J'achevai ainsi ma lecture, dit-il et tout le monde se tut; Mme. d'Egmont fut la seule qui me parut émue; elle tressaillit visiblement. Mais elle se remit bien vite et garda le silence, ainsi que toute la compagnie. Tel fut le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration." Il parla aussi de cette séance à Mme. de Genlis.[7]

Une lettre de la Comtesse d'Egmont elle-même nous permet de fixer approximativement la date de cette lecture. Elle écrivait au jeune roi de Suède, Gustave III, (le 8 mai 1771): "J'oubliais de dire à votre Majesté que j'avais passé cinq jours à la campagne, pour entendre les *Mémoires* de Rousseau. Il ne nous a lu que sa seconde partie, la première ne pouvant se lire à des femmes, m'a-t-il dit. Mon grand intérêt a été de vous entendre louer par quelqu'un digne de parler de vous." (Buffenoir, p. 449).

Chronologiquement, c'est là la dernière lecture dont nous ayons des échos.

A part ces trois séances pour lesquelles nous avons des renseignements précis, il y en eut probablement d'autres. Pierre Picot (Ann. I, p. 260) en mentionne une chez Mme. Necker où Rousseau aurait "fort diverti l'assemblée." Beaudouin (II, p. 508) parle d'une lecture chez Mme. de Créqui, se basant sur une lettre de celle-ci à Servan le 7 août 1783.[8] Il se peut aussi que Rousseau ait lu des passages des *Confessions* devant Gustave

---

[7] Mme. de Genlis—*Souvenirs de Félicie* t. I. "Il nous parla de ces *Confessions* qu'il avait lues à Mme. d'Egmont."

[8] Citée par Musset-Pathay—*Vie* I. p. 473-4. "Je crois que son mécontentement prétendu était un prétexte; qu'il était honteux de m'avoir lu ses *Confessions.*"

Universitas

III, dont nous parlions plus haut en disant qu'il avait eu communication du manuscrit. C'était là le témoignage de Dusaulx (p. 60). Selon lui, le jeune roi de Suède "n'obtint que fort tard, et encore par la médiation de Rulhières, la communication de cet étrange mais piquant manuscrit." Le Mierre, qui était aussi parmi les auditeurs de la première séance, raconte une autre histoire: il atteste avoir entendu lire les *Confessions* par Rousseau en 1771. "Ce fut en faveur du Prince Royal de Suède, alors à Paris; elle (la séance) eut lieu chez M. le Marquis de Pezay, et ce fut le philosophe genevois qui lui-même en régala l'assemblée peu nombreuse. La lecture dura depuis sept heures du matin jusqu'à onze heures du soir." (Mém. sec. 1 août 1778). On supposerait volontiers que Le Mierre s'était trompé, en se rappelant après sept années la lecture à laquelle il avait assisté en décembre 1770 ou janvier 1771; mais on trouve le même renseignement dans une lettre de Meister,[9] datée du 12 septembre 1771: "Mon fils me mande qu'on n'a pas de nouvelle de fraîche date de Jean-Jacques Rousseau. . . . Ce qu'on sait de plus neuf c'est qu'il a lu les mémoires de sa vie au roi de Suède et au Marquis de Pezay. C'est une lecture de quatorze heures."

D'après ces deux passages, il faut ou bien admettre que le futur roi de Suède assista à la première séance (représenté par le "etc" de Dusaulx qui mentionne quatre noms sur six), ou bien qu'il y eut deux séances chez le Marquis de Pezay. Cette seconde alternative serait appuyée (1) par un détail auquel il ne faudrait pas attacher en soi d'importance, c'est que dans la séance mentionnée par Dusaulx la lecture est de plus de quatorze heures, et (2) par le fait que Monin (R.H.L. 1915, p. 78) donne une date précise qui ne pourrait pas être celle de la première séance: "Le 9 mars 1771, dit-il, Rousseau fit au nouveau roi de Suède la lecture d'un fragment de ses Mémoires." Monin ne nous indique pas la source de ce renseignement. Sans en savoir davantage on ne pourrait résoudre le problème.

L'impression faite par ces lectures ne répondit pas du tout

[9] Cf. Note 4.

aux espérances de Rousseau. Nous rappelons qu'il ne voulut pas lire les *Confessions,* ni même en parler à Bernardin de Saint-Pierre (Voir au chapître VII, p. 83) quand il eut fait sa connaissance, un mois ou deux plus tard. Il abandonna, après le printemps de 1771, le projet de se faire des partisans et de se défendre contre ses ennemis par ce moyen-là, mais il commençait bientôt après un autre écrit destiné à la défense de sa mémoire, i.e. *Les Dialogues.*

CHAPITRE X

La Chute à Ménil-Montant

Depuis longtemps la curiosité publique avait cessé de s'occuper de Rousseau, qui vivait assez paisiblement dans sa retraite de la rue Platrière, quand un accident ramena vivement encore une fois l'attention sur lui. Le 24 october 1776, comme il revenait à la fin de l'après-midi d'une promenade du côté de Ménil-Montant, il fut violemment renversé par un chien. Voici comment il raconte lui-même la chose (H. XI, p. 333),—"J'étais, sur les six heures, à la descente de Ménil-Montant, presque vis-à-vis du Galant-Jardinier, quand les personnes qui marchaient devant moi s'étant tout à coup brusquement écartées, je vis fondre sur moi un gros chien danois qui, s'élançant à toutes jambes devant un carrosse, n'eut pas même le temps de retenir sa course ou de se détourner quand il m'aperçut. Je jugeai que le seul moyen que j'avais d'éviter d'être jeté par terre était de faire un grand saut, si juste que le chien passât sous moi tandis que je serais en l'air. Cette idée, plus prompte que l'éclair, et que je n'eus le temps ni de raisonner ni d'exécuter, fut la dernière avant mon accident. Je ne sentis ni le coup, ni la chute, ni rien de ce qui s'ensuivit, jusqu'au moment où je revins à moi.

"Il était presque nuit quand je repris connaissance. Je me trouvai entre les bras de trois ou quatre jeunes gens qui me racontèrent ce qui venait de m'arriver. Le chien danois n'ayant pu retenir son élan s'était précipité sur mes deux jambes, et, me choquant de sa masse et de sa vitesse, m'avait fait tomber la tête en avant; la mâchoire supérieure, portant tout le poids de mon corps, avait frappé sur un pavé très raboteux, et la chute avait été d'autant plus violente, qu'étant à la descente, ma tête avait donné plus bas que mes pieds. Le carrosse auquel appartenait le chien suivait immédiatement, et m'aurait passé sur le corps si le cocher n'eût à l'instant retenu ses chevaux.

"Voilà ce que j'appris par le récit de ceux qui m' avaient relevé et qui me soutenaient encore lorsque je revins à moi. . . .

On me demanda où je demeurais; il me fut impossible de le dire. Je demandai où j'étais; on me dit *à la Haute-Borne;* c'était comme si l'on m'eût dit *au mont Atlas.* Il fallut demander successivement le pays, la ville, et le quartier où je me trouvais: encore cela ne put-il suffire pour me reconnaître: il me fallut tout le trajet de là jusqu'au boulevard pour me rappeler ma demeure et mon nom. Un monsieur que je ne connaissais pas, et qui eut la charité de m'accompagner quelque temps, apprenant que je demeurais si loin, me conseilla de prendre au Temple un fiacre pour me reconduire chez moi. Je marchais très bien, très légèrement, sans sentir ni douleur, ni blessure, quoique je crachasse toujours beaucoup de sang,—mais j'avais un frisson glacial qui faisait claquer d'une façon très-incommode mes dents fracassées. Arrivé au Temple, je pensai que, puisque je marchais sans peine, il valait mieux continuer ainsi ma route à pied que de m'exposer à périr de froid dans un fiacre. Je fis ainsi la demi-lieue qu'il y a du Temple à la rue Platrière, marchant sans peine, évitant les embarras, les voitures, choisissant et suivant mon chemin tout aussi bien que j'aurais pu faire en pleine santé. J'arrive, j'ouvre le secret qu'on a fait mettre à la porte de la rue, je monte l'escalier dans l'obscurité, et j'entre enfin chez moi sans autre accident que ma chute et ses suites, dont je ne m'apercevais pas même encore.

"Les cris de ma femme en me voyant me firent comprendre que j'étais plus maltraité que je ne pensais. Je passai la nuit sans connaître encore et sentir mon mal. Voici ce que je sentis et trouvai le lendemain. J'avais la lèvre supérieure fendue en dedans jusqu'au nez; en dehors la peau l'avait mieux garantie, et empêchait la totale séparation; quatre dents enfoncées à la mâchoire supérieure, toute la partie du visage qui la couvre extrêmement enflée et meurtrie, le pouce droit foulé et très gros, le pouce gauche grièvement blessé, le bras gauche foulé, le genou gauche aussi très enflé et qu'une contusion forte et douloureuse empêchait totalement de plier. Mais avec tout ce fracas, rien de brisé, pas même une dent, bonheur qui tient du prodige dans une chute comme celle-là.

"Voilà très fidèlement l'histoire de mon accident. En peu de

jours cette histoire se répandit dans Paris, tellement changée et défigurée, qu'il était impossible d'y rien connaître. . . .

"J'étais déjà sorti plusieurs fois, et je me promenais même assez souvent aux Tuileries, quand je vis, à l'étonnement de plusieurs de ceux qui me rencontraient, qu'il y avait encore à mon égard quelque autre nouvelle que j'ignorais. J' appris enfin que le bruit public était que j'étais mort de ma chute; et ce bruit se répandit si rapidement et si opiniâtrement, que, plus de quinze jours après que j'en fus instruit, l'on en parla à la cour comme d'une chose sûre. Le *Courrier d'Avignon,* à ce qu'on eut soin de m'écrire, annonçant cette heureuse nouvelle, ne manqua pas d'anticiper à cette occasion sur le tribut d'outrages et d'indignités qu'on prépare à ma mémoire après ma mort, en forme d'oraison funèbre."

Bernardin de Saint-Pierre raconte la même histoire (p. 48-9), évidemment comme il l'avait apprise de Rousseau lui-même. Il ne dit rien, cependant, de la foulure du pouce et du bras gauche, et il ajoute une chose que Rousseau passe sous silence dans le passage cité: "Un médecin accourut: il (Rousseau) le remercia de son amitié, mais refusa son secours; il se contenta de laver ses blessures qui, au bout de quelques jours, se cicatrisèrent parfaitement. *C'est la nature,* disait-il, qui guérit; *ce ne sont pas les hommes.*" On dirait presque que Bernardin ne l'avait pas vu pendant qu'il souffrait des suites de sa chute, et qu'il raconte seulement ce que Rousseau lui avait dit de l'accident.

M. de Corancez, au contraire, alla le lendemain rue Platrière, et nous dépeint la situation pénible où il trouva son ami. "En entrant, je fus saisi d'une odeur de fièvre véritablement effrayante. Il était dans son lit. Je l'aborde; jamais sa figure ne sortira de ma mémoire. Outre l'enflure de toutes les parties de son visage, qui, comme on le sait, en change si fort le caractère, il avait fait coller de petites bandes de papier sur les blessures de ses lèvres; ces blessures étaient en long, de façon que ces bandes allaient du nez au menton. Mon effroi fut proportionné à l'horreur de ce spectacle. . . . J'observai. . . . qu'il n'était pas possible de se trouver dans un état plus affligeant et plus dangereux,

puisque la fièvre attestait que la chute avait causé dans toute la machine un ébranlement général. . . . Jamais, de mon côté, je ne fus moins disposé à rire. Jamais Rousseau n'avait eu plus de raison de s'affliger ; cependant le cours de la conversation nous amena tous deux à des propos si gais, que le malheureux, dont le rire rouvrait toutes les plaies couvertes par les petites bandes de papier, me demanda grâce. . . . J'en sentis moi-même et l'importance et la nécessité, et tout cessa par ma retraite."

M. de Corancez ne dit pas pendant combien de temps Rousseau se ressentit de cet accident—une huitaine de jours au moins, à en juger par la lettre du jeune Anglais, Court Dewes, à son amie Mrs. Delany écrite le 6 novembre 1776 (donc deux semaines après l'accident), "I called at his lodgings. . . . Mrs. Rousseau told me her husband had had a fall and had hurt himself and could not see anybody, but if I would call in a week's time I might see him. I left my letter (lettre de recommendation de sa soeur, Mary Dewes, Mme. Port, qui avait connu Rousseau en Angleterre) and about a week after sent to know how he did. . . . but he still continued too ill to receive visits. I shall call again to-morrow and then if I do not succeed, give the matter up" (Ann. VI, p. 100, note 2). Cela indiquerait une maladie beaucoup plus grave que ne nous le ferait croire le récit de Bernardin de Saint-Pierre. Il se peut évidemment que Rousseau se soit servi seulement de ce prétexte pour ne pas recevoir des visites importunes. Mais en faisant cela, il aurait répandu lui-même, et en les grossissant, les bruits qui couraient déjà au sujet de son accident. Or il se plaignait, nous venons de le voir, dans le passage cité des *Rêveries,* des histoires défigurées qu'on répétait partout.

Il est bien vrai qu'on avait exagéré et altéré les faits,—ce qui, du reste, arrive toujours, et le plus naturellement du monde. On racontait, par exemple, qu'en revenant seul un soir du Pré St. Gervais, il fut surpris par un carrosse qui venait au galop derrière lui et, en essayant de l'éviter, il marcha sur la patte d'un chien danois qui courait devant la voiture. Le chien, pour se venger, colletta le malheureux Jean-Jacques, le terrassa, lui mit

le visage en sang et le laissa à terre sans connaissance. La maladie violente qui fut la suite de cette chute le mit "aux portes de la mort." (Corr. Sec. 23 nov. 1776.)

Dans le recueil d'anecdotes intitulé *Rousseana,* on dit (p. 40) qu'il fut relevé et reconduit chez lui par des paysans, boiteux et souffrant beaucoup, tandis que, lui, il prétend être rentré tout seul, "marchant très bien et très légèrement, sans sentir ni douleur ni blessure."

Selon la version qu'on trouve dans les *Mémoires* de Stanislas de Girardin, Rousseau aurait été rapporté chez lui sur un brancard, et ne se serait jamais parfaitement rétabli des suites de la chute; il s'en serait plaint encore pendant son séjour à Ermenonville, un an et demi plus tard. Grimm (sept. 1776), au contraire, en parle comme d'une chose tout à fait insignifiante, et il raconte l'épisode de façon à suggérer un empressement généreux de la part de M. de Saint-Fargeau—à qui appartenaient la voiture et le chien—et un refus sec et peu gracieux de la part de Rousseau. "Il y a bien longtemps que Jean-Jacques n'avait fait parler de lui. . . . Un accident qui vient de lui arriver l'a remis un moment sur la scène." M. de Saint-Fargeau, assure-t-il, vola au secours, et quand il le reconnut, ses excuses redoublèrent; il pressa Rousseau de lui permettre de le ramener chez lui. Celui-ci refusa et retourna seul, à pied, sans autre mal du reste que quelques légères meurtrissures au visage. Le premier soin de M. de Saint-Fargeau fut d'envoyer le lendemain matin savoir de ses nouvelles. —"Dites à votre maître qu'il enchaîne son chien" fut toute la réponse.

Le *Mercure de France* (déc. 1776) publia une lettre indignée sur cet accident et sur "l'imprudence des conducteurs de voitures." "C'est surtout lorsque des hommes de génie. . . . sont les victimes de l'étourderie de nos jeunes gens, que l'on doit s'élever avec force contre des abus aussi funestes."

Dans la *Correspondance secrète de Métra* (23 mars 1777) on lit à la fin d'une notice sur la vie de Rousseau: "M. Rousseau a cependant conservé autant d'amis que d'admirateurs. Il a pu s'en apercevoir lors de l'accident qui a mis sa vie en danger, et

dont il est maintenant bien rétabli." Le 22 novembre 1776, Meister rend compte de l'évènement à son ami Bodmer—enthousiaste de Jean-Jacques. Madame de la Tour l'apprend à son retour de la campagne et envoie demander de ses nouvelles.

On voit par ce qui précède que cet accident causa vraiment une grande émotion à Paris; et même en disant "le bruit public était que j'étais mort de ma chute," Rousseau n'exagérait pas. Nous n'avons pas pu vérifier l'article qu'il cite du *Courrier d'Avignon;* mais voici un passage intéressant tiré d'une lettre de Voltaire à M. de Florian le 26 décembre 1776: "Jean Jacques a très bien fait de mourir. On prétend qu'il n'est pas vrai que ce soit un chien qui l'ait tué; il est guére des blessures que son camarade le chien lui avait faites; mais on dit que le 12 décembre il s'avisa de faire l'Escalade dans Paris avec un vieux genevois nommé Romilly; il mangea comme un diable, et s'étant donné une indigestion, il mourut comme un chien. C'est peu de chose qu'un philosophe." (Ann. VIII, p. 379).

Quand on lit des choses pareilles, on comprend que Rousseau se soit plaint parfois des mensonges malveillants débités sur son compte.

CHAPITRE XI

Projets de Quitter Paris et Départ

Ce fut probablement dans l'hiver de 1776-1777, après la chute qu'il fit à Ménil-Montant, que Rousseau commença à penser à s'éloigner de Paris. Le Bègue de Presle prétend que plus d'un an avant son départ, il disait déjà vouloir se retirer à la campagne.

On connaît le *Mémoire* qu'il écrivit au mois de février 1777 (H. IX, p. 403) pour demander un asile "n'importe où."

Une note de Brooke-Boothby, dans l'édition qu'il fit à Londres du premier *Dialogue,* nous apprend aussi que "Rousseau était si bien revenu de ses préjugés contre l'Angleterre, que peu de temps avant sa mort il lui (à Boothby) donna commission de lui chercher un asile dans ce pays pour y finir ses jours." (Mém. sec. 12 sept. 1780). C'est le seul renseignement que nous ayons sur ce projet de rentrer en Angleterre. En avril 1776 Rousseau avait confié à M. Boothby une copie du premier *Dialogue* (H. XII, p. 320); rien n'indique qu'il l'ait revu après; ce fut donc probablement à la même occasion (plus de deux ans avant sa mort) qu'il le chargea de cette commission.

Le *Mémoire* de février 1777 fut écrit évidemment dans une crise de découragement. En hiver, lui et Thérèse souffraient tous les deux de rhumatisme; le temps était mauvais, les rues presque impraticables pour un vieillard, et il ne pouvait pas, comme en été, chasser les pensées noires en se promenant dans la campagne. Cette année-là avait été particulièrement mauvaise; Thérèse avait été longtemps malade, et, non-seulement elle ne pouvait pas s'occuper des soins du ménage, mais elle avait besoin de quelqu'un pour la soigner elle-même. Rousseau l'avait fait autrefois, mais maintenant il n'avait plus la force. Même la domestique qu'ils avaient depuis le 25 mars 1776 ne facilitait pas beaucoup les choses. Rousseau dit au contraire: "Dix mois d'expérience m'ont fait sentir l'insuffisance et les inconvénients inévitables et intolérables de cette ressource dans une situation pareille à la nôtre." Mlle. Froment, la domestique en question, ne sentait pas évidem-

ment autant que son maître ces "inconvénients inévitables et intolérables"; au contraire, elle resta chez les Rousseau jusqu'au 15 avril 1778, et conserva du ménage des souvenirs assez agréables pour se faire inscrire en 1790 parmi les souscripteurs pour une statue de Jean-Jacques![1] Mais une domestique coûtait cher—même en 1777—et Rousseau commençait déjà à abandonner son métier de copiste, par lequel il avait jusque là augmenté son revenu.

Accablé par toutes ces difficultés, Jean-Jacques demande donc qu'on leur ouvre quelque asile "où nous puissions subsister à nos frais, mais exempts d'un travail qui désormais dépasse nos forces, et de détails et de soins dont nous ne sommes plus capables. Du reste, de quelque façon qu'on me traite, qu'on me tienne en clôture formelle ou en apparente liberté. . . . je consens à tout pourvu qu'on rende à ma femme les soins que son état exige, et qu'on me donne le couvert, le vêtement le plus simple et la nourriture la plus sobre, jusqu'à la fin de mes jours, sans que je ne (sic) sois plus obligé de me mêler de rien. Nous donnerons pour cela tout ce que nous pouvons avoir d'argent, d'effets et de rentes."

Il n'existe, que je sache, aucune réponse à ce *Mémoire* et nous ne le trouvons pas même mentionné avant la mort de Rousseau. Au mois de juin, le Chevalier de Flamenville en aurait montré à Corancez une copie que l'auteur lui aurait donnée à Ermenonville quelques jours auparavant (Voir au chapitre VII, p. 87s). Corancez la publia le 20 juillet dans le *Journal de Paris*, et le lendemain l'article fut copié par les *Mémoires secrets*. Il y a donc vraiment lieu de se demander si Rousseau fit usage de son *Mémoire* en 1777. Il paraît impossible, s'il eût été rendu public avant le départ de Paris, que les journaux n'en eussent rien dit et que Corancez n'en eût rien su. Il n'en resterait pas moins vrai que Rousseau avait eu l'intention de s'en servir.

---

[1] Figaro—Supp. litt. du 13 juil. 1912. Liste de souscriptions d'un écu pour une statue de Rousseau, ouverte le 20 jan. 1790 par Prudhomme dans son journal. Dans une des premières listes on lit "Mlle. Froment, ancienne servante de Rousseau, chez lequel elle a été depuis le 25 mars 1776 jusqu'au 15 avril 1778. . . . 6 livres."

Mais, même s'il ne publia pas le *Mémoire,* il parla de son projet de départ avec son ami le comte Duprat pendant l'été ou l'automne de 1777, priant celui-ci de lui chercher un asile hors de Paris. Duprat s'en chargea volontiers, et dans une lettre du 20 décembre 1777 il lui rendit compte de ce qu'il avait fait dans ce but depuis son départ de Paris. Comme nous croyons cette lettre encore inédite, et qu'elle nous offre des détails précis et intéressants, nous la citons en entier :[2]

"au château du May et de Montagne par St. Gérand le pui et Cusset en bourbonnais." 20 dec. 1777.

"Aurais-je le malheur, Monsieur, que vous puissiez soupçonner mon empressement ou m'accuser d'oubli et de négligence à m'acquitter de ce que je vous avais promis à mon départ de paris. Je puis vous assurer avec vérité que je n'ai point perdu de temps, et que la seule difficulté de la chose a pu mettre obstacle à ma bonne volonté. Désirant ne vous proposer qu'un sort fait pour vous, et une maison où vous trouvassiez avec une entière liberté, les douceurs et les aisances de la vie, j'ai cherché à Clermont, dans mes environs, à portée de moi, et je n'ai pas cru qu'aucun de ces établissements put vous convenir, par la crainte de vous isoler trop et de vous faire déranger à pure perte votre état actuel" (changé en "établissement"). "J'ai trouvé de l'avidité, des pretres (?) et point la bonhomie qu'il vous faut. Faché de mon peu de succès, je me suis adressé alors au commandeur de Menon, le seul auquel je vous ai nommé. Je lui ai fait part de vos vues et je n'ai pas eu besoin de le presser pour l'engager à chercher à lion (Lyon) de son coté comme moi du mien. Il me mande qu'il croit avoir trouvé ce que vous voulez chez la veuve d'un avocat très douce et très honnête, se faisant d'avance une fête de recevoir les hotes qu'on lui annonce (ce sont ses termes). Elle s'engage à fournir une grande chambre, deux lits, la table et le feu pour 800 livres. Le commandeur demande un cabinet séparé pour que vous soyez plus au large, j'ignore la reponse à cet article. Je sais, Monsieur, que vous vouliez vous engager pour la vie et

[2] Ms. à la Bibliothèque de Neuchâtel.

trouver quelqu'un qui vous debarassât absolument de toute espèce de soins, je ne l'ai point oublié, mais permettez-moi de vous faire observer que ce projet est trop périlleux pour que je puisse contribuer à vous faire faire un si grand sacrifice; je voudrais au contraire assurer votre indépendance. Je vous ai entendu parler de la vente de vos meubles, de celle de votre musique et autres effets, ce serait une ressource pour les événements qu'on ne peut pas prévoir. J'ai une partie de ma famille à Lyon (lion), le com^eur^ y a la sienne, et ses amis, peut-être nos soins réunis pourront-ils vous faire jouir d'une tranquillité que vos ennemis vous ont si durement refusée. Si vous acceptez ma proposition, je vous prie, Monsieur, de me la mander. Des affaires indispensables m'arrêtent ici pour l'hiver et trompent l'espérance que j'avais de vous revoir bientot, je ne m'y attendais pas et c'est la suite d'une négligence que je me reproche souvent sans pouvoir la vaincre. Quand vous aurez essayé de votre nouveau séjour dans une grande ville, s'il vous déplait et qu'un pays triste et solitaire ne vous effraie pas, vous aurez peu de chemin à faire pour trouver une retraite peu agréable, mais douce et paisible. Ne pouvant vous l'offrir qu'avec crainte, je souhaiterais que vous la connussiez avant, j'en désespère d'autant moins que venant à Lyon, c'est une très court voyage, et d'ici à un an ou deux je serai débarassé d'ambition, et des sollicitations de mes parents. Si vous avez cru voir de la franchise dans mes procédés avec vous, ne doutez pas, je vous prie, que cette complaisance de votre part ne me comblât de joie. J'espère, Monsieur, que vous excuserez le long silence que j'ai gardé et que vous approuverez ma délicatesse—elle serait justice, quand bien même elle n'avait pas été dictée par le vif intérêt que je prendrai toute ma vie à ce qui vous regarde, désirant ardemment vous en convaincre et vous faire agréer mes hommages et l'entier dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur.

Duprat."

"Permettez que je présente à M^de^ Rousseau mes compliments et mes voeux pour sa santé."

Duprat lui offre, donc, le choix entre une maison à Lyon et une autre à la campagne pas loin de cette ville, dans un pays triste et solitaire. Rousseau lui répondit le 31 décembre (H. XII, p. 252), en acceptant "avec empressement et reconnaissance l'asile paisible et solitaire" et en refusant de consentir aux arrangements proposés par le Commandeur de Menon, parce qu'il ne voulait plus habiter une grande ville. Mais, ainsi que dans l'hiver de l'année prédédente, Thérèse ne se portait pas bien: elle ne pourrait pas supporter le voyage. Dès lors, "Il n'y faut pas songer durant la saison où nous sommes." Malheureusement nous n'avons pas les lettres suivantes de Duprat, mais celles de Rousseau nous renseignent au sujet des arrangements à faire pour le déménagement et le voyage.

Le 3 février (H. XII, p. 253) Rousseau, répondant de nouveau à une lettre de Duprat, écrivait cette fois sur un ton de découragement absolu:—"Vous rallumez, Monsieur, un lumignon presque éteint; mais il n'y a pas d'huile à la lampe, et le moindre air de vent peut l'éteindre sans retour. Autant que je puis désirer quelque chose encore en ce monde, je désire d'aller finir mes jours dans l'asile aimable que vous voulez bien me destiner. . . . le mal est qu'il faut s'y transporter. En ce moment je suis demi-perclus de rhumatismes; ma femme n'est pas en meilleur état que moi. . . . je sens à chaque instant le découragement qui me gagne."

Il accepta encore l'offre que lui fit Duprat, de lui envoyer quelqu'un pour veiller à ses effets, et pour vaquer aux soins dont Rousseau se sentait incapable; mais le choix qu' avait fait Duprat d'un certain M. de Neuville ne plut guère à Rousseau. On ne le voit que trop bien, l'idée du long voyage à faire l'épouvantait. Il alla jusqu'à prier Duprat et le Commandeur de Menon de venir à Paris pour qu'il pût voyager avec eux à leur retour.—"J'aime à me bercer. . . . de l'idée que vous seriez ici. . . . avec M. le Commandeur. . . . que si vous poussiez l'oeuvre de miséricorde jusqu'à permettre ensuite que nous fissions route à la suite de l'un ou de l'autre, et peut-être de tous les deux; alors

comme tout serait aplani! comme tout irait bien!" (H. XII, p. 254-5.)

Duprat avait recommandé, comme précautions à prendre pour éviter les commérages, et pour lui assurer une vie paisible dans sa retraite, qu'il se fît passer pour Catholique, qu'il allât à la messe, et qu'il prît un autre nom que celui de Rousseau. Sur ces articles Jean-Jacques se déclara prêt à faire ce qui serait nécessaire, mais il montra très nettement qu'il ne goûtait pas beaucoup les suggestions de Duprat. "Je n'ai nulle répugnance à aller à la messe—au contraire, dans quelque religion que ce soit, je me croirai toujours avec mes frères, parmi ceux qui s'assemblent pour servir Dieu. Mais ce n'est pas non plus un devoir que je veuille m'imposer, encore moins de laisser croire dans le pays que je suis catholique. . . . Quant au changement de nom, après avoir repris hautement le mien, malgré tout le monde, pour revenir à Paris, et l'y avoir porté huit ans, je puis bien maintenant le quitter pour en sortir, et je ne m'y refuse pas; mais l'expérience du passé m'apprend que c'est une précaution très-inutile et même nuisible." Encore une fois, le 15 mars 1778, il écrivait pour demander quelqu'un, ami ou domestique même, qui ferait le voyage avec eux et en épargnerait les soucis à lui et à Thérèse. "L'état de ma femme, empiré depuis quelque temps, et qui rend le mien de jour en jour plus embarrassant et plus triste, m'ôte presque l'espoir d'achever et le courage de tenter le long voyage qu'il faudrait faire. . . . Ce qu'il y a du moins déjà de bien sûr est qu'il nous est impossible de le faire seuls. . . . Si une occasion ne se trouve pas. . . . le seul parti qui me reste à prendre est d'attendre ici votre arrivée ou celle de M. le Commandeur." Une note du Comte Duprat ajoutée à cette lettre dit: "Les choses n'ont pu s'arranger pour qu'il fît le voyage projeté."

Après la mort de son mari, Thérèse parlait sans doute du même projet à l'architecte Paris,[3] quand elle disait que peu de temps avant de venir à Ermenonville, ils avaient résolu de se retirer à 100 lieues de Paris, mais qu'une longue maladie qu'elle eut les en

[3] Gazier—*La mort de J. J. Rousseau.* R. H. L. 1906.

avait empêchés. Est-ce que Rousseau se trompait de distance, en disant à Le Bègue de Presle, à la fin d'avril, qu'il était sur le point d'accepter une habitation à "40 lieues" de Paris, ou est-ce qu'il parlait d'un autre projet dont nous ne savons rien?

Corancez, quoiqu'il vît très souvent les Rousseau, ne savait apparemment rien de tout cela. Ce ne fut qu'au printemps de 1778, et à propos de cette maladie de Thérèse, que Jean-Jacques lui parla de son désir d'aller à la campagne. Il convient de relever qu'il ne s'agissait pas en ce moment de quitter la ville pour toujours, et de se procurer un asile pour le reste de ses jours, mais seulement de passer quelque temps hors de Paris à cause de la santé de Thérèse. "Depuis longtemps j'avais remarqué, dit Corancez, qu'il travaillait moins: ses ressources étaient diminuées dans cette proportion. La santé de sa femme se dérangea, il m'en parla plusieurs fois, et toujours avec inquiétude. . . . Il me dit un jour qu'il avait consulté un médecin sur le parti à prendre. . . . que ce médecin avait ordonné l'air de la campagne, mais lorsque le temps serait fixé à la chaleur. Nous étions alors au printemps: il m'ajouta que ses moyens ne le lui permettaient pas. Je ne crus pas le moment favorable pour lui offrir un petit logement que j'avais à Sceaux et que je tenais à loyer. A ma première visite je lui en parlai. Il m'observa que ma femme en avait besoin et que certainement il ne l'en priverait pas. Je fis alors des efforts et des raisonnements inutiles. Je revins une seconde fois lui dire qu'une affaire imprévue nous privait cette année de notre séjour ordinaire à la campagne, et que, dans ce cas, je croyais pouvoir le lui offrir; il me dit qu'il n'étais pas ma dupe, et qu'il ne l'accepterait pas. . . . Je revins enfin une troisième fois. J'en parlai de nouveau, mais avec indifférence. . . . Mon air tranquille lui en imposa probablement; il me dit alors que, s'il était bien assuré que je ne dusse pas l'habiter, il irait volontiers, attendu que le sol de Sceaux. . . . offrait de belles herborisations. Je le lui confirmai de nouveau, et il accepta, même avec des démonstrations de satisfaction." Mais avant la prochaine

visite de Corancez, Rousseau était déjà parti pour Ermenonville et Thérèse renvoya cet ami dévoué en lui disant seulement que son mari était sorti.

A l'époque même, probablement, où Corancez lui offrait sa maison à Sceaux, les Girardin offraient à Rousseau de venir habiter chez eux à Ermenonville.

Un jour, vers la fin d'avril, en causant avec Le Bègue de Presle, Rousseau lui disait qu'il était sur le point d'accepter une hibitation à environ 40 lieues de Paris (voir le page 114). M. de Presle lui représenta les inconvénients d'un pareil éloignement, et le peu de certitude qu'il avait que les personnes et les lieux qu'il choisissait lui convinssent. Puis il lui offrit une habitation à Ermenonville, de la part de ce Marquis de Girardin, dont Rousseau avait reçu plusieurs visites, depuis quelques années. "Je n'eus pas de peine, dit-il, à montrer à M. Rousseau des raisons essentielles pour qu'il préférât M. et Mme. de Girardin ainsi que leur Terre aux autres personnes et habitations dont on lui avait parlé." Rousseau s'en rapporta au jugement de Le Bègue de Presle, et quelques jours plus tard, quand M. et Mme. de Girardin vinrent renouveller l'offre, il l'accepta "avec sensibilité."

Si l'on doit se fier aux récits de Thérèse,—ce qui nous paraît fort douteux—ce fut à elle qu'on proposa d'abord le séjour d'Ermenonville. Un jour, pendant qu'elle était seule à la maison, M. de Girardin serait venu la voir à ce sujet; elle aurait promis d'en parler à son mari; celui-ci n'aurait pas d'abord voulu accepter; mais il consentit enfin, dit-elle, "puisque cela vous fait plaisir." Le lendemain il allait faire ses arrangements avec M. de Girardin. Celui-ci envoya son suisse et deux domestiques pour aider au déménagement.[4]

Ayant accepté l'offre des Girardin, Rousseau, d'après le récit de M. d'Escherny, s'en était bientôt repenti,—"C'est ainsi que cet homme si jaloux de sa liberté. . . . va. . . . à Ermenonville et se reproche ensuite amèrement sa faiblesse. . . . C'est l'état où je le vis aux Champs-Elysées; il vint à moi sans plus se souvenir qu'il m'en voulait (Voir au chapitre VI, p. 56-57). . . . Il me fit l'aveu de son imprudence, mais il ne

[4] *Ibid.*

pouvait plus reculer. . . . il me parla de quelques meubles qu'il avait vendus ou voulait vendre."[5]

Le Bègue de Presle ne lui laissa pas cependant le temps de revenir sur sa décision cette fois, "parce que j'étais obligé, dit-il, de me trouver à Paris la veille de la Pentecôte, et. . . . s'il restait à Ermenonville, comme je l'espérais, il convenait que j'y passasse quelque temps avec lui." Il emmena donc Jean-Jacques sans Thérèse, car il fallait voir si le lieu et les personnes lui conviendraient. Pour éviter des retards Le Bègue avait promis de rendre, à son retour à Paris, les divers effets qu'on avait prêtés à Rousseau, et de recevoir pour lui son revenu. Comme il se pouvait que Rousseau ne se plût pas à Ermenonville, et qu'il revînt à Paris, on convint d'annoncer qu'il était allé passer quelques jours à la campagne.[6]

Le Bègue de Presle et Rousseau partirent le 20 mai, dans une chaise qui les mena à Louvres où ils trouvèrent un carrosse et des chevaux du Marquis de Girardin. Dès le troisième jour, Rousseau écrivait à Thérèse de "faire ses paquets et de le venir trouver avec ses meubles." Il la reçut le mardi suivant dans l'appartement qu'il avait choisi dans un des pavillons en avant du château.

Tout cela se trouve dans le rècit de M. Le Bègue de Presle; celui du marquis de Girardin est un peu différent; le voici:[7] "Je crois, Madame, vous avoir dit dans ma dernière lettre avec quel tendre épanchement de coeur le plus sensible des hommes avait reçu la proposition de se retirer à Ermenonville. On part

---

[5] Les souvenirs de M. d'Escherny sont un peu vagues sur ce point. Il ne se souvient pas si la rencontre eut lieu avant ou après le départ de Rousseau, et il se trompe absolument en disant que Rousseau passa quatre mois à Ermenonville.

[6] Corancez—(M-P. *Vie* I, 267)—"J'ai su depuis par M. Le Bègue de Presle. . . . que Rousseau était parti pour 5 jours, qu'il voulait revenir pour raisonner de son départ de Paris, de ses papiers, de ses effets, etc., mais qu'il lui fut observé que Mme. Rousseau, sur les lieux, ferait mieux que lui. . . . et que ce serait doubler pour lui la fatigue du voyage, puisque Mme. Rousseau arrivant incessamment, il serait obligé de revenir avec elle."

[7] René de Girardin à Sophie—Juillet 1778.

pour lui faire arranger un appartement sous un toit de chaume, au milieu d'un ancien verger . . . mais l'impatience de son coeur fut encore plus prompte que la main des ouvriers. . . . peu de jours après notre départ il vint nous trouver, avec un de ses amis et des miens. . . . Il avait laissé sa femme à Paris; elle s'y était chargée de tous les soins du déménagement, afin de lui épargner le tourment et l'agitation."[8]

Les Girardin craignaient, évidemment, que Rousseau ne fît avec eux la même chose qu'avec les autres personnes qui lui avaient proposé des maisons à la campagne, et ne refusât de venir même après avoir donné son consentement. Pour s'épargner une déception ils auraient hâté autant que possible le départ, en lui suggérant de venir simplement voir si Ermenonville lui convenait. Une fois là, pensaient-ils, sa paresse naturelle l'empêcherait de retourner à Paris. "Je dois observer ici, dit M. Corancez, en parlant du départ de Rousseau pour Ermenonville après que celui-ci avait accepté son offre d'une maison à Sceaux, que la préférence de Mme. Rousseau pour Ermenonville était bien naturelle. Sceaux ne lui offrait que l'habitation, et les moyens de Rousseau pour soutenir son ménage étaient devenus insuffisants. M. de Girardin, M. Le Bègue de Presle, et Mme. Rousseau, qui ne considéraient que ce côté de sa situation, étaient donc louables de chercher à effectuer ce parti." Nous n'avons pas à discuter si Rousseau se repentit ou non de son choix d'asile, question sur laquelle on trouve des renseignements et des opinions contradictoires. Rousseau à Ermenonville n'est plus le sujet de cette étude.

La nouvelle de son départ ne se répandit pas très vite. Bernardin de Saint-Pierre (B. de St.-P. p. 23) ne l'apprit qu'une quinzaine de jours après.—"Je passai chez lui, au carrefour de la rue Platrière. . . . j'appris que ma lettre ne lui était pas parvenue; que depuis 15 jours il avait déménagé; qu'il s'était retiré à la campagne, dans un lieu inconnu, d'où il avait envoyé

[8] C'était pourtant, à cause de la santé *de Thérèse* qu'il avait voulu se retirer à la campagne!

une seule fois un commissionaire prendre les lettres qui lui étaient adressées." Quand Corancez fut-il mis au courant?

Il n'annonce pas même le départ de son ami pour Ermenonville dans le *Journal de Paris,* dont il était pourtant rédacteur. Les *Mémoires Secrets* annoncent pour la première fois à la date du 22 juin 1778—un mois après l'évènement—que "M. Rousseau de Genève, plus ami de la retraite que jamais, vient de quitter le séjour de Paris et de se retirer à la campagne environ à 10 lieues d'ici chez un ami qui lui a offert sa terre."

Lorsque l'évènement fut généralement connu, on commença à chercher des raisons pour ce départ précipité, et on en imagina de toutes sortes. Le plus souvent on essaya d'établir une relation directe entre le départ de Paris et le bruit qui courait justement alors que ses *Mémoires* étaient sur le point de paraître. "Comme cette nouvelle s'est répandue depuis la mort de Voltaire,[9] on dit—lit-on dans les *Mémoires secrets* du 22 juin 1778—que le sort du célèbre incrédule l'effrayait et qu'il voulait se soustraire à une persécution semblable; mais il est constaté que son évasion est antérieure. On a voulu encore qu'elle fût la suite d'autres crantes qu'il avait à l'occasion des *Mémoires* de sa vie paraissant imprimés dans le public: mais ces *Mémoires* s'ils existent sont fort rares." Quatre jours plus tard les *Mémoires secrets* ajoutent: "On confirme l'existence des *Mémoires* de la vie de Jean-Jacques Rousseau, on ajoute que M. Lenoir[10] l'a envoyé chercher, lui a demandé s'il avouait ce livre et les faits qui y étaient contenus, et qu'à tout il a répondu catégoriquement *oui;* que là-dessus le Lieutenant de Police lui a conseillé de quitter Paris et de se soustraire aux recherches qu'on pourrait faire.[11] Tout cela est si singulier et si absurde, qu'on ne le rapporte qu'à cause du personnage fort cynique, et des auteurs de ce récit qui, par leurs liaisons avec le ministre, semblent mériter quelques créances." Le 3 juillet on y lit de nouveau:

[9] Le 20 mai 1778.

[10] Lieutenant de Police à partir de 1774.

[11] Cf. la note sur ce passage dans Plan—*J. J. Rousseau raconté par les gazettes de son temps.* Paris 1912.

"Par les informations qu'on fait journellement sur le compte de Rousseau, on a lieu de croire que ses *Mémoires* prétendus n'existent encore que manuscrits. Il n'est point hors du royaume, comme on l'avait dit; il est toujours chez un M. de Girardin, fameux par ses jardins anglais."

Le bruit que le manuscrit des *Confessions* lui avait été volé, et que le livre allait paraître, était évidemment très répandu. Bernardin de Saint-Pierre dit (p. 24) : "des grandes rumeurs courent sur ses *Mémoires* qui paraissent: les uns disaient qu'il s'était enfui en Hollande : on citait des traits calomnieux de ses *Mémoires* j'étais inquiet; je sentis qu'il était à plaindre." M. de Flamenville, ayant entendu cela à Paris, écrivait (Voir au chapitre VII, p. 87) à Rousseau: "Deux choses m'ont engagé à partager la curiosité de parents à moi qui sont venus voir Armenonville (sic)—la première est le bruit qui se répand à Paris que les *Mémoires* de votre vie vous ont été volés et vont paraître. Je me suis dit à cette occasion . . . j'y serai peut-être à même de lui rendre quelque service."[12]

La *Correspondance Secrète* de Métra, à la date du 7 juillet 1778, nous apprend qu'il avait quitté la ville à cause de son inquiétude "depuis le vol du manuscrit qui lui avait été fait par sa femme. . . . portée à cette affreuse perfidie par une somme de 1000 livres que lui a payée un certain libraire."[13] Du Peyrou demanda à M. de Girardin, le 14 juillet, s'il était vrai "qu'une partie des *Mémoires* manuscrits de sa vie lui ait été enlevée et que ce vol ait occasionné sa retraite de Paris."

Le Marquis de Girardin, Le Bègue de Presle et Corancez firent de sérieux efforts pour mettre fin à ces commérages; Corancez dit dans le *Journal de Paris* du 6 juillet: "Il avait dessein depuis quelque temps de quitter Paris; il a cédé aux instances de l'amitié et s'est établi sur la fin de mai dernier dans une petite maison qui appartient à M. le Marq. de Girardin;" et encore le 20 juillet, dans

[12] Cf. aussi Grimm, juin 1778 . . . "le bruit s'est répandu depuis quelques semaines que les *Mémoires* ou *Confessions* de J. J. Rousseau allaient paraître—que l'ouvrage avait été imprimé en Hollande."

[13] Cf. aussi *Mém. Sec.* 1 août 1778.

un article où il cite le Mémoire de février 1777; Girardin, dans ses lettres à Rey—8 août 1778—et à du Peyrou—22 juillet 1778—insiste que ce furent son besoin de repos et son goût constant pour la campagne qui l'amenèrent à Ermenonville. Quant à Le Bègue de Presle, il réfuta point par point les bruits qu'on avait fait courir—1. Rousseau, dit-il, n'avait ni donné, ni laissé prendre, ni vendu récemment ses *Mémoires* ou *Confessions;* et Madame Rousseau ne l'avait pas fait non plus: 2. La personne en pays étranger à qui Rousseau avait donné ses manuscrits n'avait, jusqu'à sa mort, violé en aucune façon ce dépôt: 3. Ce qu'on avait imprimé en pays étranger et dont on avait parlé comme des *Mémoires,* n'étaient que des lettres publiées contre le gré de Rousseau:[14] 4. Rousseau n'avait quitté Paris ni pour se dérober à des poursuites, ni pour obéir à des ordres relatifs aux *Mémoires* ou *Confessions,* ni à aucun autre ouvrage, mais de son plein gré.

Comme la question du vol du manuscrit, toute intéressante qu'elle soit, ne s'attache pas vraiment au sujet de ce chapître, nous la renvoyons aux notes.[15]

---

[14] C'était le *Supplément des Oeuvres de Rousseau* publié à Bruxelles et à Neuchâtel en 1778.

[15] Il y avait, de fait, dans ce bruit, un fond de vérité. Pierre Prévost dit (*Journal de Genève* 1789) que dans le cours de l'été 1777, Rousseau s'aperçut ou crut s'apercevoir que le manuscrit des *Confessions* lui manquait, et qu'il parlait avec Prévost de cette perte, qui lui causait quelque défiance. "Mais, continue Prévost, il paraît qu'elles ne lui furent jamais enlevées; si elles furent égarées quelques instants, il n'en devait accuser que sa propre négligence." La *Corresp. sec. de Métra* annonça cette perte prétendue, mais à la date du 16 février 1778—donc, beaucoup plus tard que la date approximative donnée par Prévost—"Ces mémoires aujourd' hui se trouvent égarés. Il soupçonne que quelqu' un les lui a volés. Il craint qu'on ne les fasse paraître et que cette production ne lui suscite de nouvelles affaires, il est dans une agitation au-dessus de toute expression." Cf. aussi Grimm, *Corr. litt.* juillet 1778 . . . "ce que Rousseau lui-même a dit il y a quelque temps à des personnes de notre connaissance, c'est qu'il en avait égaré le manuscrit, rien ne pouvant être en sureté chez lui. . . . Nous savons plus sûrement encore, qu'il a dit depuis à un de nos amis communs que l'ouvrage n'était pas perdu, soit qu'il eût retrouvé la copie égarée, soit qu'il en eût deux."

CHAPITRE XII

Travaux littéraires

Dans plusieurs passages des *Dialogues* Rousseau se plaint amèrement de ce qu'on lui attribue, pour le perdre entièrement dans l'esprit de ses contemporains, des ouvrages qu'il n'a jamais écrits. On lit, par exemple, dans le premier *Dialogue* (H. IX, p. 121) : "Le Français—Il en fait tous les jours (des livres). Rousseau—Sur quoi, je vous prie, roulent ces nouveaux livres dont il se cache si bien. . . . Le Français—Ce sont des fadaises de toute espèce; des leçons d'athéisme, des éloges de la philosophie moderne, des oraisons funèbres, des traductions, des satires. . . . Rousseau—Contre ses ennemis, sans doute? Le Français —Non, contre les ennemis de ses ennemis. . . . Vous ne connaissez pas la ruse du drôle. Il fait cela pour mieux se déguiser. . . . Mais à chaque instant sa vanité se décèle par les plus ineptes louanges de lui-même. Par exemple, il a fait dernièrement un livre fort plat intitulé *L'an deux mille deux cent quarante* dans lequel il consacre avec soin tous ses écrits à la postérité." Dans le second *Dialogue* (H. IX, p. 214) il parle de "cette traduction du Tasse, si fidèle et si coulante qu'on répand avec tant d'affectation sous son nom," et de nouveau (H. IX, p. 223) "tous ce fatras de livres et de brochures qu'on lui fait barbouiller et publier tous les jours." Ce ne seraient donc pas des livres signés de son nom, mais des écrits anonymes que la voix publique lui aurait attribués.

En parcourant les bibliographies de cette période, on voit que beaucoup d'ouvrages paraissaient sans nom d'auteur, ou avec des noms supposés; on essayait d'en deviner les auteurs, et quoi de plus naturel que de choisir des noms connus? Il était d'autant plus facile d'attribuer quelques-uns de ces écrits à Rousseau qu'on ne savait pas au juste ce qu'il faisait dans la retraite où il se tenait. Citons quelques exemples qui montrent qu'en effet l'imagination maladive de Jean-Jacques n'a pas eu à inventer ces faux bruits.

Pendant l'hiver de 1774-1775, à propos des opéras de Gluck, les journaux de Paris publiaient beaucoup d'articles et de lettres discutant la musique française. Suard, qui s'y intéressait, écrivit trois morceaux sur l'*enthousiasme,* l'*intolérance,* et l'*esprit de parti* qui animaient ces polémiques; il signe "L'anonyme de Vaugirard." Ces morceaux furent attribués à Diderot ou à Jean-Jacques Rousseau.[1]

Le 19 août 1771, *La Gazette à la main* (Marin) annonce *L'an* 2440, ouvrage publié à l'étranger sans nom d'auteur.[2] La *Gazette* ne dit rien de Rousseau et rien ne prouve qu'on lui ait attribué ce livre. Nous ne savons pas non plus s'il traite, "pour les consacer à la postérité," des écrits de Jean-Jacques. Mais il parut à peu près à la même époque un *Testament de Jean-Jacques Rousseau,*[3] ouvrage apocryphe, qui fait justement cela. Rousseau aurait-il confondu les deux ouvrages?

Le 29 juin (1774) le Lieutenant de Police, M. de Sartine écrivait à M. d'Hémery:[4]—"Je suis sûr que l'oraison funèbre attribuée à jean jacques a été acheté au palais roial, envoyer y sur le champs et procurer la moi dans la matinée: il est ridicule que ces gens là ne nous servent pas mieux." Or dans le premier passage

---

[1] Garat—*Suard et le XVIIIe siècle.* II, p. 251-2.

[2] C'était un livre de Louis Sebastien Mercier, publié à Amsterdam 1770, à Londres et Paris 1771. Cf. aussi *Mém. sec.* 12 sept., 1780.

[3] *Le testament de Jean-Jacques Rousseau.*

Qui notus nimis omnibus, Ignotus moritur sibi. MDCCLXXI.

Cet opuscule de 62 pages in 8 fut trouvé à la Bibliothèque royale de Berlin par M. Jansen (Jansen, F. p. 69). Plus tard le *Testament* fut découvert de nouveau par M. Schultz-Gora et publié par lui en 1897 avec introduction et notes. Ces deux auteurs sont persuadés de l'authenticité de l'ouvrage et s'étonnent de ce que personne, entre 1771 et 1882 n'en parle et ne paraisse même en soupçonner l'existence. Il semble très probable que l'opuscule, étant reconnu par les contemporains comme une supercherie sans importance, fut bien vite oublié, et disparut comme tant d'autres écrits éphémères de la même époque. Aujourd'hui il est généralement considéré comme apocryphe. Il suffit de le lire pour être convaincu que Rousseau n'en fut pas l'auteur.

La question a été discutée plus au long par M. Buffenoir, *Le Prestige de Jean-Jacques Rousseau,* Chap. XV; voir aussi Dufour dans les *Annales* I, p. 188.

[4] Ms. à la Bibliothèque nationale—Fonds Français 22,154, no. 240.

cité des *Dialogues,* Jean-Jacques parlait aussi justement d'une oraison funèbre qu'on lui attribuait.

Le mois suivant de la même année, Grimm annonça une nouvelle traduction du Tasse attribuée à M. Rousseau, mais celui-ci, dit-il, "ne l'avoue pas." Ce bruit fut assez répandu pour que Mme. Delessert écrivît de Lyon à Rousseau pour demander si la traduction était véritablement de lui. (Godet p. 169.)

Non content de lui attribuer des livres faits, on répandait de temps en temps des nouvelles de ce qu'il était en train de faire. Ainsi le 9 septembre 1770 il se plaint à Rey (Bosscha, p. 296)—"On fait courrir le bruit que je travaille à un dictionnaire de botanique, à un opéra, à que sais-je quoi. . . . j'ai pris le parti de les laisser dire." Et de fait nous lisons dans les *Mémoires Secrets* à la date du 1er juillet 1770—"On assure qu'il travaille à nous donner un dictionnaire de botanique."

Une autre fois c'est du *Dictionnaire de musique* qu'il s'agit. Le 14 janvier 1772 M. de la Tourette lui écrivait: "Je vous remercie avec le public de la nouvelle édition qu'on assure que vous allez donner de votre excellent dictionnaire."

Le lendemain même, Rousseau se plaignait à M. de Sartine du libraire Simon. Celui-ci mettait en vente une nouvelle édition des *Oeuvres de Rousseau,* et répandait le bruit qu'il avait passé un contrat de 1000 écus de pension en faveur de l'auteur pour dédommager celui-ci de la peine qu'il avait prise à faire la revision. (H. XII, p. 243, et B. de St. P., p. 62.)

Puis, en 1774, on parla à plusieurs reprises d'un opéra que Rousseau serait en train de composer: "On assure qu'il va tirer de son porte-feuille un nouvel opéra dont les paroles, la musique et les ballets seront entièrement de sa composition."[5] Cette fois le bruit n'est pas tout à fait sans fondement. Il travaillait, en effet, vers ce temps à l'opéra de *Daphnis et Chloé.* (Voir au chapitre XIV, p. 163ss).

En 1777 on parlait de nouveau d'un opéra. Le renseignement doit être exact, car Pierre Prévost, qui voyait Rousseau en ce

[5] *Nouvelles à la main*—28 avril 1774—Ms. à l'Arsenal—no. 12,440. La Harpe—*Corresp. litt.* 1er décembre, 1774.

temps-là, écrivait le 13 avril 1777 à son ami Lesage: "Je vois quelquefois Jean-Jacques. . . . fort occupé de la musique, ne lisant plus que le Tasse et composant un opéra qu'il ne veut pas livrer au public." (Ann. II, p. 269, note). Nous ne savons pas quel était cet opéra. Peut-être était-ce le *Daphnis et Chloé* qu'il aurait repris.

Passons maintenant des bruits plus ou moins inexacts et des oeuvres qui lui furent faussement attribuées aux écrits importants dont il s'occupait réellement. Pendant les premiers temps de son séjour, nous avons vu qu'il s'occupait des lectures de ses *Confessions.* Loin d'être découragé par l'insuccès de ses efforts au point de ne plus écrire, il composa pendant les six dernières années de sa vie trois écrits considérables. Les *Dialogues,* 1772-1776, les *Rêveries* 1777-1778, qui sont, pour ainsi dire, une continuation des *Confessions,* où il ne parle que de lui-même; et les *Considérations sur le gouvernement de Pologne,* 1772, oeuvre d'un tout autre genre, purement politique.

1. *Considérations sur le gouvernement de Pologne.*[6]

Cet ouvrage fut écrit, comme on sait, à la demande du Comte Wielhorski, patriote polonais qui s'intéressait beaucoup à des projets de réforme pour le gouvernement de son pays. Faisant en ce temps-là un séjour à Paris, il s'était plus ou moins lié avec Rousseau, et lui fournissait pour son travail les renseignements nécessaires sur l'histoire et les moeurs des Polonais. Le Comte avait écrit lui-même un *Plan de Gouvernement de Pologne* suivi de réflexions; il confia alors ce manuscrit au philosophe de Genève

[6] Voir au sujet de cet écrit:

1. *R. H. L.,* 1898, p. 443 s. Article de Delacroix—Lettres de Rousseau à Wielhorski, et lettre de d' Alembert. (Mêmes lettres publiées dans *Ann.* VII, p. 75 en 1911.)

2. *Bulletin du bibliophile* 1909, p. 569-586. Article de Girardin sur *Le Comte de Wielhorski et Jean-Jacques Rousseau* (Tirage à part 1910). Lettres du Marquis de Girardin et de Wielhorski.

3. *Ann.* IX, p. 29 (1913). Article de V. Ocszewicz sur *Le Manuscrit Czartoryski des Considérations etc.*

4. C. E. Vaughan—*The Political Writings of Jean-Jacques Rousseau.* Cambridge, 1915. t. II.

en lui demandant de l'examiner, de lui dire ce qu'il en pensait, et au besoin de lui donner le résumé de ses méditations. Ce résumé allait être les *Considérations*.

Ajoutons encore qu'avant de s'adresser à Rousseau, Wielhorski s'était adressé déjà à Mably, qui avait écrit à sa demande un traité dont la première partie est du 31 août 1770 et la seconde du 9 juillet 1771. D'après M. Vaughan (II, p. 372), Rousseau aurait connu le travail de Mably. Il l'aurait même eu sous les yeux en écrivant son propre ouvrage.

Quant à la date des *Considérations*—dans les éditions basées sur celle de 1801, l'ouvrage porte en tête l'inscription suivante: *Considérations sur le gouvernement de la Pologne et sur sa réformation projetée en avril* 1772. De cela on conclurait que la date d'avril 1772 marque le commencement et non la fin des six mois que Rousseau consacra à ce travail (H. IX, p. 218). Cette théorie s'accorderait très bien avec le passage du septième chapitre qu'on considère généralement comme une allusion au coup d'état de Gustave III de Suède, le 19 août 1772. M. Vaughan, cependant, vient de démontrer qu'on ne peut guère baser des théories sur ce titre de l'édition de 1801; la première édition portait le titre *Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation projetée*. Par J. J. Rousseau. En avril 1772. Le même titre se trouvait dans le manuscrit appartenant à Mirabeau—à en juger par le catalogue de la vente des livres de ce dernier. Le manuscrit de Neuchâtel ne donne ni nom d'auteur, ni date, seulement: *Considérations sur le gouvernement de la Pologne et sur sa réformation projetée*. On pourrait ajouter encore le témoignage contemporain de Grimm (janvier 1773), qui dit que l'ouvrage sur la Pologne fut "écrit en avril 1772." Il faudrait donc croire que Rousseau acheva en avril ce travail commencé dès Novembre 1771.

L'intérêt qu'on prenait à la Pologne et les dangers qu' il pouvait y avoir à discuter ses affaires, sont démontrés par une lettre du Lieutenant de Police à M. d'Hémery, datée du 2 mai 1772.[7] "On m'assure, monsieur, qu'il paraît deux ouvrages, l'un

[7] Ms. à la Bibliothèque Nationale—Fonds Français 22,154. no. 154.

intitulé: *Lettres historiques sur l'état actuel de la Pologne et sur l'origine de ses malheurs,* l'autre: *Réflexions politiques sur la Pologne.* L'intention de M. le Chancelier est qu'il n'en paraisse aucun exemplaire. Je vous prie de vous transporter sur le champ chez les libraires qui en ont et vous assurer des exemplaires et d'en faire faire des paquets et de les mettre sous cachet."

Rousseau devait d'autant plus craindre la publication de ses *Considérations* qu'il y avait dit des choses désagréables pour la Russie, et que ses ennemis Grimm et Diderot étaient dans les bonnes grâces de l'impératrice Catherine. Il était donc essentiel, et pour l'auteur et pour le Comte Wielhorski, que le contenu de l'ouvrage ne fût pas révélé au public, et Rousseau avait exigé le secret (Lettre de Rousseau, 20 avril 1774). Le Comte cependant, n'avait pas pu garder pour lui seul un manuscrit si intéressant. Il le communiqua à des gens qui furent à leur tour indiscrets. En janvier 1773 Grimm l'avait déjà lu et en donna le résumé; mais il ne dit pas de qui il tenait le manuscrit. L'ouvrage fut commandé, dit-il, par le Comte de Wielhorski "sans autre avantage que celui de partager la lecture de la nouvelle législation avec quelques oisifs de Paris." Le 30 juin de l'année suivante (1774) le libraire Guy vint trouver Rousseau; on lui avait demandé d'imprimer un écrit sur la Pologne; ce livre, disait-on, était de lui, Rousseau, et d'Alembert l'avait à ce moment-là entre les mains. Guy en fit même voir le commencement et la fin à Rousseau, lequel reconnut avec étonnement l'écrit qu'il avait fait en 1772 pour le Comte Wielhorski. Rousseau avait déjà conçu des soupçons à l'égard du Comte, et plus d'un mois avant la visite du Sieur Guy, il l'avait accusé d'avoir trompé sa confiance. La lettre renfermant cette accusation n'avait pas encore été remise à Wielhorski quand le libraire vint alimenter les soupçons déjà conçus. Rousseau raconta tout cela aussitôt au comte et lui demanda des explications. La réponse de Wielhorski nous manque. Il serait bien intéressant de la voir; mais il se peut d'ailleurs qu'il n'y en eut point. D'après ce que raconta plus tard le Comte, les choses se seraient arrangées le plus simplement du monde de vive voix. "Il me demanda un rendez-vous—nous nous vîmes—je lui déclarai que je n'avais

prêté le manuscrit qu'avec son agrément à M. le Prince Czartoryski; je lui promis de faire les démarches nécessaires pour en empêcher l'impression, et nous nous rapatriâmes. Je m'adressai à M. de Sartine, j'obtins ce que je demandai et l'ouvrage ne fut pas publié." (Lettre de Wielhorski 20 nov. 1778.)

Le Comte put en tout cas éviter une rupture, mais, à en juger par une note du troisième *Dialogue,* Rousseau ne fut pas aussi content que Wielhorski voudrait nous faire croire. "M. le Comte de Wielhorski, dit-il, m'apprit, en venant me dire adieu à son départ de Paris, qu'on avait mis des horreurs de lui dans la *Gazette de Hollande.* A l'air dont il me dit cela, j'ai jugé en y repensant, qu'il me croyait l'auteur de l'article et je ne doute pas qu'il n'y ait du d'Alembert dans cette affaire. . . . Je ne puis assurément approuver la conduite du Comte Wielhorski à mon égard. Mais, cet article à part, que je n'entreprends pas d'expliquer, j'ai toujours regardé et je regarde encore ce seigneur polonais comme un honnête homme et un bon patriote." (H. IX, p. 306 et 7, note 2.)

D'Alembert apprit, on ne sait comment, qu'on le soupçonnait d'avoir en sa possession le manuscrit des *Considérations* et de l'avoir donné à l'imprimeur Guy. Aussi, sans attendre qu'on lui demandât des explications, écrivit-il le premier à Wielhorski feignant une ignorance absolue: "On m'assure que vous avez une lettre de Rousseau dans laquelle il prétend que le Sieur Guy lui a dit qu'il tenait de moi *je ne sais quel manuscrit sur la Pologne.*" Il voudrait, ajoute-t-il, savoir à quoi s'en tenir pour confondre le Sieur Guy, "qui avance la plus insigne fausseté."[8]

---

[8] Lettre de d'Alembert à Wielhorski 4 juillet (1774). (*Ann.* VII, p. 76 s.)

Cf. La lettre de Wielhorski à M. de Girardin le 12 mars 1779 (*Bull. du Bib.* 1909): "Il est vrai que quand je faisais des perquisitions pour découvrir l'auteur du vol de mon manuscrit, on me dit que le Sieur Le Jay [Guy] en tenait la copie des mains du secrétaire de M. d'Alembert. J'écrivis aussitôt à ce dernier: il me répondit qu'il n'en avait aucune connaissance, ainsi que son secrétaire. Je priai Mme. Blondel de lui en parler. . . . Elle m'assura que ni M. d'Alembert ni son secrétaire n'en savait rien. Je communiquai la réponse en question à M. Rousseau."

Néanmoins, Rousseau et le Marquis de Girardin considéraient toujours comme certain que d'Alembert avait eu en sa possession ce précieux manu-

Wielhorski confirme la nouvelle de l'existence d'une copie furtive de son manuscrit, et, évitant d'entrer dans les détails de l'affaire, il rejette, en apparence au moins, tout le blâme sur le libraire ; mais il prie d'Alembert de découvrir par qui le manuscrit avait été communiqué à Guy. Nous ne savons pas comment le Polonais s'y prit pour apaiser et Rousseau et d'Alembert, mais, d'une façon ou d'une autre la chose s'arrangea, le livre ne parut pas, et on n'en entendit plus parler qu'après la mort de Rousseau.

Alors,—en 1778—le bruit courut qu'il avait perdu, ou qu'on lui avait volè, le manuscrit des *Considérations* et que l'ouvrage allait paraître. On accusait Thérèse de l'avoir volé et vendu pour 1000 écus à "une personne de considération." Pour sauvegarder la réputation et les intérêts de Mme. Rousseau, le Marquis de Girardin se mit aussitôt en devoir d'expliquer l'existence des copies, ou de la copie qui aurait donné lieu à ce bruit. Il écrivit au Comte Wielhorski pour lui demander s'il avait toujours l'original et s'il l'avait prêté à quelqu'un qui en aurait tiré des copies furtives. "Ma considération, M. le Comte, dit-il, pour un homme d'honneur tel que vous et ce que je dois aux dernières intentions de M. Rousseau me presse de vous informer de ce qui se passe au sujet du Manuscrit sur la constitution de la Pologne. Vous savez mieux que personne les conditions auxquelles M. Rousseau vous a remis cet ouvrage, qu'il a composé gratuitement pour vous et qui ne peut être imprimé avec justice sans que la valeur du travail de l'auteur, suivant ses dernières intentions, n'en revienne à sa femme dont c'est l'unique ressource. Or, il vient de se commettre ici une venimeuse friponnerie à l'occasion de cet ouvrage, car à l'honnêteté moderne de chercher à escamoter le bien d'autrui et à voler le dossier de sa veuve, on a ajouté la barbare calomnie, en

---

scrit. Cf. la lettre de Girardin à du Peyrou, le 4 octobre 1778. (Ms. à Neuchâtel ; cité par Vaughan p. 422) : "Cet exemplaire, *ainsi que M. de Wielhorski en est convenu lui-même vis-à-vis de M. Rousseau* a été transmis par son valet de chambre, qui a trouvé son secrétaire ouvert et qui a été soi-disant assez osé pour l'y prendre et le porter *au plus géomètre* de la secte à laquelle vous faites beaucoup d'honneur en ne l'appelant qu'*intriguante*. Il faut que pendant le peu de jours que le ms., de manière ou d'autre, a passé sur la table de l' algèbre, il s'y soit promptement multiplié."

présentant ce manuscrit vrai ou faux chez les libraires, de dire qu'on l'avait acheté mille écus de la femme de l'auteur. Dans cette conjoncture. . . . je ne doute pas que votre attachement pour M. Rousseau, vos égards pour sa mémoire, votre justice pour les intérêts de sa femme, votre indignation de la calomnie qu'on a répandue contre elle à cette occasion et ce que vous vous devez à vous-même d'imposer silence à de pareils bruits, ne vous détermine à certifier publiquement soit dans le *Courrier de l'Europe,* soit dans un autre journal public, si l'original de ce Ms. est encore entre vos mains et dans le cas où par accident ou autrement il en est sorti, de nommer les personnes auxquelles il aurait été transmis, afin qu'on puisse savoir s'il est possible ou non qu'on en eut (sic) tiré des copies furtives. Car le public connaît trop son monde pour se tromper sur ceux qui auraient été capables ou non de ce manège. Si vous ne jugez néanmoins cette voie la plus convenable pour confondre l'iniquité, j'espère qu'au moins vous voudriez bien honorer Mme. Rousseau d'une lettre ostensible à cet égard.

"J'ai l'honneur. . . .

"L'adresse de Mme. Rousseau est toujours dans le même endroit où j'ai eu le malheur de voir mourir le meilleur des hommes, à Ermenonville par Senlis."

La réponse de Wielhorski ne paraît pas tout à fait franche. Au lieu de répondre bien clairement aux questions de M. de Girardin, il parle d'autre chose—des 600 francs qu'il veut bien payer à Thérèse comme dédommagement du travail fait par son mari, dédommagement qu'il n'avait jamais osé offrir à celui-ci. Il rappelle la "petite brouillerie" survenue entre Jean-Jacques et lui à ce sujet quelques années auparavant. Il cède ses droits à l'écrit en faveur de Thérèse, et enfin il dit, comme une chose de peu d'importance, que de retour en Pologne il avait en effet prêté le manuscrit—pour une seule nuit—à un de ses compatriotes et que le jeune homme en avait tiré copie, mais "ce ne peut être que la première copie, dit-il, qui sert à l'impression." Il admet, donc, l'avoir prêté deux fois—une fois à Paris, et avec le consentement de Rousseau, au Prince Czartoryski (Voir p. 127 de ce chapitre),

et une autre fois en Pologne à ce jeune homme qu'il ne nomme pas. Cette réponse vague et évasive ne satisfit naturellement pas M. de Girardin, qui écrivit une autre lettre pour lui demander comment la première copie était arrivée entre les mains du libraire. La copie, dit Girardin, a dû être faite sur l'unique manuscrit, confié par Rousseau au comte, et on ne peut pas soupçonner le Prince Czartoryski. Il demande donc les noms de tous "ceux dans les mains desquels le manuscrit a passé avant que *Le Jay* [Guy] se soit présenté chez M. Rousseau. Nous savons déjà, ajoute-t-il. que M. d'Alembert l'a eu en sa possession."

Interrogé ainsi, le Comte se rappelle encore quelques détails—par exemple, qu'il avait communiqué le manuscrit aussi à M. le duc de la Rochefoucauld "qui le garde sûrement très soigneusement s'il en a fait tirer copie, mais j'en doute fort"—et enfin—chose assez importante—qu'il avait eu à Paris un copiste allemand nommé Könich, dont il avait reconnu l'infidélité, mais qui n'avait jamais voulu avouer qu'il avait tiré une copie du manuscrit en question.

Le fait est que nous ne savons pas au juste comment le manuscrit est arrivé entre les mains du libraire, et le Comte de Wielhorski ne le savait pas probablement plus que nous. Mais il s'était montré bien indiscret, plus même qu'il ne voulait l'avouer à M. de Girardin à qui il ne parle que du Prince Czartoryski, du Duc de la Rochefoucauld, d'un jeune Polonais, et de son secrétaire allemand. Il avait montré l'écrit aussi à M. Sandoz Rollin, secrétaire de l'ambassade de Prusse à Paris, qui écrivait au Marquis de Girardin le 20 octobre 1778: "Je me rappelle très bien d'avoir lu le manuscrit sur la constitution de la Pologne. . . . *M. le Comte de Wielhorski me l'avait confié pendant son séjour à Paris,* et je puis presque garantir que l'original est actuellement entre ses mains." Nous savons déjà que Grimm le connaissait et qu'il le disait répandu parmi les oisifs de Paris.

Il y eut probablement de l'indiscrétion aussi de la part de Rousseau. Au moins nous avons certaines indications qu'il communiqua son écrit à d'autres personnes que le seul Comte Wielhorski. Dans le catalogue de la vente des livres de Mirabeau,

imprimé en 1791, on lit au numéro 2540: *"Considérations sur le gouv. de la Pol.* L'original de cet ouvrage a été communiqué par J. J. Rousseau à M. Necker, qui l'a fait copier et mettre au net comme le voici." Une note ajoutée par Girardin au manuscrit parmi les papiers Rousseau conservés à Neuchâtel, dit: "Cette minute était celle de l'auteur: à sa mort elle a passé directement dans mes mains, avec 4 pages déchirées. . . . sans doute elles l'ont été par l'auteur lui-même. . . . quoiqu'il en soit, j'ai recopié moi-même ces 4 pages manquantes sur une copie qui n'est point de la main de l'auteur et que m'a prêtée M. Foulquier,[9] conseiller au Parlement de Toulouse." Il existe aussi une copie faite pour François Coindet, ancien ami de Rousseau, employé dans la maison de Thélusson et Necker.[10]

Il n'est donc pas surprenant qu'une copie soit parvenue enfin entre les mains du libraire Guy, que ce fût ou non le secrétaire de d'Alembert qui la lui eût donnée.

Enfin, puisqu'on menaçait de publier l'ouvrage d'après une de ces copies furtives, le Comte Wielhorski se décida à envoyer aux éditeurs du Peyrou et Moultou son manuscrit, l'original, pour en faire imprimer—avec des suppressions qu'il jugeait nécessaires —une édition autorisée qui serait vendue au profit de la veuve. Et c'est ainsi que la chose se fit.

2. *Les Dialogues.*

Ayant abandonné l'effort infructueux de confondre ses ennemis par la lecture des *Confessions,* et n'espérant plus se faire écouter par ses contemporains, Rousseau commença presque aussitôt à écrire les *Dialogues,* qui serviraient, pensait-il, à influencer en sa faveur le jugement des générations à venir (H. IX, p. 324). Ce fut au commencement de l'année 1772 qu'il se mit à l'ouvrage. Il nous dit dans l'*Histoire du précédent écrit* qu'après avoir travaillé

[9] Dans le registre que Rousseau tenait de ses copies de musique, on apprend qu'il avait donné à M. Foulquier une copie de sa Romance—"Dors mon enfant."

[10] La question assez embrouillée des manuscrits est discutée en détail par Vaughan, II, p. 396 ss.

pendant quatre ans, il partit enfin le 24 février[11] 1776 pour déposer à Notre-Dame le manuscrit complet transcrit et mis au net.

Si nous examinons les quelques passages qu'il est possible de dater, nous verrons qu'en effet ils sont tous compris entre la fin de 1771 et le commencement de 1776, à cinq notes près, dont trois datent de 1776 et deux de 1777. Ces passages démontrent que Rousseau a dit vrai en prétendant avoir souvent abandonné et repris ce travail pénible. Dans le premier *Dialogue*, par exemple, se trouvent à la même page (H. IX, p. 121) trois passages dont l'un date de 1772: "Il fait de violentes sorties contre la présente administration (en 1772) dont il n'a point à se plaindre";[12] un autre, de 1771 ou 1772: "il a fait *dernièrement* un livre fort plat intitulé l'*An* 2240"—ce livre fut annoncé par les journaux dans l'été de 1771; et le troisième probablement de 1774; on lui attribue, dit-il "des oraisons funèbres" et nous savons qu'on lui en attribuait une en 1774 (voir p. 122 de ce chapitre). Il résulte de cette manière de travailler que l'ouvrage manque de suite, et qu'il contient beaucoup de répétitions.

Il est intéressant de noter que la plupart des passages qu'on peut dater avec quelque degré d'exactitude sont de 1774 ou après. Il y en a quatre dans le premier *Dialogue*: 1. Une allusion à Gluck "venu depuis peu dans ce pays" (H. IX, p. 113)—Gluck ne vint à Paris qu'en 1774; 2. Une allusion aux "transports d'admiration excités par la dernière reprise" du *Devin du Village* (H. IX, p. 115). On jouait le *Devin* au printemps et dans l'automne de 1772, mais ce fut surtout la reprise de 1774[13] qui

---

[11] Ce même manuscrit, confié *plus tard* à Condillac portait "sur l'enveloppe quelques lignes de la main de celui-ci, datées du 1er janv. 1776" (*Mém. sec.* 27 nov. 1780). Evidemment quelqu'un s'est trompé de date, l'auteur des *Mémoires secrets* probablement.

[12] Il aurait écrit le passage d'abord sans date; puis en revoyant plus tard son travail, il aurait ajouté entre parenthèses la date 1772 pour qu'il n'y eût pas de doute au sujet de l'administration mentionnée.

[13] D'après les journaux du temps, *Le Devin* fut joué en 1772, mars, avril et mai, et aussi octobre et novembre.

En 1774, janvier.

En 1777, janvier, mars, avril, et mai.

En 1778, janvier, mars, avril, et mai.

A vrai dire, la reprise qui paraît avoir fait la plus grande sensation fut

excita des "transports d'admiration," à en juger par les comptes-rendus des journaux. 3. Une allusion aux oraisons funèbres et aux traductions qu'on lui attribue (H. IX, p. 121). Nous venons de dire qu'en effet une oraison funèbre lui fut attribuée en 1774 et aussi, dans la même année, la traduction du Tasse de M. LeBrun. 4. Une date très précise qu'il nous donne en citant un "article encore plus récent, tiré de la Gazette de France du 31 octobre 1774" (H. IX, p. 151).

Dans le second *Dialogue* se trouvent encore—1. Une seconde allusion à la traduction du Tasse dont nous venons de parler (H. IX, p. 214). 2. En parlant de la botanique il dit: "Je l'ai vu s'attiédir enfin sur cet amusement" (H. IX, p. 188). Or, c'est en 1774 qu'il écrit à Mme. Delessert qu'il a absolument abandonné la botanique. Quant aux autres passages, il faudrait dire plutôt qu'ils ne datent pas d'avant 1774. Dans un endroit il parle de l'argent provenant de son arrangement avec l'Opéra, et de la vente de ses livres de botanique (H. IX, p. 219). Or, l'accord avec l'Opéra eut lieu avant le 24 avril 1774,[14] et la vente de ses livres de botanique s'était faite entre 1774 et 1776, quand il achevait le texte des *Dialogues*. A la page 186 du second *Dialogue* il nous indique la date de 1775, en disant: "Il y avait cinq ans que, de retour à Paris, il avait recommencé d'y vivre," tandis que quelques pages plus loin il dit, en parlant de sa profession de copiste: "Rien ne m'a fait juger que ce travail l'ennuyât, et il paraît, *au bout de six ans* (donc, en 1776), s'y livrer avec le même goût. . . . que s'il ne faisait que de commencer." Dans le troisième *Dialogue* il y a un passage (H. IX, p. 304) qu'il écrivit certainement après janvier 1774, puisqu'il y parle de la *Déclaration* qu'il avait fait publier au sujet des réimpressions de ses ouvrages. Trois pages plus loin, il dit qu'on "vient de mettre

---

celle de 1777; mais sans avoir comparé les différents manuscrits des *Dialogues*, on ne pourrait pas dire que ce passage fût ajouté en 1777 au texte déjà achevé en 1776.

[14] *Mémoires secrets*—24 avril 1774: "M. Rousseau de Genève s'est reconcilié avec les directeurs de l'Opéra par l'entremise du Chevalier Gluck."

à Paris *Pygmalion* malgré lui sur la scène," et nous savons que la première de Pygmalion eut lieu le 30 octobre 1775.[15]

Ces quelques dates ne suffisent pas, bien entendu, à prouver grand chose; cependant, il en résulte l'impression qu'une partie considérable du travail fut faite de 1774 à 1776. Cela semble être confirmé par les faits suivants: que dans la période entre la fin de 1771 (commencement des *Dialogues*) et 1774, Rousseau écrivait aussi les *Considérations sur le gouvernement de la Pologne,* et les *Lettres sur la botanique;*[16] qu'il s'occupait à faire plusieurs herbiers, grands et petits, et qu'il travaillait presque constamment à sa copie.

Le texte a dû être achevé à la fin de 1775, ou dans les premières semaines de 1776; mais il y a cinq notes qui ont été ajoutées plus tard.

1. Une note à la page 133 du premier *Dialogue*: "Choisir un Anglais pour mon dépositaire et mon confident serait, ce me semble, réparer d'une manière bien authentique le mal que j'ai pu penser et dire de sa nation." Cela ne peut pas dater d'avant avril 1776, car ce fut en avril de cette année que Brooke-Boothby fit visite à son ancien voisin de Wootton, et devint dépositaire du manuscrit du premier *Dialogue.*

2. Dans une note à la page 257 du second *Dialogue,* Rousseau cite un mot au sujet de Fréron qui "vient de mourir." Or, celui-ci mourut le 10 mars 1776.

3. A la page suivante, une note nous apprend qu'on attribuait à Rousseau la *Philosophie de la Nature* et "la note du roman de Mme. d'Ormoy." Ce ne fut qu'en octobre ou novembre 1776 qu'il conçut des soupçons sur ce roman (H. IX, p. 335), qui s'intitulait *Les malheurs de la jeune Emilie,* et la *Philosophie de la Nature,* ouvrage de Delisle de Sales, ne parut sous ce titre qu'en 1777.[17]

---

[15] *Mercure de France*—nov. 1775: "Les comédiens français ont donné le lundi 30 octobre la première représentation de *Pygmalion,* scène lyrique par J. J. Rousseau."

[16] La seconde lettre date du 18 octobre 1771, et la septième du printemps de 1774.

[17] Cf. Quérard: *La France Littéraire.*

4. Dans une note du troisième *Dialogue,* Rousseau reparle de la *Philosophie de la Nature,* qu'on avait brûlée au Châtelet. La sentence rendue contre ce livre est du 21 mars 1777.

5. En parlant de sa copie, il dit à la page 246 du second *Dialogue*: "Je réponds que jamais un déterminé scélérat . . . n'écrira dans six ans 8000 pages de musique," et puis il ajoute en note: "Ayant fait une partie de ce calcul d'avance et seulement par comparaison, j'ai mis tout trop au rabais. . . . au bout de cinq ans et demi seulement, j'ai déjà plus de 9000 pages bien articulées, et sur lesquelles on ne peut contester." La première entrée de son registre de copies est du 1er avril 1772; cinq ans et demi nous amènerait donc à septembre 1777. La date exacte de la dernière entrée est le 22 août 1777. On peut conclure de cela que cette note fut ajoutée au texte en août-septembre 1777.

Voyons maintenant quelle disposition Rousseau prit pour cet ouvrage, une fois terminé. Il nous en raconte lui-même l'étrange histoire dans l'espèce de post-scriptum qu'il ajouta au manuscrit (H. IX, p. 318ss). Il fit d'abord la fameuse tentative de déposer celui-ci sur l'autel de Notre-Dame, le samedi 24 février 1776. L'insuccès de cette démarche le jeta dans une agitation extrême, sous l'influence de laquelle il errait par la ville sans savoir au juste ce qu'il faisait. Revenu ensuite de son égarement, il imagina une façon bien plus sûre de disposer de son manuscrit. Ce fut de le remettre à l'Abbé de Condillac, "un homme de lettres de ma plus ancienne connaissance. . . . que je n'avais point cessé d'estimer." Ce projet fut aussitôt mis à exécution, et Rousseau en était d'abord tout à fait content. Quinze jours plus tard, étant allé chez son dépositaire "fortement persuadé que le moment était venu où le voile de ténèbres. . . . allait tomber, et que, de manière ou d'autre, j'aurais de mon dépositaire des éclaircissements qui me paraissaient devoir nécessairement suivre de la lecture de mon manuscrit," il éprouva une nouvelle déception. Condillac lui parla de son écrit "comme il m'aurait parlé d'un ouvrage de littérature que je l'aurais prié d'examiner pour m'en dire son sentiment. Il me parla de transpositions à faire pour donner un meilleur ordre à mes matières; mais il ne me dit rien de l'effet

qu'avait fait sur lui mon écrit.' (Il avait proposé aussi de s'occuper de faire une édition correcte des oeuvres de Jean-Jacques, proposition que celui-ci reçut mal.) Voyant que Rousseau était mécontent, Condillac offrit de lui rendre son dépôt. L'offre ne fut pas acceptée, mais il fut décidé que Condillac remettrait le manuscrit à quelqu'un de plus jeune que lui, qui pût survivre à Rousseau et à ses ennemis, et qui le publierait un jour sans crainte d'offenser personne. Condillac cacheta alors le manuscrit en mettant sur l'enveloppe une suscription qu'il communiqua à Rousseau et qui défendait d'ouvrir le paquet avant le commencement du siècle suivant. Après cela, Rousseau cessa de le fréquenter. "Il (Condillac) m'a fait, dit-il (H. IX, p. 320) deux ou trois visites, que nous avons eu bien de la peine à remplir de quelques mots indifférents, moi n'ayant plus rien à lui dire, et lui ne voulant me rien dire du tout."

Croyant avoir mal choisi son dépositaire et avoir perdu par conséquent et ses peines et son dépôt, il se mit à recopier son manuscrit, espérant trouver pour cette seconde copie un meilleur ami. Avant qu'il eût fini ce travail, il reçut la visite de Brooke-Boothby et, persuadé qu'il lui avait été envoyé par la Providence, il se hâta de lui confier, le 6 avril 1776, ce qui était déjà transcrit—le premier livre seulement—en promettant de lui donner le reste l'année suivante. Il ne le lui donna cependant pas. Deux ans après la mort de Rousseau—en 1780—Brooke-Boothby fit imprimer à Londres son manuscrit du premier livre, avec le titre *Memoires de J. J. Rousseau.* L'édition faite, il déposa le manuscrit au British Museum.

Aussitôt après le départ de Boothby, Rousseau fut assailli de nouveau par des doutes sur la sagesse de son choix. Convaincu que toutes les personnes qui venaient le voir étaient envoyées par ses ennemis, et qu'il fallait chercher un dépositaire parmi ceux qui ne s'approchaient pas de lui, il eut l'idée d'écrire un billet circulaire adressé à *Tout Français aimant encore la justice et la vérité* (H. IX, p. 401), dans lequel il demande qu'on lui apprenne enfin quels sont ses crimes, et comment et par qui il a été jugé; d'en

faire un grand nombre de copies, et de les distribuer dans les rues aux gens dont la physionomie lui plairait,[18] Il ne faisait que se préparer une nouvelle déception, car très naturellement on ne comprenait rien à ces billets distribués par un vieillard inconnu, et après en avoir lu les premiers mots, on refusait de les accepter. Rousseau s'obstina pourtant. Il envoya son billet en réponse à des lettres qu'il recevait de gens qu'il ne connaissait pas, et demanda une réponse décisive. Encore une fois il échoua. Personne ne lui fit la réponse catégorique qu'il demandait, parceque personne ne comprit de quoi il s'agissait. Cela paraît d'une façon très nette dans sa correspondence avec la Comtesse de St.——(H. XII, p. 250-52). En mai 1776, il reçut d'elle une lettre qui le priait de vouloir bien la recevoir. Pour toute réponse il lui envoya le billet *à tout Français,* avec ces mots: "Je suis fâché de ne pouvoir complaire à Mme. la Comtesse, mais je ne fais point les honneurs de l'homme qu'elle est curieuse de voir, et jamais il n'a logé chez moi: le seul moyen d'y être admis de mon aveu, pour quiconque m'est inconnu, c'est une réponse catégorique à ce billet." La pauvre femme ne réussit pas, bien entendu, à lui faire la réponse qu'il voulait. "Demander une réponse *catégorique,* lui dit-elle, à une femme qui pour savoir la signification de ce mot a été obligée de recourir au dictionnaire, n'est-ce pas lui demander une chose impossible?" Rousseau lui expliqua que la phrase du billet à laquelle il s'agissait de répondre était celle-ci, "Mais ce que je veux, et ce qui m'est dû tout au moins après une condamnation si cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes, et comment et par qui j'ai été jugé."

L'insuccès de ces billets circulaires le découragea enfin, mais il n'abandonna pas encore son projet: "L'espérance éteinte étouffe bien le désir, mais elle n'anéantit pas le devoir, et je veux jusqu'à la fin remplir le mien dans ma conduite avec les hommes. Je suis

[18] Cf. Brizard: "Rousseau, rencontrant un soir dans la rue une personne qu'il avait vue quelques fois dans une maison. . . . et voyant que cette personne le saluait, alla à lui et tirant de sa poche un écrit en forme de lettre, 'Cela peut s'adresser à vous—en ce cas faites-en l'usage que vous voudriez.' Il avait plusieurs autres de cet écrit dans sa poche."

dispensé désormais de vains efforts pour leur faire connaître la vérité qu'ils sont déterminée à rejeter toujours; mais je ne le suis pas de leur laisser les moyens d'y revenir. . . . et c'est le dernier usage qui me reste à faire de cet écrit. . . . Je vais donc me borner à une (copie) dont j'offrirai la lecture à ceux de ma connaissance que je croirai les moins injustes. . . . Si, contre toute attente, il s'en trouve un que mes raisons frappent et qui commence à soupçonner la vérité. . . . c'est de celui-là que je ferai mon dépositaire. . . . Si parmi mes lecteurs je trouve cet homme sensé, disposé, pour son propre avantage, à m'être fidèle, je suis déterminé à lui remettre non-seulement cet écrit, mais aussi tous les papiers qui restent entre mes mains. . . . Si je n'en trouve point, comme je m'y attends, je continuerai de garder ce que je lui aurais remis, jusqu'à ce qu'à ma mort. . . . mes persécuteurs s'en saisissent." (H. IX, p. 324.)

Il y eut, en effet, un troisième manuscrit que Rousseau confia, avec une copie des *Confessions* et d'autres papiers encore, à son ami Paul Moultou quand celui-ci vint le voir à Paris dans les premiers jours de mai 1778. [19]

Selon Thérèse, il existait encore deux manuscrits dont un fut donné (par son mari) au Comte d'Angervilliers, ordonnateur des bâtiments du roi, qui avait été présenté chez Rousseau par M. Ducis.[20] Ce fut là, dit-elle, "le vrai et premier manuscrit, sortant des mains de mon mari par confiance." L'autre se serait trouvé parmi les papiers de Rousseau, et aurait passé entre les mains de M. de Girardin.[21]

Les *Dialogues* lui tenaient donc tellement à coeur qu'en dehors de la copie partielle confiée au jeune Anglais, il en fit au moins trois, et très probablement quatre, complètes. L'histoire postérieure

---

[19] Cf. Naville—*Bibliothèque Universelle*—avril et mai 1862. Thérèse avait dit à M. de Girardin que "tous les nouveaux (écrits)" avaient été confiés par Rousseau à Moultou en même temps que le ms. des *Confessions.* Cf. Girardin à du Peyrou 17 mai 1780.

[20] Ducis à Girardin—7 août 1778. (*Lettres,* édit. nouv. Paris 1879.)

[21] Cf. Thérèse à du Peyrou, 6 mars 1780—Ms. à Neuchâtel. Girardin à du Peyrou, 4 nov. 1778—Ms. à Neuchâtel. Girardin prétend n'avoir point vu ce manuscrit.

de ces manuscrits n'est pas tout à fait claire.[22] Nous n'en connaissons aujourd'hui que trois. Celui de Brooke-Boothby se trouve au British Museum; la copie qui est à la Bibliothèque publique de Genève doit être celle que Paul Moultou reçut des mains de l'auteur; quant au manuscrit de la Chambre des Députés, on dit encore que c'est celui que Rousseau déposa entre les mains de l'Abbé de Condillac.[23] Il semble, cependant, que Morin avait bien prouvé le contraire. Puisque ce manuscrit contient *L'histoire du précédent écrit* avec le récit de la visite de Rousseau à Condillac, il ne peut pas être celui qui fut confié à l'Abbé pendant cette visite. D'ailleurs, on lit sur le verso de la couverture: "Ce manuscrit a été donné par l'auteur à une dame de la famille de Cramayel, qui le donna elle-même à M. de Clérigny, ancien administrateur des domaines de la couronne. Celui-ci le donna à M. de la Chapelle. Il est passé ensuite à M. Flobert." Nous savons par un article du *Journal de Paris* du 28 décembre 1789, que le manuscrit de Condillac fut remis à sa mort, en 1780, à l'Abbé de Reyrac, ensuite à l'Abbé de Mably, frère de Condillac. Un certain M. Le Maître l'avait en sa possession jusqu'en 1785. A la mort de celui-ci, la copie aurait été déposée chez un M. Plinguet, ingénieur en chef du duc d'Orléans.

On dirait donc que le manuscrit de Condillac n'a pas été retrouvé, et que celui de la Chambre des Députés est peut-être une sixième copie sur laquelle nous n'avons pas d'autres renseignements. Morin croit que c'est la première mise au net. Il y aurait des recherches à faire au sujet de ces manuscrits.

Tous les dépositaires gardèrent bien fidèlement le secret sur ce nouvel écrit—plus fidèlement peut-être que Rousseau n'eût désiré—de sorte qu'on n'en entend point parler avant sa mort. Ce ne fut qu'en 1780 que parut l'édition de Brooke-Boothby—édition incomplète, du reste, et ne comprenant que le premier *Dialogue*.

---

[22] Voir à ce sujet:
1. Morin—p. 599 note.
2. Jansen, F.—p. 73 note.

[23] Plan—*Rousseau raconté par les Gazettes de son temps*, p. 246 note

3. *Les Rêveries d'un promeneur solitaire.*

C'est son dernier écrit. A croire ce qu'en disaient le Marquis de Girardin et son fils Stanislas[24], Rousseau en aurait composé la plus grande partie à Ermenonville. Si on examine les *Rêveries* elles-mêmes, il paraît, au contraire, que tous les passages qu'on peut dater furent écrits à Paris.

Les *Rêveries* sont bien certainement postérieures aux *Dialogues,* et à *l'Histoire du précédent écrit* qui accompagne ceux-ci. Dans la premiére *Promenade,* il fait allusion à ce qu'il avait déjà dit dans l'*Histoire.* Elles ne furent donc pas commencées *avant* la fin du printemps ou l'été de 1776. D'autre part, elles furent commencées avant le 24 octobre de la même année, car dans la seconde *Rêverie,* l'auteur dit que la promenade du 24 octobre, pendant laquelle il fut renversé par le chien de M. de Saint-Fargeau, fut une des "promenades qui *suivaient* le projet d'écrire la suite de mes *Confessions,*" projet qu'il annoncait dans la première *Rêverie.*

La première *Promenade* date donc, probablement, de septembre ou d'octobre 1776. La seconde doit être de quelques semaines après le 24 octobre (1776), car les détails de sa chute à Ménil-Montant étaient évidemment encore bien présents à son esprit au moment où il écrivait. Dans la septième *Promenade,* en parlant de sa passion renouvelée pour la botanique, il dit qu' il est âgé de 65 ans passés—ce qu'il n'aurait pu dire qu'après le 28 juin 1777. Il n'était pas encore parti pour Ermenonville (20 mai, 1778) puisqu'il dit: "sans livre, *sans jardin,* sans herbier. . . j'herborise savamment sur la cage de mes oiseaux." La neuvième doit être, au moins en partie, de la fin de 1777 ou du commencement de 1778. Il y parle de l'*Eloge de Mme. Geoffrin* par d'Alembert, qu'on venait de lui montrer. Or Mme. Geoffrin mourut le 6 octobre 1777, et l'éloge dut être composé bientôt après sa mort. La dixième *Promenade* fut composée le dimanche des Rameaux, le 12 avril 1778; donc avant son départ pour Ermenonville. Dans d'autres passages encore, même quand on ne peut pas en préciser les dates, on voit très clairement qu'ils furent écrits à Paris. Par

[24] Stanislas de Girardin—*Mémoires, journal et souvenirs.*

exemple, dans la sixième; "Hier, en passent sur le nouveau boulevard pour aller herboriser le long de la Bièvre . . . . " et dans un passage de la huitième; "Je loge au milieu de Paris. . . ." Nous ne savons pas absolument, bien entendu, dans quel ordre Rousseau écrivit ces *Rêveries,* et il se peut, après tout, que quelques-unes où nous ne trouvons pas de date précise fussent écrites à Ermenonville.

Quant au plan de cet écrit et au but que Rousseau s'y proposait, il nous explique tout cela dans la première *Promenade,* et on ne saurait mieux faire que de citer ses mots (H. IX, p. 328): "Sitôt que j'ai commencé d'entrevoir la trame dans toute son étendue, j'ai perdu pour jamais l'idée de ramener de mon vivant le public sur mon compte . . . . Mais je comptais encore sur l'avenir, et j'espérais qu'une génération meilleure, examinant mieux et les jugements portés par celle-ci sur mon compte, et sa conduite avec moi, démêlerait aisément l'artifice de ceux qui la dirigent, et me verrait encore tel que je suis. C'est cet espoir qui m'a fait écrire mes *Dialogues,* et qui m'a suggéré mille folles tentatives pour les faire passer à la postérité. Cet espoir, quoique éloigné, tenait mon âme dans la même agitation que quand je cherchais encore dans le siècle un coeur juste. . . . J'ai dit dans mes *Dialogues* sur quoi je fondais cette attente. Je me trompais. Je l'ai senti par bonheur assez à temps pour trouver encore, avant ma dernière heure, un intervalle de pleine quiétude et de repos absolu." . . . "Il n'y a pas deux mois encore qu'un plein calme est rétabli dans mon coeur." . . . p. 329. "Seul pour le reste de mes jours. . . je ne dois ni ne veux plus m'occuper que de moi. C'est dans cet état que je reprends la suite de l'examen sévère et sincère que j'appelai jadis mes *Confessions.* Je consacre mes derniers jours à m'étudier moi-même et à préparer d'avance le compte que je ne tarderai pas à rendre de moi. . . . . Les loisirs de mes promenades journalières ont souvent été remplis de contemplations charmantes. . . . . Je fixerai par l'écriture celles qui pourront me venir encore. . . . Ces feuilles ne seront proprement qu'un informe journal de mes rêveries. . . je dirai ce que j'ai pensé tout comme il m'est venu et avec aussi peu de liaison que les idées de la

veille en ont d'ordinaire avec celles du lendemain. Mais il en résultera toujours une nouvelle connaissance de mon naturel et de mon humeur. . . Ces feuilles peuvent donc être regardées comme un appendice de mes *Confessions.*"

Il serait intéressant de savoir quel était "l'événement aussi triste qu'imprévu" qui était venu deux mois avant le commencement des *Rêveries* le tranquilliser en effaçant de son coeur tout rayon d'espoir. Ce fut peut-être un dernier échec qu'il aurait éprouvé dans ses efforts pour trouver le dépositaire qu'il lui fallait pour ses *Dialogues.* Il est cependant indiscutable que la plus grande partie des *Rêveries* est l'oeuvre d'un esprit beaucoup plus tranquille que celui qui imagina les *Dialogues.*

Comment rédigea-t-il les *Rêveries?* Pierre Prévost, qui le voyait assez souvent à cette époque, nous décrit ainsi sa méthode de travail: son imagination, dit-il, "le jetait dans des rêveries dont il ne sortait que pour répandre sur la première feuille de papier qu'il trouvait les sentiments qui l'agitaient." A Ermenonville aussi, selon Stanislas de Girardin, "pendant ses longues courses dans les bois, il écrivait sur des cartes détachées les pensées qui venaient à s'emparer de son imagination."

Si nous devons en croire les Girardin, père et fils, Rousseau ne laissa des *Rêveries* que des feuilles ou des cartes détachées—rien qui pût se publier. Après sa mort, M. de Girardin aurait entrepris le travail de rédaction.[25] Ce ne fut pas du tout une tâche facile qu'il s'imposa. "J'employais moi-même, dit-il à du Peyrou,[26] le travail le plus pénible à mettre en ordre *Les dernières promenades du rêveur solitaire,* à quoi j'étais souvent obligé d'employer le microscope." Les *Rêveries,* telles que nous les lisons aujourd'hui, seraient donc une édition faite par Girardin sur les notes de Rousseau. Il y a là un curieux problème et bien digne de l'attention de quelque fervent de Rousseau.[27]

---

[25] Ibid.—"Ces cartes (sur lesquelles Rousseau écrivait ses pensées) furent réunies après sa mort et mon père en a fait l'ouvrage intitulé *Les rêveries d'un promeneur solitaire.*"

[26] Girardin à du Peyrou—10 juin 1780.

[27] Il faudrait vérifer cela d'après le manuscrit des *Rêveries* et les brouillons qui se trouvent à la Bibliothèque de Neuchâtel.

L'écrit sur la Pologne, les *Dialogues* et les *Rêveries* sont tout ce qu'il a fait d'important pendant les huit dernières années de sa vie. Il existe aussi, bien entendu, des fragments: la lettre circulaire *à Tout Français* dont nous venons de parler à propos des *Dialogues;* la lettre sur les réimpressions de ses ouvrages (voir au chapître VI, p. 58) ; le mémoire écrit au mois de février 1777 (chap. XI, p. 108) ; le discours d'introduction aux *Confessions,* écrit pour la première séance de lecture en décembre 1770 ou janvier 1771 (chap. IX, p. 96.)

Non content de tout ce qu'il avait lui-même sur le métier, Rousseau suggérait à ses amis des sujets à traiter. Il engagea Bernardin de St. Pierre (B. de St.-P. p. 175), par exemple, à écrire son *Arcadie,* et d'y faire la peinture d'une "société heureuse par les seules lois de la nature et de la vertu." C'était un sujet que Rousseau avait voulu traîter lui-même, sans avoir trouvé l'occasion de le faire.

Surtout il était obsédé par le désir de faire écrire une suite de l'*Emile,* qu'il avait déjà ébauchée. Dès 1768 il écrivait à du Peyrou: "Il y en a quelques-uns (de ses manuscrits) que je ne serais pas fâché de revoir. . . celui surtout qui m'intéresserait le plus serait le commencement de roman intitulé *Emile et Sophie* ou *les Solitaires.* Je conserve pour cette entreprise un faible que je ne combats pas." En 1770, il montra ce commencement de roman à Dusaulx, en l'engageant à le continuer (Dusaulx, p. 130) : "Je me sens incapable, lui dit-il, d'achever un ouvrage commencé dans mon bon temps ; c'est la suite d'*Emile* : tenez, en voici le canevas. . . . Il me pressait si fort d'accepter son manuscrit, qu'il n'y avait point à s'en défendre. Je le parcours en frémissant.—Mettre une ligne à la suite de celles de Jean-Jacques! qui serait assez téméraire, assez présomptueux? De grâce, reprenez ce canevas désespérant, et persuadez-vous bien que si jamais je travaille, ce ne sera que d'après mes propres impulsions." "Vous remarquerez, dit Dusaulx, qu'il a fait, depuis, la même proposition à plusieurs gens de lettres." Nous savons qu'il l'a faite à Bernardin de Saint-Pierre, la première fois que celui-ci vint diner chez lui. (B. de St.-P. p. 112, et p. 169). Bernardin refusa naturellement, en

disant que "toutes les continuations dans tous les genres sont manquées," et qu'il n'a pas le style de Rousseau. Il en parla probablement aussi à Mme. de Créqui, à juger d'aprés une lettre sans date, mais qui est probablement de 1770 (H. XII, p. 220) : "Vous ne m'imposez pas, madame, une tâche aisée en m'ordonnant de vous montrer *Emile* dans cette île où l'on est vertueux sans témoins." Jusqu'à la fin de sa vie il conserva son affection pour cet ouvrage, et en 1777 il le lut au professeur Pierre Prévost. Celui-ci, ainsi que Bernardin de Saint-Pierre, nous donne un résumé du plan que Rousseau avait esquissé pour cette suite.

CHAPITRE XIII

Ecrits sur la Botanique

Un jour, Bernardin de Saint-Pierre rencontra chez Rousseau une "tres aimable dame" qui disait au philosophe: "Vous vous occupez de botanique: apparemment vous nous en donnerez un traité."—Elle pensait probablement au dictionnaire de botanique qu'on disait qu'il préparait.—"On croit, répondit Rousseau—qu'on ne s'applique aux choses que pour en donner des leçons. Je cultive la botanique pour la botanique même." (B. de St. P. p. 116). Néanmoins, pendant plus de deux ans (août 1771—printemps 1774) il donna des leçons de botanique, ou plutôt il écrivit sur ce sujet un traîté élémentaire pour l'instruction de Mme. Delessert et de sa fille, la petite Madelon. Les lettres qui composent ce traîté datent du 22 août et du 18 octobre 1771; du 6 mai, du 19 juin et de juillet 1772; du 11 avril et du 2 mai 1773, et une seule du printemps de 1774. Voici comment Rousseau avait conçu le plan de son cours: "Mon intention est de vous décrire d'abord six de ces familles pour vous familiariser avec la structure générale des parties caractéristiques des plantes . . . après quoi . . . passant à l'examen des parties différente de la fructification, nous ferons en sorte que sans, peut-être, connaître beaucoup de plantes, vous ne serez du moins jamais en terre étrangère parmi les productions du règne végétal. . . . Mais je vous préviens que si vous voulez prendre des livres et suivre les nomenclatures ordinaires, avec beaucoup de noms vous aurez peu d'idées, celles que vous aurez se brouilleront et vous ne suivrez bien ni ma marche ni celle des autres." (Godet p. 82.)

Le système ne plaisait pas entièrement à Mme. Delessert et à sa fille, mais Rousseau ne se laissa pas détourner de son chemin par l'impatience de ses élèves—il ne fit que répéter à ce propos ses théories pédagogiques. "Je comprends qu'on est fâché de prendre tant de peine sans apprendre les noms des plantes qu'on examine. Mais je vous avoue de bonne foi qu'il n'est pas entré dans mon plan de vous épargner ce petit chagrin. . . auquel des deux, je

vous prie, accorderai-je le nom de botaniste, de celui qui sait cracher un nom ou une phrase à l'aspect d'une plante, sans rien connaître à sa structure, ou de celui qui, connaissant très bien cette structure, ignore néanmoins le nom très arbitraire qu'on donne à cette plante en tel ou en tel pays? Si nous ne donnons à vos enfants qu'une occupation amusante, nous manquons la meilleure moitié de notre but, qui est, en les amusant, d'exercer leur intelligence et de les accountumer à l'attention. Avant de leur apprendre à nommer ce qu'ils voient, commençons par leur apprendre à le voir. . . Je ne le redirai jamais assez: apprenez-leur à ne jamais se payer de mots, et à croire ne rien savoir de ce qui n'est entré que dans leur mémoire." (Godet p. 99.)

Il suivit donc le plan qu'il s'était proposé, commençant par quelques explications très générales et une description de la famille des *liliacées.* Ensuite, dans la seconde lettre il analysa la giroflée, comme représentant de la famille des *crucifères.* La troisième lettre contient la belle description de la fleur de pois, et la famille des *papilionacées.* Dans la quatrième il parlait des *labiées* et des *personnées,* deux groupes d'une même famille; et dans la cinquième, des *ombellifères*—sujet un peu plus compliqué que les précédents. Cette fois Mme. Delessert éprouva de la difficulté à suivre la description d'un groupe de fleurs dont elle n'avait pas d'exemple sous les yeux, et Rousseau se rendit compte des inconvénients de la manière un peu trop abstraite dont il avait traité le sujet. Pour y remédier autant que possible, il proposa à ses éléves de lui envoyer des échantillons desséchés des plantes qu'elles auraient cueillies et qu'elles voudraient connaître; dans ce but, il intercala dans la série des leçons une lettre sur la manière de dessécher les plantes et de composer des herbiers.[1] Vient ensuite la description des fleurs *composées,* et les leçons se terminent par une lettre sur les *arbres fruitiers.*

[1] Il en a écrit une autre sur le même sujet à M. de Malesherbes. On trouvera encore au t. VI de l'édition Hachette, p. 59, un passage de Rousseau sur la composition des herbiers, cité dans le *Dictionnaire élémentaire de botanique* de Bulliard (Paris 1802) et qui aurait été communiqué à l'auteur du Dictionnaire par M. Tourmevel.

Ces huit lettres n'étaient destinées qu'à servir d'introduction et à donner quelques idées générales. Rousseau comptait ensuite entrer plus avant dans son sujet (Godet. p. 129) ; mais nous avons déjà constaté (voir au chap. IV, p. 35) qu'en 1773, il commença à se refroidir sur le sujet de la botanique. Il continua pendant quelque temps, du reste, à en parler à Mme. Delessert ; mais il se rendait compte de plus en plus de la difficulté d'enseigner par la correspondance ; il finit par renoncer tout à fait à son entreprise. "Pour continuer l'enseignement, dit-il, il faudrait que j'eusse une idée plus précise de vos goûts et de vos progrès, et que je visse de quel point je dois partir pour vous marqur la route que vous devez suivre." Il espérait, aussi, revoir la famille Delessert à Paris, et continuer ses leçons de vive voix (Godet, p. 167).

Comme il avait l'habitude de le faire avec ses écrits de quelque importance, Rousseau conserva un brouillon de ces lettres ; et il les aurait lues à ceux de ses amis qui s'intéressaient à cette étude. Bernardin de Saint-Pierre du moins les connaissait, et avait même obtenu la permission d'en tirer copie (B. de St. P. p. 161).

Le brouillon se trouve maintenant à la bibliothèque de Neuchâtel. Du Peyrou s'en servit—ainsi que des lettres elles-mêmes, qui furent communiquées par Mme. Delessert—pour son édition générale. Elles parurent pour la premiére fois au tome XIV de l'édition de Genève, 1782, et elles ont souvent été réimprimées depuis.

Ce fut probablement pendant la même période que Rousseau travailla à son *Dictionnaire des termes d'usage en botanique*—ouvrage dont il n'a achevé que des fragments. Il est difficile d'en préciser la date. Déjà en 1766, au plus fort de son amitié pour du Peyrou, il avait conçu l'idée de travailler avec celui-ci à une oeuvre de ce genre (H XI. p. 345) ; mais ce projet ne se réalisa pas, et quatre ans plus tard (janvier 1770) Rousseau s'adresse à M. de la Tourette en disant : "C'est à vous qu'il faut renvoyer toutes les exhortations que vous me faites sur l'entreprise d'un dictionnaire de botanique. . . Votre âge, monsieur, vos talents, vos connaissance vous donnent les moyens de former, diriger, exécuter

supérieurement cette entreprise. . . . Pour moi. . . . j'ai songé plutôt, en herborisant, à me distraire. . . qu'à m'instruire, et n'ai point eu. . . la sotte idée d'enseigner au public ce que je ne savais pas moi-même." Il reparla probablement de ce projet pendant son séjour à Lyon quelques mois après, et ce fut peut-être alors qu'il se décida enfin à se mettre à l'oeuvre. Nous savons, du moins, qu'au moment de son arrivée à Paris, le bruit courait qu'il allait publier un dictionnaire de botanique (voir au chap. XII, p. 123). Jansen date le commencement de l'ouvrage de l'année 1771-1772 (Jansen, B. p. 231), mais sans donner des preuves de ce qu'il avance. La seule indication de date qu'on trouve dans l'oeuvre elle-même est un passage de l'introduction où il est dit que M. de Jussieu "vient d'établir" au Jardin du Roi le système de nomenclature de Linné (H VI. p. 139). Or, une lettre à Mme. Delessert nous permet de préciser cette dernière date: le 28 mai 1774 Rousseau lui écrivait: "J'ai bien fait de vous proposer d'avance (lettre du 24 mai 1772) la nomenclature de Linnaeus; cette nomenclature *vient,* comme j'avais prévu, *d'être adoptée* ici au Jardin du Roi." Nous savons, d'ailleurs, que le réarrangement du Jardin fut effectué par Antoine-Laurent de Jussieu en 1774[2]—probablement au printemps. Il s'en suit que l'introduction au moins du *Dictionnaire,* est de 1774. Rousseau y fait un bref résumé de l'histoire de l'étude de la botanique et des systémes de nomenclature.

A l'âge de 30 ans, Rousseau avait imaginé un projet de nouveaux signes pour noter la musique; environ 35 ans plus tard, son esprit d'inventeur le poussait à faire quelque chose de pareil pour la botanique.[3] Cette fois cependant, il ne donna pas au public son invention. Le manuscrit de ses *"Signes ou abbréviatures pour les descriptions et caractères des plantes,"* se trouve à Neuchâtel. Il en existe aussi des brouillons à Berlin.

Probablement pendant l'hiver de 1777-1778, Rousseau annota

---

[2] Michaud—*Biographie Universelle*—s. Antoine Laurent de Jussieu.

[3] Prévost: "Il s'occupait alors (pendant les deux dernières années de sa vie) à inventer une écriture abrégée pour la botanique." Cette "écriture abrégée" est étudiée par A. Mathey Jeantet, dans sa brochure *L'écriture de J. J. Rousseau,* (Le Locle, 1912, imprimerie Courvoisier.)

copieusement l'exemplaire de *La Botanique mise à la portée de tout le monde,* de Regnault, appartenant à l'Abbé de Pramont, chanoine de l'église de Vannes, en Bretagne; celui-ci avait fait la connaissance du philosophe pendant l'été de 1775, en lui apportant de la musique à copier (Jansen, B. p. 249.)

L'abbé avait prié Rousseau d'arranger selon le systéme de Linnaeus les planches gravées de son exemplaire. Jean-Jacques fit non seulement ce qu'on lui avait demandé, mais il ajouta encore une "Table des plantes gravées dans le premier volume de cet ouvrage," et il remplit le livre d'annotations.

Ce sont des additions, des corrections et des commentaires de toutes sortes sur le texte de l'auteur, accompagnés, trés souvent, de critiques des planches gravées—tout cela écrit dans les marges du livre, et très difficile à lire. Dans la lettre qu'il écrivait à l'Abbé de Pramont le 13 avril 1778 (H VI p. 95), pour lui annoncer que le travail était terminé, Rousseau s'excusa d'avoir tellement rempli les marges. "Vos plantes gravées, Monsieur, lui dit-il, sont revues et arrangées comme vous l'aviez désiré. Vous êtes prié de vouloir bien les faire retirer. Elles pourraient se gâter dans ma chambre, et n'y feraient plus qu'un embarras, parce que la peine que j'ai eue à les arranger me fait craindre d'y toucher derechef. Je dois vous prévenir, Monsieur, qu'il y a quelques feuilles du discours extrêmement barbouillées et presque illisibles, difficiles même à relier sans rogner l'écriture que j'ai quelquefois prolongée étourdiment sur la marge. Quoique j'aie assez rarement succombé a la tentation de faire des remarques, l'amour de la botanique et le désir de vous complaire m'ont quelquefois emporté. Je ne puis écrire lisiblement que quand je copie, et j'avoue que je n'ai pas eu le courage de doubler mon travail en faisant des brouillons. Si ce griffonage vous dégoûtait de votre exemplaire aprés l'avoir parcouru, je vous en offre le remboursement, avec l'assurance qu'il ne restera pas à ma charge."

La letter écrite et avant que l'Abbé eût envoyé chercher son livre, Rousseau ajouta encore une note (H VI. p. 133) pour dire qu'il avait pris le parti de couper les plus illisibles de ses "bar-

bouillages," laissant au relieur le soin de coller du papier blanc sur les vides.

Cet exemplaire fut vendu en 1786 avec la bibliothèque de l'Abbé de Pramont, et se trouve actuellement à la Chambre des Députés. Les notes de Rousseau furent publiées pour la premiére fois par Musset-Pathay dans les *Oeuvres Inédites de Jean-Jacques* Rousseau—I, p. 279 ss.

CHAPITRE XIV

La Musique[1]

I. *Pygmalion.*

Quoique le texte de *Pygmalion* eût été écrit probablement en 1762 à Môtiers, et communiqué par l'auteur à quelques connaissances, le public ne sut rien de cette pièce avant le printemps de 1770; alors Rousseau la fit jouer sur le théâtre de l'Hôtel de Ville de Lyon. (Voir au chap. 1, p. 2s.)

Dès le 15 mai, Grimm savait l'événement et Bachaumont en faisait mention le 7 juillet en racontant l'arrivée de Rousseau à Paris. "On désirerait, dit-il, la voir ("cette nouveauté") à la capitale, mais on croit qu'elle sera réservée pour les fêtes du mariage du Comte de Provence."

Selon Rousseau (à de la Tourette, H. VI p. 90) il y aurait eu une représentation au mois de septembre, à Montigny (peut-être chez Mme. de Trudaine), et selon le récit d'Horace Coignet (M.P. *inéd.* I. p. 461) il y en aurait eu une autre chez Mme. de Brionne à Paris. Rousseau, présent, aurait reçu à cette occasion des compliments sur la musique ainsi que sur les paroles.

Jusqu'alors l'origine de cette musique n'avait fait l'objet d'aucune observation. Il n'était venu à l'esprit de personne de douter qu'elle fût de Rousseau. Mais au mois de novembre 1770 le *Mercure de France* avait cité le témoignage d'un voyageur anglais qui avait vu exécuter à Lyon l'acte de *Pygmalion* et selon lequel "les paroles et la musique. . . . qui sont du même auteur sont également sublimes"; il publia (le 26 du même mois) une réponse de M. Coignet, négociant de Lyon et amateur de musique; celui-ci avait lu l'article du *Mercure* et il

---

[1] Ouvrages à consulter sur la musique de Rousseau:
Jansen—*Rousseau als Musiker.* Berlin, 1884.
Pougin—*Rousseau musicien.* Paris, 1901.
Annales Jean-Jacques Rousseau. 1905 et 1907. Articles de Istel, Jansen, et Malherbe, sur *Pygmalion.*
Tiersot—*J. J. Rousseau* (Les maîtres de la musique). Paris, 1912.
Revue d'histoire littéraire. XXII, p. 48 ss. 1915. Article de Monin sur la publication posthume de la musique de Rousseau.

écrivait pour revendiquer comme sien l'accompagnement musical de la pièce—à deux exceptions près; l'*andante de l'ouverture* et le premier morceau de l'interlocution. Ces deux morceaux, il le reconnaissait, étaient de Rousseau, qui, du reste, avait inspiré et dirigé tout le travail. Cette lettre, ainsi que le texte de *Pygmalion,* parut dans le *Mercure* de janvier 1771, et personne ne releva les prétentions de Coignet. Probablement en même temps, celui-ci fit publier texte et musique, mais sans nom d'imprimeur ni date. Rousseau n'y fit aucunement attention.

Pendant l'hiver de 1770-1771, la pièce fournit un sujet de conversation aux salons de Paris. Le texte aurait été communiqué à divers amateurs; Rousseau lui-même récita le morceau à Mme. de Genlis;[2] Grimm en inséra une copie dans sa *Correspondance littéraire;* et Bachaumont l'analysa pour les lecteurs de ses *Mémoires secrets.* Mais l'intérêt du public ne dura guère; à partir du mois de janvier on n'en entend plus parler jusqu'en 1773, quand une reproduction avec préface parut dans le *Journal de Musique.* Puis nouveau silence jusqu'en octobre 1775.[3]

A ce moment-là on s'avisa de le représenter au Théâtre Français. "Le bruit court, disent les *Mémoires secrets* du 28 octobre, que M. Rousseau de Genève, fatigué de son repos, va reparaître sur la scène, et que pour plus d'éclat il a choisi la Comédie Française. On dit qu'il va donner son *Pygmalion* à ce théâtre." Mais on sut bientôt que, loin d'avoir été donné au théâtre par son auteur, la pièce fut annoncée sans que les acteurs eussent même demandé la permission de Rousseau.[4] Quand une députation des Comédiens alla enfin la lui demander, il la refusa, mais en promettant de ne rien faire pour empêcher la représentation. Il ne voulut pas non plus recevoir les droits d'auteur.

Ce fut l'acteur Larive qui conçut d'abord le projet de représenter la pièce. Ayant, paraît-il, déjà eu du succès dans le rôle de

---

[2] Mme. de Genlis. *Souvenirs de Félicie.* I.

[3] En pays allemands on s'y intéressait d'avantage. Il y en eut une édition à Vienne en 1771, une seconde en 1772, et aussi, en 1772, on le joua à Vienne avec la musique de Franz Aspelmeyer.

[4] La Harpe—*Correspondance littéraire.* Lettre XXXIV.

Pygmalion en province, sur le théâtre de Lyon,[5] il désirait le répéter à Paris. La belle Mlle. de Raucourt joua Galathée. A en juger par les comptes-rendus de la première,[6] qui eut lieu le 30 octobre, la pièce fut reçue avec enthousiasme par le public. "D'un effet surprenant" dit Grimm, "on ne nous persuadera jamais que l'illusion qu'il a pu faire tienne uniquement à la célébrité de l'auteur." La scène est "écrite avec chaleur—dit le *Mercure*, et rendue supérieurement par Larive et Mlle. Raucourt." Elle a fait "grande sensation" selon les *Mémoires secrets*, et le 5 novembre l'auteur des *Mémoires* ajouta; "*Pygmalion* prend avec fureur." L'auteur de la *Correspondance secrète de Métra* ne croit pas que les représentations continuent longtemps, parce que le traitement lui paraît plus philosophique que dramatique, et "l'on veut, dit-il, sentir au théâtre, non raisonner." Cependant la pièce tint l'affiche jusqu'au 18 novembre. La seule critique vraiment sévère est celle de La Harpe. "La beauté de l'actrice, dit-il, la nouveauté du spectacle, le nom de Rousseau, son âge et ses partisans. . ont fait réussir cet ouvrage bizarre. . . . ce composé monstrueux" dans lequel il ne trouve que "quelques mots heureux."

On joua la pièce avec la musique de Coignet, que tout le monde trouva bien inférieure à la prose de Rousseau. Celui-ci, assure-t-on, n'alla pas voir son oeuvre,[7] et il n'en parle qu'une seule fois, dans le troisième *Dialogue*, (H. IX. p. 307): "On vient de mettre *Pygmalion* malgré lui sur la scène, tout exprès pour exciter ce risible scandale qui n'a fait rire personne"—remarque énigmatique, difficile à expliquer.

A la fin de 1775 parut une nouvelle édition de *Pygmalion* "d'après les représentations données au Théâtre Francais," et avec la lettre de Coignet du 26 novembre 1770.

En 1777 on le joua plusieurs fois, et il en parut une critique assez sévère dans le *Journal de Politique et de Littérature*. Il est intéressant de noter qu'au moment, à peu prés, de la reprise de

---

[5] Selon le récit de Coignet, ce fut un M. LeTexier qui joua *Pygmalion* à Lyon.

[6] Voir Grimm: *Mém. sec.; Merc.;* et *Corr. sec.*

[7] Brizard (dans l'édition Poinçot t. XVIII).

Pygmalion à Paris, on le représenta aussi en Angleterre chez Lord Villiers à Bolney Court,[8] où M. Le Texier, de Lyon, joua probablement le rôle du protagoniste. Enfin en 1780, on le reprit à la Comédie Française, mais avec une nouvelle musique, composée par Baudron, premier violon du théâtre. Le succès ne couronna pas cette tentative.

Récapitulons nos renseignements jusqu'á ce point: 1. au printemps de 1770 *Pygmalion* fut joué à Lyon avec accompagnement de musique; 2. jusqu'en 1771, on attribuait paroles et musique à Rousseau; 3. en janvier 1771 parut une lettre dans laquelle M. Coignet se proclama auteur de la musique—écrite, du reste, sous la direction de Rousseau—à l'exception de deux morceaux qui seraient de Jean-Jacques lui-même; 4. Rousseau n'en dit presque rien, ni en 1771, ni plus tard quand on joua la pièce; nous n'avons de lui à ce sujet que le passage cité des *Dialogues,* et une remarque qu'on lui attribua dans l'avertissement de l'édition des *Consolations des misères de ma vie* (1781): "Quel dommage, lui dit quelqu'un . . . que le petit-faiseur n'ait pas mis une telle scène en musique!—Vraiment, répondit Rousseau, s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il n'en était pas capable. Mon petit-faiseur ne peut enfler que les pipeaux. Il y faudrait un grand faiseur. Je ne connais que M. Gluck en état d'entreprendre cet ouvrage et je voudrais bien qu'il daignât s'en charger."

Quarante années plus tard, en 1821, parut un long récit dans lequel Horace Coignet raconta tous les détails de sa collaboration avec Rousseau. Il aurait été présenté à Jean Jacques par M. de la Tourette le 13 avril 1770, et à partir de cette date, ils se seraient vus tous les jours. A la troisième entrevue, Rousseau aurait communiqué à son nouvel ami le texte de *Pygmalion,* le lendemain, Coignet lui aurait joué l'ouverture, composée depuis le souper du jour précédent. L'ouvrage aurait été terminé à la satisfaction de Rousseau, qui aurait composé lui-même l'andante de l'ouverture et la *ritournelle des coups de marteau.* Après l'arrivée de Rousseau à Paris, celui-ci aurait écrit à Mme. de la Verpilière, de Lyon,

[8] H. Walpole—to the Countess of Ossory, 8 jan. 1777. (*Letters of H. Walpole.* ed. Toynbee, X, p. 243.)

pour la prier de demander la partition à Coignet, et de la lui envoyer. Il est vrai que Rousseau lui-même ne dit rien de tout cela, et que nous ne retrouvons pas la lettre à Mme. de la Verpilière, mais cela ne suffit pas pour prouver, comme le croit M. Jansen (Jansen, M. p. 301 ss), que le récit de Coignet est "un tissu de mensonges."

Selon M. Jansen, Rousseau aurait conçu en même temps le texte et la musique, mais il n'aurait écrit que le texte, et des indications très minutieuses pour la musique. La musique de Coignet ne serait pas écrite sous la direction de Rousseau parce qu'elle ne s'accorde pas avec les indications telles qu'on les trouve dans l'édition de Vienne de 1772. Seulement, puisqu'il n'existe aucune indication au sujet de la musique dans le seul manuscrit qu'on connaît du texte de *Pygmalion,* il ne nous paraît pas tout à fait sûr que celles de l'édition de Vienne soient de Rousseau, comme le veut M. Jansen. On pourrait demander à celui-ci:—"Mais, de qui était donc la musique qui accompagnait la scène à la première de Lyon?" Rousseau s'occupa lui-même de cette représentation, et il paraît en avoir été content,—donc la musique a dû répondre à ses idées. La critique de Jansen est purement négative. Il maintient —sans le prouver—que le récit de Coignet est faux, mais il ne propose pas d'autre solution du problème.

En 1901 un autre Allemand, M. Istel, ayant découvert à la Bibliothèque Royale de Berlin une partition manuscrite de *Pygmalion* jusqu'alors inconnue, proposa la thèse que voici,—que le récit de Coignet est vrai, mais que Rousseau, comme réplique à la lettre de Coignet publiée dans le *Mercure* de janvier 1771, se serait mis aussitôt à composer une nouvelle musique pour prouver qu'il était capable de la faire, et mieux, même que le Lyonnais. Il n'aurait jamais montré cette musique à personne; il n'en aurait pas même fait la plus petite mention dans aucun de ses écrits, si ce n'est dans un passage des *Observations sur l'Alceste de Gluck* (H. VI. p. 226)—passage qui, du reste, est de Prévost et non pas de Rousseau—; et le manuscrit serait arrivé, on ne saurait dire comment à la Bibliothéque Royale de Berlin!

Il est plus probable, comme le démontre M. Malherbe (*Ann III*

p. 141), que le manuscrit de Berlin contient la partition du musicien allemand Aspelmeyer, écrite en 1771 et égarée ensuite, et non une partition de Rousseau de laquelle personne n'a jamais entendu parler. Il faut, après tout, nous contenter de ce qu' en dit Coignet, puis qu'il n'y a pas de bonnes raisons pour récuser son témoignage.

Mais si Rousseau ne composa que deux morceaux de la musique, il est quand même certain que *Pygmalion* était vraiment son oeuvre, car ce fut lui qui eut l'idée, reconnue par ses contemporains comme neuve et originale, de faire alterner la musique avec la déclamation, de remplir les silences de l'acteur par des phrases musicales qui exprimeraient l'émotion du protagoniste.

II. *Le Devin du Village.*

Pendant la période de 1770-1778, le *Devin du Village,* composé il y avait une vingtaine d'années, continuait à intéresser le public et Rousseau lui-même. Avec la *Nouvelle Héloïse,* de toutes ses oeuvres c'était le *Devin* qui lui tenait le plus à coeur; et dans les dernières années de sa vie, il ne pouvait pas oublier qu' à propos de celui-ci on l'avait accusé de plagiat.

Il faut cependant admettre—et Rousseau lui-même l'admettait au moins en partie (H. IX. p. 242 note)—que la musique du *Devin* n'était pas entièrement de lui. Au moment de la première, Rousseau n'avait pas encore fait de divertissement pour sa pièce (H. VIII. p. 267) ; celui qu'on joua à Fontainebleau n'était pas de lui, non plus que le récitatif, qui fut entièrement refait, avec le consentement de l'auteur, par Francueil[9] et Jelyotte. Le trio de l'entrée des bergères fut adapté par Rousseau d'une pastorale dont d'Holbach le pressait de se servir.

Avant la première représentation à Paris (1753, au Carnaval), il eut le temps de faire l'ouverture et le divertissement. "Ce divertissement, dit-il, tel qu'il est gravé, devait être en action d'un bout à l'autre, et dans un sujet suivi . . . mais quand je proposai cette idée à l'Opéra, on ne m'entendit seulement pas, et il fallut coudre des chants et des danses à l'ordinaire: cela fit que ce divertissement, quoique plein d'idées charmantes . . .

[9] Les uns disent *Francueil,* les autres *Francoeur.*

réussit très médiocrement. J'ôtai le récitatif de Jelyotte, et je rétablis le mien tel que je l'avais fait d'abord et qu'il est gravé; et ce récitatif, un peu francisé, je l'avoue, c'est-à-dire traîné par les acteurs . . . n'a pas moins réussi que les airs." Voilà tout ce que dit Rousseau à ce sujet, et cela nous ferait croire que la pièce se jouait à Paris avec toute la musique de Rousseau telle qu'il l'a fait graver. Cependant M. Pougin, auteur de *J. J. Rousseau, musicien,* prétend que l'opérette fut présentée à Paris avec les mêmes changements et additions qu'à Fontainebleau—c'est-à-dire que les récitatifs étaient de Francoeur (ou Francueil) et de Jelyotte, le divertissement de Francoeur, ainsi que l'air de bravoure ajouté pour Mlle. Fel, et que toute l'instrumentation avait été revue et corrigée—probablement par Francoeur.

Il est difficile aujourd'hui de savoir l'exacte vérité. Nous venons de voir ce qu'en dit Rousseau; voici maintenant le témoignage d'un de ses contemporains:[10] "Lorsque M. Rousseau donna son ouvrage pour qu'il fût représenté à Fontainebleau, il n'y avait point fait de divertissement;"—Madame de Pompadour demanda à M. F——, fermier général, connu par ses ouvrages charmants, de composer un divertissement pour le terminer. Il refusa. M. D—— de F——, receveur général des finances, et M. S—— s'en chargèrent et firent celui qui fut exécuté alors. Dans un autre endroit de la même lettre:—"sans le choeur, aussi chantant qu'agréable, qui est de la composition de M. Francoeur, et les airs ajoutés de Rameau et d'autres auteurs, ce divertissement (celui qu'on jouait à Paris) serait aussi froid que plat."

Louis Joseph Francoeur (neveu de celui qui fut directeur de l'Opéra lors de la représentation du *Devin*), écrivant longtemps après (21 floréal an X), dit que son oncle "fut chargé de faire les coupures et changements nécessaires parce que l'ouvrage avait été fait précipitamment" et que, désirant le donner à l'Opéra, il "y ajouta des airs de ballet, des ariettes de Rameau et d'autres auteurs pour lui donner de la rondeur." (Monin, p. 583, note). Il y a des erreurs considérables dans cette lettre qui nous empêchent de nous

[10] Lettre d'un anonyme au *Journal de Politique et de Littérature* du 24 février, 1778.

y fier trop; mais il parait, d'après tout ce que nous venons de voir, que les circonstances de la préparation de l'ouvrage pour la représentation fournissaient pas mal de prétextes dont se pouvaient servir les critiques hostiles pour accuser de plagiat l'auteur d'une pièce.

Cette accusation, lancée par Pierre Rousseau, de Toulouse, dans son *Journal Encyclopédique* au printemps de 1763—mais sans être honorée d'une réponse de l'accusé—fut répétée en 1765 ou 1766 dans le livre intitulé; *Les plagiats de M. Jean-Jacques Rousseau, de Genève, sur l'éducation.*[11] "Le *Devin du Village,* dit l'auteur, est une pièce charmante qui fera longtemps regretter la mort prématurée de *M. Gauthier,*[12] *musicien de Lyon;* il dépendait du public de discuter le fait avant d'adjuger ce drame à M. Rousseau." En février 1778, le *Journal de Politique et de Littérature* publia la lettre d'un anonyme—déjà citée à la page 157—qui, tout en faisant la critique du *Devin,* dit: "et qui vous a dit que ces airs sont les siens? (de Rousseau). . . Je crois être sûr que les airs qui appartiennent aujourd'hui au *Devin* étaient dans ce divertissement; (celui qui aurait été composé pour la représentation de Fontainebleau, par M. D—— de F——) si cela était, ils ne seraient donc pas de M. Rousseau."

Il ne manquait donc pas d'accusations de plagiat du vivant de Jean-Jacques, et après sa mort il y en eut d'autres encore. Pierre Rousseau revint à la charge en 1780 à propos de la publication par Brooke-Boothy du premier *Dialogue.* Cette fois, cependant, il fut, à son tour, vigoureusement attaqué par des musiciens empressés de défendre l'honneur de Rousseau, et qui réussirent à démontrer l'absurdité de l'accusation inventée par l'auteur du *Journal Encycylopédique.*[13]

Il y en avait d'autres tout aussi fantastiques. Francoeur, par

---

[11] *Les Plagiats de M. Jean-Jacques Rousseau de Genève sur l'éducation,* par D. J. C. B. 1765, à la Haye.

[12] Dans son article de 1780, Pierre Rousseau l'appelle *Grenet* ou *Garnier.*

[13] Le Fébure—Lettre au *Journal de Paris* du 15 nov. 1780.

Marignan—*Eclaircissements donnés à l'auteur du Journal Encyclopédique sur la musique du Devin du Village.* 1781.

Grétry—*Essais sur la musique.*

exemple, qui était membre de l'orchestre de l'Opéra au moment de la première du *Devin,* raconte que Rousseau, n'ayant pas eu le temps de composer toute la musique du *Devin,* parodia divers airs peu connus et ne fit lui-même que la musique de l'ouverture, du premier monologue, les accompagnements et le récitatif ; le reste était de Fanton, maître de musique de la Sainte-Chapelle. (Monin, p. 583, note.)

Pendant le dernier séjour de Rousseau à Paris, il y eut plusieurs reprises du *Devin;* en 1772 au printemps et en automne ; en 1774 au mois de janvier ; en 1776 à Fontainebleau ; en 1777 en janvier, et pendant le printemps on le joua comme petite pièce à la suite de l'*Orphée* de Gluck ; en 1778, on le jouait au moment où son auteur quitta Paris pour n'y jamais revenir. Il semble que Rousseau aurait dû être bien content du succès prolongé de sa pièce—mais voyons de quelle façon on faisait ces reprises.

En avril 1772, le *Mercure de France* annonce des représentations du *Devin* "avec ballet par M. Gardel ;" en février 1774, *l'Avant-Coureur* annonce que l'Opéra "a remis les fragments composés de l'acte du *Feu,* de l'acte de la *Terre,* et de celui du *Devin du Village*" et ajoute que "le public doit savoir gré aux Directeurs de la manière dont ces actes ont été remis. Il n'en est aucun, dit-il, *qui ne soit enrichi d'airs de chant et de danse, de choeurs mêmes,* très bien faits. . . et qui sans s'éloigner trop du caractère de la musique originale, présentent ces formes plus neuves et plus piquantes, qui, par le progrès de quelques parties de l'art, sont devenues un besoin pour nos oreilles." En 1777, la reprise fut faite de façon à susciter une discussion assez âpre. Le 25 février, le *Journal de Paris* publia la lettre d'un anonyme qui protestait contre les changements qu'on avait faits et contre la suppression totale des airs du divertissement ; on avait changé, dit-il, les airs de ballet, et la dernière scène. "Aucun changement, même avantageux ne devait être permis dans un ouvrage quelconque sans l'agrément de l'auteur—à plus forte raison lorsque cet auteur est M. Rousseau."

Le 2 mars, parut une réponse à la lettre du 25 février. L'auteur maintenait que les changements étaient avantageux—donc légitimes. Le 10 mars, l'auteur de la lettre du 25 février répéta ses arguments

contre les changements, en ajoutant: "Doit-on attribuer à des causes éloignées les motifs du refus qu'il fait de mettre au jour ces nouvelles productions (la nouvelle musique du *Devin,* et de *Daphnis et Chloé*) lorsqu'il en existe une très naturelle dans la conduite que l'on se permet à son égard." L'année suivante le *Journal de Politique et de Littérature* publia une lettre (déja citée pp. 157 et 158) en réponse à un article qui aurait paru dans le *Journal des Spectacles,* et d'après laquelle l'auteur n'aurait pas approuvé les libertés qu'on s'était permises. "Pourquoi, dit-il, s'obstiner à ne pas nous faire connaître les ouvrages tels qu'ils ont été tracés par les auteurs?" Selon la lettre du *Journal de Politique,* les ouvrages, dès qu'ils sont représentés, deviennent la propriété de l'administration, qui a le droit de les manipuler pour les reprises de la manière qu'elle croit le plus propre à plaire au public. "Croyez-vous, monsieur, ajoute l'auteur de cette lettre, que le *Devin du Village,* qui a réussi à toutes ses reprises, eût eu le même succès si on ne l'avait jamais exécuté qu'avec le divertissement gravé sous le nom de M. Rousseau? Je suis bien convaincu du contraire. Je vois même blâmer presque tous les morceaux qu'on y a laissés."

Le 20 avril 1779, en annonçant la première du *Devin* avec nouvelle musique, on dit (J. de P. 20 avril 1779): "On nous assure que l'Administration de l'Opéra, pour respecter davantage la mémoire de cet homme sublime, remet cet ouvrage tel qu'il est sorti des mains de l'auteur, sans aucune addition ni retranchement dans le divertissement. C'est une satisfaction qu'il n'a jamais pu se procurer de son vivant."

Tout ce qui précède nous fait un peu mieux comprendre l'attitude de Rousseau envers les représentations de son oeuvre. Corancez, allant chez lui le lendemain d'une reprise de la pièce, croyait le flatter en lui rendant compte des applaudissements qu'il avait reçus. Rousseau rougit de colère. On l'accuse, dit-il, de l'avoir volé et l'applaudit pour grossir d'autant le vol (Corancez). Il exagérait, bien entendu, mais les plaintes, auxquelles il consacre sept pages du *Premier Dialogue* (H. IX, p. 111-117) et cinq du second (H. IX. p. 239-224) ne manquent pas de fondements: " . . Ne m'avez-vous pas dit qu'il n'est pas l'auteur du *Devin du Village?*—

Il est vrai, et c'est un fait dont personne ne doute plus.' Il y aurait cent preuves "toutes péremptoires." "Sans vous parler donc des pillages bien attestés dont on a prouvé d'abord que cette pièce était composée . . je me tiens à une chose plus positive et plus sûre, c'est *qu'il ne sait pas la musique.*" Ensuite, à la page 116: "Votre objection ne m'est pas nouvelle, (Rousseau avait dit au Français qu'il y aurait cent fois plus d' art à composer un pareil tout de morceaux épars et décousus, qu'à le créer soi-même) ; elle parait même si solide à beaucoup de gens, que, revenus de vols partiels, quoique tous si bien prouvés, ils sont maintenant persuadés que la pièce entière, paroles et musique, est d'une autre main, et que le charlatan a eu l'adresse de s'en emparer et l'impudence de se l'attribuer. Cela paraît même si bien établi que l'on n'en doute plus guère. . . On prétend même en avoir découvert le véritable auteur." C'est évidemment une allusion à l'accusation lancée par Pierre Rousseau, qui attribuait la musique du *Devin* à un nommé Grenet ou Garnier, de Lyon. Il est intéressant de noter que Grétry, à son arrivée à Paris (en 1767) trouva cette idée très répandue.

Le Rousseau des *Dialogues,* pour se convaincre de l'authenticité du *Devin,* imagina d'aller chez Jean-Jacques le prier de composer en sa présence de la musique sur des paroles qu'il lui fournirait. Jean-Jacques consentit à le faire, mais en priant son visiteur de comparer les situations et les âges: "Considérez, me dit-il, quelle difference vingt-cinq ans d'intervalle, de longs serrements de coeur, les ennuis, le découragement, la vieillesse doivent mettre dans les productions du même homme." Ce fut peut-être dans le même but que le vrai Jean-Jacques, après son retour à Paris, se mit à composer sur les paroles du *Devin* une nouvelle musique, à laquelle les mots que nous venons de citer auraient trés bien pu servir de préambule.

Il n'est pas possible de préciser la date de la composition de cette nouvelle musique, car les témoignages que nous avons à ce sujet sont contradictoires. Stanislas de Girardin qui, avec son père, ne fit la connaissance de Rousseau qu'au retour d'un voyage en Italie, fait "vers 1775 ou 1776", dit (*Mémoires*) que celui-ci "*travaillait alors* dans ses moments de loisir à mettre de nouvelle

musique sur les anciennes paroles du *Devin*. Lorsqu'elle fut totalement achevée, il voulut que j'en fusse le juge aprés lui en avoir accompagné toute la partition." Cependant on parlait déjà de cette musique dans la *Correspondence Secrète* de Métra le 19 janvier 1775:—"Cet homme de génie, enflammé sans doute par le succés de M. Gluck qu'il admire, *vient de changer presque toute* la musique de cet opéra, en se surpassant lui-même;" et le Comte d'Escherny, qui revit Rousseau à Paris en 1770, dit que "quelques jours" après sa première visite, Rousseau voulut lui faire entendre une musique nouvelle qu'il *avait refaite* en entier sur le *Devin du Village*.

L'intention de Rousseau était naturellement de faire une musique qui serait supérieure à l'ancienne, et on s'étonne qu'il ait eu l'idée de changer une composition dont il aimait tellement la forme originale. Mais il crut s'appercevoir de défauts à corriger dans quelques-uns des airs, comme, par exemple, dans le *Duo* "Tant qu'à mon Colin j'ai su plaire." Ici Colin est de bonne foi et Colette joue un rôle. Ils chantent cependant alternativement le même air et les mêmes notes. "Supposez, dit-il, cet air aussi agréable que vous le voudrez, s'il est contraire à la situation des deux amants, à l'expression qui lui est propre, il n'est plus dans la vérité théâtrale et par cela seul j'ai dû le refaire." (*Journ. de Paris,* 20 avril 1779.)

Lui-même, il pensait avoir réussi et trouvait sa nouvelle musique supérieure à l'ancienne; mais les amis auxquels il la montrait n'étaient pas toujours d'accord. Le Comte d'Escherny en trouva le style "plus relevé, plus travaillé, plus rapproché de la manière des maîtres d'Italie, mais peut-être aussi moins simple, moins champêtre et moins naïf." Le jeune Stanislas de Girardin, quand Rousseau lui demande s'il n'est pas vrai que la nouvelle musique vaut bien mieux que la précédente, répond tout droit: "J'aime mieux l'ancienne." "Il s'arrêta, fâché de ce que je venais de dire, ajoute-t-il, et s'en consola sur-le-champ en observant que je n'étais pas en âge d'en sentir toutes les beautés." On s'étonne un peu de ce qu'il ne l'ait jamais montrée à Bernardin de Saint-Pierre (B. de St. P. p. 169);—c'est probablement que Bernardin ne s'intéressait

pas autant à la musique, et que leurs conversations tournaient plutôt sur la botanique et la philosophie.

Ce ne fut qu'après la mort de l'auteur que le public eut l'occasion d'entendre la nouvelle musique. Selon un note du musicien Clos (Monin p. 584). "Les directeurs de l'Opéra, Rébel et Francoeur, par ménagement pour l'amour-propre de Rousseau ne firent pas représenter le second *Devin*. Le sieur Devismes, qui leur a succédé, persuadé que cette nouveauté lui rapporterait beaucoup d'argent, acquit de la Veuve Rousseau la nouvelle partition, et en donna la première représentation à l'Opéra le 20 avril 1779." On trouva alors que les changements n'étaient pas aussi considérables qu'on l'avait supposé (J. de P. 21 avril 1779) et qu'il n'y avait que quelques ariettes (six) refaites. La représentation donna lieu a une série d'articles de journaux, dont les uns rejetaient le blâme sur les acteurs, les autres sur Rousseau, mais tous étaient d'accord pour dire que la nouvelle musique n'avait point réussi. Loin d'avoir prouvé, en écrivant une seconde musique, qu'il n'avait pas volé la premiére, Rousseau avait plutôt fourni aux critiques hostiles de quoi étayer leurs assurances qu'il n'était pas l'auteur de la partition originale.

Il est intéressant de remarquer qu'à part un élément d'exagération naturelle, le jugement de Rousseau sur le *Devin* concordait très bien avec celui des critiques. Dans le premier *Dialogue* (H. IX. p. 116), il dit que les beautés de cet ouvrage "ne sont point de celles que l'étude et le savoir produisent, mais de celles qu'inspirent le goût et la sensibilité. . . . Il n'y a rien dans le *Devin du Village* qui passe, quant à la partie scientifique, les principes élémentaires de la composition . . . tout cela montre l'invention d'un amateur qui a réfléchi sur l'art plutôt que la routine d'un professeur qui le possède supérieurement."

III. *Daphnis et Chloé.*

Dès son retour à Paris en 1770, le bruit courait que Rousseau s'occupait de la composition d'un opéra (voir au chapitre XII, p. 123). Si ce n'était pas vrai en 1770—et nous n'avons aucune donnée positive—ce le fut avant le printemps de 1774. A ce mo-

ment-là Gluck, qui était venu à Paris s'occuper de la représentation de ses opéras, fit la connaissance de Rousseau et "le détermina à donner son ouvrage (*Daphnis et Chloé*) au public."[14] D'autres, il est vrai, attribuaient à Gluck une influence toute contraire, à savoir, qu'ayant entendu la musique de Gluck, Rousseau abandonna son ouvrage commencé. (La Harpe—*Cor. Litt.* 1er déc. 1774.)

On parlait donc de cet opéra à Paris en 1774, et le bruit était parvenu même à Lyon, aux oreilles de Mme. Delessert. Le 23 août Rousseau lui écrivait; "Quant à l'opéra dont vous me parlez—c'est autre chose. . . Parmi la quantité (de musique) que j'en ai fait depuis mon retour à Paris, est en effet, un opéra commencé, mais qui, n'étant pas destiné pour le public, n'est point achevé et ne le sera vraisemblablement jamais. C'est une pastorale en quatre actes intitulée *Daphnis et Chloé*. Les paroles sont d'un homme avec qui M. Delessert a dîné ici."

Cet homme, c'était Olivier de Corancez, rédacteur du *Journal de Paris,* qui nous a laissé des renseignements assez précis sur sa collaboration avec Jean-Jacques. Rousseau en proie à un accès de fièvre de composition musicale, demanda à Corancez de lui faire les paroles d'un *duo*. Celui-ci, après avoir déclaré son impuissance, finit par composer un petit dialogue entre Tircis et Dircé. Rousseau le mit en musique et demanda d'autres paroles encore à son ami. Cette fois il ne s'agit plus d'un simple *duo,* mais d'une scène qui devait contenir la matière d'un récitatif, deux airs, et un *duo* pour terminer. "Très familiarisé avec le roman de *Daphnis et Chloé,* dit Corancez, j'espère y trouver ce qu'il me demande . . . au lieu d'une scène je lui trace le plan d'un opéra en deux actes avec prologue et divertissement—ce qui composait quatre actes bien complets." L'idée plut à Rousseau et des deux parts on se mit à l'oeuvre. "Je commençai, mais par morceaux détachés. A mesure que je les lui montrais, il les expédiait. Je fis ainsi le premier acte et pendant qu'il le finissait et travaillait à son ouverture, je fis le prologue et quelques morceaux du diver-

[14] Corancez, lettre à du Peyrou, sans date, mais de 1778-9.

tissement. Il voulut essayer son ouvrage. Il me pria de rassembler, non des musiciens de profession, mais des amateurs, pour faire une répétition. Je le satisfis. Il vint chez moi, chanta lui-même son acte; il fut mécontent du récitatif et abandonna l'ouvrage. . . . Nous n'en avons plus reparlé ni l'un ni l'autre. J'avais fait, pour entrer dans le divertissement, la romance d'*Echo;* il l'a mise en chant, et elle fait partie de celles de son recueil."

Dans ce récit, publié dans le *Journal de Paris* de l'an VI, Corancez nous fait croire que lui seul est l'auteur des paroles du petit opéra. En 1779, dans son *Avis* publié en tête de la partition gravée, il s'exprimait autrement. "M. Rousseau, dit-il, ne donnait pas à l'auteur des paroles le temps de travailler sa matière. Du moins c'est ce que nous avons cru devoir conclure du manuscrit de ce dernier, qui diffère de beaucoup des paroles employées dans la partition," et en parlant de la chanson de Philetas il dit expressément que ces paroles, ainsi que celles du *duo* tel qu'il est dans la partition, sont de Rousseau lui-même.

La différence qui existait entre le texte de Corancez et les paroles qui accompagnaient la musique de Rousseau pourrait s'expliquer de deux façons. Il se peut que Corancez fit des changements dans son manuscrit sans en rien dire à Rousseau. Ce qui semblerait appuyer cette manière de voir, c'est qu'il écrivait à du Peyrou à propos de la publication de *Daphnis* en 1779: "M. le Chevalier Gluck, à son arrivée à Paris, vit M. Rousseau et le détermina à donner son ouvrage au public—ce fut alors que je le relus, que j'en fus très mécontent et *que j'y fis des corrections.*" Il demanda qu'en imprimant le *Daphnis* on supprimât son nom et qu'on fît dans le texte les corrections qu'il avait indiquées. Quand la partition parut, elle portait sur la page du titre: "Paroles de M———, musique de J. J. Rousseau" et elle donnait sous forme de préambule le texte de Corancez, sans musique (Monin, p.64-5). Il se peut d'autre part que Rousseau n'ait pas abandonné entièrement son oeuvre commencée, mais qu'au contraire il ait continué à en travailler le texte ainsi que la musique. Pierre Prévost le voyait en 1777 occupé à composer "un opéra qu'il ne veut pas livrer au public,"—ce qui pourrait très bien être le *Daphnis*—et le 26 juin 1778, quand

le médecin Le Bègue de Presle lui fit ses adieux à Ermenonville, Rousseau le pria de lui rapporter de Paris des livres et du papier, etc. parce qu'il pensait se remettre à quelques ouvrages commencés, l'opéra de *Daphnis* et la suite de l'*Emile*.

Jean-Jacques lui-même répétait toujours qu'il n'avait fait cet opéra, ainsi que la plupart de ses chansons, que pour son propre amusement; mais il mit une note dans sa partition qui semble indiquer que la pièce fut—au moins pendant quelque temps—destinée au théâtre. A la suite d'une scène avec choeur, sans accompagnement instrumental, on lit:—"Mon intention est de laisser reposer l'orchestre et l'oreille des spectateurs, et de rendre les rentrées (de l'orchestre) et les grands airs plus agréables quand ils se font un peu désirer." Monin (p. 57) est tellement convaincu que Rousseau destinait son opéra au théâtre qu'il dit, en parlant de Caillot, ancien comédien qui figuait parmi les souscripteurs de l'édition posthume de la musique de Rousseau, que celui-ci comptait sur Caillot "pour interpréter *Daphnis et Chloé.*"

Qu'il le destinât au public ou non, l'opéra resta fragmentaire. En 1779 ces fragments manuscrits, ainsi que la nouvelle musique du *Devin,* furent gravés; mais l'édition ne fit pas ses frais et les exemplaires en devinrent bientôt rarissimes.

IV. *Les Consolatons des misères de ma vie.*

"Outre ce travail (de copiste) et son opéra de *Daphnis et Chloé* dont un acte entier est fait et une bonne partie du reste bien avancée, le *Devin du Village* sur lequel il a refait à neuf une seconde musique presque en entier, il a dans le même intervalle (probablement 1770-1775-6) composé plus de cent morceaux de musique en divers genres, la plupart vocale avec des accompagnements." (*Dialogue* II, H. IX, p. 215). Quatre-vingt quinze de ces morceaux de musique vocale sur des paroles françaises et italiennes, des romances, des arias et des duos, furent publiés en 1781 sous le titre de *Consolations des misères de me vie;*[15] et vendus au profit des Enfants Trouvés.[16]

[15] Selon M. Jansen, le titre serait de Rousseau lui-même, qui l'aurait écrit en latin (*Miserarium vitae consolatio*) sur un des brouillons appartenant à la famille Girardin. M. Monin, au contraire, le croit une invention de l'éditeur Benoit.

[16] Qui en recueillirent en tout 3,070 livres.

Le recueil contenait 25 chansons faites pour la Comtesse d'Egmont, la plupart sur des paroles fournies par elle et choisies parmi les oeuvres des vieux auteurs français—Clément Marot, Bertaut, Desportes, Baïf, etc. Parmi les 65 autres airs il y en avait dont les paroles furent fournies par Deleyre, Corancez, le comédien Caillot, le chevalier de Flamenville, Le Bègue de Presle et d'autres encore, amis et connaissances de Jean-Jacques. Sur les 90 morceaux douze ne portent pas de nom d'auteur—ni dans le manuscrit, ni dans l'édition imprimée, et il n'y a rien qui empêche de les attribuer, au moins provisoirement, à Rousseau lui-même.[17]

En plus des 90 airs et romances, le recueil contient cinq duos. En tête des numéros 92 et 93 (du manuscrit), Rousseau avait mis cette note: "Les duos suivants sont faits pour former de petites scènes qu'on peut jouer dans un salon entre deux personnes sans autre accompagnement que celui du clavecin ou du piano-forte." M. Monin avance la théorie que peut-être tous ces duos furent faits pour Mme. d'Egmont—nous savons, du moins, qu'elle se servit de celui intitulé "*Duo des deux amies,*" qu'elle encadra dans une petite saynète de sa composition pour l'envoyer au roi Gustave III de Suède. (Monin, p. 77.)

La collection se termine par un air de cloches composé vers 1772 pour le Château d'eau de la Samaritaine, près le Pont-Neuf, et accompagné de la note suivante, qui a été reproduite dans les éditions complètes de Rousseau: "J'ai fait cet air en passant sur le Pont-Neuf, impatienté d'y voir mettre en carillon des airs qui semblent choisis exprès pour mal y aller. L'espèce de perfection qu'on a mise à l'exécution ne sert qu'à mieux faire sentir combien, ceux qui choisissent ces airs connaissent peu le caractère convenable au sot instrument qu'ils emploient. Si l'on faisait des airs pour les guimbardes, il faudrait leur donner un caractère convenable à la guimbarde. Mais en France on se plait à dénaturer le caractère de chaque instrument. Aussi chacun peut entendre à quels abominables charivaris ils donnent le nom de musique." (H. VI, p. 237.)

---

[17] Ce sont les numéros suivants:
3. 10. 11. 19. 27. 47. 48. 53. 64. 69. 71, 85.

Il avait déjà discuté ce sujet dans son dictionnaire de musique, sous le mot *carillon.*

Le manuscrit autographe de Rousseau dont on se servit pour la publication des *Consolations* fut déposé ensuite à la Bibliothèque Nationale (Vm.[4] 667 Réserve). Il contient non seulement les 95 morceaux du recueil gravé, mais plusieurs qui n'y figurent pas, entre autres trois des nouveaux airs du *Devin;* trois morceaux de *Daphnis;* un air de danse, *La Dauphinoise;* quatre airs à deux clarinettes; quelques motets latins, dont un fut composé en 1772, et les autres à des époques différentes, mais antérieures à son retour à Paris; et enfin les deux airs "pour être joués par la troupe marchant," composés vers 1770, qu'on publie dans les éditions complètes, avec la note de l'auteur sur la musique militaire (H. VI. p. 236). "J'ai essayé, dit Jean-Jacques, de mettre mon idée en exemple dans le croquis ci-joint d'une marche adaptée à la batterie des gardes françaises. Cette idée est que, dans l'alternation des tambours et de la musique, la cadence et la batterie ne soient point interrompues et que le pas du soldat soit toujours également réglé. Elle est, encore, de lui faire entendre des airs d'une mélodie si simple qu'elle l'amuse, l'égaie et l'excite lui-même à chanter; ce qui peut-être n'est pas à négliger pour un état si plein de fatigue et de misère—etc."

Monin, dans son article de la *Revue d'Histoire littéraire,* publie un intéressant N. B. inédit:—"N. B. Cette idée pourra ne pas paraître nouvelle, car j'en ai une fois entendu quelque grossier essai sur d'autres airs par la musique du dépôt allant à Saint Eustache. Mais il est bon d'avertir que plusieurs mois auparavant, j'avais communiqué cette même idée à. M. du Belloy, officier aux gardes et amateur de musique, auquel je fis entendre le motif d'une musique alternativement avec les roulements sourds et les silences du tambour, dans les convois funéraires des officiers de marque. Il me semble que cette musique, quoique, militaire, doit dans le caractère que j'imagine et dont j'ai donné l'idée à M. du Belloy, rendre cette pompe funèbre et plus lugubre et surtout plus attendrissante. Mais ayant toujours négligé d' en noter les cou-

plets et l'arrangement, je n'en ai conservé qu'un souvenir très confus."

V. *Ecrits sur la théorie de la musique.*

A l'exception des notes déjà citées sur les carillons et sur la musique militaire, les écrits théoriques de Rousseau pendant cette période se rapportent tous aux opéras de Gluck, qui intéressaient au plus haut degré les amateurs de musique. Tout le monde se rangeait ou du côté de l'allemand ou de celui de Grétry et Piccinni, et on remplissait les journaux d'articles pour et contre ces musiciens. Rousseau ne pouvait manquer de participer à une telle discussion; il se prononça, et d'une façon très enthousiaste, pour le maître allemand qui venait renverser toutes ses théories et exécuter ce que Jean-Jacques n'avait pas cru possible—à savoir: écrire de bonne musique sur des paroles françaises.

Gluck, qui admirait déjà Rousseau sans le connaître, presque dès son arrivée à Paris alla le voir et lui porter de la musique à copier. C'était la partition, sur des paroles italiennes, de son opéra *Paride et Elena*. Le registre que tenait Jean-Jacques nous apprend qu'il acheva les premiéres pages de copie le 26 février 1774, et d'autres le 4 et le 8 mars. Si c'était une ruse de la part de Gluck pour faire connaître à Rousseau sa plus récente oeuvre, il y réussit à merveille. Que Rousseau la lut et l'étudia assez profondément est prouvé par les remarques qu'il fit à son sujet, louant le "caractère musical" particulier que Gluck donne toujours à ses différents personnages, et demandant une explication du caractère d'Elena qu'il ne comprenait pas tout à fait.[18]

Les relations amicales établies entre les deux musiciens paraissent avoir continué pendant tout le séjour de Gluck à Paris.[19]

---

[18] Fragments d'un manuscrit autographe inédit de Rousseau, sur la musique, publiés dans le *Leipziger Allgemeine Musikalische Zeitung* 1800-1801 et cités par Jansen, M. p. 373. Ces fragments avaient déjà été publiés par Corancez (J. de P. 18 août 1788).

[19] Mais voyez le récit de Corancez (cité dans M.-P. *Vie*, I. p. 258): "Je lui avais présenté Gluck. . . . Longtemps Gluck, qu'il estimait et dont il admirait le génie, fut reçu chez lui comme il méritait de l'être. Un jour, cependant, sans que rien pût faire prévoir à Gluck cette boutade, il lui observa qu'il était fâché de lui voir monter, à son âge, quatre étages et insista pour le prier de s'en dispenser à l'avenir."

Celui-ci, comme nous l'avons déja vu (Chapître XII, p. 133), effectua une reconciliation entre Rousseau et les directeurs de l'Opéra, ce qui permettait à Jean-Jacques d'assister, le 19 avril 1774, à la première d'*Iphigénie*. Il en fut tellement ravi qu'il alla l'entendre aussi souvent que possible et ne se lassa pas d'en parler avec des amis et connaissances. "Tout le monde sait, écrit l'Anonyme de Vaugirard (Suard), qu'il n'a manqué presque aucune representation d'*Iphigénie,* et qu'il n'a cessé d'étudier les partitions des autres opéras de M. Gluck. . . . Dès qu'il eut entendu *Iphigénie,* il convint hautement que M. Gluck avait renversé sa théorie et changé toutes ses idées, que cet homme de génie avait exécuté ce qu'il n'avait pas cru possible." (J. de P. 11 nov. 1777.)

Trois mois plus tard eut lieu la première d'*Orphée,* qui lui plut autant ou même davantage que l'*Iphigénie*. Ce fut un passage du second acte de l'*Orphée* qui inspira son *"Extrait d'une réponse du petit-faiseur à son prête-nom"* (H. VI p. 233) qui date probablement de ce même été, et qu'il a dû communiquer à des amis, car l' Anonyme de Vaugirard, dans la lettre déjà citée, dit que Rousseau "a écrit sur un seul passage d' *Orphée* une lettre savante que j'ai lue, et a commencé une analyse suivie de l'*Alceste.*" La *Réponse du petit faiseur* parut pour la première fois dans un recueil de tous les écrits relatifs à la guerre des Gluckistes et des Piccinnistes:—"Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution opérée dans la musique par M. le Chevalier Gluck" (Paris—Bailly 1781.)

Ce fut probablement pendant l'hiver de 1774 à 1775 que Gluck lui apporta la partition italienne de son *Alceste,* en le priant de la lire avec attention et de lui donner par écrit son opinion sur le texte et sur la musique. "L'examen de l'opéra d'*Alceste* de M. Gluck, dit Rousseau, est trop au-dessus de mes forces, surtout dans l'état de dépérissement où sont depuis plusieurs années mes idées, ma mémoire et toutes mes facultés, pourque j'eusse eu la présomption d'en faire de moi-même la pénible entreprise. . . mais M. Gluck m'en a si fort pressé, que je n'ai pu lui refuser cette complaisance, quoiqu'aussi fatigante pour moi qu'inutile pour lui. . Toutes mes observations peuvent être fausses et mal fondées, et

loin de les lui donner pour des règles, je les soumets à son jugement, sans vouloir en aucune façon les défendre : mais quand je me serais trompé dans toutes, ce qui restera toujours réel et vrai, c'est le témoignage qu'elles rendent à M. Gluck de ma déférence pour ses désirs et de mon estime pour ses ouvrages" (H. VI. p. 221-2.)

Il se mit donc à l'oeuvre, lut la partition et commença à en écrire une critique, qu'il n'avait pas encore finie au moment du départ de Gluck, le premier mai 1775. Celui-ci, avant de quitter Paris, alla voir Rousseau et reprendre sa partition, mais sans demander l'opinion écrite de Jean-Jacques dont il avait paru faire tant de cas. Ce fut, sans doute, comme le croit Jansen, parce qu'il ne voulait pas presser Rousseau, et qu'il comptait que celui-ci lui dirait quand il aurait achevé son travail. Rousseau, cependant, n'interpréta pas ainsi le silence du musicien, et en fut froissé. L'ouvrage resta fragmentaire et Rousseau n'eut jamais le courage de le compléter et d'en mettre au net "l'indéchiffrable brouillon;" pourtant, à un moment donné, il pensait le transcrire pour l'envoyer à M. Burney. "Ce qui me donne quelque confiance, dit-il à Burney, dans les jugements que je portais ci-devant dans cet extrait. c'est qu'ils ont été presque tous confirmés depuis lors par le public dans l'*Alceste* français que M. Gluck nous a donné cette année à l'Opéra, et où il a, avec raison, employé tant qu'il a pu la même musique de son *Alceste* italien." (H. VI. p. 221.)

La partie la plus intéressante, peut-être, de ses observations générales est celle où il traite du récitatif (H. VI. p. 225-227) ; "Quand le discours, rapide dans sa marche, doit être simplement debité, c'est le cas de s'y livrer uniquement à l'accent de la déclamation ; et, quand la langue a un accent, il ne s'agit que de rendre cet accent appréciable, en le notant par des intervalles musicaux, en s'attachant fidélment à la prosodie, au rhythme poétique, et aux inflexions passionnées qu'exige le sens du discours. Voilà le récitatif simple, et ce récitatif doit être aussi près de la simple parole qu'il est possible. . . L.'accompagnement de la basse est nécessaire dans le récitatif simple, non seulment pour soutenir et

guider l'acteur, mais aussi pour déterminer l'espèce des intervalles, et marquer avec précision les entrelacements de modulation. . . . mais loin qu'il soit nécessaire de rendre cet accompagnement éclatant, je voudrais au contraire qu'il ne se fît point remarquer. . . Ainsi je crois que les autres instruments ne doivent point s'y mêler, quand ce ne serait pas pour laisser reposer tant les oreilles des auditeurs que l'orchestre, qu'on doit tout à fait oublier, et dont les rentrées bien ménagées font par là un plus grand effet; au lieu que, quand la symphonie règne tout le long de la pièce, elle a beau commencer par plaire, elle finit par accabler." (Cf. note de *Daphnis et Chloé,* p. 166.)

"Dans les moments où le récitatif, moins récitant et plus passionné, prend un caractère plus touchant, on peut y placer avec succès un simple accompagnement de notes tenues. . . C'est le simple récitatif accompagné, qui, revenant par intervalles rares et bien choisis, contraste avec la sécheresse du récitatif nu, et produit un très-bon effet.

"Enfin, quand la violence de la passion fait entrecouper la parole par des propos commencés et interrompus, tant à cause de la force des sentiments qui ne trouvent point de termes suffisants pour s'exprimer, qu'à cause de leur impétuosité qui les fait succéder en tumulte les uns aux autres, avec une rapidité sans suite et sans ordre, je crois que *le mélange alternatif de la parole et de la symphonie* peut seul exprimer une pareille situation. . . donner à la parole tout l'accent possible et convenable à ce qu'elle exprime, et jeter dans des ritournelles de symphonie toute la mélodie, toute la cadence et le rhythme qui peuvent venir à l'appui. Le silence de l'acteur dit alors plus que ses paroles."[20]

C'est exactement ce que Rousseau a voulu faire dans sa scène de *Pygmalion,* ainsi que l'a remarqué Pierre Prévost dans l'alinéa intercalé à ce point dans le texte des *Observations.*

En 1777 ou 1778, Rousseau communiqua ces notes à Prévost

[20] Cf. ce qu'il disait dans le *Dictionnaire de Musique* sur ce *récitatif obligé*: "Jusqu'ici la musique française n'a su faire aucun usage du récitatif obligé. L'on a tâché d'en donner quelque idée dans une scène du *Devin du Village;* et il paraît que le public a trouvé qu'une situation vive ainsi traitée devenait plus intéressante."

qui les copia sous les yeux même de l'auteur. Celui-ci corrigea de sa main la copie ainsi faite, et distribua les fragments dans l'ordre où on les donne dans les éditions complètes. En préparant l'écrit pour la publication, Prévost "suppléa lui-même quelques passages dont le sens était resté suspendu et qui ne semblaient pas se lier avec le reste du discours." (Note des éditeurs de Genève.)

La lettre à M. Burney,—auteur anglais de *l'Histoire générale de la musique,* et qui venait d'envoyer à Rousseau le premier tome de son ouvrage,—est probablement de la dernière moitié de 1776. Elle est certainement postérieure au 23 avril, date de la première de l'*Alceste* français. Rousseau y expliqua à l'Anglais son projet de nouveaux signes pour écrire la musique,—qu'il avait lu en 1742 à l'Académie des Sciences—en y joignant une nouvelle idée qu'il avait eue—celle d'écrire la musique "par sillons," c'est à dire, alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, comme le faisaient les anciens Grecs. "Pour m'assurer de cette méthode par l'expérience, prévoir toutes les objections et lever toutes les difficultés, j'ai écrit de cette manière beaucoup de musique tant vocale qu'instrumentale, tant en parties séparées qu'en partition, m'attachant toujours à cette constante règle, de disposer tellement la succession des lignes et des pages que l'oeil n'eût jamais de saut à faire ni de droite à gauche ni de bas en haut, mais qu'il recommençât toujours la ligne ou la page suivante, même en tournant, du lieu même où finit la précédente; ce qui fait procéder alternativement la moitié de mes pages de bas en haut, comme la motie de mes lignes de gauche à droite." (H. VI. p. 218-219.) Il serait intéressant de voir des pages de musique ainsi transcrites, mais il ne s'en trouve pas parmi ses manuscrits de musique conservés à la Bibliothèque Nationale. (Pougin, p. 115.)

Ensuite il pose plusieurs questions sur la musique des anciens Grecs, qu'il aurait voulu voir résolues dans le premier tome de l'histoire de Burney. Ces questions, dit-il, tiennent toutes à d'autres questions intéressantes, "comme de savoir s'il n'y a qu'une musique, comme le prononcent magistralement nos docteurs, ou si, peut-être, comme moi et quelques autres esprits vulgaires avons osé le penser, il y a essentiellement et nécessairement une musique

propre à chaque langue, excepté pour les langues qui, n'ayant point d'accent et ne pouvant avoir de musique à elles, se servent comme elles peuvent de celle d'autrui." (H. VI, p. 220.)

Cette lettre ne fut jamais envoyée à M. Burney parceque Rousseau n'eut jamais la patience de transcrire au net les notes sur l'*Alceste* qu'il comptait y joindre. Le brouillon fut confié à Pierre Prévost, ainsi que celui des *Observations.*

Ce sont là tous les écrits théoriques des dernières années de sa vie; ils suffisent pour démontrer que jusqu'à la fin il garda son esprit vif et original.

L'auteur n'étant ni musicien, ni versé dans l'histoire de la musique, se déclare incompétent a faire la critique de la musique et des théories de l'auteur du *Devin;* d'ailleurs, sur ce point comme sur tant d'autres, les biographes et les critques de Rousseau ne sont pas d'accord. La même différence d'opinion existait parmi ses contemporains. Voyons ce que disaient de lui les musiciens rivaux, Grétry et Gluck, qui, tous les deux, l'admiraient beaucoup: "J'ai examiné la musique du *Devin* avec la plus scrupuleuse attention, dit Grétry;[21] partout j'ai vu l'artiste peu expérimenté auquel le sentiment révèle les règles de l'art. . . Si Rousseau eût choisi un sujet plus compliqué, avec des caractères passionnés et moraux, ce qu'il n'avait garde de faire, il n'aurait pu le mettre en musique; car en ce cas toutes les ressources de l'art suffisent à peine pour rendre ce qu'on sent. Mais, en homme d'esprit, il a voulu assimiler à sa Muse novice de jeunes amants qui cherchent à developper le sentiment de l'amour. Souvent gêné par la prosodie, il l'a sacrifiée au chant. . . . C'est sans doute après avoir éprouvé les difficultés infinies que présente la langue française, et avoir bien senti qu'il ne les avait pas toutes vaincues, qu'il a dit: 'Les Français n'auront jamais de musique.' "

[21] Grétry—*Essais sur la Musique.* Grétry prétend avoir fait la connaissance de Rousseau à une représentation de la *Fausse Magie,* et avoir été accueilli par le grand homme d'une façon enthousiaste. Ils ne se seraient vus qu'une seule fois. Rousseau ne parle de Grétry que—d'une façon assez indifférente—dans sa lettre du 27 mai 1775, au Prince Beloselski: "On m'a apporté ces jours-ci un nouvel opéra-comique; la musique est de Grétry, que vous aimez tant." (H. XII, p. 249.)

Voici maintenant l'opinion de Gluck, exprimée dans une lettre qui parut dans le *Mercure* au mois de février 1773: "Je ne peux savoir mauvais gré à l'auteur de la lettre à un des Directeurs d'avoir proposé mon *Iphigénie* à votre Académie de Musique. J'avoue que je l'aurais produite avec plaisir à Paris, parce que . . . avec l'aide du fameux M. Rousseau de Genève, que je me proposais de consulter, nous aurions peut-être ensemble, en cherchant une mélodie noble, sensible et naturelle, avec une déclamation exacte, selon la prosodie de chaque langue. . . . pu fixer le moyen que j'envisage de produire une musique propre à toutes les nations. . . . L'étude que j'ai faite des ouvrages de ce grand homme sur la musique. . . . prouvent la sublimité de ses connaissances et la sûreté de son goût, et m'ont pénétré d'admiration. Il m'en est demeuré la persuasion intime que s'il voulait donner son application à l'exercice de cet art, il aurait pu réaliser les effets prodigieux que l'antiquité attribue à la musique."

Ecoutons, pour terminer, le jugement de Rousseau lui-même (*Dialogue* II-H. IX, p. 242) :—"J'ai examiné toute la musique qu'il a composée depuis son retour à Paris, et qui ne laisse pas de faire un recueil considérable, et j'y ai trouvé une uniformité de style et de faire qui tomberait quelquefois dans la monotonie si elle n'était autorisée ou excusée par le grand rapport des paroles dont il a fait choix le plus souvent. Jean-Jacques, avec un coeur trop porté à la tendresse, eut toujours un goût vif pour la vie champêtre. Toute sa musique, quoique variée selon les sujets, porte une empreinte de ce goût. On croit entendre l'accent pastoral des pipeaux, et cet accent se fait partout sentir le même que dans le *Devin du Village*. . . . Toute cette musique a d'ailleurs une simplicité, j'oserais dire une vérité, que n'a parmi nous nulle autre musique moderne. Non seulement elle n'a besoin ni de trilles, ni de petites notes. . . . mais elle ne peut même rien supporter de tout cela. Toute son expression est dans les seules nuances du fort et du doux, vrai caractère d'une bonne mélodie; cette mélodie est toujours une et bien marquée, les accompagnements l'animent sans l'offusquer. On n'a pas besoin de crier sans cesse aux accompagnateurs: 'Doux, plus doux.'"

CHAPITRE XV

Les motifs du retour à Paris

Nous ne saurions terminer ce travail sans dire quelques mots d'un problème fort discuté. Pourquoi Rousseau—toujours décrété de prise de corps—est-il rentré à Paris? Etait-ce pour vivre la vie que nous venons de voir, ou sinon, quel autre motif pouvait-il avoir? Nous ne prétendons pas résoudre l'énigme; nous pouvons seulement dire comment elle se pose pour nous par suite de nos lectures et de nos recherches sur cette periode de la vie de Rousseau. La question est compliquée par le fait que, depuis son retour de l'Angleterre, Rousseau était de temps en temps victime d' une agitation mentale extraordinaire, et que, pendant ces crises, il faisait les projets les plus contradictoires.

Petitain (*Appendice aux Confessions*) résumait ainsi le problème: on peut attribuer aux effects d'une maladie mentale qui ne lui laissait pas un moment de tranquillité "la résolution *subite,* et *presque aussitôt exécutée que formée,* de revenir à Paris." Pour justifier cette résolution extraordinaire, il parlait à ses amis de l'*honneur* et du *devoir* qui l'appelaient. "S'abusant lui-même sur ces motifs prétendus, il en était un plus pressant encore et plus positif qui le dirigeait sans doute et dont il eût eu peine à convenir: c'était le *besoin de suppléer à l'insuffisance de son modique revenu* par. . . . la copie de la musique. Et pourquoi n'y joindrions-nous pas l'impulsion d'un désir plus secret encore et qu'il n'avait garde de s'avouer à lui-même, celui de *ranimer l'attention publique,* que rien de nouveau ne tenait plus en éveil sur son compte? Or, il avait de quoi l'exciter plus puissamment que jamais par les lectures qu'il se proposait de faire de ses *Confessions.*"

Ce ne sont, bien entendu, que des suppositions. Très probablement, toutes ces choses-là contribuèrent à la résolution de reprendre sa vie à Paris, mais qui peut deviner *le motif vrai* de ce que fait son prochain—surtout quand ce prochain est un Jean-Jacques Rousseau?

Une chose, cependant, est sûre: Petitain se trompait en parlant du retour comme d' "une résolution subite, presque aussitôt exécutée que formée." Ce projet datait probablement d'octobre ou de novembre 1769—huit mois au moins avant son exécution, et d'ailleurs ce n'est que le dernier d'une longue série de délogements et de projets de délogements. Pour mieux comprendre cela, parcourons rapidement la correspondance des trois années qui s'écoulèrent entre son départ d'Angleterre et son retour à Paris.

Le 22 mai 1767 en arrivant à Calais, il écrivait au Marquis de Mirabeau qu'il voudrait "finir ses jours" au château de Trye, mais qu'il ne voit qu' "un repos stable: c'est dans l'état de Venise." Malgré "l'immensité du trajet," dit-il, il est déterminé à le tenter (H. XII, p. 19). Il passe une dizaine de jours à Fleury; va ensuite à Trye, château du Prince de Conti, et commence presque aussitôt à se plaindre de la manière dont on le traite. Un jour il ne peut plus y rester; le lendemain il a "pris le parti d'attendre là sa destinée." Mais enfin (au mois de juin 1768) après un an de séjour, il ne peut décidément plus y tenir, et il part pour Lyon, en laissant Thérèse à Trye. Il va herboriser à la Grande Chatreuse, et puis fait tous ses arrangements pour un voyage à Chambéry. Le principal objet de ce voyage, dit-il à Thérèse (H. XII, p. 89), est "d'aller sur la tombe de cette tendre mère que vous avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu de lui survivre;" mais il avoue qu'il y entre aussi "le désir de donner si beau jeu à ses ennemis qu'ils jouent enfin de leur reste." Il donne même à Thérèse des conseils pour le cas où il ne reviendrait pas de ce voyage mystérieux. Mais le projet fut presque aussitôt abandonné que conçu, et Rousseau s'établit à Bourgoin où Thérèse vint le rejoindre au mois d'août. Pendant l'automne, il fut jeté dans une agitation extrême par l'affaire Thévenin (H. XII, p. 92 ss.) Au mois d'octobre, s'étant vu réduit à passer l'hiver dans le cabaret de Bourgoin, et prêt à endurer toutes les extrémités plutôt que de retourner à Trye, il forma les plans les plus extravagants. "Il m'est cent fois venu dans l'esprit, dit-il à Laliaud (H. XII, p. 108-9), de proposer mon transport en Amérique. . . . j'en aurais fait de bon coeur la tentative si nous étions plus en

état, ma femme et moi, d'en supporter le voyage et l'air." Ensuite il lui parlait d'une autre idée qu'il avait eue : il aurait voulu trouver quelque moyen d'aller finir sa vie dans les îles de l'Archipel, dans celle de Chypre, ou dans quelque autre coin de la Grèce, "il ne m'importe où, dit-il, pourvu que je trouve un beau climat fertile en végétaux, et que la charité chrétienne ne dispose plus de moi. J'ai dans l'esprit que la barbarie Turque me sera moins cruelle." Pour avoir de quoi subsister là-bas, il se proposait de se consacrer à la botanique. Son séjour y serait donc utile au progrès de cette science, et il pourrait à ce titre obtenir quelque assistance "des souverains qui se font honneur de favoriser" ce progrès. Il reconnut bientôt l'impossibilité de ce plan ; mais il rejetait d'ailleurs l'idée d'une retraite dans les Cévennes, que Laliaud lui avait proposée (H. XII, p. 112). Il y avait en effet, songé, dit-il ; mais le Prince de Conti s'y était opposé.

Vers ce même temps, Moultou lui proposait d'aller habiter le Château de Lavagnac. Rousseau, ne sachant pas même où se trouvait ce château, fut tenté, disait-il, d'accepter (H. XII, p. 117) ; mais il avait déjà demandé et obtenu un passeport pour sortir du royaume avec l'idée d'aller ou en Angleterre, ou en Minorque qu' il aimerait mieux, disait-il, à cause du climat.

Au commencement de Novembre, ce fut une autre chanson encore ; il se décidait à rentrer en Angleterre et à s'établir de nouveau à Wootton. Il en parlait à Laliaud et à Moultou et avait déjà commencé les négociations nécessaires quand il apprit que Walpole (l'auteur de la prétendue *Lettre du roi de Prusse à Rousseau,* en 1766, et que Rousseau regardait comme un de ses ennemis (H. XI, p. 337) était secrétaire d'Ambassade. Il renonça aussitôt à son projet, trouvant qu'il se devait de rester en France.

Au mois de décembre, il sollicita du Prince de Conti la permission d'aller habiter le château de Lavagnac, mais deux mois plus tard il écrivait à Moultou (H. XII, p. 137-8) qu'il n'y songeait plus ; que probablement ses voyages étaient finis. Il s'était établi à Monquin, près de Bourgoin, et il bornait ses désirs, disait-il, à "finir dans cette solitude des jours dont, grâce au ciel. . . . je ne crois pas le terme bien éloigné." Cet état

d'esprit fut aussi éphémère que tous les précédents, et le 31 mai (1769) il demandait une audience au Prince de Conti, en lui disant qu'il ne pouvait rester volontairement à Monquin, ni choisir son habitation dans le lieu "qu'il vous a plu de me désigner." Il voulait qu'on lui permît de choisir lui-même sa demeure. Au mois de juillet il alla voir le Prince à Nevers, et il paraît très probable qu'il discuta avec lui à cette occasion le projet de rentrer à Paris. Il n'y a cependant rien qui le prouve.

Ce n'est que le 15 novembre (1769) qu'il parle pour la première fois des "grands et tristes devoirs," qui reviennent si souvent dans les lettres suivantes. Jusque là il avait cherché, dans tous ses délogements, à se dérober à ses ennemis; à trouver un coin obscur pour y "finir ses jours" en paix. Ces "devoirs" sont quelque chose de tout à fait nouveau, et l'apparence du mot dans sa correspondance marque un changement complet dans ses dispositions d'esprit.

Il songeait évidemment à un déménagement prochain puisqu' il cherchait—à cause de la difficulté qu'il y aurait à la transporter—à se défaire de sa collection de livres de botanique (H. XII, p. 165). En effet, le 9 février 1770, il annonçait à Moultou, et le 28 février à du Peyrou, son prochain départ de Monquin—mais sans dire ni à l'un ni à l'autre où il comptait aller. Seul avec M. de Saint-Germain, il avait discuté son intention de retourner à Paris, et il lui exposa ses raisons dans la longue et fameuse lettre du 26 février (H. VII. p. 180 ss.): il se devait, disait-il, d'approfondir l'abominable complot tramé contre lui. "C'est tout ce qui me reste à faire ici-bas, et je n'épargnerai pour cela rien de ce qui est en ma faible puissance. . . Que je sache à tout prix de quoi je suis coupable. . . qu'on daigne. . . m'accuser moi présent, et je meurs content." (Il répéta plus tard la même demande dans ses *Dialogues* et dans sa *Lettre à tout Français aimant encore la justice et la vérité.*) En entreprenant cette tâche, il croyait évidemment s'exposer au danger, peut-être à la mort. "Jusqu'ici j'ai supporté le malheur, il me reste à savoir supporter la captivité, la douleur, la mort: ce n'est pas le plus difficile." M. de Saint-Germain avait essayé, et essaya de nouveau dans une lettre

du 28 février, de le détourner de son projet: "A présent que vous êtes loin du foyer de tous les maux dont le souvenir vous met si souvent hors de vous-même, pourquoi s'obstiner à s'y replonger? Qu'allez-vous faire à Paris, surtout avec les intentions qui vous y mènent? Vous allez recommencer une guerre inutile, dangereuse, hors de saison: et dont vous ne sortiriez, si vous n'y succombiez pas, qu'en gémissant de vos triomphes. . . Vos alarmes sur la crainte de manquer de tout sont dénuées de fondement: vivant de peu, qu'avez-vous à craindre à cet égard? Et quand ce peu vous manquerait? seriez-vous assez cruel pour ne pas vous adresser à vos amis?" (Cité dans Dusaulx, p. 271).

Ces représentations restèrent sans effet; plutôt elles enflammèrent le courage de Rousseau. Il trouvait que "rien n'est si grand ni si beau que de souffrir pour la vérité." "J'envie, dit-il, la gloire des martyrs." Il n'avait pas, cependant, de plans bien arrêtès, et nous ne croyons pas qu'il en eût même au moment de rentrer dans la capitale. Il s'exprimait, au moins, toujours en des termes très vagues: "Je sais ce que je veux et dois faire, j'ignore ce que je ferai" (H. XII. p. 208); "Quand l'honneur, le devoir et la nécessité commandent, il faut obéir" (H. XII. p. 211); "Ne parlons plus de Chambéry; ce n'est pas là où je suis appelé. L'honneur et le devoir crient; je n'entends plus que leur voix" (H. XII. p. 213). Il aura sans doute dit à ses amis de Lyon qu'il était sur le point d'aller à Paris, mais il ne mentionne sa destination dans aucune lettre. Quelques-unes indiquent même qu'il ne pensait y faire qu'un court séjour: "Pourquoi faut-il que je m'éloigne? écrivait-il dans un billet d'adieu à Mme. Delessert, le 7 juin; je veux espérer que cette privation ne sera que passagère"; et le même jour, en écrivant à Rey, il dit qu'il est "prêt à partir pour un petit voyage." Au mois de juillet, il ne sait pas encore s'il se fixera à Paris (Bosscha, p. 295).

On disait dans les Gazettes de juin 1770 (*Mém. sec.* 1er juin et *Marin* 11 juin) que Rousseau venait avec l'intention de se laisser arrêter et de faire juger son décret de prise de corps par le Parlement. Qu'il pensait au moins forcer ses "ennemis" à exposer leur jeu en se présentant ouvertement devant eux, cela paraît ressortir

de plusieurs lettres écrites pendant les premiers mois de son séjour —par example. à M——— le 24 novembre: "Croyez-vous être le seul qui ait des ennemis puissants, qui soit en péril dans Paris, et qui ne laisse pas d'y vivre tranquille en mettant les hommes au pis, content de dire à lui-même: 'Je reste au pouvoir de mes ennemis dont je connais la ruse et la puissance, mais j'ai fait en sorte qu'ils ne puissent jamais me faire de mal justement.'" (H. XII, p. 229). Le 14 août il avait écrit à M. de Saint-Germain: "Ma volonté n'est soumise qu'à la loi du devoir, mais ma personne l'est au joug de la nécessité, que j'ai appris à porter sans murmure. Les hommes peuvent sur ce point se satisfaire: je les mets bien à la portée de s'en donner le plaisir (H. XII, p. 218). Le Prince de Ligne, qui le connut bientôt après son arrivée, prétend lui avoir entendu dire qu'il voulait "attendre dans Paris tous les décrets de prise de corps dont le Clergé et le Parlement le menaçaient," et Rousseau lui-même le répète à plusieurs reprises dans ses *Dialogues*—par exemple: "cet homme audacieux, qui, malgré tant de résistance et d'effrayantes menaces, est venu fièrement à Paris provoquer par sa présence l'inique tribunal qui l'avait décrété connaissant parfaitement son innocence." (H. IX, p. 157.)

C'est là, il nous semble, non pas le seul motif, mais peut-être le principal des motifs qu'il avait pour abandonner sa retraite, pour s'établir à Paris et y reprendre sa vie ordinaire. Ensuite, voyant que ses "ennemis" le laissaient tranquille et qu'il n'avait pas réussi à leur forcer la main comme il l'avait espéré, il les défia encore une fois en faisant des lectures publiques de ses *Confessions*. Cette tentative échoua—comme toutes les autres qu'il avait faites et qu'il allait faire pour obtenir une réponse des auteurs du sombre complot dont il se croyait la victime; il sentait qu'il avait "profané" la lecture de cet ouvrage "en la prodiguant aux oreilles les moins faites pour l'entendre." (H. IX. p. 234.) Il n'en parla plus et, renonçant à l'idée de se justifier devant ses contemporains, il menait une vie assez tranquille en somme, quoique agitée de temps en temps par des accès de découragement et de méfiance qui allaient parfois jusqu' à la folie.

Il est intéressant de remarquer en passant que Rousseau avait

plus ou moins conscience de son état mental, et qu'il en parla à plusieurs reprises dans les *Dialogues* et à ses amis. Au moment de quitter l'Angleterre, dans une lettre au Général Conway (H. XII, p. 16) il parle de son humeur "aigrie et portée à la défiance et aux ombrages par des malheurs continuels." Il n'a, dit-il, que trop d'injustes soupçons à se reprocher "par ce malheureux penchant, ouvrage de mes désastres, et qui maintenant y met le comble." "Je commence à craindre, dit-il le 28 mars 1768 à M. d'Ivernois, après tant de malheurs réels, d'en voir quelquefois d'imaginaires qui peuvent agir sur mon cerveau" (H. XII. p. 79). Dans le second *Dialogue*. Rousseau dit au Français: "Je ne prétends pas vous donner pour des réalités toutes les idées inquiétantes que fournit à Jean-Jacques l'obscurité profonde dont on s'applique à l'entourer. Les mystères qu'on lui fait de tout ont un aspect si noir, qu'il n'est pas surprenant qu'ils affectent de la même teinte son imagination effarouchée" (H. IX. p. 180). Enfin, en racontant un jour à Corancez sa fuite de l'Angleterre, il paraissait se rendre bien compte qu'il était à ce moment-là en proie à une crise de folie.

Lui considérait évidemment que cette maladie mentale était une des funestes suites de ses malheurs et des persécutions de ses ennemis. Ses biographes inclinent plutôt à l'opinion contraire et regardent ses malheurs comme l'oeuvre de son esprit maladif. Le sujet a été trop discuté déja pour que nous y puissions rien ajouter.

CHAPITRE XVI

Conclusion

La nature même du précédent travail ne comportait pas la démonstration d'une thèse, au sens étroit de ce mot. Il s'agissait de rassembler et classifier du point de vue critique les renseignements épars, et de préciser certains points restés obscurs dans une période de la vie de Rousseau.

Les principaux points sur lesquels nous croyons avoir jeté de la lumière sont: la question de l'habitation de Rousseau à Paris; celle de ses finances, et celle des séances de lecture des *Confessions*. Nous avons réexaminé les prétentions de la soi-disant Princesse de Bourbon-Conti d'avoir été l'élève du citoyen de Genève. Nous avons essayé aussi de montrer que dans quelques-uns des cas mentionnés dans les *Dialogues,* Rousseau ne manquait pas entièrement de sujet de plainte. Quant aux motifs qui ont ramené Rousseau à Paris, il nous a été impossible d'apporter des données bien nouvelles. En examinant avec un peu plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'ici certaines questions relatives aux travaux de littérature, de musique et de botanique de cette dernière période de sa vie, nous avons relevé au passage des problèmes importants à résoudre, en ce qui concerne, par exemple, les *Dialogues* et les *Rêveries*.

Mais le résultat le plus important de tous ces chapitres pris dans leur ensemble nous paraît être celui-ci: que Rousseau n'était pas, pendant ses dernières années, l'être insociable et farouche qu'on a si souvent dépeint. Il faut lui rendre justice. S'il y eut des gens qui souffrirent de ses accès de mauvaise humeur, s'il y eut des moments où son esprit fut obscurci par l'ombre du complot imaginaire, s'il eut des crises de découragement dans lesquelles on a le droit de dire qu'il n'agissait plus en homme raisonnable, le fond du tableau n'est point sombre. Ecartez certains incidents dont s'est volontiers saisi le "reporter" aux aguets du trait sensationnel, il reste un vieillard travaillant paisiblement à sa copie, composant de la musique, visitant les jardins de Paris, herborisant dans les environs de la ville, passant de longues heures à dessécher

ses plantes et composer ses herbiers, s'intéressant profondément à l'éducation des enfants Delessert, causant avec les amis qui venaient le voir, et faisant pas mal de nouvelles connaissances—en un mot il reste une existence de huit années où on chercherait en vain la haine du prochain, ou une soif maladive d'accaparer l'attention du public.

INDEX

Albaret, (comte d'), 79.
d'Alembert, 124 (n. 6), 126 ss., 130 s., 140.
Amérique, 177.
Angervilliers, (comte d'), 138.
Angleterre, 1, 14, 18, 31, 59, 82, 90, 108, 154, 177 s.
Angleterre, (roi d'), 16 (n. 4), 18, 80.
Arnoud, (Sophie), 70 s.
Aspelmeyer, (Franz), 152 (n. 3), 156.
d'Aubenton, 4.
Aublet, 87.
Auxerre, 4.
Bachaumont, 151 s.
Baïf, 167.
Barbier de Neuville, 95.
Baudron, 154.
Beaux de Maguilles, 46 (n. 8).
Belloy, (M. du), 168.
Benoît, 166 (n. 15).
Bertaut, 167.
Blondel, (Mme.), 127 (n. 8).
Boin, (Voir Thouin).
Bois de Boulogne, 32, 34.
Bourbon-Conti, (Stephanie-Louise), 89 ss., 183.
Bourette, (Mme.), 40 (n. 1).
Bourgoin, 1, 177 s.
Boy de la Tour, (Julie), 2, 33 s., 52 s.
Boy de la Tour, (Mme.), 1, 7 s., 22, 48, 51 s., 54 s., 67.
Boy de la Tour, (fils), 13, 15, 52.
Boy de la Tour, (Maison de banque), 13, 20.
Braisne, (Château de), 72, 98.
Brionne, (Mme. de), 67, 151.
Brooke-Boothby, 59, 108, 134, 136, 139, 158.
Brosse, (le président de), 4.
Buffon, 4.
Bullion, (Hôtel de), 10 ss.
Burney, 171, 173 s.
Caillot, 166 s.
Calais, 177.
Catherine de Russie, 126.
Cévennes, 178.
Chambéry, 177, 180.
Champagneux, 25.
Chapelle, (M. de la), 139.
Chateaubourg, 53.
Chatreuse, (La Grande), 177.
Chenonceaux, (Mme. de), 67.
Clérigny, (M. de), 139.
Clos, 163.
Cochin, 30.
Coignet, (Horace), 2 s., 151 ss.
Coindet, 51, 131.
Condillac, 132 (n. 11), 135 s., 139.
Confessions, 6, 61, 72, 74 ss., 83, 93 ss., 118 ss., 124, 131, 138, 141 ss., 181, 183.
Considérations sur le gouvernement de la Pologne, 39, 124 ss., 134, 143.
Consolations des misères de ma vie, 154, 166.
Conti, (prince de), 1, 5 s., 89, 177 ss.
Conway, (le général), 182.
Conzié, (comte de), 57.
Coquillière, (rue), 10 s.
Corancez, (Mme. de), 82.
Corancez, (Olivier de), 28, 41, 43, 50, 61 (n. 22), 74 (n. 5), 80 ss., 87, 104 s., 109, 114 ss., 160, 164 s., 167, 169 (n. 18), 182.
Cossé, (chevalier de), 9, 81 (n. 12).
Cramayel, 139.
Créqui, (Mme. de), 44, 67, 99, 144.
Croÿ-Solre, (duc de), 8, 11 (n. 11), 41.
Czartoryski, (prince), 127, 129 s.
Dandiran, 50 s.
Daphnis et Chloé, 82, 123 s., 160, 163 ss., 172.
Déclaration relative à différentes réimpressions de ses ouvrages, 58, 133, 143.
du Deffand, (Mme.), 5.
Delessert, (Mme.), 1, 10 s., 13, 15, 22, 35 s., 51 ss., 85, 123, 133, 145 ss., 164, 180, 184.
Delessert, (Madelon), 34 s., 145.
Delessert, (M.), 10, 52 s., 164.
Deleyre, 48 s., 167.

Delisles de Sales, 134.
Desboulmiers, 48.
Desjobert, (ou Dessobert), 86.
Desportes, 167.
De Vesmes de Valgay, 16 (n. 4), 163.
Deville, 44.
Devin du Village, 2, 132, 156 ss., 166.
Dewes, (Court), 59 s., 105.
Dewes, (Mary), 59, 105.
Dialogues, 101, 124, 131 ss., 181 ss.
Dictionnaire de musique, 14, 17, 123.
Dictionnaire des termes d'usage en botanique, 147 s.
Diderot, 122, 126.
Dijon, 3 s.
Dorat, 74, 94 s, 97 s.
Duchesne, 7, 15 ss., 20.
Ducis, 48 s., 138.
Duclos, 73.
du Peyrou, 8, 16 (n. 4) ss., 35 (n. 18), 57, 59, 119 s., 131, 143, 147, 179.
Dupin de Francueil, 68 s., 157.
Duprat, (comte), 85, 110 ss.
Dusaulx, 6 ss., 32, 40 s., 49, 61 (n. 22) 62, 71, 73 ss., 79 s., 82, 94 ss., 100, 143.
Dutens, 15 s., 18, 20, 81 (n. 12).
Edition Générale, 17, 57.
Egmont, (comtesse d'), 10 (n. 10), 26 (n. 3), 72, 77, 94 ss., 98 s., 167.
Egmont, (M. d'), 99.
Emile, 83, 89 s., 143 s., 166.
Epinay, (Mme. d'), 94, 98.
Ermenonville, 37, 49 s., 82, 85, 87, 113, 115 ss., 140, 166.
Escherny, 40, 56 s., 115 s., 162.
Extrait d'une réponse du petit-faiseur à son prête-nom, 170.
Eymar, 9 ss., 26, 28, 41, 43, 46 (n. 8), 51, 53.
Fanton, 159.
Faugnes, (Mme. de), 52, 67.
Fel, (Mlle.), 157.
Flamenville, (chevalier de), 87, 109, 119, 167.
Fleurieu, (Mme. de), 2 s., 55.
Fleurieu, (M. de), 55 s.
Fleury, 177.
Flobert, 139.
Fontainebleau, 156 ss.
Fontanes, (marquis de), 49.
Foulquier, 131.
Francoeur, (Louis-Joseph), 156 s., 163.
Francueil, 156 s.
Fréron, 134.
Froment, (Mlle.), 108 s.
Galiani, (l'abbé), 80 (n. 11).
Gardel, 159.
Garnier, (ou Grenet), 158 (n. 12), 161.
Gaujet, 53.
Gauthier, (ou Garnier ou Grenet), 158 et n. 12.
Genlis, (Mme. de), 61 (n. 22), 76 ss., 99, 152.
Genlis, (M. de), 77 s.
Geoffrin, (Mme.), 140.
Girardin, (Mlle. de), 37.
Girardin, (le marquis René de), 16 (n. 4), 20 (n. 11), 26, 38, 90, 115 ss., 119 s., 124 (n. 6), 127 (n 8), 128 ss., 138, 140, 142, 166 (n. 15).
Girardin, (Stanislas de), 9 (n. 9), 26, 37, 106, 140, 142, 161 s.
Gluck, 122, 132, 154, 159, 162, 164 s., 169 ss., 174 s.
Goldoni, 25, 28 s.
Goncerut, (Mme.), 20.
Grèce, 178.
Grenet, (ou Garnier), 158 (n. 12), 161.
Grenoble, 1.
Grétry, 161, 169, 174.
Grimm, 11 (n. 11), 21, 28, 70 s., 106, 119 (n. 12), 120 (n. 15), 123, 125 s., 130, 151 ss.
Gustave III, de Suède, 72, 77, 94, 99 s., 125, 167.
Guy, 63, 65, 126 ss., 130 s.
Guyenet, 33, 53.
Haga, (comte de), Voir Gustave III de Suède.
Harcourt, 59.
Hémery, (M. d'), 122, 125.
d'Holbach, 156.
d'Ivernois, (Isabelle), 53.
d'Ivernois, (M.), 18 (n. 8), 20 (n. 10) 182.
Jardin du roi, 30 s., 79.
Jelyotte, 156 s.

Juigné, (marquis de), 72, 99.
Julie, Voir *Nouvelle Heloïse.*
Jussieu, (Antoine Laurent de), 30 s., 34, 148.
Jussieu, (Bernard de), 30 s.
Keith, (le marechal), 15 ss., 59.
Könich, 130.
La Harpe, 2, 61 (n. 22), 94, 153.
Laliaud, 53, 177 s.
Lamarck, 30.
Larive, 152 s.
La Rochefoucauld, (duc de), 130.
Le Bègue de Presle, 23, 86 s., 108, 114 ss., 119 s., 166 s.
Le Brun, 133.
Le Jay, Voir Guy.
Le Maître, 139.
Le Mierre, 95, 100.
Lenoir, 118.
Le Texier, 2, 153 (n. 5), 154.
Lettre à M. Burney, 173 s.
Lettre à tout Français aimant encore la justice et la vérité, 136, 143.
Lettres élémentaires sur la botanique, 34, 134, 145 ss.
Ligne, (prince de), 9, 28, 41, 181.
Linné, 30 (n. 11).
Luc, (M. de), 53.
Luze, (Mme. de), 52.
Lyon, 1 ss., 30, 33 s., 85, 90, 93, 110 ss., 151, 154, 177, 180.
Mably, (l'abbé de), 125, 139.
Magellan, 86.
Malesherbes, (M. de), 30 (n. 11), 32, 34 s., 37, 50, 97 s., 146 (n. 1).
Malthus, 36 (n. 18).
Marot, 167.
Mazarin, (duchesse de), 89.
Mazoyer, (Mme.), 42 s.
Meister, (Henri), 5, 79, 94, 100, 107.
Mémoire de février 1777, 108 ss., 143.
Menil-Montant, 60, 67, 80, 102 ss., 108.
Menon, (commandeur de), 85 s., 110 ss.
Mesmes. (marquise de), 72, 99.
Meudon, 82.
Milord Maréchal, Voir Keith.
Minorque, 178.
Mirabeau, 130, 177.
Monceaux, (jardins), 79.
Monquin, 1 ss., 20, 178 s.
Montbard, 4.
Montigny, 3, 151.
Montmollin, (le pasteur), 53.
Montmorency, 31.
Le Mont Valerien, 32.
Morellet, (l'abbé), 21.
Moultou, (Paul), 51, 60 s., 131, 138 s., 178 s.
Moultou, (Pierre), 60 s.
Parc de la Muette, 32.
Nadaillac, (Mme. de), 6 (n. 9), 7 (n. 1), 93.
Necker, 131.
Necker, (Mme.), 99.
Neuville, 112.
Nevers, 1, 5, 179.
Notes sur la botanique de Regnault, 149 s.
Nouvelle Heloïse, 34, 68, 156.
Observations sur l'Alceste de Gluck, 155, 170 ss.
L'Opéra, 14, 16, 23, 133, 157, 163.
d'Ormoy, (Mme.), 134.
Osterwald, 56.
Paris, (l'architecte), 113.
Pasquier, (le chancelier), 66 (n. 25).
Pasquier, (Mme.), 66.
Pezay, (Marquis de), 74, 94 s., 100.
Piccinni, 169.
Picot, (Pierre), 11 (n. 11), 99.
Pignatelli, (prince de), 72, 99.
Pignatelli, (princesse de), 26 (n. 3),
Platrière, (rue), 7 ss.
Plinguet, 139.
Pompadour, (Mme. de), 157.
Portland, (duchesse de), 35 s., 59 s.
Postes, (Hôtel des), 9 ss.
Pramont, (l'abbé de), 149 s.
Pré Saint-Gervais, 32.
Préville, 77.
Prévost, (Pierre), 22, 30, 33, 36, 55, 85, 120 (n. 15), 123, 142, 144, 155, 165, 172 ss.
Pygmalion, 2, 3, 134, 151 ss., 172.
Rameau, 157.
Raucourt, (Mlle. de), 153.
Rebel, 163.
Rêveries, 124, 140 ss., 183.
Rey, (Marc-Michel), 10 (n. 10), 15 s., 20, 57 s., 69, 123, 180.
Reyrac, (l'abbé de), 139.

Richard, 30.
Richelieu, 5.
Rigot, 53.
Robinet, 3 s (n. 7).
Roguin, (le colonel), 51 s., 81 (n 12).
Roguin, (Daniel), 51.
Roland, (Mme.), 11 (n. 11), 45.
Romainville, 32.
Romilly, 50, 80.
Rosette, 53.
Rousseau, (Pierre), 158, 161.
Rulhières, 70 ss., 76, 83, 100.
Saint-****, (comtesse de), 137.
Saint-Fargeau, (M. de), 106, 140.
Saint-Germain, (M. de), 1, 3, 48, 62, 68, 74, 96 s., 179, 181.
Saint-Pierre, (Bernardin de), 9 s., 14 s., 25, 29 s., 32 s., 40 s., 44 s., 61 (n. 22), 74 (n. 5), 80, 83 ss., 101, 104 s., 117, 119, 143 ss., 147, 162.
Sand, (Georges), 68.
Sandoz Rollin, 130.
Sartine, (M. de), 13 ss., 21, 94, 98, 122 s., 127.
Sauvigny, (M. de), 77 s.
Saxe, (Marie-Aurore de), 68 s.
Sceaux, 82, 114 s.
Schouvalof, (comte), 26.
Servan, 67 (n. 27), 99.
Sèvres, 32, 85.
Signes pour les descriptions et caractères des plantes, 148.
Simon, 66, 123.
Staël, (Mme. de), 51.
Suard, 122, 170.
Teissier, 53.
Testament de Jean-Jacques Rousseau, 122.
Thérèse, 1, 7, 15 ss., 20, 23, 31, 42, 53, 56, 58, 60 s., 65, 82 s., 108, 111 ss., 120, 128 s., 138, 163, 177.
Thouin, 30 s., 36.
Thouin, (Mlle.), 79.
Tircis et Dircé, 82.
Tour de Franqueville, (Mme. de la), 22 (n. 13), 59 (n. 19), 62 ss., 91, 107.
Tourmevel, 146 (n. 1).
21, 30 (n. 11), 31, 34 s., 52, 55 s., 93, 123, 147, 154.
Tourmeval, 146 (n. 1).
Trianon, 30.
Trudaine de Montigny, (Mme. de), 67, 151.
Trye, 1, 90, 177.
Tuileries, 7.
Vassi, (comtesse de), 51.
Venant, 8, 80.
Venise, 177.
Verdelin, (Mme. de), 67.
Verpillière, (Mme. de la), 154 s.
Versailles, 52.
Vienne, 152 (n. 3.)
Villiers, (Lord), 154.
Voltaire, 4 s., 61, 107, 118.
Walpole, (Horace), 5, 178.
Wielhorski, (comte), 39, 124 ss.
Wootton, 34, 59, 178.

1172 4
115
Universitas
BIBLIOTHECA

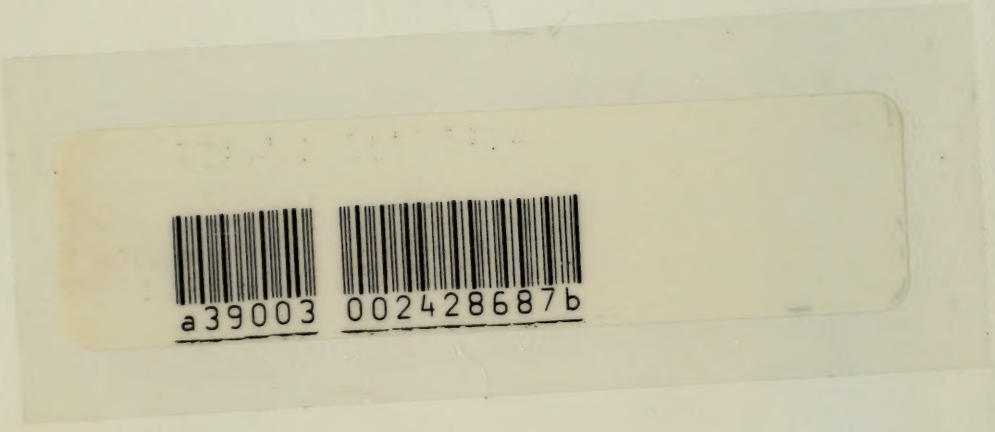
a39003 002428687b

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

JUL 21 1972

JUL 28 1972